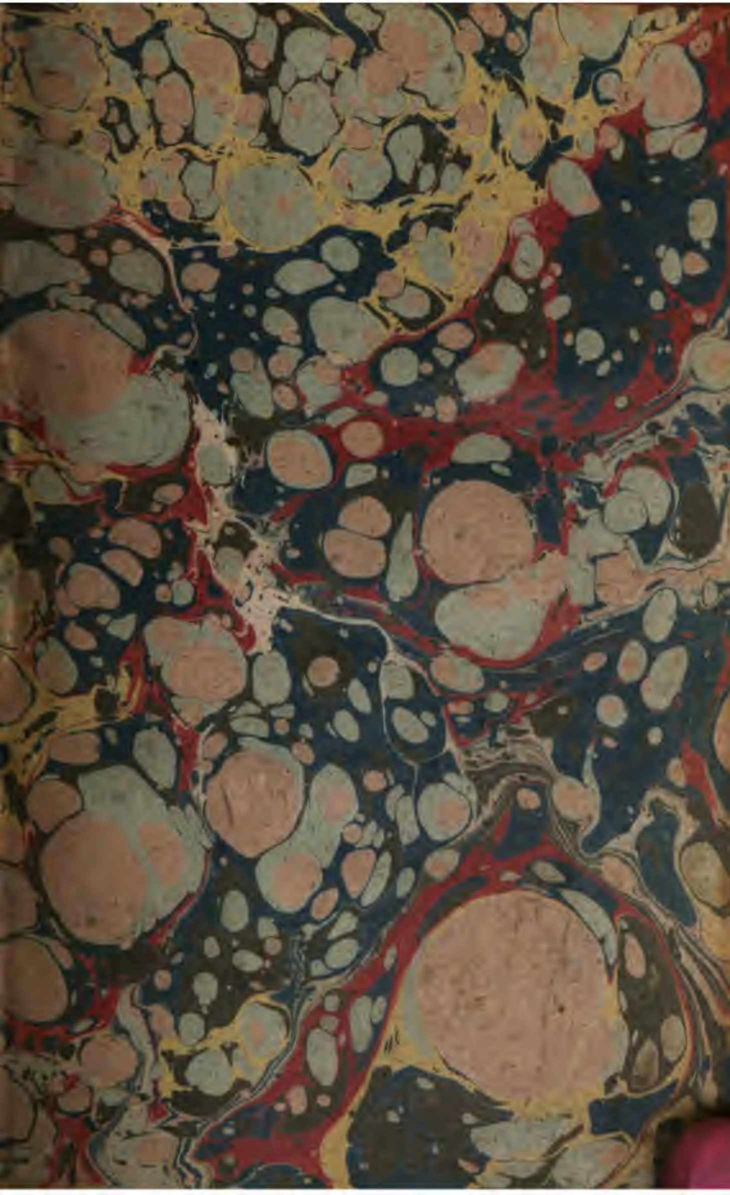




SUPPLÉMENT
A L'ESPRIT
ENCYCLOPÉDIQUE.

TOME SIXIEME.

L'ESPRIT
DE
L'ENCYCLOPÉDIE,
OU
CHOIX DES ARTICLES

Les plus curieux, les plus agréables, les plus piquants, les plus philosophiques de ce grand Dictionnaire.

On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement, & fournir à toutes sortes de Lecteurs, & sur-tout aux gens du monde, la matiere d'une lecture intéressante.

TOME SIXIEME.



A GENEVE,

Et se trouve à Paris,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques. LE BRETON, premier Imprimeur ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXII.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
22 FEB 1992
OF OXFORD
LIBRARY



SUPPLÉMENT
A L'ESPRIT
ENCYCLOPÉDIQUE.



DIEU.



IEU, *f. m.* (*Métaphy. & Théol.*) Tertullien rapporte que Thalès étant à la cour de Crésus, ce Prince lui demanda une explication claire & nette de la Divinité. Après plusieurs réponses vagues, le Philosophe convint qu'il n'avoit rien à dire de satisfaisant. Ciceron avoit remarqué quelque chose de semblable du poëte Simonide: Hieron lui demanda ce que c'est que Dieu, & il promit de répondre en peu de jours. Ce délai passé, il en demanda un autre, & puis un autre encore: à la fin, le roi le pressant vivement, il dit pour toute réponse: plus j'examine cette matiere, & plus je la trouve au dessus de mon intelligence. On peut conclure de l'embarras de ces deux philosophes, qu'il n'y a guere de sujet qui mérite plus de circonspection dans nos jugements, que ce qui regarde

la Divinité : elle est inaccessible à nos regards ; on ne peut la dévoiler, quelque soin qu'on prenne. » En effet, comme dit S. Augustin, » Dieu est un être dont on parle sans en pou- » voir rien dire, & qui est supérieur à toutes » les définitions. » Les Peres de l'Eglise, surtout ceux qui ont vécu dans les quatre premiers siecles, ont tenu le même langage. Mais quelque incompréhensible que soit Dieu, on ne doit pas cependant en inférer qu'il le soit en tout. S'il en étoit ainsi, nous n'aurions de lui nulle idée, & nous n'en aurions rien à dire. Mais nous pouvons & nous devons affirmer de Dieu, qu'il existe, qu'il a de l'intelligence, de la sagesse, de la puissance, de la force, puisqu'il a donné ces prérogatives à ses ouvrages ; mais qu'il a ces qualités dans un degré qui passe ce que nous en pouvons concevoir, les ayant, 1o. par sa nature & par la nécessité de son être, non par communication & par emprunt ; 2o. les ayant toutes ensemble & réunies dans un seul être très-simple & indivisible, & non pas par parties & dispersées, telles qu'elles sont dans les créatures ; 3o. les ayant enfin comme dans leur source, au lieu que nous ne les avons que comme des émanations de l'Etre infini, éternel, ineffable.

Il n'y a rien de plus facile que de connoître qu'il y a un Dieu ; que ce Dieu a éternellement existé, qu'il est impossible qu'il n'ait pas éminemment l'intelligence, & toutes les bonnes qualités qui se trouvent dans les créatures. L'homme le plus grossier & le plus stupide, pour peu qu'il déploie ses idées & qu'il exerce son esprit, reconnoîtra aisément cette vérité. Tout lui parle hautement de la divinité ; il la trouve en lui & hors de lui : en lui, 1o. parce qu'il sent bien qu'il n'est pas l'auteur

de lui-même, & que, pour comprendre comment il existe, il faut de nécessité recourir à une main souveraine qui l'a tiré du néant; 2o. au dehors de lui, dans l'univers qui ressemble à un champ de tableau où l'ouvrier parfait s'est peint lui-même dans son œuvre, autant qu'elle pouvoit en être l'image; il ne sauroit ouvrir les yeux qu'il ne découvre partout autour de lui les traces d'une intelligence puissante & sans bornes.

L'Eternel est son nom, le monde est son ouvrage.
Racine.

Voyez *Démonstration*, *Création*, *&c.*

C'est donc en vain que M. Bayle s'efforce de prouver que le peuple n'est pas juge dans la question de l'existence de Dieu.

En effet, comment le prouve-t-il? C'est en disant que la nature de Dieu est un sujet que les plus grands philosophes ont trouvé obscur, & sur lequel ils ont été partagés. Cela lui donne occasion de s'ouvrir un vaste champ de réflexions aux dépens des anciens philosophes, dont il tourne en ridicule les sentiments. Après avoir fait toutes ces incursions, il revient à demander s'il est bien facile à l'homme de connoître clairement ce qui convient ou ce qui ne convient pas à une nature infinie. Agit-elle nécessairement ou avec une souveraine liberté d'indifférence? connoît-elle, aime-t-elle, hait-elle, par un acte pur, simple, le présent, le passé & l'avenir, le bien & le mal, un même homme successivement juste & pécheur? Est-elle infiniment bonne? Elle le doit être; mais d'où vient donc le mal? Est-elle immuable, ou change-t-elle ses résolutions, fléchie par nos prieres? Est-elle étendue, ou

un point indivisible ? Si elle n'est point étendue, d'où vient donc l'étendue ? Si elle l'est, comment est-elle donc immense ? Voyez l'article *Simonide*, dans le dictionnaire dont il s'agit.

Parmi les Chrétiens même, ajoute-t-il, combien se forment des notions basses & grossieres de la Divinité ? Le sujet en question n'est pas donc si aisé, qu'il ne faille qu'ouvrir les yeux pour le connoître. De très-grands philosophes ont contemplé toute leur vie le ciel & les astres, sans cesser de croire que le Dieu qu'ils reconnoissoient n'avoient point créé le monde, & ne le gouvernoit point.

Il est aisé de voir que tout cela ne prouve rien. Il y a une grande différence entre connoître qu'il y a un Dieu, & entre connoître sa nature. J'avoue que cette derniere connoissance est inaccessible à nos foibles lumieres ; mais je ne vois pas qu'on puisse toucher à l'autre. Il est vrai que l'éternité d'un premier être, qui est l'infinité par rapport à la durée, ne se peut comprendre dans tout ce qu'elle est ; mais tous peuvent & doivent comprendre qu'il a existé quelque être dans l'éternité ; autrement un être auroit commencé sans avoir de principe d'existence ni dans lui ni hors de lui, & se seroit un premier effet sans cause. C'est la nature de l'homme d'être forcé par sa raison d'admettre l'existence de quelque chose qu'il ne comprend pas : il comprend bien la nécessité de cette existence éternelle, mais il ne comprend pas la nature de son éternité, il comprend qu'elle est, & non pas quelle elle est.

Je dis donc & je soutiens que l'existence de Dieu est une vérité que la nature a mise dans l'esprit de tous les hommes,

qui ne se sont point étudiés à en démentir les sentiments. On peut bien dire ici que la voix du peuple est la voix de Dieu.

M. Bayle a attaqué de toutes ses forces ce consentement unanime des nations, & a voulu prouver qu'il n'étoit point une preuve démonstrative de l'existence de Dieu, Il réduit la question à ces trois principes : le premier, qu'il y a dans l'ame de tous les hommes une idée de la Divinité : le second, que c'est une idée préconnue, anticipée, & communiquée par la nature ; & non pas par l'éducation : le troisieme, que le consentement de toutes les nations est un caractere infaillible de la vérité. De ces trois principes, il n'y a que le dernier qui se rapporte aux questions de droit, les deux autres sont une matiere de fait : car puisque l'on prouve le second par le premier, il est visible que, pour être sûr que l'idée de l'Etre divin est innée, & ne vient pas de l'éducation, mais de la nature, il faut chercher dans l'histoire si tous les hommes sont imbus de l'opinion qu'il y a un Dieu : Or, ce sont ces trois principes que M. Bayle combat vivement dans ses pensées diverses sur la Comete. Voici un précis de ses raisonnements.

1o. Le consentement de tous les peuples à reconnoître un Dieu, est un fait qu'il est impossible d'éclaircir. Montrez-moi une Mappemonde ; voyez-y combien il reste encore de pays à découvrir, & combien sont vastes les terres australes qui ne sont marquées que comme inconnues. Pendant que j'ignorerai ce que l'on pense en ces lieux-là, je ne pourrai point être sûr que tous

les peuples de la terre aient donné le consentement dont vous parlez. Si je vous accorde par grace qu'il doit vous suffire de savoir l'opinion des peuples du monde connu, vous serez encore hors d'état de me donner une entiere certitude; car que me répondrez-vous, si je vous objecte les peuples athées dont Strabon parle, & ceux que les voyageurs modernes ont découverts en Afrique & en Amérique?

Voici un nouveau champ de recherches très-pénibles & inépuisables. Il resteroit encore à examiner si quelqu'un a nié cette existence: il se faudroit informer du nombre de ces athées; si c'étoient des gens d'esprit, & qui se piquassent de méditation. On sait que la Grece, fertile en esprits forts, & comme dit un de nos plus beaux esprits, berceau des arts & des erreurs, a produit des athées, qu'elle en a même puni quelques-uns; ce qui a fait dire que bien d'autres eussent déclaré leur irréligion, s'ils eussent pu s'assurer de l'impunité.

2°. Il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de discerner ce qui vient de la nature d'avec ce qui vient de l'éducation. Voudriez-vous bien répondre, après y avoir bien pensé, qu'on découvriroit des vestiges de religion dans ces enfants à qui l'on n'auroit jamais dit qu'il y a un Dieu? C'est ordinairement par là qu'on commence à les instruire, dès qu'ils sont capables de former quelques sons & de bégayer. Cette coutume est très louable; mais elle empêche qu'on ne vérifie si d'eux-mêmes, & par les seules impressions de la nature, ils se porteroient à reconnoître un Dieu.

3o. Le consentement des nations n'est point une marque caractéristique de la vérité : 1°. parce qu'il n'est point sûr que les impressions de la nature portent ce caractere de la vérité ; 2°. parce que le polythéisme se trouveroit par là autorisé. Rien ne nous dispense donc d'examiner si ce à quoi la nature de tous les hommes donne son consentement, est nécessairement vrai.

En effet, si le consentement des nations étoit de quelque force, il prouveroit plus pour l'existence de plusieurs fausses divinités, que pour celle du vrai Dieu. Il est clair que les païens considéroient la nature divine comme une espece qui a sous soi un grand nombre d'individus, dont les uns étoient mâles, & les autres femelles, & que les peuples étoient imbus de cette opinion ridicule. S'il falloit donc reconnoître le consentement général des nations pour une preuve de vérité, il faudroit rejetter l'unité de Dieu, & embrasser le polythéisme.

Pour répondre à la premiere objection de M. Bayle, (Voyez l'article *Athéisme.*) on y prouve qu'il n'y a jamais eu de nations athées. Les hommes, dès qu'ils sont hommes, c'est-à-dire, capables de société & de raisonnement, reconnoissent un Dieu. Quand même j'accorderois, ce que je ne crois pas vrai, que l'athéisme se seroit glissé parmi quelques peuples barbares & féroces, cela ne tireroit point à conséquence ; leur athéisme auroit été tout au plus négatif ; ils n'auroient ignoré Dieu, que parce qu'il n'auroit pas exercé leur raison. Il faut donc les mettre au rang des enfants qui vivent sans réflexion, & qui ne paroissent capables que des actions ani-

males ; & comme on ne doit point conclure qu'il n'eſt pas naturel à l'homme de ſe garantir des injures de l'air, parce qu'il y a des ſauvages qui ne s'en mettent point en peine, on ne doit point inférer auſſi que parce qu'il y a des gens ſtupides & abrutis, qui ne tirent aucune conſéquence de ce qu'ils voient, il n'eſt pas naturel à l'homme de connoître la ſageſſe d'un Dieu qui agit dans l'univers.

On peut renverſer avec une égale facilité la ſeconde objection de M. Bayle. Il n'eſt pas ſi mal-aiſé qu'il le ſuppoſe, de diſcerner ſi l'idée que nous avons de Dieu, vient ſeulement de l'éducation, & non pas de la nature. Voici les marques à quoi l'on peut les reconnoître. Les principes de l'éducation varient ſans ceſſe ; la ſucceſſion des temps, la révolution des affaires, les divers intérêts des peuples, le mêlange des nations, les différentes inclinations des hommes changent l'éducation, donnent cours à d'autres maximes, & établiſſent d'autres regles d'honneur & de bienſéance. Mais la nature eſt ſemblable dans tous les hommes qui ſont & qui ont été ; ils ſentent le plaiſir, ils deſirent l'eſtime, ils s'aiment eux-mêmes aujourd'hui comme autrefois. Si donc nous trouvons que ce ſentiment, qu'il y a un Dieu, s'eſt conſervé parmi tous les changements de la ſociété, qu'en pouvons-nous conclure, ſinon que ce ſentiment ne vient pas de la ſimple éducation, mais qu'il eſt fondé ſur quelque liaiſon naturelle qui eſt entre cette premiere vérité & notre entendement ? Donc le principe qu'il y a un Dieu, eſt une impreſſion de la nature.

D'où je conclus que ce n'est point l'ouvrage de la politique, toujours changeante & mobile au gré des différentes passions des hommes. Il n'est point vrai, quoiqu'en dise M. Bayle, que le magistrat législateur soit le premier instituteur de la religion. Pour s'en convaincre, il ne faut que jetter les yeux sur l'antiquité grecque & romaine, & même barbare : on y verra que jamais aucun législateur n'a entrepris de policer une nation, quelque barbare ou féroce qu'elle fût, qu'il n'y ait trouvé une religion ; au contraire, l'on voit que tous les législateurs, depuis celui de Thrace jusqu'à ceux des Amériquains, s'adressent aux ordres sauvages qui composoient ces nations, comme leur parlant de la part des dieux qu'elles adoroient.

Nous voici enfin à la troisieme objection, qui paroît à M. Bayle la plus forte & la plus solide des trois. La premiere raison qu'il apporte pour ôter au consentement général des nations tout son poids en fait de preuve, est des plus subtiles. Son argument se réduit à cet enthymême. Le fonds de notre ame est gâté & corrompu : donc un sentiment que nous inspire la nature, doit pour le moins nous paroître suspect. Je n'aurois jamais cru que nous dussions nous prémunir contre l'illusion, quand il est question de croire qu'il y a un Dieu. Distinguons en nous deux sentiments, dont l'un nous trompe toujours, & l'autre ne nous trompe jamais. L'un est le sentiment de l'homme qui pense & qui suit la raison, & l'autre est le sentiment de l'homme de cupidité & de passions : celui-ci trompe la raison, parce qu'il précede toutes les réfle-

xions de l'esprit ; mais l'autre ne la trompe jamais, puisque c'est des plus pures lumieres de la raison qu'il tire sa naissance. Cela posé, venons à l'argument du polythéisme, qui auroit été autorisé si le consentement des nations étoit toujours marqué au sceau de la vérité. Je n'en éluderai point la force, en disant que le polythéisme n'a jamais été universel, que le peuple Juif n'en a point été infecté, que tous les philosophes étoient persuadés de l'existence d'un seul Dieu, aussi-bien que ceux qui étoient initiés aux grands mysteres. J'accorde à M. Bayle que le polythéisme a dominé tous les esprits, à quelques philosophes près ; mais je soutiens que le sentiment que nous avons de l'existence de Dieu, n'est point une erreur universelle, & voici sur quoi je me fonde. Il y a deux sortes de causes dans nos erreurs ; les unes extérieures, & les autres intérieures. Je mets au premier rang l'exemple, l'éducation, les mauvais raisonnements & les sophismes du discours. Les causes intérieures de nos erreurs & de nos préjugés se réduisent à trois, qui sont les sens, l'imagination & les passions du cœur. Si nous examinons les causes extérieures de nos erreurs, nous trouverons qu'elles dépendent des circonstances, des temps, des lieux, & qu'ainsi elles varient perpétuellement. Qu'on considere toutes les erreurs qui regnent, & toutes celles qui ont régné parmi les peuples, l'on trouvera que l'exemple, l'éducation, les sophismes du discours, ou les fausses couleurs de l'éloquence ont produit des erreurs particulieres, mais non pas des erreurs générales. On peut tromper quelques hom-

mes; on les trompe tous dans certains lieux & en certains temps, mais non pas tous les hommes dans tous les lieux & dans tous les siecles : or, puisque l'existence de Dieu a rempli tous les temps & tous les lieux, elle n'a point sa source dans les causes extérieures de nos erreurs. Pour les causes intérieures de nos erreurs, comme elles se trouvent dans tous les hommes du monde, & que chacun a des sens, une imagination & un cœur qui sont capables de se tromper, quoique cela n'arrive que par accident & par le mauvais usage que nous en faisons, elles peuvent faire naître des erreurs constantes & universelles.

Ces observations conduisent au dénouement de la difficulté qu'on tire du polythéisme. On conçoit aisément que le polythéisme a pu devenir une erreur universelle, & que par conséquent ce consentement unanime des nations ne prouve rien par rapport à lui ; il n'en faut chercher la source que dans les trois causes intérieures de nos erreurs. Pour contenter les sens, les hommes se firent des dieux visibles & revêtus d'une forme humaine. Il falloit bien que ces êtres-là fussent faits comme des hommes ; quelle autre figure eussent-ils pu avoir ? Du moment qu'ils sont de figure humaine, l'imagination leur attribue naturellement tout ce qui est humain : les voilà hommes en toutes manieres, à cela près qu'ils sont toujours un peu plus puissants que des hommes. Lisez l'origine des fables de M. de Fontenelle, vous y verrez comment l'imagination, de concert avec les passions, a enfanté les dieux & les déesses, & les a souillés de toutes sortes de crimes.

L'existence de Dieu étant une des premieres vérités qui s'emparent avec force de tout esprit qui pense & qui réfléchit, il semble que les gros volumes qu'on fait pour la prouver, sont inutiles, & en quelque sorte injurieux aux hommes ; du moins cela devroit être ainsi. Mais enfin, puisque l'impiété produit tous les jours des ouvrages pour détruire cette vérité, ou du moins pour y répandre des nuages ; ceux qui sont bien intentionnés pour la religion, doivent employer toute la sagacité de leur esprit pour la soutenir contre toutes les attaques de l'irréligion.

Pour contenter tous les goûts, je joindrai ici des preuves métaphysiques de l'existence de Dieu. M. Clarke, par les mains de qui les matieres les plus obscures, les plus abstruses, ne peuvent passer sans acquérir de l'évidence & de l'ordre, nous fournira les preuves métaphysiques. M. Jaquelot, l'homme du monde qui a réuni le plus de savoir & de raisonnement, & qui a le mieux fondu ensemble la philosophie & la critique, nous fournira les preuves historiques. Nous puiserons dans l'ingénieux Fontenelle les preuves physiques, mais parées de tous les ornements que l'esprit peut prêter à un fonds si sec & si aride de lui-même.

Arguments métaphysiques. Les raisonnements que met en œuvre M. Clarke, sont un tissu serré, une chaîne suivie de propositions liées étroitement, & nécessairement dépendantes les unes des autres, par lesquelles il démontre la certitude de l'existence de Dieu, & dont il déduit ensuite l'un après l'autre les attributs essentiels de sa nature, que notre

raiſon bornée eſt capable de découvrir.

PREMIERE PROPOSITION. *Que quelque choſe a exiſté de toute éternité.* Cette propoſition eſt évidente ; car puiſque quelque choſe exiſte aujourd'hui, il eſt clair que quelque choſe a toujours exiſté.

SECONDE PROPOSITION. *Qu'un être indépendant & immuable a exiſté de toute éternité.* En effet, ſi quelque être a néceſſairement exiſté de toute éternité, il faut, ou que cet être ſoit immuable & indépendant, ou qu'il y ait eu une ſucceſſion infinie d'êtres dépendants & ſujets au changement, qui ſe ſoient produits les uns les autres dans un progrès à l'infini, ſans avoir eu aucune cauſe originale de leur exiſtence. Mais cette derniere ſuppoſition eſt abſurde ; car cette gradation à l'infini eſt impoſſible & viſiblement contradictoire. Si on envisage ce progrès à l'infini comme une chaîne infinie d'êtres dépendants qui tiennent les uns aux autres, il eſt évident, d'un autre côté, qu'il ne peut avoir aucune cauſe interne de ſon exiſtence, parce que dans cette chaîne infinie d'êtres, il n'y en a aucun qu'il ne dépende de celui qui les précede. Or ſi aucune des parties n'exiſte néceſſairement, il eſt clair que tout ne peut exiſter néceſſairement, la néceſſité abſolue d'exiſter n'étant pas une choſe extérieure, relative & accidentelle de l'être qui exiſte néceſſairement. Une ſucceſſion infinie d'êtres dépendants, ſans cauſe originale & indépendante, eſt donc la choſe du monde la plus impoſſible.

TROISIEME PROPOSITION. *Que cet être immuable & indépendant, qui a exiſté de toute éternité, exiſte auſſi par lui-même ; car tout ce qui exiſte, ou eſt ſorti du néant, ſans avoir été pro-*

duit par aucune cause que ce soit, ou il a été produit par quelque cause extérieure, ou il existe par lui-même. Or il y a une contradiction formelle à dire qu'une chose est sortie du néant sans avoir été produite par aucune cause. De plus, il n'est pas possible que tout ce qui existe ait été produit par des causes externes, comme nous venons de le prouver. Donc, &c.

De cette troisieme proposition, je conclus 1o. qu'on ne peut nier, sans une contradiction manifeste, l'existence d'un être qui existe nécessairement & par lui-même ; la nécessité, en vertu de laquelle il existe, étant absolue, essentielle & naturelle, on ne peut pas plus nier son existence, que la relation d'égalité entre ces deux nombre, deux fois deux est quatre, que la rondeur du cercle, que les trois côtés du triangle.

La seconde conséquence que je tire de ce principe, est que le monde matériel ne peut pas être cet être premier, original, incréé, indépendant & éternel par lui-même ; car il a été démontré que tout être qui a existé de toute éternité, qui est indépendant, & qui n'a point de cause externe, doit avoir existé par soi-même, doit nécessairement exister en vertu d'une nécessité naturelle & essentielle. Or, de tout cela il suit évidemment que le monde matériel ne peut être indépendant & éternel par lui-même, à moins qu'il n'existe nécessairement, & d'une nécessité si absolue & si naturelle, que la supposition même qu'il n'existe pas soit une contradiction formelle : car la nécessité absolue d'exister, & la possibilité de n'exister pas, étant des idées contradictoires, il est évident que le monde matériel n'existe pas nécessairement, si je puis sans contradiction

concevoir, ou qu'il pourroit ne pas être, ou qu'il pourroit être tout autre qu'il n'est aujourd'hui. Or, rien n'est plus facile à concevoir ; car soit que je considere la forme de l'univers avec la disposition & le mouvement de ses parties, soit que je fasse attention à la matiere dont il est composé, je n'y vois rien que d'arbitraire : j'y trouve, à la vérité, une nécessité de convenance ; je vois qu'il falloit que ses parties fussent arrangées ; mais je ne vois pas la moindre apparence à cette nécessité de nature & d'essence, pour laquelle les athées combattent. V. *Athéisme* & *Création*.

QUATRIEME PROPOSITION. *Que l'être qui existe par lui-même, doit être infini & présent par-tout*. L'idée de l'infinité, ou de l'immensité, aussi-bien que celle de l'éternité, est si étroitement liée avec l'idée de l'existence par soi-même, que qui pose l'une, pose nécessairement l'autre. En effet, exister par soi-même, c'est exister en vertu d'une nécessité absolue, essentielle & naturelle. Or, cette nécessité étant à tous égards absolue, & ne dépendant d'aucune cause intérieure, il est évident qu'elle est, d'une maniere inaltérable, la même par-tout, aussi-bien que toujours ; par conséquent tout ce qui existe en vertu d'une nécessité absolue en elle-même, doit nécessairement être infini aussi-bien qu'éternel. C'est une contradiction manifeste que de supposer qu'un être infini puisse exister par lui-même. Si sans contradiction je puis concevoir un être absent d'un lieu, je puis sans contradiction le concevoir absent d'un autre lieu, & puis d'un autre lieu, & enfin de tout lieu ; ainsi quelque nécessité d'exister qu'il ait, il doit l'avoir reçue de quelque cause

extérieure : il ne sauroit l'avoir tirée de son propre fonds, & par conséquent il n'existe point par lui-même.

De ce principe avoué par la raison, je conclus que l'être existant par lui-même doit être un être simple, immuable & incorruptible, sans parties, sans figure, sans mouvement & sans divisibilité; & pour tout dire en un mot, un être en qui ne se rencontre aucune des propriétés de la matiere : car toutes les propriétés de la matiere nous donnent nécessairement l'idée de quelque chose de fini.

Cinquieme Proposition. *Que l'être existant par lui-même, doit nécessairement être unique.* L'unité de l'Etre suprême est une conséquence naturelle de son existence nécessaire; car la nécessité absolue est simple & uniforme : elle ne reconnoît ni différence ni variété, qu'elle qu'elle soit; & toute différence ou variété d'existence procede nécessairement de quelque cause extérieure de qui elle dépend. Or, il y a une contradiction manifeste à supposer deux ou plusieurs natures différentes, existantes par elles-mêmes nécessairement & indépendamment : car chacune de ces natures étant indépendante de l'autre, on peut fort bien supposer que chacune d'elles existe toute seule, & il n'y aura point de contradiction à imaginer que l'autre n'existe pas; d'où il s'ensuit que l'une ni l'autre n'existera nécessairement. Il n'y a donc que l'essence simple & unique de l'être existant par lui-même, qui existe nécessairement.

Sixieme Proposition. *Que l'être existant par lui-même, est un être intelligent.* C'est sur cette proposition que roule le fort de la dispute entre les athées & nous. J'avoue qu'il

n'eſt pas poſſible de prouver d'une maniere directe *à priori*, que l'être exiſtant par lui-même eſt intelligent & réellement actif ; la raiſon en eſt que nous ignorons en quoi l'intelligence conſiſte, & que nous ne pouvons pas voir qu'il y ait entre l'exiſtence par ſoi-même & l'intelligence, la même connexion immédiate & néceſſaire qui ſe trouve entre cette même exiſtence & l'éternité, l'unité, l'infinité, &c. Mais, *à poſteriori*, il n'y a rien dans ce vaſte univers qui ne nous démontre cette grande vérité, & qui ne nous fourniſſe des arguments inconteſtables, qui prouvent que le monde & tout ce qu'il contient, eſt l'effet d'une cauſe ſouverainement intelligente & ſouverainement ſage.

1°. L'être exiſtant par lui-même étant la cauſe & l'original de toutes choſes, doit poſſéder dans le plus haut degré d'éminence toutes les perfections de tous les êtres. Il eſt impoſſible que l'effet ſoit revêtu d'aucune perfection qui ne ſe trouve auſſi dans la cauſe : s'il étoit poſſible que cela fût, il faudroit dire que cette perfection n'auroit été produite par rien ; ce qui eſt abſurde.

2°. La beauté, la variété, l'ordre & la ſymmétrie qui éclatent dans l'univers, & ſur-tout la juſteſſe merveilleuſe avec laquelle chaque choſe ſe rapporte à ſa fin, prouvent l'intelligence d'un premier être. Les moindres plantes, & les plus vils animaux ſont produits par leurs ſemblables ; il n'y a point en eux de génération équivoque. Ni le ſoleil, ni la terre, ni l'eau, ni toutes les puiſſances de la nature unies enſemble ne ſont pas capables de produire un ſeul être vivant, non pas même d'une vie végétale ; & à l'occaſion de cette importante obſervation, je

remarquerai ici, en passant, qu'en matiere même de religion, la philosophie naturelle & expérimentale est quelquefois d'un très-grand avantage.

Or les choses étant telles, il faut que l'athée le plus opiniâtre demeure d'accord, malgré qu'il en ait, ou que l'organisation des plantes & des animaux est dans son origine l'ouvrage d'un être très-intelligent, qui les a créés dans le temps; ou qu'ayant été de toute éternité construits & arrangés comme nous les voyons aujourd'hui, ils sont une production éternelle d'une cause éternelle & intelligente, qui déploie sans relâche sa puissance & sa sagesse infinie; ou enfin qu'ils naissent les uns des autres de toute éternité, dans un progrès à l'infini de causes dépendantes, sans cause originale existante par elle-même. La premiere de ces assertions est précisément ce que nous cherchons; la seconde revient au fond à la même chose, & n'est d'aucune ressource pour l'athée; & la troisieme est absurde, impossible, contradictoire, comme il a été démontré dans la seconde proposition générale. *V. Création.*

Septieme Proposition. *Que l'être existant par lui-même doit être un agent libre.* Car si la cause suprême est sans liberté & sans choix, il est impossible qu'aucune cause existe; il n'y aura pas jusqu'aux manieres d'être & aux circonstances de l'existence des choses, qui n'aient dû être à tous égards précisément ce qu'elles sont aujourd'hui. Or, toutes ces conséquences étant absolument fausses & absurdes, je dis que la cause suprême bien loin d'être un agent nécessaire, est un être libre, & qui agit par choix.

D'ailleurs, si la cause suprême étoit un

agent purement nécessaire, il seroit impossible qu'aucun effet de cette cause fût une chose finie; car un être qui agit nécessairement, n'est pas maître de ses actions pour gouverner ou les désigner comme il lui plaît: il faut de toute nécessité qu'il fasse tout ce que sa nature est capable de faire. Or, il est clair que chaque production d'une cause infinie, toujours uniforme, & qui agit par une impétuosité aveugle, doit de toute nécessité être immense & infinie : une telle cause ne peut suspendre son action; il faut qu'elle agisse dans toute son étendue. Il n'y auroit donc point de créature dans l'univers, qui pût être finie; ce qui est de la derniere absurdité, & contraire à l'expérience.

Enfin, le choix que la cause suprême a fait parmi tous les mondes possibles, du monde que nous voyons, est une preuve de sa liberté; car ayant donné l'actualité à une suite de choses qui ne contribuoit en rien par sa propre force à son existence, il n'y a point de raison qui dût l'empêcher de donner l'existence aux autres suites possibles, qui étoient toutes dans le même cas, quant à la possibilité. Elle a donc choisi la suite des choses qui composent cet univers, pour la rendre actuelle, parce qu'elle lui plaisoit le plus. L'être nécessaire est donc un être libre; car agir suivant les loix de sa volonté, c'est être libre. V. *Liberté*, *Optimisme*, &c.

HUITIEME PROPOSITION. *Que l'être existant par lui-même, la cause suprême de toutes choses, possede une puissance infinie.* Cette proposition est évidente & incontestable; car puisqu'il n'y a que Dieu seul qui existe par soi-même, puisque tout ce qui existe dans l'univers a été fait par lui, & puis enfin que tout

ce qu'il y a de puiſſance dans le monde vient de lui, & lui eſt parfaitement ſoumiſe & ſubordonnée, qui ne voit qu'il n'y a rien qui puiſſe s'oppoſer à l'exécution de ſa volonté ?

NEUVIEME PROPOSITION. *Que la cauſe ſuprême & l'auteur de toutes choſes doit être infiniment ſage.* Cette propoſition eſt une ſuite naturelle & évidente des propoſitions précédentes; car n'eſt-il pas de la derniere évidence qu'un être qui eſt infini, préſent partout & ſouverainement intelligent, doit parfaitement connoître toutes choſes ? revêtu d'ailleurs d'une puiſſance infinie, qui eſt-ce qui peut s'oppoſer à ſa volonté, ou l'empêcher de faire ce qu'il connoît être le meilleur & le plus ſage ?

Il ſuit donc évidemment de ces principes, que l'être ſuprême doit toujours faire ce qu'il connoît être le meilleur, c'eſt-à-dire, qu'il doit toujours agir conformément aux regles les plus ſeveres de la bonté, de la vérité, de la juſtice, & des autres perfections morales. Cela n'entraîne point une néceſſité priſe dans le ſens des fataliſtes, une néceſſité aveugle & abſolue, mais une néceſſité morale, compatible avec la liberté la plus parfaite. V. les articles *Manichéiſme* & *Providence.*

Argument hiſtorique. Moïſe dit qu'au commencement Dieu créa le ciel & la terre; il marque avec préciſion l'époque de la naiſſance de l'univers; il nous apprend le nom du premier homme; il parcourt les ſiecles depuis ce premier moment juſqu'au temps où il écrivoit, paſſant de génération en génération, & marquant le temps de la naiſſance & de la mort des hommes qui ſervent à ſa chronologie. Si on prouve que le monde

ait existé avant le temps marqué dans cette chronologie, on a raison de rejetter cette histoire; mais si on n'a point d'argument pour attribuer au monde une existence plus ancienne, c'est agir contre le bon sens que de ne la pas recevoir.

Quand on fait réflexion que Moïse ne donne au monde qu'environ 2410 ans, selon l'hébreu, ou 3943 ans, selon le grec, à compter du temps où il écrivoit, il y auroit sujet de s'étonner qu'il ait si peu étendu la durée du monde, s'il n'eût été persuadé de cette vérité par des monuments invincibles.

Ce n'est pas encore tout : Moïse nous marque un temps dans son histoire, auquel tous les hommes parloient un même langage. Si avant ce temps-là on trouve dans le monde des nations, des inscriptions de différentes langues, la supposition de Moïse tombe d'elle-même. Depuis Moïse, en remontant à la confusion des langues, il n'y a dans l'hébreu que six siecles ou environ, & onze, selon les grecs; ce ne doit plus être une antiquité absolument inconnue. Il ne s'agit plus que de savoir si, en traversant douze siecles tout au plus, on peut trouver en quelque lieu de la terre un langage usité entre les hommes, différent de la langue primitive usitée, à ce qu'on prétend, parmi les habitants de l'Asie. Examinons les histoires, les monuments, les archives du monde: renversent-elles le systême & la chronologie de Moïse, ou tout concourt-il à en affermir la vérité? Dans le premier cas, Moïse est un imposteur également grossier & odieux : dans l'autre, son récit est incontestable, & par conséquent il y a un Dieu, puisqu'il y a un Etre créateur. Or, durant cette longue du-

rée de siecles qui se sont écoulés avant nous, il y a eu des auteurs sans nombre qui ont traité des fondations des empires & des villes qui ont écrit des histoires générales ou les histoires particulieres des peuples, celles même des Assyriens & des Egyptiens, les deux nations, comme l'on fait, les plus anciennes du monde ; cependant avec tous ces secours dépositaires de la plus longue tradition, avec mille autres que je ne rapporte point, jamais on n'a pu remonter au-delà des guerres de Thebes & de Troye, jamais on n'a pu fermer la bouche aux philosophes qui soutenoient la nouveauté du monde.

Avant le législateur des Juifs, il ne paroît dans le monde aucun vestige des sciences, aucune ombre des arts. La sculpture & la peinture n'arriverent que par degré à la perfection où elles monterent ; l'une au temps de Phidias, de Polyclete, de Lysippe, de Miron, de Praxitele & de Scopas ; l'autre, par les travaux des Nicomachus, de Pratogene, d'Appelle, de Zeuxis & d'Aristide. La philosophie ne commença à faire des recherches qu'à la trente-cinquieme olympiade, où naquit Thalès, ce grand changement, époque d'une révolution dans les esprits, n'a pas une date plus ancienne. L'astronomie n'a fait chez les peuples qui l'ont le plus cultivée, que de très-foibles progrès, & elle n'étoit pas même si ancienne parmi leurs savants qu'ils osoient le dire ; la preuve en est évidente : quoiqu'en effet ils eussent découvert le Zodiaque, quoiqu'ils l'eussent divisé en douze parties & en 360 degrés, ils ne s'étoient pas néanmoins apperçus du mouvement des étoiles d'occident en orient ; ils ne le soupçon-

noient pas même, & ils les croyoient immuablement fixes : auroient-ils pu le penser, s'ils eussent eu quelques observations antiques? Ils ont mis la constellation du Belier dans le Zodiaque, précisément au point de l'équinoxe du printemps : autre erreur. S'ils avoient eu des observations de 2102 ans seulement, n'auroient-ils pas dit que le Taureau étoit au point de l'équinoxe? Les lettres mêmes, je veux dire, l'art de l'écriture, quel peuple en a connu l'usage avant Moïse? Tout ce que nous avons d'auteurs profanes s'accordent à dire que ce fut Cadmus qui apporta les lettres de Phénicie en Grece : & les Phéniciens, comme on le sait, étoient confondus avec les Assyriens & les Syriens, parmi lesquels on comprenoit aussi les Hébreux. Quelle apparence donc que le monde eût eu plus de durée que Moïse ne lui en donne, & toutefois que la Grece fût demeurée dans une si longue enfance, ne connoissant rien, ou ne perfectionnant rien de ce qui étoit trouvé déjà? On voit les Grecs, en moins de quatre cents ans, devenus habiles & profonds dans les arts & dans les sciences. Est-ce donc que les hommes de ces quatre heureux siecles avoient un esprit d'une autre espece, & d'une trempe plus heureuse que leurs aïeux.

On pouvoit dire à M. Jaquelot, de qui cet argument est tiré, qu'en se renfermant dans les connoissances & dans les inventions de la Grece, il prenoit la question du côté le plus avantageux à sa cause, & lui opposer l'ancienneté prodigieuse des empires d'Assyrie, d'Egypte, de la Chine même ; aussi prend-t-il soin de rechercher, en habile critique, l'origine de ces nations, & de faire voir qu'elles n'ont (au moins ces deux pre-

mieres) que l'antiquité que leur donne Moïse : ceux en effet qui accordent la plus longue durée à l'empire des Assyriens, ne l'étendent pas au-delà de 1700 ans. Justin l'a renfermée dans l'espace de treize siecles. Cresias n'y ajoute que 60 ans de plus; d'autre ne lui donnent que 1500 ans. Eusebe la resserre en des bornes encore plus étroites; & George Symelle pense à-peu-près comme Cresias, c'est à-dire, qu'à prendre le calcul le moins sévere, les Assyriens n'ont commencé que deux mille cinq ou six cents ans avant Jesus-Christ, & environ cinq ou six siecles avant la premiere connoissance que l'histoire nous donne de la Grece.

A l'égard de l'Egypte, qui croira dans la supposition, qu'elle fût aussi ancienne qu'elle se vantoit de l'être, que Moïse n'en eût pas accommodé l'histoire avec la chronologie du monde, & qu'il eût exposé la fausseté de ses dates à la dérision d'un peuple si connu de lui, si habile, si voisin ? Cependant il le fait descendre d'une race maudite de Dieu; & en le disant, il ne craint point d'être repris. Il est constant d'ailleurs qu'il n'y a guere eu de peuple plus célebre que les Egyptiens dans les annales profanes. La seule ville d'Alexandrie, devenue comme le rendez-vous des grands talents, renfermoit dans ses murs, & sur-tout depuis l'établissement du christianisme, des savants de toutes les parties de l'univers, de toutes les religions & de toutes les sectes; des Juifs, des Chrétiens & des philosophes. On ne peut vraisemblablement douter qu'il n'y eût souvent des disputes entr'eux; car où il y a des savants, il y a bientôt des contestations, & la vérité elle-même y est toujours combattue avec ces armes que l'esprit humain

ne

ne sait que trop bien employer dans les matieres de doctrine. Or, ici tout rouloit sur deux faits : tout dépendoit de savoir si l'univers, ainsi que Moïse l'avoit dit, n'avoit que 6000 ans tout au plus ; si quatre siecles avant lui, ce même monde avoit été noyé dans les eaux d'un déluge qui n'avoit épargné qu'une famille ; & s'il étoit vrai que trois mille ans auparavant, il n'y eût eu sur la terre qu'un seul & unique langage. Qu'y avoit-il de plus facile à éclaircir ? On étoit sur le lieu même : on pouvoit examiner les temples, les sépulcres, les pyramides, les obélisques, les ruines de Thebes, & visiter ces fameuses colonnes syridiaques ; ou, comme les appelle Ammian Marcelin, ces syringues souterreines où l'on avoit gravé les mysteres sacrés. On avoit sous la main les annales des Prêtres ; & enfin on pouvoit consulter les histoires, qui alors étoient nombreuses. Toutefois au milieu de tant de ressources contre l'erreur, ces faits posés avec tant de confiance sur les livres de Moyse, ne trouvoient point de contradicteurs ; & l'on défie la critique qui ose tout, d'oser les nommer.

Le seul Manéthon, qui vivoit sous Ptolémée Philadelphe, mit au jour une histoire chronologique de l'Egypte, depuis sa premiere origine, jusqu'à la suite de Nectanebo en Ethiopie, environ la 117e olympiade. Mais quelle histoire ! & qui pouvoit s'y laisser tromper ? Elle fait régner en Egypte six dieux, dix héros ou demi-dieux, durant 31 ou 32 mille ans ; ensuite elle fait paroître le roi Ménés, & compose la liste de ses successeurs, de 340 monarques, dont la durée totale est d'environ 3000 ans. De grands hommes ont essayé dans tous les temps de mettre quelque ordre

dans la confusion de ce cahos, & de débrouiller ce monstrueux tracassement de dynasties, de dieux, de héros & de princes; mais ce que l'étude la plus opiniâtre a fait d'efforts, n'a servi qu'à en démontrer l'impuissance, & le jour n'a pu percer de si épaisses ténebres. Ces dynasties sont-elles successives, sont-elles collatérales? On ne sait. Les années Egyptiennes n'étoient-elles que d'un mois ou de deux, comme quelques-uns l'ont prétendu? Etoient-elles de quatre, & se régloient-elles par les saisons, comme d'autres le soutiennent? Question impossible à terminer par les témoignages anciens; ils se contrarient trop sur cet article. Nos modernes eux-mêmes sont encore moins unanimes; & malgré les travaux de Scaliger, du pere Petau, du chevalier Marsham, du pere Perron, & des autres, cette chronologie de Manéthon est demeurée un labyrinthe, dont il faut pour jamais désespérer de sortir.

Il y a un peuple encore subsistant, ce sont les Chinois, qui semblent donner au monde une plus grande ancienneté que nos écritures ne lui en donnent. Depuis que ces régions nous sont plus connues, on en a publié les annales historiques, & elles font remonter l'origine de cet empire à-peu-près 3000 ans au delà de la naissance de Jesus-Christ: nouvelle difficulté, souvent saisie par les incrédules contre la chronologie de Moïse. Afin de détruire ce prétexte, M. Jaquelot fait diverses remarques, toutes importantes & solides, sur l'incertitude de l'histoire Chinoise; mais pour trancher, il soutient que même en lui accordant ces calculs, ils ne nuiroient point à la vérité des nôtres. Rien n'oblige en effet à préférer la supputation de l'hébreu à

celle des ſeptante. Or, dans celle-ci, l'ancienneté de l'univers eſt plus grande que dans l'autre ; donc, puiſqu'il ne faudroit pour concilier les dates des Chinois avec les nôtres, que cinq ſiecles de plus que n'en porte le texte hébreu, & que ces cinq ſiecles ſont remplacés & au-delà dans la traduction des ſeptante, la difficulté eſt levée, & il eſt clair que l'empire de la Chine eſt poſtérieur au déluge. V. *Chronologie.*

Objection. Suivant les abrégés latins des annales maintenant ſuivies à la Chine, les temps même hiſtoriques de cet empire commence avec le regne de Hoamti, 1697 ans avant Jeſus-Chriſt ; & cette époque qui dans la chronologie du texte hébreu eſt antérieure au déluge de plus d'un ſiecle, ne ſe trouve dans le calcul des ſeptante, poſtérieure que de 200 ans à la diſperſion des peuples & à la naiſſance de Phaleg. Or ces deux cents ans, qui d'abord ſemblent un aſſez grand fonds & une reſſource capable de tout concilier, ſe trouvent à peine ſuffiſants pour conduire les fondateurs de la colonie Chinoiſe & leurs troupeaux, depuis les plaines de Sennar, juſqu'aux extrêmités orientales de l'Aſie ; & encore par quels chemins ? à travers des ſolitudes affreuſes & des climats devenus preſque inacceſſibles après les ravages de l'inondation générale.

M. Freret, un des plus ſavants hommes de nos jours & un des plus verſés dans la connoiſſance des temps, a ſenti toute la force de cette objection & ſe l'eſt faite. Il a bien vu que, pour la réſoudre, il étoit néceſſaire de percer plus qu'on ne l'avoit fait encore, dans les ténebres de la chronologie Chinoiſe. Il a eu le courage d'y entrer., & nous lui

avons l'obligation d'y avoir jetté du jour par ses doctes recherches. Il est prouvé maintenant, du moins autant qu'il est possible, que cette immense durée que les Chinois modernes assignent aux temps fabuleux de leur histoire, n'est que le résultat des périodes astronomiques inventées pour donner la conjonction des planetes dans certaines constellations. A l'égard des temps historiques, il est prouvé de même que les regnes d'Iao & de Chum, les deux fondateurs de la monarchie Chinoise, ont fini seulement 1991 ans avant l'ere chrétienne ; que ces deux regnes ne font au plus que 156 ans ; qu'ils ne peuvent par conséquent avoir commencé que vers l'an du monde 2147, plusieurs années après la vocation d'Abraham, & du temps même de l'expédition des Elamites dans le pays de Chanaan, c'est-à-dire, bien après les établissements des empires d'Egypte & de Chaldée. Voilà donc la naissance des plus anciens peuples du monde ramenée & réduite à sa juste époque, l'histoire de Moïse confirmée, le fait de la création évidemment établi, & par cela même l'existence de l'Etre suprême invinciblement démontrée.

Argument Physique. Les animaux ne se perpétuent que par la voie de la génération ; mais il faut nécessairement que les deux premiers de chaque espece aient été produits ou par la rencontre fortuite des parties de la matiere, ou par la volonté d'un être intelligent, qui dispose la matiere selon ses desseins.

Si la rencontre fortuite des parties de la matiere a produit les premiers animaux, je demande pourquoi elle n'en produit plus ; & ce n'est que sur ce point que roule tout

mon raisonnement. On ne trouvera pas d'abord grande difficulté à répondre que, lorsque la terre se forma, comme elle étoit remplie d'atomes vifs & agissants, imprégnée de la même matiere subtile dont les astres venoient d'être formés, en un mot, jeune & vigoureuse, elle put être assez féconde pour pousser hors d'elle-même toutes les différentes especes d'animaux, & qu'après cette premiere production, qui dépendoit de tant de rencontres heureuses & singulieres, sa fécondité a bien pu se perdre & s'épuiser; que, par exemple, on voit tous les jours quelques marais nouvellement desséchés, qui ont toute une autre force pour produire que cinquante ans après qu'ils ont été labourés. Mais je prétends que, quand la terre, selon ce qu'on suppose, a produit les animaux, elle a dû être dans le même état où elle est presentement. Il est certain qu'elle n'a pu produire les animaux que quand elle a été en état de les nourrir; ou du moins, il est certain que ceux qui ont été la premiere tige des especes, n'ont été produits par la terre, que dans un temps où ils ont pu aussi-bien être nourris. Or, afin que la terre nourrisse les animaux, il faut qu'elle leur fournisse beaucoup d'herbes différentes, il faut qu'elle leur fournisse des eaux douces qu'ils puissent boire; il faut même que l'air ait un certain degré de fluidité & de chaleur pour les animaux, dont la vie a des rapports à ce communs à toutes ces qualités.

Du moment que l'on me donne la terre couverte de toutes les especes d'herbes pour la subsistance des animaux, arrosée de fontaines & de rivieres propres à étancher leur soif environnée d'un air respirable pour eux;

ou me la donne dans l'état où nous la voyons; car ces trois choses seulement en entraînent une infinité d'autres avec lesquelles elles ont des liaisons & des enchaînements. Un brin d'herbe ne peut croître qu'il ne soit de concert, pour ainsi dire, avec le reste de la nature. Il faut de certains sucs dans la terre; un certain mouvement dans ses sucs, ni trop fort, ni trop lent; un certain soleil pour imprimer ce mouvement; un certain milieu par où ce soleil agisse. Voyez combien de rapports, quoiqu'on ne les marque pas tous. L'air n'a pu avoir les qualités dont il contribue à la vie des animaux, qu'il n'ait eu à-peu-près en lui le même mélange & de matieres subtiles & de vapeurs grossieres; & que ce qui cause sa pesanteur, qualité aussi nécessaire qu'aucune autre par rapport aux animaux, & nécessaire dans un certain degré, n'ait eu la même action. Il est clair que cela nous meneroit encore loin, d'égalité en égalité; sur-tout les fontaines & les rivieres dont les animaux n'ont pu se passer, n'ayant certainement d'autre origine que les pluies, les animaux n'ont pu naître qu'après qu'il a tombé des pluies, c'est-à-dire, un temps considérable après la formation de la terre, & par conséquent lorsqu'elle a été en état de consistence, & que ce cahos, à la faveur duquel on veut tirer les animaux du néant, a été entiérement fini.

Il est vrai que les marais nouvellement desséchés produisent plus que quelque temps après qu'ils l'ont été; mais enfin ils produisent toujours un peu, & il suffiroit que la terre en fît autant: d'ailleurs le plus de fécondité qui est dans les marais nouvellement desséchés, vient d'une plus grande quantité

de sels qu'ils avoient amassés par les pluies ou par le mouvement de l'air, & qu'ils avoient conservés, tandis qu'on ne les employoit à rien; mais la terre a toujours la même quantité de corpuscules ou d'atômes propres à former des animaux, & sa fécondité, loin de se perdre, ne doit aucunement diminuer. De quoi se forme un animal? d'une infinité de corpuscules qui étoient épars dans les herbes qu'il a mangées, dans les eaux qu'il a bues, dans l'air qu'il a respiré; c'est un composé dont les parties sont venues se rassembler de mille endroits différents de notre monde: ces atomes circulent sans cesse; ils forment tantôt une plante, tantôt un animal, & après avoir formé l'un, ils ne sont pas moins propres à former l'autre. Ce ne sont donc pas des atomes d'une nature particuliere qui produisent les animaux; ce n'est qu'une matiere indifférente dont toutes choses se forment successivement, & dont il est très-clair que la quantité ne diminue point, puisqu'elle fournit également à tout. Les atomes dont on prétend que la rencontre fortuite produisit au commencement du monde les premiers animaux, sont contenus dans cette même matiere qui fait toutes les générations de notre monde: car, quand ces premiers animaux furent morts, les machines de leurs corps se désassemblerent, & se résolurent en parcelles, qui se disperserent dans la terre, dans les eaux & dans l'air; ainsi nous avons encore aujourd'hui ces atomes précieux, dont se durent former tant de machines surprenantes: nous les avons en la même qualité, aussi propres que jamais à former de ces machines; ils en forment encore tous les jours par la voie de la nourriture: toutes choses sont dans

le même état que quand ils vinrent à en former par une rencontre fortuite ; à quoi tient-il que, par de pareilles rencontres, ils n'en forment quelquefois ?

Tous les animaux, ceux même qu'on avoit soupçonné venir ou de pourriture, ou de poussiere humide & échauffée, ne viennent pas des semences que l'on n'avoit pas apperçues. On a découvert que les macreuses se forment d'œufs que cette espece d'oiseaux fait dans les isles désertes du septentrion ; & jamais il ne s'engendre de vers sur la viande où les mouches n'ont pu laisser de leurs œufs. Il en est de même de tous les autres animaux que l'on croit qu'ils naissent hors de la voie de la génération. Toutes les expériences conspirent à nous désabuser de cette ancienne erreur, & je me tiens sûr que dans peu de temps il n'y restera plus le moindre sujet de doute. *Voyez Corruption*.

Mais en dût-il rester, y eût-il des animaux qui vinssent hors de la voie de la génération, le raisonnement que j'ai fait n'en deviendroit que plus fort. Ou ces animaux ne naissent jamais que par cette voie de rencontre fortuite, ou ils naissent & par cette voie, & par celle de génération : s'ils naissent toujours par la voie de rencontre fortuite, pourquoi se trouve-t-il toujours dans la matiere une disposition qui ne les fait naître que de la même maniere dont ils sont nés au commencement du monde ; & pourquoi, à l'égard de tous les autres animaux que l'on suppose qu'ils soient nés d'abord de cette maniere-là, toutes les dispositions de la matiere sont-elles si changées, qu'ils ne naissent jamais d'une maniere différente ? S'ils naissent & par cette voie de rencontre fortuite, & par celle

de génération, pourquoi toutes les autres especes d'animaux n'ont-elles pas retenu cette double maniere de naître? pourquoi celle qui étoit la plus naturelle, la seule conforme à la premiere origine des animaux, s'est-elle perdue dans presque toutes les especes?

Une autre réflexion qui fortifie la premiere, c'est qu'il n'eût pas suffi que la terre n'eût produit les animaux, que quand elle étoit dans une certaine disposition où elle n'est plus: elle eût dû aussi ne les produire que dans un état où ils eussent pu se nourrir: elle eût dû, par exemple, ne produire le premier homme qu'à l'âge d'un an ou deux, où il eût pu satisfaire, quoiqu'avec peine, à ses besoins, & se secourir lui-même. Dans la foiblesse où nous voyons un enfant nouveau né, en vain on le mettroit au milieu de la prairie la mieux couverte d'herbes, auprès des meilleures eaux du monde, il est indubitable qu'il ne vivroit pas long-temps. Mais comment les loix du mouvement produiroient-elles d'abord un enfant à l'âge d'un an ou de deux? Comment le produiroient-elles même dans l'état où il est presentement, lorsqu'il vient au monde? Nous voyons qu'elles n'amenent rien que par degrés, & qu'il n'y a point d'ouvrage de la nature qui, depuis les commencements les plus foibles & les plus éloignés, ne soient conduits lentement par une infinité de changements tous nécessaires jusqu'à leur derniere perfection. Il eût fallu que l'homme, qui eût dû être formé par le concours aveugle de quelque partie de la matiere, eût commencé par cet atome où la vie ne se remarque qu'au mouvement presque insensible d'un point; & je ne crois pas qu'il y ait d'imagination assez fausse pour concevoir

d'où cet atome vivant, jetté au hazard sur la terre, aura pu tirer du sang ou du chyle tout formé, la seule nourriture qui lui convienne, ni comment il aura pu croître, exposé à toutes les injures de l'air. Il y a là une difficulté qui deviendra toujours plus grande, plus elle sera approfondie, & plus ce sera un habile Physicien qui l'approfondira. La rencontre fortuite des atomes n'a donc pu produire les animaux; il a fallu que ces ouvrages soient partis de la main d'un être intelligent; c'est-à-dire de Dieu même: les Cieux & les Astres sont des objets plus éclatants pour les yeux; mais ils n'ont peut-être pas pour la raison, des marques plus sûres de l'action de leur Auteur. Les plus grands ouvrages ne sont pas toujours ceux qui parlent le plus de leur ouvrier. Que je voie une montagne applanie, je ne sai si cela s'est fait par l'ordre d'un Prince ou par un tremblement de terre: mais je serai assuré que c'est par l'ordre d'un Prince, si je vois sur une petite colonne une inscription de deux lignes. Il me paroît que ce sont les animaux qui portent, pour ainsi dire, l'inscription la plus nette, & qui nous apprennent le mieux qu'il y a un Dieu auteur de l'Univers. Cette démonstration, dont on peut vanter avec raison la force & la solidité, est de M. de Fontenelle, comme nous l'avons déjà dit. Cet article est tiré des papiers de M. Formey.

Dieu est mon droit. (Hist. Mod.) C'est le mot ou la devise des armes d'Angleterre, que prit d'abord Richard premier ou Cœur de Lion, qui vivoit à la fin du sixieme siecle, ce qu'il fit pour marquer qu'il ne tenoit son Royaume d'aucun mortel à titre de Vassal

l'Edouard III. au quatorzieme siecle, le prit ensuite quand il commença à faire valoir ses intentions sur la couronne de France; & les Rois ses successeurs l'ont continué sans interruption jusqu'au temps du Roi Guillaume III. Prince d'Orange, qui fit usage de ce mot, *je maintiendrai*, quoiqu'il ordonna qu'on se servit toujours du premier sur le grand sceau. La Reine Anne en usa de même, quoiqu'elle eut pris pour sa devise particuliere ces deux mots latins, *semper eadem*, toujours la même, à l'exemple de la Reine Elizabeth. *Voyez devise.* (*g*)



DIMANCHE.

s. m. (*Hist. & Disciplin. Ecclésiast.*)

JOUR du Seigneur. Le Dimanche, considéré dans l'ordre de la semaine, répond au jour du Soleil chez les Païens; considéré comme fête consacrée à Dieu, il répond au sabbat des Juifs, & en est même une suite, avec cette différence pourtant, que le sabbat étoit célébré le samedi. Les premiers Chrétiens transporterent au jour suivant la célébration du sabbat ou du Dimanche, & cela pour honorer la résurrection du Sauveur, laquelle fut manifestée ce jour-là; jour qui commençoit la semaine chez les Juifs & chez les Païens, comme il la commence encore parmi nous.

Le jour qu'on appelle du Soleil, (dit S. Justin, Martyr, dans son appologie pour les Chrétiens,) tous ceux qui demeurent à la ville ou à la campagne, s'assemblent en un même lieu, & là, on lit les écrits des Apôtres

& des Prophetes, autant que l'on a de temps. Il fait ensuite la description de la liturgie, qui consistoit pour lors en ce qu'après la lecture des livres saints, le Pasteur, dans une espece de Prône ou d'Homélie, expliquoit les vérités qu'on venoit d'entendre, & exhortoit le peuple à les mettre en pratique : puis on récitoit les prieres qui se faisoient en commun, & qui étoient suivies de la consécration du pain & du vin, que l'on distribuoit ensuite à tous les fideles. Enfin on recevoit les aumônes volontaires des assistans, lesquelles étoient employées par le Pasteur à soulager les pauvres, les Orphelins, les Veuves, les Malades, les Prisonniers, &c.

On trouve dans le bréviaire & autres livres Liturgiques, des dimanches de la premiere & de la seconde classe ; ceux de la premiere, sont les dimanches des Rameaux, de Pâques, de Quasimodo, de la Pentecôte, la Quadragésime; ceux de la seconde, sont les dimanches ordinaires. Autrefois tous les dimanches de l'année avoient chacun leur nom, tiré de l'introit de la Messe du jour, mais on a retenu cette coutume que pour quelques dimanches de carême, qu'on désigne pour cette raison par les mots de *Reminiscere*, *Oculi*, *Lætare*, *Judica*.

L'Eglise ordonne pour le dimanche de s'abstenir des œuvres serviles, suivant en cela, l'institution du Créateur : elle prescrit encore des devoirs & des pratiques de piété, en un mot, un culte public & connu. La cessation des œuvres serviles est assez bien observée le dimanche, & il est rare qu'on manque à cette partie du précepte, à moins qu'on y soit autorisé par les supérieurs, com-

me il arrive quelques fois pour des travaux publics & pressants, ou pour certaines opérations champêtres qu'il est souvent impossible de différer sans s'exposer à des pertes considérables, & qui intéressent la société. On a beaucoup moins d'égard pour les fêtes, & je remarque depuis quelque-temps à Paris que plusieurs ouvriers, les maçons entr'autres, s'occupent de leur métier ce jour-là, comme à l'ordinaire, même en travaillant pour des particuliers.

M. l'Abbé de Saint Pierre qui a tant écrit sur la science du gouvernement, ne regarde la prohibition de travailler le dimanche, (Voyez Œuvres politiq. tom. 7. pag. 73, & suivantes), que comme une regle de discipline Ecclésiastique, laquelle suppose à faux que tout le monde peut chommer ce jour-là sans s'incommoder notablement. Sur cela il prend en main la cause de l'indigent, (*ibid.* pag. 76.) & non content de remettre en sa faveur toutes les fêtes au dimanche, il voudroit qu'on accordât aux pauvres une partie considérable de ce grand jour pour l'employer à des travaux utiles, & pour subvenir par là plus sûrement aux besoins de leurs familles. Au reste on est pauvre, selon lui, dès qu'on n'a pas assez de revenu pour se procurer six cents livres de pain. A ce compte il y a bien des pauvres parmi nous.

Quoiqu'il en soit, il prétend que si l'on leur accordoit pour tous les dimanches la liberté du travail après-midi, supposé la Messe & l'instruction du matin, ce seroit une œuvre de charité bien favorable à tant de pauvres familles, & conséquemment aux hôpitaux; le gain que feroient les sujets par

cette simple permission, se monte, suivant son calcul, a plus de vingt millions par an. Or, dit il, (*ibid.* pag. 74.) quelle aumône ne seroit-ce point qu'une aumône annuelle de vingt millions répandue avec proportion sur les plus pauvres? N'est-ce pas-là un objet digne d'un concile national qui pourroit ainsi perfectionner une ancienne regle Ecclésiastique, & la rendre encore plus conforme à l'esprit de justice & de bien-séance, c'est-à-dire, plus chrétienne dans le fonds qu'elle n'est aujourd'hui? A l'égard même de ceux qui ne sont pas pauvres, il y a une considération qui porte à croire que si après la Messe & les instructions du matin, ils se remettoient l'après-midi à leur travail & à leur négoce, ils n'iroient pas au cabaret dépenser, au grand préjudice de leurs familles, une partie de ce qu'ils ont gagné dans la semaine; ils ne s'enivreroient pas, ils ne se querelleroient pas, & ils éviteroient ainsi les maux que causent l'oisiveté & la cessation d'un travail innocent, utile pour eux & pour l'état.

Si les Evêques qui ont formé les premiers canons, avoient vu des cabarets & des jeux établis, s'ils avoient prévu tous les désordres que devoient causer l'oisiveté & la cessation d'occupation journaliere, ils se seroient bornés à l'audition de la Messe & à l'assistance aux instructions du matin, &c.

Toute cette doctrine semble assez plausible; le mal est qu'elle paroît absolument contraire au précepte divin: *septimo die cessabit.* (Exod. 23. 12); difficulté qui se présente naturellement, mais que notre auteur ne s'est pas mis en devoir de résoudre. Tâchons de la lever nous-mêmes cette diffi-

culte, en montrant la destination, le but & les motifs du repos sabbatique.

L'écriture dit : *sex diebus operaberis, & facies omnia opera tua.* Deut. 5. 13. *sex diebus operaberis, septimo die cessabis, ut requiescat bos & asinus tuus, & refrigeretur filius ancillæ tuæ & advena.* Exod. 23. 12. »Vous vous »occuperez pendant six jours à vos diffé»rens ouvrages ; mais vous les cesserez le »septieme, afin que votre bœuf & votre »âne se reposent, & que le fils de votre »esclave & l'étranger qui est parmi vous »puissent prendre quelque relâche, & même »quelque divertissement« : car c'est-là ce que signifie le *refrigeretur* de la Vulgate. Or, ce que Dieu dit ici en faveur des animaux, en faveur des étrangers & des esclaves, doit s'entendre, à plus forte raison, en faveur des citoyens libres; ainsi un délassement honnête, & qui doit être commun à tous, devient la destination essentielle du sabbat. Il paroît même que la cessation des ouvrages prescrite au septieme jour, est moins dans son institution une observance religieuse qu'un réglement politique, pour assurer aux hommes & aux bêtes de service, un repos qui leur est nécessaire pour la continuité des travaux.

Cette proposition est encore mieux établie par le passage suivant, dans lequel Moïse rappelle aux Israélites la vraie destination du sabbat. *Septimus dies*, dit-il, *sabbati est id-est requies Domini Dei tui ; non facies in ea quidquam operis, tu & filius tuus & filia, servus & ancilla, & bos & asinus, & omne jumentum tuum, & peregrinus qui est inter portas tuas, ut requiescat servus tuus & ancilla tua sicut & tu. Memento quod & ipse servieris*

in Ægypto, & eduxerit te indè Dominus Deus tuus in manu forti & brachio extento; idcircò præcepit tibi ut observares diem sabbati. Deut. 5. 14. » Le septieme jour est le repos du » Seigneur votre Dieu; ni vous ni vos en- » fans, vos esclaves ni vos bêtes, ni l'é- » tranger habitué dans vos villes, vous ne » ferez ce jour-là aucune sorte d'ouvrages, » afin que les esclaves de tout sexe qui vous » sont assujettis, puissent se reposer aussi-bien » que vous. En effet, (ajoute-t-il, toujours » plaidant la cause du malheureux) souvenez- » vous que vous avez été vous-même dans la » servitude; que Dieu par des prodiges de sa » puissance vous a retiré de cet état miséra- » ble: c'est dans cette vue de commiséra- » tion & de repos nécessaire à tous, que » Dieu vous a commandé l'observation du » sabbat.

De ce passage si formel & si précis, d'ailleurs si conforme à ce que dit le Sauveur, (*Marc.* 2. 27.) que le Sabbat est fait pour l'homme, & non l'homme pour le Sabbat, je conclus que l'intention du Créateur, en instituant un repos de précepte, a été non-seulement de réserver un jour pour son culte, mais encore de procurer quelque délassement aux travailleurs, esclaves ou mercenaires, de peur que des maîtres barbares & impitoyables ne les fissent succomber sous le poids d'un travail trop continu.

Je conclus ensuite que le Sabbat, dès-là qu'il est établi pour l'homme, ne doit pas lui devenir dommageable; qu'ainsi l'on peut manquer au précepte du repos sabbatique, lorsque la nécessité ou la grande utilité l'exige pour le bien de l'homme; qu'on

peut par conséquent au jour du Sabbat faire tête à l'ennemi, *quicumque venerit ad nos in bella die Sabbatorum, pugnemus adversùs eum.* 1. Mach. 2. 41. soigner son bétail, *unusquisque vestrûm Sabbata non solvit bovem suum . . . . . & ducit adaquare.* Luc. 13. 15. sauver sa brebis, *si ceciderit hæc sabbatis in foveam, nonne tenebit & levabit eam* (*ovem.*) Mat. 12. 11. apprêter à manger, &c. & je conclus encore, en vertu du même raisonnement, que l'artisan, le manouvrier qui, en travaillant, ne vit d'ordinaire qu'à demi, peut employer partie du Dimanche à des opérations utiles, tant pour éviter le désordre & les folles dépenses, que pour être plus en état de fournir aux besoins d'une famille languissante, & d'éloigner de lui, s'il le peut, la disette & la misere, maladies trop communes en Europe, sur-tout parmi nous.

Envain nous opposeroit-on l'article du Décalogue, qui ordonne de sanctifier le jour du Sabbat, *Memento ut diem Sabbati sanctifices.* (Exod. 20. 8.) attendu que ce qu'on a dit ci-devant sur cette matiere, n'exclut point le culte établi par l'Eglise pour la sanctification des Dimanches; outre que la vraie signification des termes *saint* & *sanctifier*, prise dans la langue originale, n'a peut-être jamais été bien développée. Mais sans entrer dans cette discussion, sur laquelle on pourroit dire des choses intéressantes, je crois avoir prouvé solidement qu'une des fins principales du Sabbat, a été le délassement, le repos & le bien-être des travailleurs; que par conséquent si la cessation des œuvres serviles, loin de produire ces avantages, y devient en certain cas absolument contraire, ce qui n'ar-

rive que trop à l'égard du pauvre; il convient alors de bien pénétrer les sens de la loi, & d'abandonner la lettre qui n'exprime que le repos & l'inaction, pour s'attacher constamment à l'esprit, qui suborne toujours ce repos au vrai bien du travailleur, & qui conseille même les travaux pénibles, dès qu'ils sont nécessaires pour prévenir des ruines ou des dommages, comme il est démontré par les passages déjà cités.

Revenons à M. l'abbé de Saint Pierre, & tenons, comme lui, pour certain que, si l'on permettoit aux pauvres de travailler le Dimanche après-midi, arrangement qui leur seroit très-profitable, on rentreroit véritablement dans l'esprit du législateur, puisqu'enfin le Sabbat est fait pour eux, & qu'ils ne sont point faits pour le Sabbat. (*Marc*. 2. 27.)

On l'a déjà dit: on peut estimer à plus de vingt millions par an le gain que feroient les pauvres par cette liberté du travail. Une telle économie mérite bien, ce me semble, l'attention du ministere, puisque souvent, pour de moindres considérations, l'on permet de travailler les Fêtes & Dimanches, comme nous l'avons remarqué plus haut. Mais en attendant qu'il se fasse là-dessus un réglement avantageux aux pauvres familles, ne peut-on pas proposer dans le même esprit, d'employer quelques heures de ce saint jour pour procurer à tous les villages & hameaux certaines commodités qui leur manquent assez souvent; un puits, par exemple, une fontaine, un abreuvoir, un lavoir, &c. & sur-tout pour rendre les chemins beaucoup plus aisés qu'on ne les trouve d'ordinaire dans les campa-

gnes éloignées ? En effet, quoique les grandes routes soient en bon état presque dans tout le royaume, il reste encore plusieurs chemins de traverse où il y a beaucoup à refaire, & dont la réparation seroit très-utile aux peuples.

A peine est-il une paroisse dans les campagnes où il n'y ait quelques passages difficiles : ici, des marais & des eaux sans écoulement; là, une frondiere profonde & dangereuse; ailleurs une colline trop inégale & trop roide ; c'en est assez pour rendre certains endroits impraticables, & pour faire périr de temps a autre quelque malheureux. Cependant tout cela peut se corriger sans grande dépense, & sans qu'il y faille autre chose que le travail & l'industrie des peuples intéressés.

J'en dis autant des travaux qu'il faudroit entreprendre, pour avoir des fontaines, des abreuvoirs & autres commodités dans les lieux où l'on en manque. Il est certain que la plupart de ces choses pourroit s'excuter à peu de frais : il n'y faudroit que le concours unanime des habitants; & avec un peu de temps & de persévérance, il en résulteroit pour tout le monde des utilités sensibles.

Or, puisque Jesus Christ fait entendre clairement qu'il est permis de relever un animal tombé dans une fosse, & de faire tout autre bonne œuvre le jour du Sabbat, *licet Sabbatis benefacere.* (Math. chap. 12.) ne peut-on pas regarder comme œuvre de bienfaisance, & par conséquent œuvre des plus licites, le travail qu'on emploieroit à ces sortes d'ouvrages ? & après les instructions & les offices de paroisse, que peut-on faire de plus chrétien que de consacrer quelques heures

à des entreprises si utiles & si louables? De telles occupations ne vaudroient-elles pas bien les délassements honnêtes qu'on nous accorde sans difficulté, pour ne rien dire des excès & des abus que l'oisiveté des fêtes entraîne infailliblement?

Qu'il me soit permis de placer ici un trait d'érudition profane. Virgile, l'un des grands maîtres de la théologie païenne, approuve hautement certaines occupations champêtres usitées de son temps aux jours de fêtes; il assure même que la religion & les loix les autorisent également:

Quippè etiam festis exercere diebus
Fas & jura sinunt, rivos deducere nulla
Relligio vetuit; segeti prætendere sepem,
Insidias avibus moliri, incendere vepres,
Balantùmque gregem fluvio mersare salubri.
Sæpè oleo tardi costas agitator aselli
Vilibus aut onerat pomis, lapidemque revertens
Incusum, aut àtræ massam picis urbe reportat.
Georg. lib. I. v. 268.

Et il assure avec d'autant plus de raison, que les travaux aisés qu'il admet ces jours-là, rentrent dans l'esprit de délassement qui est, comme on a vu, un des principes du Sabbat.

Je crois donc qu'un curé intelligent, un gentilhomme, & toute autre personne de poids & mérite en chaque village, pourroient, sans s'éloigner des vues de la Religion, se mettre en quelque sorte à la tête de ces petits travaux, les conseiller & les conduire; & qu'ainsi l'on pourroit engager tous les habitants de la campagne à se procurer par un travail mutuel & légitime la facilité des voyages & des charrois, & tant d'autres commodités publiques dont ils sont com-

munément dépourvus. Cet article eſt de M. Faiguet, Maître de penſion à Paris.



DISPUTE.

ſ. f. (*Métaphyſ. & Morale.*)

L'Inegale meſure de lumieres que Dieu a départies aux hommes; l'étonnante variété de leurs caracteres, de leurs tempéraments, de leurs préjugés, de leurs paſſions; les différentes faces par leſquelles, ils enviſagent les choſes qui les environnent, ont donné naiſſance à ce qu'on appelle dans les écoles diſpute. A peine a-t-elle reſpecté un petit nombre de vérités armées de tout l'éclat de l'évidence. La révélation n'a pu lui inſpirer le même reſpect pour celle qu'elle auroit dû lui rendre encore plus reſpectables. Les ſciences en diſſipant les ténebres, n'ont fait que lui ouvrir un plus vaſte champ. Tout ce que la nature renferme de myſtérieux, les mœurs d'intéreſſant, l'hiſtoire de ténébreux, a partagé les eſprits en opinions oppoſées, & a formé des ſectes, dont la diſpute ſera l'immortel exercice. La diſpute, quoique née des défauts des hommes, deviendroit néanmoins pour eux une ſource d'avantages, s'ils ſavoient en bannir l'emportement, excès dangereux qui en eſt le poiſon. C'eſt à cet excès que nous devons imputer tout ce qu'elle a d'odieux & de nuiſible. La modération la rendroit également agréable & utile, ſoit qu'on l'enviſage dans la ſociété, ſoit qu'on la conſidere dans les ſciences. 1o. Elle la rendroit agréable pour la ſociété. Si nous défendons la

vérité, pourquoi ne la pas défendre avec des armes dignes d'elle ? Ménageons ceux qui ne lui résistent qu'autant qu'ils la prennent pour le mensonge son ennemi. Un zele aveugle pour ses intérêts les arme contre elle; ils deviendront ses défenseurs, si nous avons l'adresse de dessiller leurs yeux sans intéresser leur orgueil. Sa cause ne souffrira point de nos égards pour leur foiblesse; nos traits émoussés n'en auroient que plus de force; nos coups adoucis n'en seront que plus certaints; nous vaincrons notre adversaire sans le blesser.

Une dispute modérée, loin de semer dans la société la division & le désordre, peut y devenir une source d'agremens. Quel charme ne jette t-elle pas dans nos entretiens! n'y repand-elle pas, avec la variété, l'ame & la vie ? Quoi de plus propre à les dérober, & à la stérilité qui les fait languir, & à l'uniformité qui les rend insipides ? Quelle ressource pour l'esprit qui en fait ses délices ? Combien d'esprits qui ont besoin d'aiguillons ? Froids & arides dans un entretien tranquille, ils paroissent stupides & peu féconds. Secouez leur paresse par une dispute polie, ils sortent de leur léthargie pour charmer ceux qui les écoutent. En les provoquant, vous avez réveillé en eux le génie créateur qui étoit comme engourdi. Leurs connoissances étoient enfoüies & perdues pour la société, si la dispute ne les avoit arrachés à leur indolence.

La dispute peut donc devenir le sel de nos entretiens; il faut seulement que le sel soit semé par la prudence, & que la politesse & la modération l'adoucissent & le

temperent. Mais si dans la société elle peut devenir une source de plaisirs, elle peut devenir dans les sciences une source de lumieres. Dans cette lutte de pensées & de raisons, l'esprit aiguillonné par l'opposition & par le desir de la victoire, puise des forces dont-il est surpris quelquefois lui-même: dans cette exacte discussion, l'objet lui est présenté par toutes ses faces, dont la plupart lui avoient échappé; & comme il l'envisage tout entier, il se met à portée de le bien connoître. Dans les savantes contentions, chacun en attaquant l'opinion de l'adversaire, & en défendant la sienne, écarte une partie du nuage qui l'enveloppe.

Mais c'est la raison qui écarte ce nuage; & la raison clair-voyante & active dans le calme, perd dans le trouble & ses lumieres & son activité: étourdie par le tumulte, elle ne voit, elle n'agit plus que foiblement. Pour découvrir la vérité qui se cache, il faudroit examiner, discuter, comparer, peser: la précipitation, fille de l'emportement, laisse-t-elle assez de temps & de flegme pour les opérations difficiles? Dans cet état, laissera-t-on les clartés decisives que la dispute fait éclore? C'étoient peut-être les seuls guides qui pouvoient conduire à la vérité; c'étoit la vérité même. Elle a paru, mais à des yeux distraits & inappliqués qui l'ont méconnue; pour s'en venger, elle s'est peut-être éclipsée pour toujours.

Nous ne le savons que trop, les forces de notre ame sont bornées; elle ne se livre à une espece d'action, qu'aux dépens d'une autre; la reflexion attiédit le sentiment, le sentiment absorbe la raison; une émotion

trop vive épuiſe tous ſes mouvements; à force de ſentir, elle devient peu capable de penſer; l'homme emporté dans la diſpute, paroît ſentir beaucoup, il n'eſt que trop vraiſemblable qu'il penſe peu.

D'ailleurs, l'emportement né du préjugé, ne lui prête-t-il pas à ſon tour de nouvelles forces ? Soutenir une opinion erronnée, c'eſt contracter un engagement avec elle; la ſoutenir avec emportement, c'eſt redoubler cet engagement, c'eſt le rendre preſque indiſſoluble : intéreſſé à juſtifier ſon jugement, on l'eſt beaucoup plus encore à juſtifier ſa vivacité; pour la juſtifier auprès des autres, on deviendra inépuiſable en mauvaiſes raiſons; pour ſe la juſtifier à ſoi-même, on s'affermira dans la prévention qui les fait croire bonnes.

Ce n'eſt qu'à l'aide des preuves & des raiſons qu'on découvre la vérité à des yeux faſcinés qui la méconnoiſſent; mais ces preuves & ces raiſons, quelques connues qu'elles nous ſoient dans le calme, ne nous ſont plus préſentes dans l'accès de l'emportement. L'agitation & le trouble les voilent à notre eſprit; la chaleur de l'emportement ne nous permet ni de nous appliquer, ni de réfléchir. Prodigues de vivacités, & avares de raiſonnements, nous querellons l'adverſaire ſans travailler à le convaincre; nous l'inſultons au lieu de l'éclaircir : il porte doublement la peine de notre impatience.

Mais quand même notre emportement ne nous déroberoit point l'uſage des preuves & des raiſonnements qui pourroient convaincre, ne nuiroit-il pas à ces preuves? La raiſon même dans la bouche de l'homme emporté

porté, n'est-elle pas prise pour la passion? Le préjugé souvent faux qu'on nous attribue, en fait naître un véritable dans l'esprit de l'adversaire; il y empoisonne toutes nos paroles; nos inductions les plus justes sont prises pour des subtilités hazardées, nos preuves les plus solides pour des pieges, nos raisonnements les plus invincibles pour des sophismes; renfermé dans un rempart impénétrable, l'esprit de l'adversaire est devenu inaccessible à notre raison, & notre raison seule pouvoit porter la vérité jusqu'à lui.

Enfin l'emportement dans la dispute est contagieux: la vivacité engendre la vivacité, l'aigreur nait de l'aigreur, la dangereuse chaleur d'un adversaire se communique & se transmet à l'autre: mais la modération leve tous les obstacles à l'éclaircissement de la vérité; en même-temps elle écarte les nuages qui la voilent, & lui préte des charmes qui la rendent chere. *Article de M. Formey.*



(DOUTE *Log. & Met.*)

LES Philosophes distinguent deux sortes de doutes, l'un effectif & l'autre méthodique. Le doute effectif est celui par lequel l'esprit demeure en suspens entre deux propositions contradictoires, sans avoir aucun motif dont le poids le fasse pencher d'un côté plutôt que d'un autre; le doute méthodique est celui par lequel l'esprit suspend son consentement sur des vérités dont il ne doute pas réellement, afin de raf-

ſembler des preuves qui le rendent inacceſſible à tous les traits avec leſquels on pourroit les attaquer.

Deſcartes, naturellement plein de génie & de pénétration, ſentant le vuide de la philoſophie ſcholaſtique, prit le parti de s'en faire une toute nouvelle. Etant en Allemagne, & ſe trouvant fort déſœuvré dans l'inaction d'un quartier d'hiver, il s'occupa pluſieurs mois de ſuite à repaſſer les connoiſſances qu'il avoit acquiſes, ſoit dans ſes études, ſoit dans ſes voyages. Il y trouva tant d'obſcurité & d'incertitude, que la penſée lui vint de renverſer ce mauvais édifice, & de rebâtir, pour ainſi dire, le tout à neuf, en mettant plus d'ordre & de liaiſon dans ſes principes.

Il commença par mettre à l'écart les vérités révélées, parce qu'il penſoit, diſoit-il, que pour entreprendre de les examiner, & pour y réuſſir, il étoit néceſſaire d'avoir quelque extraordinaire aſſiſtance du Ciel, & d'être plus connues. Il prit donc pour premiere maxime de conduite, d'obéir aux loix & aux coutumes de ſon pays, retenant conſtamment la religion dans laquelle Dieu lui avoit fait la grace d'être inſtruit dès ſon enfance, & ſe gouvernant en toutes autres choſes ſelon les opinions les plus modérées, il crut qu'il étoit de la prudence de ſe preſcrire par proviſion cette regle, parce que la recherche ſucceſſive des vérités qu'il vouloit ſavoir, pouvoit être très-longue, & que les actions de la vie ne ſouffrant aucun delai, il falloit ſe faire un plan de conduite; ce qui lui fit joindre une ſeconde maxime à la précédente, & qui étoit d'être le plus ferme, & le plus réſolu dans ſes actions

qu'il le pourroit, & de ne pas ſuivre moins conſtamment les opinions les plus douteuſes, lorſqu'il s'y ſeroit une fois déterminé, que ſi elles euſſent été très-aſſurées. Sa troiſieme maxime fût de tâcher toujours de ſe vaincre plutôt que la fortune, & de changer plutôt ſes deſirs que l'ordre du monde.

Deſcartes s'étant aſſuré de ſes maximes, & les ayant miſes à part avec les vérités de foi, qui ont toujours été les premieres en ſa créance, jugea que pour tout le reſte de ſes opinions, il pouvoit librement entreprendre de s'en défaire. En cela il a eu raiſon; mais il s'eſt trompé lorſqu'il a cru qu'il ſuffiſoit pour cela de les révoquer en doute: douter que deux & deux font quatre, ſi l'homme eſt un animal raiſonnable, c'eſt avoir des idées de deux, de quatre, d'homme, d'animal, de raiſonnable. Le doute donc ſubſiſte des idées telles qu'elles ſont. Ainſi nos erreurs venant de ce que nos idées ont été mal faites, il ne les ſauroit prévenir; il peut pendant un temps nous faire ſuſpendre nos jugements; mais enfin nous ne ſentirions d'incertitude qu'en conſultant les idées qu'il n'a pas détruites; & par conſéquent ſi elles ſont vagues & mal déterminées, elles nous égareront comme auparavant. Le doute de Deſcartes eſt donc inutile; chacun peut éprouver par lui-même qu'il eſt encore impraticable: car ſi l'on conpare des idées familieres & bien déterminées; il n'eſt pas poſſible de douter des rapports qui ſont entr'elles, telles ſont, par exemple, celles des nombres. Si l'on peut douter de tout, ce n'eſt que par un doute vague & indéterminé, qui ne porte ſur rien du tout en particulier.

Si Descartes n'avoit pas été prévenu p les idées innées, il auroit vu que l'unique moyen de se faire un nouveau fonds de connoissances, étoit de détruire les idées mêmes, pour les reprendre à leur origine, c'est-à-dire, aux sensations. La plus grande obligation que nous puissions avoir à ce Philosophe, c'est de nous avoir laissé l'histoire des progrès de son esprit. Au lieu d'attaquer directement les scholastiques, il représente le temps où il étoit dans les mêmes préjugés; il ne cache point les obstacles qu'il a eus à surmonter pour s'en dépouiller; il donne les regles d'une méthode beaucoup plus simple qu'aucune de celles qui avoit été en usage jusques à lui, laisse entrevoir les découvertes qu'il croit avoir faites, & prépare par cette adresse les esprits à recevoir les nouvelles opinions qu'il se proposoit d'établir. Je crois que cette conduite a eu beaucoup de part à la révolution dont ce Philosophe est l'auteur.

Le doute introduit par Descartes, est bien différent de celui dans lequel se renfermoient les sceptiques. Ceux-ci en doutant de tout, étoient déterminés à rester toujours dans leur doute, au lieu que Descartes ne commença par le doute que pour mieux s'affermir dans ses connoissances. Dans la Philosophie d'Aristote, disent les disciples de Descartes, on ne doute de rien; on rend raison de tout, & néanmoins rien n'y est expliqué que par des termes barbares & inintelligibles, & que par des idées obscures & confuses; au lieu que Descartes, s'il vous fait oublier même ce que vous connoissiez déjà, fait vous en dédommager abondamment par les connoissances sublimes auſ-

quelles il vous mene par degré ; c'est pourquoi ils lui appliquent ce qu'Horace dit d'Homere.

Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem
Cogitat, ut speciosa dehinc miracula promat.
Hor. Art. Poët.

Il faut le dire ici : il y a bien de la différence entre douter & douter ; on doute par emportement & par brutalité, par aveuglement & par malice, enfin par fantaisie, & parce que l'on veut douter ; mais on doute aussi par prudence & par défiance, par sagesse, & par sagacité d'esprit. Les Académiciens & les Athées doutent de la premiere façon. Les vrais philosophes doutent de la seconde. Le premier doute est un doute de ténebres qui ne conduit point à la lumiere, mais qui en éloigne toujours ; le second doute naît de la lumiere, & il aide en quelque façon à la produire à son tour. C'est de ce doute qu'on peut dire qu'il est le premier pas vers la vérité.

Il est plus difficile qu'on ne pense de douter. Les esprits bouillants, dit un auteur ingénieux, les imaginations ardentes, ne s'accommodent pas de l'indolence du sceptique ; ils aiment mieux hasarder un choix, que de n'en faire aucun, se tromper que de vivre incertains. Soit qu'ils se méfient de leurs bras, soit qu'ils craignent la profondeur des eaux, on les voit toujours suspendre à des branches dont ils sentent toute la foiblesse, & ausquelles ils aiment mieux demeurer accrochés que de s'abandonner au torrent. Ils assurent tout, bien qu'ils n'aient rien soigneusement examiné ; ils ne doutent de rien, parce qu'ils n'en ont ni la

patience, ni le courage. Sujets à des lueurs qui en descendent, si par hasard ils rencontrent la vérité, ce n'est point à tâtons, c'est brusquemeut & comme par révélation; ils sont entre les dogmatiques, ce que sont les illuminés sur le peuple dévot. Les individus de cette espece inquiette, ne conçoivent pas, comment on peut allier la tranquillité d'esprit avec l'indécision.

Il ne faut pas confondre le doute avec l'ignorance. Le doute suppose un examen profond & désintéressé; celui qui doute parce qu'il ne connoît pas les raisons de crédibilité, n'est qu'un ignorant.

Quoiqu'il soit d'un esprit bien fait de rejetter l'assertion dogmatique dans les questions qui ont des raisons pour & contre, & presque à égale mesure, ce seroit néanmoins agir contre la raison, que de suspendre son jugement dans des choses qui brillent de la plus vive évidence; un tel doute est impossible: il traîne après lui des conséquences funestes à la société, & ferme tous les chemins qui pourroient conduire à la vérité.

Que ce doute soit impossible, rien n'est plus évident; car pour y parvenir, il faudroit avoir sur toutes sortes de matieres des raisons d'un poids égal pour ou contre; or, je le demande, céla est-il possible? Qui a jamais douté sérieusement s'il y a une Terre, un Soleil, une Lune, & si le tout est plus grand que sa partie? Le sentiment intime de notre existence peut-il être obscurci par des raisonnements subtils & captieux? On peut bien faire dire extérieurement à sa bouche qu'on en doute; parce que l'on peut mentir; mais on ne peut pas

le faire dire à son esprit ; ainsi le Pyrrhonisme n'est pas une secte qui soit persuadée de ce qui se sent, mais c'est une secte de menteurs ; aussi se contredisent-ils souvent en parlant de leurs opinions, leur cœur ne pouvant s'accorder avec leur langue, comme on peut le voir dans Montagne, qui a tâché de le renouveller au premier siecle.

Car après avoir dit que les Académiciens étoient différents des Pyrrhoniens, en ce que les Académiciens avouoient qu'il y avoit des choses plus vraisemblables les unes que les autres, ce que les Pyrrhoniens ne vouloient pas reconnoître, il se déclare pour les Pyrrhoniens en ces termes : Or, l'avis, dit-il, des Pyrrhoniens est plus hardi & quand & quand plus vraisemblable : il y a donc des choses plus vraisemblables les unes que les autres ; & ce n'est point pour dire un bon mot qu'il parle ainsi ; ce sont des paroles qui lui sont échappées sans y penser, & qui naissent du fond de la nature, que le mensonge des opinions ne peut étouffer.

D'ailleurs l'occasion qui fait un Pyrrhonien ne dément-t-elle pas son systême ? Car enfin un Pyrrhonien est un homme qui, dans ses principes, doit douter universellement de toutes choses ; qui ne doit pas même savoir s'il y a des choses plus probables les unes que les autres ; qui doit ignorer s'il lui est plus avantageux de suivre les impressions de la nature, que de ne pas s'y conformer. S'il suivoit ses principes, il devroit demeurer dans une perpétuelle indolence, sans boire, sans manger, sans voir ses amis, sans se conformer aux loix, aux usages & aux coutumes, en un mot, se pétrifier & être im-

mobile comme une ſtatue. Si un chien enragé ſe jette ſur lui, il ne doit pas faire un pas pour le fuir ; que ſa maiſon menace ruine, & qu'elle ſoit prête à s'écrouler & à l'engloutir ſous ſes ruines, il n'en doit point ſortir ; qu'il ſoit défaillant de faim ou de ſoif, il ne doit manger ni boire. Pourquoi ? parce qu'on ne fait jamais une action qu'en conſéquence de quelques jugements intérieurs, par leſquels on ſe dit qu'il y a du danger, qu'il eſt bon de l'éviter ; que pour l'éviter, il faut faire telle ou telle choſe. Si on ne le fait pas, c'eſt que l'eſprit demeure dans l'inaction ſans ſe déterminer. Heureuſement pour les Pyrrhoniens, l'inſtinct ſupplée avec uſure à ce qui leur manque du côté de la conviction, ou plutôt, il corrige l'extravagance de leur doute.

Mais il ſuffit, diront-ils, que le danger paroiſſe probable pour qu'on ſoit obligé de le fuir : or, nous ne nions pas les apparences ; nous diſons ſeulement que nous ne ſavons pas que les choſes ſoient telles en effet qu'elles nous paroiſſent. Mais cette réponſe n'eſt qu'un vain ſubterfuge, par lequel ils ne pourront échapper à la difficulté qu'on leur fait. Je veux que le danger leur paroiſſe probable ; mais quelle raiſon ont-ils pour s'y ſouſtraire ? Le danger qu'ils redoutent eſt peut-être pour eux un très-grand bien. D'ailleurs je voudrois bien ſavoir s'ils ont idée de danger, de doute, de probabilité ; s'ils en ont l'idée, ils connoiſſent donc quelque choſe, ſavoir, qu'il y a des dangers, des doutes, des probabilités : voilà donc pour eux une premiere marque de vérité. C'eſt un point fixe & conſtant chez eux, qu'il faut vivre comme les autres, & ne point ſe

ſingulariſer ; qu'il faut ſe laiſſer aller aux impreſſions qu'inſpire la nature ; qu'il faut ſe conformer aux loix & aux coutumes. Mais où ont-ils pris tous ces principes ? Sceptiques, dans leur façon de penſer, comment peuvent-ils être dogmatiques dans leur maniere d'agir ? Ce ſeul point, qu'ils accordent, eſt un écueil où viennent ſe briſer toutes leurs vaines ſubtilités.

Pyrrhon agiſſoit quelquefois en conſéquence de ſon principe. Perſuadé qu'il n'y avoit rien de certain, il portoit ſon indifférence en certaines choſes auſſi loin que ſon ſyſtême le comportoit. On dit de lui qu'il n'aimoit rien, qu'il ne ſe fâchoit de rien, que quand il parloit, il ſe mettoit peu en peine ſi on l'écoutoit ou ſi on ne l'écoutoit pas, & qu'encore que ſes auditeurs s'en allaſſent, il ne laiſſoit pas de continuer. Si tous les hommes étoient de ce caractere, que deviendroit alors la ſociété ? Oui, rien ne lui eſt plus contraire que ce doute. En effet, il détruit & renverſe toutes les loix, ſoit naturelles, ſoit divines, ſoit humaines ; il ouvre un vaſte champ à tous les déſordres, & autoriſe les plus grands forfaits. De ce principe, qu'il faut douter de tout, il s'enſuit qu'il eſt incertain s'il y a un Etre ſuprême, s'il y a une religion, s'il y a un culte qui nous ſoit néceſſairement commandé ; de ce principe, qu'il faut douter de tout, il s'enſuit que toutes les actions ſont indifférentes, & que les bornes ſacrées qui ſont poſées entre le bien & le mal, entre le vice & la vertu, ſont renverſées.

Or, qui ne voit combien ces conſéquences ſont pernicieuſes à la ſociété ? Jugez-en par Pyrrhon lui-même, qui voyant Anaxar-

que son maître tombé dans un précipice, passa outre, sans daigner lui tendre la main pour l'en retirer. Anaxarque, qui étoit imbu des mêmes principes, loin de l'en blâmer, parut lui en savoir bon gré, sacrifiant ainsi à l'honneur de son systême le ressentiment qu'il devoit avoir contre son disciple.

Ce doute n'est pas moins contraire à la recherche de la vérité : car ce doute une fois admis, tous les chemins pour arriver à la vérité sont fermés. On ne peut s'assurer d'aucune regle de vérité ; rien ne paroît assez évident pour n'avoir pas besoin de preuve ; ainsi dans cette absurde conséquence, il faudroit remonter jusqu'à l'infini, pour y trouver un principe sur lequel on pût asseoir sa croyance.

Je vais plus loin : ce doute est extravagant & indigne d'un homme qui pense. Quiconque se confirmeroit dans la pratique, donneroit assurément des marques de la plus insigne folie : car cet homme douteroit s'il faut manger pour vivre, s'il faut fuir quand on est menacé d'un danger pressant : tout doit lui paroître également avantageux ou désavantageux. Ce doute est encore indigne d'un homme qui pense. Il l'abaisse au dessous des bêtes mêmes ; car en quoi l'homme differe-t-il des bêtes, si ce n'est en ce qu'outre les impressions des sens qui lui viennent des objets extérieurs, & qui lui sont peut-être communes avec elles, il a encore la faculté de juger & de vouloir ? C'est le plus noble exercice de sa raison, la plus noble opération de son esprit ; or, le scepticisme rend ces deux facultés inutiles. L'homme ne jugera point ; il se fait une loi de s'abstenir de juger, & il appelle cela

époque. Or, si l'homme ne juge point, vous concevez que sa volonté n'a plus aucun exercice, qu'elle demeure dans l'inaction, & comme assoupie ou engourdie ; car la volonté ne peut rien choisir, que l'esprit n'ait connu auparavant ce qui est bon ou mauvais ; or, un esprit imbu des principes Pyrrhoniens, est plongé dans les ténebres. Mais il peut juger, dira-t-on, qu'une chose lui paroît plus aimable que les autres. Cela ne doit point être dans leur systême ; néanmoins, en leur accordant ce point, on ne leur accorde pas en même-temps qu'il y ait une raison suffisante pour se déterminer à poursuivre un tel objet ; cette raison ne sauroit être que la ferme conviction où l'on seroit, qu'il faut suivre les objets les plus aimables.

Que conclure de tout ceci, sinon qu'un Pyrrhonien réel & parfait parmi les hommes, est, dans l'ordre des intelligences, un monstre qu'il faut plaindre. Ce Pyrrhonisme parfait & ce délire de la raison, est la production la plus ridicule de l'esprit humain. On pourroit douter avec raison s'il y a de véritables sceptiques ; quelques efforts qu'ils fassent pour le faire croire aux autres, il est des moments, & ces moments sont fréquents, où il ne leur est pas possible de suspendre leur jugement ; ils reviennent à la condition des autres hommes ; ils se surprennent à tout moment, aussi décidés que les plus fiers dogmatiques ; témoin Pyrrhon lui-même, qui se fâcha un jour contre sa sœur, parce qu'il avoit été contraint d'apprêter les choses dont elle eut besoin pour offrir un sacrifice. Quelqu'un lui remontra que son chagrin ne s'accordoit pas avec l'indolence

dont il faisoit profession. Pensez-vous, répondit-il, que je veuille la mettre en pratique pour une femme? N'allez pas vous imaginer qu'il vouloit dire qu'il ne renonçoit pas à l'amour, ce n'étoit point sa pensée; il vouloit dire que toutes sortes de sujets ne méritoient pas l'exercice de son dogme, de ne se fâcher de rien. *Voyez Pyrrhonisme, Sceptique.*



DROIT DE LA NATURE,

OU

DROIT NATUREL,

DANS le sens le plus étendu, se prend pour certains principes que la nature seule inspire, qui sont communs à tous les animaux aussi-bien qu'aux hommes. C'est sur ce droit que sont fondés l'union du mâle & de la femelle, la procréation des enfants, & le soin de leur éducation, l'amour de sa liberté, la conservation de son individu, & le soin que chacun prend de se défendre contre ceux qui l'attaquent.

Mais c'est abusivement que l'on appelle droit naturel, les mouvements par lesquels se conduisent les animaux; car n'ayant pas l'usage de la raison, ils sont incapables de connoître aucun droit d'injustice.

On entend plus souvent, par droit naturel, certaines regles de justice & d'équité, que la seule raison naturelle a établies entre tous les hommes, ou, pour mieux dire, que Dieu a gravées dans nos cœurs.

Tels sont ses préceptes fondamentaux du droit & de toute justice, de vivre honnête-

ment, de n'offenser personne, & de rendre à chacun ce qui lui appartient. De ces préceptes généraux dérivent encore beaucoup d'autres regles particulieres, que la nature seule, c'est-à-dire, la raison & l'équité, suggerent aux hommes.

Ce droit naturel étant fondé sur des principes si essentiels, perpétuels & invariables, on ne peut y déroger par aucune convention, ni même par aucune loi, ni dispenser des obligations qu'ils imposent; en quoi il differe du droit positif, c'est-à-dire, des regles qui n'ont lieu, que parce qu'elles ont été établies par des loix précises. Ce droit positif étant sujet à être changé de la même au torité qu'il a été établi, les particuliers peu vent même y déroger par une convention ex presse, pourvu que la loi ne soit pas prohibitive.

Quelques-uns confondent mal-à-propos le droit naturel avec le droit des gens: celui-ci est bien aussi composé en partie des regles que la droite raison a établies entre tous les hommes, mais il comprend de plus certains usages dont les hommes sont convenus entr'eux contre l'ordre naturel, tels que les guerres, la servitude; au lieu que le droit naturel n'admet rien que de conforme à la droite raison & à l'équité.

Les principes du droit naturel entrent donc dans le droit des gens, & singuliérement dans celui qui est primitif; ils entrent aussi dans le droit public & dans le droit privé: car les préceptes du droit naturel que l'on a rapportées, sont la source la plus pure, & la base de la plus grande partie du droit public & privé; mais le droit public & privé renferment aussi d'autres regles qui

ſont fondées ſur des loix poſitives. *Voy. Droit des gens, Droit poſitif, Droit public, Droit privé.*

De ces idées générales que l'on vient de donner ſur le droit naturel, il réſulte que ce droit n'eſt proprement autre choſe que la ſcience des mœurs, qu'on appelle morale.

Cette ſcience des mœurs, ou du droit naturel, n'a été connue que très-imparfaitement des anciens; leurs ſages même & leurs philoſophes n'en ont parlé la plupart que très-ſuperficiellement; ils y ont mêlé beaucoup d'erreurs & de vices. Pithagore fut le premier qui entreprit de traiter de la vertu. Après lui Socrate le fit plus exactement, & avec plus d'étendue: mais celui-ci n'écrivit rien; il ſe contenta d'inſtruire ſes diſciples par des converſations familieres: on le regarde néanmoins comme le pere de la philoſophie morale. Platon, diſciple de Socrate, a renfermé toute la morale en dix dialogues, dont pluſieurs ont ſingulièrement pour objet le droit naturel & la politique, tels que ſon traité de la république, celui des loix, celui de la politique, &c. Ariſtote, le plus célebre des diſciples de Platon, eſt le premier philoſophe de l'antiquité qui ait donné un ſyſtême de morale un peu méthodique; mais il y traite plutôt des droits des citoyens, que de l'homme en général, & des devoirs réciproques de ceux qui ſont citoyens de divers états.

Le meilleur traité de morale que nous ayons de l'antiquité, eſt le livre des offices de Cicéron, qui contient en abrégé les principes du droit naturel. Il y manque cependant encore bien des choſes, que l'on auroit peut-être trouvées dans ſon traité de

la république, dont il ne nous reste que quelques fragments. Il y a aussi de belles choses dans son traité des loix, où il s'attache à prouver qu'il y a un droit naturel indépendant de l'institution des hommes, & qui tire son origine de la volonté de Dieu. Il fait voir que c'est là le fondement de toutes les loix justes & raisonnables ; il montre l'utilité de la religion dans la société civile, & décrit au long les devoirs réciproques des hommes.

Les principes de l'équité naturelle n'étoient pas inconnus aux jurisconsultes romains : quelques-uns d'entr'eux faisoient même profession de s'y attacher, plutôt qu'à la rigueur du droit. Telle étoit la secte des Proculeiens ; au lieu que les Sabiniens s'attachoient plus à la lettre de la loi, qu'à l'équité ; mais dans ce qui nous est resté des ouvrages de ce grand nombre de jurisconsultes, on ne voit point qu'aucun d'eux eût traité, *ex professo*, du droit naturel, ni du droit des gens.

Les livres mêmes de Justinien à peine contiennent-ils quelques définitions & notions très-sommaires du droit naturel & des gens : c'est ce que l'on trouve au digeste *de Justitia & Jure*, & aux institutes *de Jure naturali gentium, & Civili*.

Entre les auteurs modernes, Mélancthon (dans sa morale) a donné une ébauche du droit naturel. Bénédicte Wuincler en touche aussi quelque chose dans ses principes du droit ; mais il y confond souvent le droit positif avec le droit naturel.

Le célebre Grotius est le premier qui ait formé un systême du droit naturel, dans un traité intitulé, *de Jure belli & pacis*, divisé en trois livres. Le titre de cet ouvrage n'an-

nonce qu'une matiere du droit des gens ; & en effet, la plus grande partie de l'ouvrage roule sur le droit de la guerre ; mais les principes du droit naturel se trouvent établis, tant dans le discours préliminaire sur la certitude du droit en général, que dans le chapitre premier, où, après avoir annoncé l'ordre de tout l'ouvrage, & défini ce que c'est que la guerre, les points, les différentes choses que l'on entend par le terme de droit, il explique que le droit, pris pour une certaine regle, se divise en droit naturel & arbitraire. Le droit naturel consiste, selon lui, dans certains principes de la droite raison, qui nous font connoître qu'une action est moralement honnête ou deshonnête, selon la convenance ou disconvenance nécessaires qu'elle a avec une nature raisonnable & sociable, & par conséquent, que Dieu, qui est l'auteur de la nature, ordonne ou défend une telle action. Il examine combien il y a de sortes de droits naturels, & comment on peut les distinguer d'avec certaines choses, auxquelles on donne ce nom improprement. Il soutient que, ni l'instinct commun à tous les animaux, ni même celui qui est particulier à l'homme, ne constitue point un droit naturel, proprement dit. Il examine enfin de quelle maniere on peut prouver les maximes du droit naturel.

Cet ouvrage concerne principalement les loix de la guerre, & par conséquent le droit des gens & la politique. Il y a cependant quelques titres qui peuvent avoir aussi rapport au droit naturel, comme de la juste défense de soi-même, des droits communs à tous les hommes, de l'acquisition primitive des choses, & des autres manieres d'ac-

quérir, du pouvoir paternel, du mariage, des corps ou communautés, du pouvoir des souverains sur leurs sujets, & des maîtres sur leurs esclaves, des biens des souverainetés & de leur aliénation, des successions *ab intestat*, des promesses & contrats, du serment des promesses & serment des souverains, des traités publics, fait par le souverain lui-même ou par son ordre, du dommage causé injustement, & de l'obligation qui en résulte, du droit des ambassades, du droit des sépultures, des peines, & comme elle se communiquent d'une personne à l'autre.

Quelque-temps après que le traité de Grotius eût paru, Geanceldaus, célebre jurisconsulte Anglois, fit un systême de toutes les loix des Hébreux, qui concerne le droit naturel; il l'intitula, *de Jure naturæ & Gentium apud hebræos*. Cet ouvrage est rempli de répétitions & sans ordre, & écrit d'un style obscur : d'ailleurs cet Auteur ne tire pas le principe naturel des seules lumieres de la raison; il le tire seulement des sept préceptes prétendus donnés à Noë, dont le nombre est fort incertain, & qui ne sont fondés que sur une tradition fort douteuse; il se contente même souvent de rapporter les décisions des Rabbins, sans examiner si elles sont bien ou mal fondées.

Thomas Hobbes, un des plus grands génies de son siecle, mais malheureusement trop prévenu par l'indignation qu'excitoient en lui les esprits séditieux qui brouilloient alors l'Angleterre, publia à Paris en 1642, un traité du Citoyen, où entre autres opinions dangereuses, il s'efforce d'établir, suivant la morale d'Epicure, que le principe des

sociétés est la conservation de soi-même, & l'utilité particuliere. Il conclut delà que tous les hommes ont la volonté, les forces & le pouvoir de se faire du mal les uns aux autres, & que l'état de nature est un état de guerre entre tous; il attribue aux Rois une autorité sans bornes, non-seulement dans les affaires d'Etat, mais aussi dans les matieres de religion. Lambert-Urthuisen, Philosophe des Provinces-unies, fit une dissertation pour justifier la maniere dont les loix naturelles sont présentées dans le traité du Citoyen; mais ce ne fut qu'en abandonnant les principes d'Hobbes, ou en tâchant d'y donner un sens favorable. Hobbes donna encore au public un autre ouvrage intitulé Léviathan, dont le précis est que, sans la paix, il n'y a point de société; que la paix ne peut subsister sans le commandement, ni le commandement sans les armes; que les armes ne valent rien, si elles ne sont mises entre les mains d'une personne vigilante & active. Il soutient ouvertement, que la volonté du Souverain, fait non-seulement ce qui est juste ou injuste, mais même la religion; qu'aucune révélation divine ne peut obliger en conscience, que quand le souverain, auquel il attribue une puissance arbitraire, lui a donné force de loi.

Spinosa a eu depuis les mêmes idées de l'état de nature, qui fonde sur les mêmes principes.

On ne s'engagera pas ici à réfuter le systêmes pernicieux de ces deux Philosophes, dont on apperçoit aisément les erreurs.

Le Baron de puffendorff ayant conçu le

dessein de former un systême du droit de la nature & des gens, suivit l'esprit & la méthode de Grotius ; il examina les choses dans leurs sources, & profita des lumieres de ceux qui avoient précédé. Il y joignit ses propres découvertes, & donna d'abord un premier traité sous le titre d'*Eléments de jurisprudence universelle.* Cet ouvrage, quoiqu'encore imparfait, donna une si haute idée de l'auteur, que l'Electeur Palatin, Charles-Louis, l'appella l'année suivante dans son Université d'Heidelberg, & fonda pour lui une chaire de professeur du droit de la nature & des gens.

M. de Barbeyrac, dans la préface qu'il a mise en tête de la traduction du traité de la nature & des gens de Puffendorff, fait mention d'un autre professeur Allemand, nommé Budæus, qui avoit été professeur en droit naturel, en morale, à Halle en Saxe, qui est auteur d'une histoire du droit naturel.

M. Burlamaqui, auteur des principes du droit naturel, dont on parlera dans un moment, étoit auparavant professeur en droit naturel & civil à Geneve, ce qui donne lieu de remarquer en passant, que dans plusieurs états d'Allemagne & d'Italie on a reconnu l'utilité qu'il y avoit d'établir une école publique du droit naturel & des gens, qui est la source du droit civil, public & privé : il seroit à souhaiter que l'étude du droit naturel & des gens, & celle du droit public, fussent par-tout autant en recommandation. Revenons à Puffendorff, que nous avions quitté pour un moment.

Les éléments de jurisprudence universelle ne sont pas son seul ouvrage sur le droit naturel ; il donna deux ans après son traité

du droit, *de Jure naturæ & gentium*, qui a été traduit par Barbeyrac, & accompagné de notes. Puffendorff a aussi donné un abrégé de ce traité, intitulé *des devoirs de l'homme & du citoyen*. Quoique son grand traité soit également intitulé *du Droit de la nature & des gens*, il s'étend néanmoins beaucoup plus sur le droit des gens, que sur le droit naturel : on en a déjà donné l'analyse au mot *Droit des gens*, auquel nous renvoyons le lecteur.

L'ouvrage le plus récent, le plus précis & le plus méthodique que nous ayons sur le droit naturel, est celui que nous avons déjà annoncé de Burlamaqui, Conseiller d'Etat, & ci-devant professeur en droit naturel & civil à Geneve, imprimé à Geneve en 1747, in 4o. Il est intitulé : *Principes du Droit naturel, divisés en deux parties*.

La premiere a pour objet les principes généraux du droit ; la seconde, les loix naturelles. Chacune de ces deux parties est divisée en plusieurs chapitres, & chaque chapitre en plusieurs paragraphes.

Dans la premiere partie, qui concerne les principes généraux du droit, après avoir défini le droit naturel, il cherche les principes de cette science dans la nature & l'état de l'homme ; il examine ses différentes actions, & singuliérement celles qui sont l'objet du droit ; il explique que l'entendement est naturellement droit ; que sa perfection consiste dans la connoissance de la vérité ; que l'ignorance & l'erreur sont deux obstacles à cette connoissance.

Dela, il passe à la volonté de l'homme, ses instincts, ses inclinations, ses passions ; à l'usage qu'il fait de sa liberté par rapport au vrai, & aux choses mêmes évidentes par rap-

port au bien & au mal, & aux choses indifférentes.

L'homme est capable de direction dans sa conduite, il est comptable de ses actions, elle peut lui être imputée.

La direction des divers états de l'homme, entre aussi dans la connoissance du droit naturel. Il faut considérer son état primitif par rapport à Dieu, par rapport à la société ou à la solitude, à l'égard de la paix & de la guerre. Certains états sont accessoires & adventifs, tels que ceux qui résultent de la naissance & du mariage. L'état de foiblesse où l'homme est à sa naissance, met les enfants dans la dépendance naturelle de leurs peres & meres; la position de l'homme par rapport à la propriété des biens & par rapport au gouvernement, lui constituent encore divers autres états accessoires.

Il ne feroit pas convenable que l'homme vécût sans aucune regle : la regle suppose une fin ; celle de l'homme est de tendre à son bonheur. C'est le systême de la providence ; c'est un desir essentiel à l'homme, & inséparable de la raison, qui est la regle primitive de l'homme.

Les regles de conduite qui en dérivent, sont de faire un juste discernement des biens & des maux ; que le vrai bonheur ne sauroit consister dans des choses incompatibles avec la nature & l'état de l'homme ; de comparer ensemble le présent & l'avenir ; de ne pas rechercher un bien qui apporte un plus grand mal ; de souffrir un mal léger, lorsqu'il est suivi d'un bien plus considérable ; donner la préférence aux biens les plus parfaits dans certains cas ; se déterminer par la seule possibilité, & à plus forte raison,

par la vraisemblance ; enfin prendre le goût des vrais biens,

Pour bien reconnoître le droit naturel, il faut entendre ce que c'est que l'obligation, considérée en général. Le droit pris en tant que faculté, produit les obligations. Les droits & obligations sont de plusieurs sortes : les uns sont naturels ; les autres sont acquis ; quelques-uns sont tels que l'on ne peut en user en toute rigueur ; d'autres, auxquels on ne peut renoncer. On les distingue aussi par rapport à leurs objets : savoir, le droit que nous avons sur nous-mêmes, qui est ce que l'on appelle liberté, le droit de propriété ou domaine sur les choses qui nous appartiennent ; le droit que l'on a sur la personne & sur les actions des autres, qui est ce que l'on appelle empire ou autorité ; enfin le droit que l'on peut avoir sur les choses appartenantes à autrui, qui est aussi de plusieurs sortes.

L'homme étant de sa nature un être dépendant, doit prendre pour regle de ses actions la loi, qui n'est autre chose qu'une regle prescrite par le souverain. Les véritables fondements de la souveraineté sont la puissance, la sagesse & la bonté jointes ensemble ; le but des loix n'est pas de gêner la liberté, mais de diriger convenablement toutes les actions des hommes.

Tels sont en substance les objets que M. Burlamaqui envisage dans la premiere partie de son traité. Dans la seconde, qui traite spécialement des loix naturelles, il définit la loi naturelle, une loi que Dieu impose à tous les hommes, qu'ils peuvent découvrir & connoître par les seules lumieres de leur

raiſon, en conſidérant avec attention leur nature & leur état.

Le droit naturel eſt le ſyſtême, l'aſſemblage ou le corps de ces mêmes loix.

La juriſprudence naturelle eſt l'art de parvenir à la connoiſſance des loix de la nature, de les développer & de les appliquer aux actions humaines.

On ne peut douter qu'il y ait des loix naturelles, puiſque tout concourt à nous prouver l'exiſtence de Dieu, lequel ayant droit de preſcrire des loix aux hommes, c'eſt une ſuite de ſa puiſſance, de ſa ſageſſe & de ſa bonté, de leur donner des regles pour ſe conduire.

Les moyens qui ſervent à diſtinguer ce qui eſt juſte ou injuſte, ou ce qui eſt dicté par la loi naturelle ſont: 1o. l'inſtinct, ou un certain ſentiment intérieur qui porte à de certaines actions ou qui en détourne: 2o. la raiſon, qui ſert à vérifier l'inſtinct; elle développe les principes & en tire les conſéquences: 3o. la volonté de Dieu, laquelle étant connue à l'homme, devient ſa regle ſuprême.

L'homme ne peut parvenir à la connoiſſance des loix naturelles, qu'en examinant ſa nature, ſa conſtitution & ſon état.

Toutes les loix naturelles ſe rapportent à trois objets, à Dieu, à ſoi ou à autrui.

La religion eſt le principe de celles qui ſe rapportent à Dieu; l'amour de ſoi-même eſt le principe des loix naturelles qui nous concernent nous-mêmes.

L'eſprit de ſociété eſt le fondement de celles qui ſe rapportent à autrui.

Dieu a ſuffiſamment notifié aux hommes les loix naturelles. Les hommes peuvent encore s'aider les uns les autres à les connoître;

ces loix sont l'ouvrage de la bonté de Dieu; elles ne dépendent point d'une institution arbitraire ; leur effet est d'obliger tous les hommes à s'y conformer ; elles sont perpétuelles & immuables, & ne souffrent aucune dispense.

Pour appliquer les loix naturelles aux actions, c'est-à-dire en porter un jugement juste, on doit consulter sa conscience, qui n'est autre chose que la raison, & lorsqu'il s'agit d'imputer à quelqu'un les suites d'une mauvaise action, il faut qu'il ait eu connoissance de la loi & du fait, & qu'il n'ait pas été contraint par une force majeure à faire ce qui étoit contraire au droit naturel.

L'autorité des loix naturelles vient de ce qu'elles ont Dieu pour auteur : la fonction de ces mêmes loix, c'est-à-dire, ce qui tend à obliger les hommes de s'y soumettre, est que l'observation de ces loix fait le bonheur de l'homme & de la société. C'est une vérité que la raison nous démontre ; & dans le fait, il est constant que la vertu est par elle-même le principe d'une satisfaction intérieure, comme le vice est un principe d'inquiétude & de trouble ; il est également certain que la vertu produit de grands avantages extérieurs, & le vice de grands maux.

La vertu n'a cependant pas toujours extérieurement des effets aussi heureux qu'elle devroit avoir pour celui qui la pratique. On voit souvent les biens & les maux de la nature & de la fortune distribués inégalement, & non selon le mérite de chacun ; les maux produits par l'injustice, tombent sur les innocents comme sur les coupables ; & quelquefois la vertu même attire la persécution.

Toute

Toute la prudence humaine ne suffit pas pour remédier à ces désordres : il faut donc qu'une autre considération engage encore les hommes à observer les loix naturelles : c'est l'immortalité de l'ame & la croyance d'un avenir, où ce qui peut manquer dans l'état present à la sanction des loix naturelles, s'exécutera dans la suite, si la sagesse divine le trouve à propos.

C'est ainsi que notre auteur établit l'autorité du droit naturel sur la raison & la religion, qui sont les deux grandes lumieres que Dieu a données à l'homme pour se conduire.

L'avertissement qui est en tête de l'ouvrage annoncé par ce traité, n'est que le commencement d'un ouvrage plus étendu, ou d'un systême complet sur le droit de la nature & des gens, que l'auteur s'est proposé de donner au public. Mais ayant été traversé dans ce dessein par d'autres occupations & par la foiblesse de sa santé, il s'est déterminé à publier ce premier morceau. Quoique ce soit un précis excellent du droit naturel, on ne peut s'empêcher de desirer que l'auteur acheve ce grand ouvrage qu'il avoit commencé, où l'on verroit la matiere traitée dans toute son étendue.

On peut encore voir sur cette matiere, ce que dit l'Auteur de l'esprit des loix en plusieurs endroits de son ouvrage, qui ont rapport au droit naturel (A.).



ÉCOLE.

DANS LES BEAUX ARTS.

SIGNIFIE proprement classe d'artistes, qui ont appris leurs arts d'un maître, soit en recevant ses leçons, soit en copiant ses ouvrages, & qui ont suivi plus ou moins la maniere de ce maître, soit en dessein de l'imiter, soit par l'habitude qu'il leur a fait adopter ses principes. Une habitude si ordinaire, a des avantages sans doute, mais elle a peut-être encore de plus grands inconvénients. Ces inconvénients, pour ne parler ici que de la peinture, se font principalement sentir dans la partie de la couleur. Si l'on en croit les habiles artistes & les connoisseurs vraiment éclairés, selon eux, cette espece de convention tacite, formée dans une école pour rendre les effets de la lumiere par tel ou tel moyen, ne produit qu'un peuple servile d'imitateurs; qui vont toujours en dégénérant; ce qu'on pourroit prouver aisément par les exemples.

Une seconde observation non moins importante que je dois aux mêmes connoisseurs, c'est qu'il est très-dangereux de porter un jugement général sur les ouvrages sortis d'une école; ce jugement est rarement assez exact pour satisfaire celui qui le porte, à plus forte raison, pour satisfaire les autres. Les ouvrages de peinture changeant tous les jours, ils portent l'accord que l'artiste y avoit mis; enfin ils ont comme tout ce qui existe, une espece de vie dont le temps est borné, & dans laquelle il faut distinguer un état d'en-

fance, un état de perfection, du moins au degré où ils peuvent l'avoir, & un état de caducité : or ce n'est que dans le second de ces deux états qu'on peut les apprécier avec justice.

On dit pour l'ordinaire, que l'école romaine s'est principalement attachée au dessein, l'école vénitienne au coloris, &c. On ne doit point entendre par-là que les peintres de ces écoles aient eu le projet formé de préférer le dessein à la couleur ou la couleur au dessein : ce seroit leur attribuer des vues qu'ils n'eurent sans doute jamais. Il est vrai que par le résultat des ouvrages des différentes écoles, il se trouve que certaines parties de la peinture ont été plus en honneur dans certaines écoles que dans d'autres ; mais il seroit très-difficile de démêler & d'assigner les causes de ces différences. Elles peuvent être physiques & très-cachées ; elles peuvent être morales & non moins obscures.

Est-ce aux causes physiques ou aux causes morales, ou à la réunion des unes & des autres, qu'on doit attribuer l'état de langueur où la peinture & la sculpture sont actuellement en Italie ? l'école de peinture françoise, est aujourd'hui de l'aveu général, supérieure à toutes les autres. Sont-ce les récompenses, les occasions, l'encouragement & l'émulation qui manquent aux Italiens ? car ce ne sont pas les grands modeles. Ne seroit-ce point plutôt un caprice de la nature, qui, en fait de talens & de génies, se plaît, pour ainsi dire, à ouvrir de temps en temps des mines, qu'elle renferme ensuite absolument pour plusieurs siecles. Plusieurs des grands peintres d'Italie & de la Flandre ont vécu & sont morts dans la misere. Quelques-

uns ont été perfécutés, bien loin d'être encouragés ; mais la nature fe joue de l'injuftice de la fortune, & de celle des hommes ; elle produit des génies rares au milieu d'un peuple de barbares, comme elle fait naître les plantes précieufes parmi des fauvages qui en ignorent la vertu.

On fe plaint que notre école de peinture commence à dégénérer, finon par le mérite, au moins par le nombre des bons artiftes : notre école de fculpture, au contraire, fe foutient, peut-être même par le nombre & le talent des artiftes ; eft telle fupérieure à ce qu'elle n'a jamais été ? Les peintres prétendent pour fe juftifier, que la peinture eft fans comparaifon plus difficile que la fculpture ; on juge bien que les fculpteurs n'en conviennent pas ; & je ne prétends point décider cette queftion : je me contenterai de demander fi la peinture avoit moins de difficultés lorfque nos peintres égalerent ou même furpafferent nos fculpteurs. Mais j'entrevois deux raifons de cette inégalité des deux écoles : la premiere eft le goût ridicule & barbare de la nation pour les magots de porcelaine & les figures eftropiées de la Chine. Comment avec pareil goût aimeroit-on les fujets nobles, vaftes & bien traités ? Auffi les grands ouvrages de peinture fe font-ils réfugié dans nos Eglifes, où même on trouve rarement les occafions de travailler en ce genre. Une feconde raifon non moins réelle que la premiere, & qui mérite beaucoup plus d'attention, parce qu'elle peut s'appliquer aux lettres comme aux arts, c'eft la vie différente que mene les peintres & les fculpteurs. L'ouvrage de ceux-ci demande plus de temps, plus de foin, plus d'affiduité, les

forces à être moins répandues. Ils sont donc moins sujets à se corrompre le goût par le commerce, les vues & les conseils d'une foule de prétendus connoisseurs, aussi ignorants que présomptueux ; ce seroit une question bien digne d'être proposée par une de nos Académies, que d'examiner si le commerce des gens du monde a fait plus de bien que de tort aux gens de lettres & aux artistes. Un de nos plus grands sculpteurs ne va jamais aux spectacles, que nous appellons sérieux & nobles, de crainte que la maniere étrange dont les Héros & les Dieux y sont souvent habillés, ne dérange les idées vraies, majestueuses & simples qu'il s'est formées sur ce sujet. Il ne craint pas la même chose des spectacles, de farce, où les habillements grotesques ne laissent dans son ame aucune trace nuisible. C'est à-peu-près par la même raison que le P. Mallebranche ne s'est délassé qu'avec des jeux d'enfants. Or, je dis que le commerce d'un grand nombre de faux Juges est aussi dangereux à un artiste, que la fréquentation de nos grands spectacles le seroit à l'artiste dont on vient de parler. Notre école de peinture se perdra totalement, si les amateurs, qui ne sont qu'amateurs, & combien peu y en a-t-il qui soient autre chose ! prétendent y donner le ton par leurs discours & par leurs écrits ; toutes leurs dissertations n'aboutiront qu'à faire de nos artistes de beaux artis-esprits manqués, & de mauvais peintres. Raphaël n'avoit guere lu d'écrits sur son art, encore moins des dissertations ; mais il étudia la nature & l'antiquité. Jules & Léon X laissoient faire ce grand homme, & le récompensoient en Souverains, sans le conseiller en imbéciles.

Les françois ont peut-être beaucoup plus & beaucoup mieux écrit que les Italiens sur la peinture ; les Italiens n'en sont pas moins leurs maîtres en ce genre. On peut se rappeller en cette occasion l'histoire de ces deux architectes qui se presenterent aux Athéniens pour exécuter un grand ouvrage que la République vouloit faire. L'un d'eux parla très-long-temps & très-disertement sur son art, & l'autre se contenta de dire après un long silence : ce qu'il a dit, je le ferai.

Or, on auroit tort de conclure de ce que que je viens d'avancer que les peintres, & en général les artistes ne doivent point écrire sur leurs arts ; je suis persuadé, au contraire, qu'eux seuls en sont vraiment capables. Mais il y a un temps pour faire des ouvrages de génie, & un temps pour les écrire : ce dernier temps est arrivé, quand le feu de l'imagination commence à être ralenti par l'âge ; c'est alors que l'expérience acquise par un long travail, a fourni une matiere abondante de réflexions, & l'on n'a rien de mieux à faire que de les mettre en ordre. Mais un peintre qui dans sa vigueur abandonne la palette & les pinceaux pour la plume, me paroît semblable à un poëte qui s'adonneroit à l'étude des langues Orientales ; dès ce moment la nullité ou la médiocrité du talent de l'un & de l'autre est décidée, on ne songe guere à écrire sur la poétique, quand on est en état de faire l'Iliade.

La supériorité généralement reconnue, ce me semble, de l'école ancienne d'Italie sur l'école françoise, ancienne & moderne en fait de peinture, me fournit une autre réflexion, que je crois devoir présenter à mes lecteurs. Si quelqu'un vouloit persuader que

nos peintres effacent ceux de l'Italie, il pourroit raisonner en cette sorte : Raphaël & un grand nombre de dessinateurs Italiens, ont manqué de coloris; la plupart des coloristes ont péché dans le dessein : Michelange, Paul Veronnese & les plus grands maîtres de l'école Italienne, ont mis dans leurs ouvrages des absurdités grossieres. Nos peintres François, au contraire, ont été sans comparaison plus raisonnables & plus sages dans leurs compositions ; on ne voit point dans les tableaux de Lesueur, du Poussin & de Lebrun, des contresens & des anacronismes ridicules ; & dans les ouvrages de ces grands hommes, la sagesse n'a point nui à la beauté : donc notre école est fort supérieure à celle d'Italie. Voilà un raisonnement très-faux, dont pourtant tout est vrai, excepté la conséquence ; c'est qu'il faut juger les ouvrages de génie, non par les fautes qui s'y démontrent, mais par les beautés qui s'y trouvent. Le tableau de la famille de Darius est le chef-d'œuvre de Lebrun. Cet ouvrage est très-estimable par la composition, l'ordonnance & l'expression même : cependant de l'avis des connoisseurs, il se soutient à peine auprès du tableau de Paul Veronnese, qu'on voit à côté de lui dans les appartements de Versailles, & qui représente les Pélerins d'Emmaüs, parce que ce dernier tableau a des beautés supérieures, qui font oublier les fautes grossieres de sa composition. La Pucelle, si j'en crois ceux qui ont eu la patience de la lire, est mieux conduite que l'Eneide, & cela n'est pas difficile à croire ; mais vingt beaux vers de Virgile écrasent toute l'ordonnance de la Pucelle. Les pieces de Shakespear ont des

groſſiéretés barbares; mais à travers cette épaiſſe fumée, brillent des traits de génie, que lui ſeul y pouvoit mettre ; c'eſt d'après ces traits qu'on doit le júger ; c'eſt d'après Cinna & Polieucte & non d'après Tite & Bérénice qu'on doit juger Corneille. L'école d'Italie, malgré tous ſes défauts, eſt ſupérieure à l'école Françoiſe, parce que les grands maîtres d'Italie ſont ſans comparaiſon en plus grand nombre que les grands maîtres de France, & parce qu'il y a dans les tableaux d'Italie des beautés que les François n'ont point atteintes. Qu'on ne m'accuſe point ici de rabaiſſer ma nation ; perſonne n'eſt plus admirateur que moi des excellents ouvrages qui en ſont ſortis ; mais il me ſemble qu'il ſeroit auſſi ridicule de lui accorder la ſupériorité dans tous les genres, qu'injuſte de la lui refuſer en pluſieurs.

Sans nous écarter de notre ſujet, car il s'agit ici des écoles des beaux arts en général, nous pouvons appliquer à la muſique une partie de ce que nous venons de dire. Ceux de nos écrivains, qui dans ces derniers temps ont attaqué la muſique italienne, & dont la plûpart, très-féconds en injures, n'avoient pas la plus légere connoiſſance de l'art, ont fait contre elle un raiſonnement préciſément ſemblable à celui qui vient d'être réfuté. Ce raiſonnement tranſporté de la peinture à la muſique, eut été, ce me ſemble, la meilleure réponſe qu'on put oppoſer aux adverſaires de la muſique Italienne. Il ne s'agit pas de ſavoir ſi les Italiens ont beaucoup de mauvaiſe muſique ; cela doit être comme ils ont ſans doute beaucoup de mauvais tableaux. S'ils ont fait ſouvent des contreſens, cela doit être encore,

voyez *contresens*; si leurs points d'orgue sont déplacés ou non, voyez *Point d'orgue*; s'ils ont prodigué ou non les ornements mal-à-propos, voyez *Goût*. Il s'agit de savoir, si dans l'expression du sentiment & des passions, & dans la peinture des objets de toute espece, leur musique est supérieure à la nôtre; soit par le nombre, soit par la qualité des morceaux, soit par tous les deux ensemble. Voila, s'il m'est permis de parler ainsi, le nœud du problême à résoudre pour juger de la question. L'Europe semble avoir jugé en faveur des Italiens, & ce jugement mérite d'autant plus d'attention, qu'elle a tout-à-la-fois adopté généralement notre langue & nos airs de théatre, & proscrit généralement notre musique. S'est-elle trompée ou non? c'est ce que notre postérité décidera. Il me paroît seulement que la distinction si commune entre la musique françoise & l'italienne est frivole ou fausse. Il n'y a qu'un genre de musique : c'est la bonne. A-t-on jamais parlé de la peinture françoise & de la peinture italienne? La nature est la même par-tout; ainsi les arts qui l'imitent, doivent aussi être par-tout semblables.

Comme il y a dans la peinture différentes écoles, il y en a aussi en sculpture, en architecture, en musique, & en général dans tous les beaux arts; en musique, par exemple, tous ceux qui ont suivi le style d'un grand maître, car la musique a son style comme le discours, sont ou peuvent être regardés comme de l'école de ce maître. L'illustre pere Galese est le Raphaël de la musique italienne. Son style est celui qui mérite le plus d'être suivi, & qui, en effet, l'a été le plus par les artistes de sa nation. Peut-être commen-

cent-ils à s'écarter un peu trop du ton vrai, noble & ſimple que ce grand homme avoit donné. Il ſemble que la muſique commence à s'approcher aujourd'hui du ſtyle de Séneque, l'art & l'eſprit s'y montrent quelquefois un peu trop, quoi qu'on y remarque encore des beautés vraies, ſupérieures & en grand nombre.

Les François n'ont eu juſques-ici que deux écoles de muſique, parce qu'ils n'ont eu juſques-ici que deux ſtyles; celui de Lully & celui du célébre M. Rameau. On ſait la révolution que la muſique de ce dernier artiſte a cauſée en France; révolution qui peut-être n'a fait qu'en préparer une autre: car on ne peut ſe diſſimuler l'effet que la muſique Italienne a commencé à produire ſur nous. Lully cauſa de même une révolution de ſon temps; il appliqua à notre langue la muſique que l'Italie avoit pour lors; on commença par déclamer contre lui, & on finit par avoir du plaiſir, & par ſe taire. Mais ce grand homme étoit trop éclairé pour ne pas ſentir que de ſon temps l'art étoit encore dans l'enfance: il avoua en mourant qu'il voyoit beaucoup plus loin qu'il n'avoit été. Grande leçon pour ces admirateurs outrés & excluſifs. Voyez *Muſique*, *Peinture*, &c.



ÉCONOMIE OU ŒCONOMIE.

MORALE ET POLITIQUE.

Ce mot vient de Oixos, *maison*, *&* *de* Noros, *Loi*, *& ne signifie ordinairement que le sage & légitime gouvernement de la maison, pour le bien commun de toute la famille.*

LE sens de ce terme a été dans la suite étendu au gouvernement de la grande famille, qui est l'état. Pour distinguer ces deux acceptions, on l'appelle dans ce dernier cas, Économie générale ou politique, & dans l'autre Économie domestique, ou particuliere. Ce n'est que de la premiere qu'il est question dans cet article. Sur l'économie domestique, voyez *Pere de famille*.

Quand il y auroit entre l'état & la famille autant de rapport que plusieurs auteurs le prétendent, il ne s'en suivroit pas pour que cela que les regles de conduite propres à l'une de ces deux sociétés fussent convenables à l'autre : elles différent trop en grandeur pour pouvoir être administrées de la même maniere, & il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domestique où le pere peut tout voir par lui-même, & le gouvernement civil où le chef ne voit presque rien que par les yeux d'autrui. Pour que les choses devinssent égales à cet égard, il faudroit que les talents, les forces, & toutes les facultés du pere augmentassent en raison de la grandeur de la famille, & que l'ame d'un puissant monarque fut à celle d'un homme ordinaire,

comme l'étendue de son empire est à l'héritage d'un particulier.

Mais comment le gouvernement de l'état pourroit-il être semblable à celui de la famille dont le fondement est si différent; le pere étant Physiquement plus fort que ses enfants, aussi long-temps que son secours leur est nécessaire! Le pouvoir paternel passe avec raison pour être établi par la nature dans la grande famille dont tous les membres sont naturellement égaux; l'autorité publique purement arbitraire, quant à son institution, ne peut être fondée que sur ces conventions, ni le Magistrat commander aux autres qu'en vertu des loix. Les devoirs du pere lui sont dictés par des sentiments naturels, & d'un ton qu'il lui permet rarement de désobéir, les chefs n'ont point de semblables regles, & ne sont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire, & dont il est en droit d'exiger l'exécution. Un autre différence plus importante encore, c'est que les enfants n'ayant rien que ce qu'il reçoivent du pere, il est évident que tous les droits de propriété lui appartiennent, ou émanent de lui, c'est tout le contraire dans la grande famille, ou l'administration générale n'est établie que pour assurer la propriété particuliere qui lui est antérieure. Le principal objet des travaux de toute la maison est de conserver & d'accroître le patrimoine du pere, afin qu'il puisse un jour se partager entre ses enfants sans les appauvrir; au lieu que la richesse du fisc n'est qu'un moyen, souvent fort mal entendu, pour maintenir le particulier dans la paix & dans l'abondance; en un mot, la petite famille est

destinée à s'éteindre, & à se résoudre un jour en plusieurs autres familles semblables; mais la grande étant faite pour durer toujours dans le même état, il faut que la premiere s'augmente pour se multiplier; & non-seulement il suffit que l'autre se conserve, mais on peut prouver aisément que toute augmentation lui est plus préjudiciable qu'utile.

Par plusieurs raisons tirées de la nature de la chose, le pere doit commander dans la famille. Premiérement, l'autorité ne doit pas être égale entre le pere & la mere, mais il faut que le gouvernement soit un, & que dans les partages d'avis il ait une voix prépondérante qui décide, 2°. Quelques légeres qu'on veuille supposer les incommodités particulieres à la femme; comme elles sont toujours pour elles une intervalle dinaction, c'est une raison suffisante pour l'exclure de cette primauté : car quand la balance est parfaitement égale, une paille suffit pour la faire pencher. De plus, le mari doit avoir inspection sur la conduite de sa femme, parce qu'il lui importe de s'assurer que les enfants, qu'il est forcé de reconnoître & de nourrir, n'appartiennent pas à d'autres qu'à lui. La femme qui n'a rien de semblable à craindre n'a pas le même droit sur le mari. 3°. Les enfants doivent obéir au pere d'abord par nécessité, ensuite par reconnoissance; après avoir reçu de lui leurs besoins durant la moitié de leur vie, ils doivent consacrer l'autre à pourvoir aux siens. 4°. A l'égard des domestiques, ils lui doivent aussi leur services en échange de l'entretien qu'il leur donne, sauf à rompre le marché dès qu'il cesse de leur convenir

Je ne parle point de l'esclavage, parce qu'il est contraire à la nature, & qu'aucun droit ne peut l'autoriser.

Il n'y a rien de tout cela dans la société politique. Loin que le chef ait un intérêt naturel au bonheur des particuliers, il ne lui est pas rare de chercher le sien dans leurs miseres. La magistrature est-elle héréditaire? C'est souvent un enfant qui commande à des hommes: est-elle élective, mille inconvéniens se font sentir dans les élections, & l'on perd dans l'un & l'autre cas tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un seul chef, vous êtes à la discrétion d'un maître qui n'a nulle raison de vous aimer; si vous en avez plusieurs, il faut supporter à la fois leur tyrannie & leurs divisions. En un mot, les abus sont inévitables & leurs suites funestes dans toute société, où l'intérêt public & les loix n'ont aucune force naturelle, & sont sans cesse attaquées par l'intérêt personnel, & les passions du chef & des membres.

Quoique les fonctions du pere de famille & du premier magistrat, doivent tendre au même but, c'est par des voies si différentes, leur devoir & leurs droits sont tellement distingués, qu'on ne peut les confondre sans se former de fausses idées, des loix fondamentales de la société, & sans tomber dans des erreurs fatales au genre-humain. En effet, si la voix de la nature est le meilleur conseil que doive écouter un bon pere pour bien remplir ses devoirs; elle n'est pour le magistrat qu'un faux guide qui travaille sans cesse à l'écarter des siens, & qui l'entraîne tôt ou tard à sa perte, ou à celle de l'état, s'il n'est retenu par la plus

fublime vertu. La feule précaution néceffaire au pere de famille, eft de fe garantir de la dépravation, & d'empêcher les inclinations naturelles de fe corrompre en lui ; mais ce font elles qui corrompent le magiftrat. Pour bien faire, le premier n'a qu'à confulter fon cœur, l'autre devient un traître, du moment qu'il écoute le fien : fa raifon même lui doit être fufpecte, & il ne doit fuivre d'autre regle que la raifon publique, qui eft la loi ; auffi la nature a-t-elle fait une multitude de bons peres de famille ; mais il eft douteux que depuis l'exiftence du monde, la fageffe même ait jamais fait de bons magiftrats.



De tout ce que je viens d'expofer, il s'enfuit que c'eft avec raifon qu'on a diftingué l'économie publique de l'économie particuliere, & que l'état n'ayant rien de commun avec la famille que l'obligation qu'a le chef de rendre heureux l'un & l'autre, les mêmes regles de conduite ne fauroient convenir à tous les deux : j'ai cru qu'il fuffiroit de ce peu de lignes pour renverfer les deux fyftêmes, que le Chevalier Filmer a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé *Patriarchat*, auquel deux hommes illuftres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour le réfuter : au refte, cette erreur eft fort ancienne, puifqu'Ariftote même a jugé à propos de la combattre par des raifons qu'on peut voir au premier livre de fes politiques.

Je prie mes lecteurs de bien diftinguer encore l'économie publique dont j'ai à parler, & que j'appelle gouvernement, de l'autorité fuprême que j'appelle fouveraineté ; diftinction qui confifte en ce que l'une a

le droit législatif, & oblige en certain cas le corps même de la nation, tandis que l'autre n'a que la puissance exécutrice, & ne peut obliger que les particuliers. *Voyez Politique* & *Souveraineté.*

Qu'on me permette d'employer pour un moment une comparaison commune, & peu exacte à bien des égards, mais propre à me faire mieux entendre.

Le corps politique, pris individuellement, peut être considéré comme un corps organisé, vivant, & semblable à celui de l'homme : le pouvoir souverain représente la tête ; les loix & les coutumes sont le cerveau, principe des nerfs & siege de l'entendement, de la volonté, & des sens, dont les juges & magistrats sont les organes ; le commerce, l'industrie & l'agriculture, sont la bouche & l'estomac qui prépare la subsistance commune ; les finances publiques sont le sang qu'une sage économie, en faisant les fonctions du cœur, renvoie, distribue par-tout le corps ; la nourriture, la vie ; les citoyens sont le corps & les membres qui font mouvoir, vivre, & travailler. La maxime est qu'on ne le sauroit blesser en aucune partie, qu'aussitôt l'impression douloureuse ne s'en porte au cerveau, si l'animal est dans un état de santé.

La vie de l'un & de l'autre est le moyen commun au tout, la sensibilité réciproque, est la correspondance interne de toutes les parties. Cette communication vient-elle à cesser, l'unité formelle à s'évanouir, & les parties contigues à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juste apposition, l'homme est mort, ou l'état est dissous.

Le corps politique est donc aussi un être moral qui a une volonté, & cette volonté générale, qui tend toujours à la conservation & au bien-être du tout & de chaque partie, & qui est la forme des loix, est pour tous les membres de l'état, par rapport à eux & à lui, la regle du juste & de l'injuste; mérite, vérité, qui, pour le dire en passant, montre avec combien de sens des écrivains ont traité de vol, la subtilité prescrite aux enfants de Lacédémone pour gagner leur frugal repas, comme si tout ce qu'ordonne la loi pouvoit ne pas être légitime. Voyez au mot *Droit*, la force de ce grand & lumineux principe, dont cet article est le développement.

Il est important de remarquer que cette grande regle de justice, par rapport à tous les citoyens, peut être fautive avec les étrangers; & la raison de ceci est évidente; c'est qu'alors la volonté de l'état, quoique générale par rapport à ses membres, ne l'est plus par rapport aux autres états & à leurs membres, ni ne devient pour eux une volonté particuliere & individuelle, qui a sa regle de justice dans la loi de nature, ce qui rentre également dans le principe établi : car alors la grande ville du monde devient le corps politique, dont la loi de nature est toujours la volonté générale, & dont les états & peuples divers, ne sont que des membres individuels.

De cette même distinction appliquée à chaque société politique & à ses membres, découlent les regles les plus universelles & les plus sûres, sur lesquelles on puisse juger d'un bon ou d'un mauvais gouverne-

ment, & en général, de la moralité de toutes les actions humaines.

Toute société politique est composée d'autres sociétés plus petites, de différentes especes dont chacune a ses intérêts & ses maximes ; mais ces sociétés que chacun apperçoit parce qu'elles ont une forme extérieure & autorisée, ne sont pas les seules qui existent réellement dans l'état ; tous les particuliers qu'un intérêt commun réunit, en composent autant d'autres, permanentes ou passageres, dont la force n'est pas moins réelle, pour être moins apparente, & dont les divers rapports bien observés sont la véritable connoissance des mœurs. Ce sont toutes ses associations tacites ou formelles qui modifient de tant de manieres, les apparences de la volonté publique par l'influence de la leur ; la volonté de ces sociétés particulieres a toujours deux relations ; pour les membres de l'association, c'est une volonté générale ; pour la grande société, c'est une volonté particuliere, qui très-souvent, se trouve droite au premier égard, & vicieuse au second. Tel peut être prêtre dévot, ou brave soldat, ou praticien zélé, ou mauvais citoyen ; telle délibération peut être avantageuse à la petite communauté & très-pernicieuse à l'état. Il est vrai que les sociétés particulieres étant toujours subordonnées à celles qui les contiennent, on doit obéir à celles-ci préférablement aux autres, que les devoirs du citoyen vont avant ceux du Sénateur, & ceux de l'homme avant ceux du citoyen : mais malheureusement l'intérêt personnel se trouve toujours en raison inverse du devoir, & augmente à mesure que l'association devient

plus étroite & l'engagement moins sacré, preuve invincible que la volonté la plus générale est aussi toujours la plus juste, & que la voix du peuple est en effet la voix de Dieu.

Il ne s'ensuit pas pour cela que les délibérations publiques soient toujours équitables; elles peuvent ne l'être pas lorsqu'il s'agit d'affaires étrangeres, j'en ai dit la raison. Ainsi, s'il n'est pas impossible qu'une république bien gouvernée fasse une guerre injuste, il ne l'est pas plus que le conseil d'une démocratie passe de mauvais décrets & condamne un innocent; mais cela n'arrivera jamais, que le peuple ne soit séduit par des intérêts particuliers, qu'avec du credit & de l'éloquence, quelques hommes adroits sauront substituer aux siens. Alors autre chose sera la délibération publique, & autre chose la volonté générale. Qu'on ne m'oppose donc point la démocratie du temps, parce qu'Athenes n'étoit point en effet une démocratie, mais une aristocratie très-tyrannique, gouvernée par des Savans & des Orateurs. Examinez avec soin ce qui se passe dans une délibération quelconque, & vous verrez que la volonté générale est toujours pour le bien commun; mais très-souvent il se fait une scission sécrete, une confédération tacite qui, pour des vues particulieres, fait éluder la disposition naturelle de l'assemblée. Alors le corps social se divise réellement en d'autres, dont les membres prennent une volonté générale, bonne & juste à l'égard de ce nouveau corps, injuste & mauvaise à l'égard du tout dont chacun d'eux se démembre.

On voit avec quelle facilité l'on explique

à l'aide de ce principe, les contraditions apparentes qu'on remarque dans la conduite de tant d'hommes remplis de scrupules & d'honneur à certains égards, trompeurs & frippons à d'autres, foulant au pied les plus sacrés devoirs, & fideles jusques à la mort à des engagements souvent illégitimes. C'est ainsi que les hommes les plus corrompus rendent toujours quelque sorte d'hommage à la foi publique; c'est ainsi, comme on l'a remarqué à l'article *Droit*, que les brigands mêmes qui sont les ennemis de la vertu dans la grande société, en adorent le simulacre dans leurs cavernes.

En établissant la volonté générale pour premier principe de l'économie publique & regle fondamentable du gouvernement, je n'ai pas cru nécessaire d'examiner sérieusement si le magistrat appartient au peuple, ou le peuple aux magistrats, & si dans les affaires publiques on doit consulter le bien de l'état ou celui du chef. Depuis long-temps cette question a été décidée d'une maniere par la pratique, & de l'autre par la raison; & en général, ce seroit une grande folie d'espérer que ceux, qui dans le fait sont les maîtres, préféreront un autre intérêt au leur. Il seroit donc à propos de diviser encore l'économie publique ou populaire & tyrannique. La premiere, est celle de tout état où regne entre le peuple & les chefs, unité d'intérêts & de volonté; l'autre existera nécessairement par-tout où le gouvernement & le peuple auront des intérêts différents, & par conséquent des volontés opposées. Les maximes de celle-ci, sont inscrites au long dans les archives de l'histoire & dans les satyres de Machiavel, les autres

ne se trouvent que dans les écrits des Philosophes qui osent réclamer les droits de l'humanité.

1°. La premiere & plus importante maxime du gouvernement légitime ou populaire, c'est-à-dire, de celui qui a pour objet le bien du peuple, est donc, comme je l'ai dit, de suivre en tout la volonté générale. Mais pour la suivre il faut la connoître, & sur-tout la bien distinguer de la volonté particuliere en commençant par soi-même; distinction toujours fort difficile à faire, & pour laquelle il n'appartient qu'à la plus sublime vertu de donner de suffisantes lumieres. Comme pour vouloir il faut être libre, une autre difficulté qui n'est guere moins grande, est d'assurer à la fois la liberté publique, & l'autorité du gouvernement. Cherchez les motifs qui ont porté les hommes, unis par leurs besoins mutuels dans la grande société, à s'unir plus étroitement par des sociétés civiles, vous n'en trouverez point d'autres que celui d'assurer les biens, la vie, la liberté de chaque membre par la protection de tous. Or, comment forcer des hommes à défendre la liberté de l'un d'entre eux, sans porter atteinte à celle des autres, & comment pourvoir aux besoins publics sans altérer la propriété particuliere de ceux qu'on force d'y contribuer? De quelques Sophismes qu'on puisse colorer tout cela, il est certain que si l'on peut contraindre ma volonté, je ne suis plus libre, & que je ne suis plus maître de mon bien, si quelque autre peut y toucher. Cette difficulté, qui devroit sembler insurmontable, a été levée par la premiere, par la plus sublime de toutes les institutions humaines, ou plu-

tôt par une inſpiration céleſte, qui a appris à l'homme à imiter ici bas les décrets immuables de la Divinité. Par quel art inconcevable a donc pu ſe trouver le moyen d'aſſujettir les hommes pour les rendre libres, d'employer au ſervice de l'état les biens, les bras, & la vie humaine de tous ſes membres, ſans les contraindre & ſans les conſulter, d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu, de faire valoir leur conſentement contre leur refus, & de les forcer à ſe punir eux-mêmes, quand ils font ce qu'ils n'ont pas voulu ? Comment ſe peut-il faire qu'ils obéiſſent, & que perſonne ne commande, qu'ils ſervent, & n'aient point de maître, d'autant plus libres en effet, que ſous une apparente ſujétion, nul ne perd de ſa liberté que ce dont il peut en nuire à celle d'un autre ? Ces prodiges ſont l'ouvrage de la loi; c'eſt à la loi ſeule que les hommes doivent la juſtice & la liberté. C'eſt cet organe ſalutaire de la volonté de tous, qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes ; c'eſt cette voix céleſte, qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raiſon publique, & lui apprend à agir ſelon les maximes de ſon propre jugement, & à n'être pas en contradiction avec lui-même. C'eſt elle ſeule auſſi que les chefs doivent faire parler quand ils commandent; car ſi-tôt qu'indépendamment des loix, un homme en prétend ſoumettre un autre à ſa volonté privée, il ſort à l'inſtant de l'état civil, & ſe met vis-à-vis de lui dans le pur état de nature, où l'obéiſſance n'eſt jamais preſcrite que par la néceſſité.

Le plus preſſant intérêt du chef, de même que ſon devoir le plus indiſpenſable, eſt

donc de veiller à l'obſervation des loix dont il eſt le miniſtre, & ſur leſquelles eſt fondée toute ſon autorité. S'il doit les faire obſerver aux autres, à plus forte raiſon doit il les obſerver lui-même, lui qui jouit de toute leur faveur; car ſon exemple eſt de telle force, que quand même le peuple voudroit bien ſouffrir qu'il s'affranchit du joug de la loi, il devroit ſe garder de profiter d'une ſi dangéreuſe prérogative, que d'autres s'efforceroient bientôt d'uſurper à leur tour, & ſouvent à ſon préjudice; au fonds, comme tous les engagements de la ſociété ſont réciproques par leur nature, il n'eſt pas juſte de ſe mettre au-deſſus de la loi, ſans renoncer à ſes avantages; & perſonne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à perſonne. Par la même raiſon nulle exception de la loi ne ſera jamais accordé à quelque titre que puiſſe être, dans un gouvernement bien policé; les citoyens même qui ont bien mérité de la patrie, doivent être récompenſés par des honneurs, & jamais par des privileges, car la république eſt à la veille de ſa ruine, ſi-tôt que quelqu'un peut penſer qu'il eſt beau de ne pas obéir aux loix. Mais ſi jamais la nobleſſe ou le militaire ou quelque autre ordre de l'état adoptoit une pareille maxime, tout ſeroit perdu ſans reſſource.

La puiſſance des loix dépend encore plus de leur propre ſageſſe, que de la ſévérité de leurs miniſtres, & la volonté publique tire ſon plus grand poids de la raiſon qui l'a dictée. C'eſt pour cela que Platon regarde comme une précaution très-importante, de mettre toujours à la tête des édits un préambule raiſonné, qui en montre la juſti-

ce & l'utilité. En effet la premiere des loix est de respecter les loix : la rigueur des châtiments n'est qu'une vaine ressource imaginée par de petits esprits, pour substituer la terreur à ce respect qu'ils ne peuvent obtenir. On a toujours remarqué que les pays où les supplices sont les plus terribles, sont aussi ceux où ils sont les plus fréquents ; de sorte que la cruauté des peines ne marque guere que la multitude des infracteurs, & qu'en punissant tout avec la même sévérité, l'on force les coupables de commettre des crimes pour échapper à la punition de leurs fautes.

Mais quoique le gouvernement ne soit pas le maître de la loi, c'est beaucoup d'en être le garant & d'avoir mille moyens de l'affermir ; ce n'est qu'en cela que consiste le talent de regner. Quand on a la force en main, il n'y a point d'art à faire trembler tout le monde, & il n'y en a pas même beaucoup à gagner les cœurs ; car l'expérience a depuis long-temps appris au peuple, à tenir grand compte à ses chefs de tout le mal qu'ils ne lui font pas & à l'adorer quand ils n'en sont pas hais. Un imbécille obéi peut comme un autre punir les forfaits : le véritable homme d'état sait les prévenir ; c'est sur les volontés encore plus que sur les actions qu'il étend son respectable empire. S'il pouvoit obtenir que tout le monde fit bien, il n'auroit lui-même plus rien à faire, & le chef-d'œuvre de ses travaux seroit de pouvoir rester oisif. Il est certain du moins, que le plus grand talent des chefs est de déguiser leur pouvoir pour le rendre moins odieux, & de conduire

l'état

l'état si paisiblement qu'il semble n'avoir pas besoin de conducteur.

Je conclus donc que, comme le premier devoir du législateur est de conformer les loix à la volonté générale, la premiere regle de l'éconnmie publique est que l'administration soit conforme aux loix. C'en sera même assez pour que l'état ne soit pas mal gouverné, si le législateur a pourvu, comme il le devoit, à tout ce qu'exigent les lieux, le climat, le sol, les mœurs, le voisinage, & tous les rapports particuliers du peuple qu'il avoit à instituer. Ce n'est pas qu'il ne reste encore une infinité de détails de police, & d'économie abandonnés à la sagesse du gouvernement ; mais il a toujours deux regles infaillibles pour se bien conduire dans ces occasions ; l'une est l'esprit de la loi, qui doit servir à la décision des cas qu'elle n'a pu prévoir ; l'autre est la volonté générale, source & supplément de toutes les loix, & qui doit toujours être consultée à leur défaut. Comment, me dira-t-on, connoître la volonté générale dans les cas où elle ne s'est point expliquée ? Faudra-t il assembler toute la nation à chaque événement imprévu ? Il faudra d'autant moins l'assembler, qu'il n'est pas sûr que sa décision fut l'expression de la volonté générale ; que ce moyen est impraticable dans un grand peuple ; & qu'il est rarement nécessaire quand le gouvernement est bien intentionné : car les chefs savent assez que la volonté générale est toujours pour le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'est-à-dire, le plus équitable ; de sorte qu'il ne faut qu'être juste pour s'assurer de suivre la volonté générale. Souvent quand on la cho-

que trop ouvertement, elle se laisse appercevoir malgré le frein terrible de l'autorité publique. Je cherche le plus près qu'il m'est possible, les exemples à suivre en pareil cas. A la Chine, le Prince a pour maxime de donner le tort à ses Officiers dans toutes les altercations qui s'élévent entr'eux & le peuple; le pain est-il cher dans une province? l'Intendant est mis en prison. Se fait-il dans une autre une émeute? le Gouverneur est chassé, & chaque Mandarin répond sur sa tête de tout le mal qui arrive dans son département. Ce n'est pas qu'on n'examine ensuite l'affaire dans un procès régulier, mais une longue expérience en a fait revenir ainsi le jugement. L'on a rarement en cela quelque injustice à réparer; & l'Empereur persuadé que la clameur publique ne s'éleve jamais sans sujet, démêle toujours au travers des cris séditieux qu'il punit, de justes griefs qu'il redresse.

C'est beaucoup que d'avoir fait regner l'ordre & la paix dans toutes les parties de la république; c'est beaucoup que l'état soit tranquille & la loi respectée: mais si l'on ne fait rien de plus, il y aura dans tout cela plus d'apparence que de réalité, & le gouvernement se fera difficilement obéir, s'il se borne à l'obéissance. S'il est bon de servir les hommes tels qu'ils sont, il vaut beaucoup mieux les rendre tels qu'ils doivent être. L'autorité la plus absolue, est celle qui pénetre jusques à l'intérieur de l'homme, & ne s'exerce pas moins sur la volonté que sur les actions. Il est certain que les peuples sont à la longue ce que le gouvernement les fait être, guerriers, citoyens, hommes, quand il le veut; populace

& canaille quand il lui plaît ; & tout Prince qui méprise ses sujets, se déshonore lui-même, en montrant qu'il n'a pas sçu les rendre estimables. Formez donc des hommes, si vous voulez commander à des hommes; si vous voulez qu'on obéisse aux loix, faites qu'on les aime, & que pour faire ce qu'on doit, il suffise de songer qu'on le doit faire. C'étoit-là ce grand art des gouvernements anciens, dans ces temps reculés où les Philosophes donnoient des loix aux peuples & n'employoient leur autorité qu'à les rendre sages & heureux. Delà tant de loix salutaires, tant de réglements sur les mœurs, tant de maximes publiques, admises ou rejettées avec le plus grand soin. Les tyrans mêmes n'oublioient pas cette importante partie de l'administration ; & on les voyoit attentifs à corrompre les mœurs de leurs esclaves, avec autant de soin qu'en avoient les magistrats à corriger celles de leurs concitoyens. Mais nos gouvernements modernes qui croient avoir tout fait, quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas même qu'il soit nécessaire ou possible d'aller jusques-là.

2o. Seconde regle essentielle de l'économie publique, non moins importante que la premiere. Voulez-vous que la volonté générale soit accomplie ? faites que toutes les volontés particulieres s'y rapportent. Et comme la vertu n'est que cette conformité de la volonté particuliere à la générale, pour dire la même chose en un mot, faites régner la vertu.

Si les politiques étoient moins aveuglés par leur ambition, ils verroient combien il est impossible qu'aucun établissement, quel qu'il soit, puisse marcher selon l'esprit de

son institution, s'il ne se dirigeoit selon la foi du devoir, il sentiroit que le plus grand ressort de l'autorité publique est dans le cœur des citoyens, & que rien ne peut suppléer aux mœurs pour le maintien du gouvernement. Non-seulement il n'y a que des gens de bien qui sachent administrer les loix, mais il n'y a dans le fonds que d'honnêtes gens qui sachent leur obéir. Celui qui vient à bout de braver les remords, ne tardera pas à braver les supplices, châtiments moins rigoureux, moins continuels, & auxquels on a du moins l'espoir d'échapper. Et quelque précaution qu'on prenne, ceux qui n'attendent que l'impunité pour mal faire, ne manquent guere de moyens d'éluder la loi ou d'échapper à la peine. Alors comme tous les intérêts particuliers se réunissent contre l'intérêt général, qui n'épouse plus celui de personne, les vices publics ont plus de force pour énerver les loix, que les loix n'en ont pour réprimer les vices; & la corruption du peuple & des chefs s'étend enfin jusqu'au gouvernement, quelque sage qu'il puisse être. Le pire de tous les abus est de n'obéir en apparence aux loix que pour les enfreindre en effet avec sûreté. Bientôt les meilleures loix deviennent les plus funestes: il vaudroit mieux cent fois qu'elles n'existassent pas; ce seroit une ressource qu'on auroit encore quand il n'en reste plus. Dans une pareille situation, l'on ajoute inutilement édits sur édits, réglements sur réglements; tout cela ne sert qu'à introduire d'autres abus, sans corriger les premiers. Plus vous multiplierez les loix, plus vous les rendrez méprisables, & tous les surveillants que vous instituerez, ne sont que de nou-

veaux infracteurs, destinés à partager avec les anciens, ou à faire leur pillage à part. Le prix de la vertu devient celui du brigandage : les hommes les plus vils sont les plus accrédités ; plus ils sont grands, plus ils sont méprisables, leur infamie éclate dans leurs dignités, & ils sont deshonorés par leur honneur. S'ils acceptent les suffrages des chefs ou la protection des femmes, c'est pour vendre à leur tour la justice, le devoir, l'état, & le peuple : qui ne voit pas que ces vices sont la premiere cause de ses malheurs, je murmure & je crie en gémissant : » tous » mes maux ne viennent que de ceux que » je paie pour m'en garantir. »

C'est alors qu'à la voix du devoir qui ne parle plus dans les cœurs, les chefs sont forcés de substituer le cri de la terreur, ou le leurre d'un intérêt apparent dont ils trompent leurs créatures. C'est alors qu'il faut recourir à toutes les petites & méprisables ruses qu'ils appellent maximes d'état & mysteres de cabinet. Tout ce qui reste de vigoureux au gouvernement est employé par ses membres à se perdre & se supplanter l'un l'autre, tandis que les affaires demeurent abandonnées, ou ne se font qu'à mesure que l'intérêt personnel le demande, & selon qu'il les dirige. Enfin toute l'habileté de ces grands politiques, est de fasciner tellement les yeux de ceux dont ils ont besoin, que chacun croit travailler pour son intérêt en travaillant pour le leur ; je dis le leur, si tant est qu'en effet le véritable intérêt des chefs soit d'anéantir les peuples pour les soumettre, & de retirer leur propre bien pour s'en assurer la possession.

Mais quand les citoyens aiment leur

devoir, & que les dépositaires de l'autorité publique s'appliquent sincérement à nourrir cet amour par leurs exemples & par leurs soins, toutes les difficultés s'évanouissent, l'administration prend une félicité qui la dispense de cet art ténébreux dont la noirceur fait tout le mystere. Ces esprits vastes, si dangereux & si admirés, tous ces grands ministres dont la gloire se confond avec les malheurs du peuple, n'en sont plus regretés. Les mœurs publiques suppléent au génie des chefs ; & plus la vertu regne, moins les talens sont nécessaires. L'ambition même est mieux servie par le devoir & par l'usurpation : les peuples convaincus par ce chef, ne travaillent qu'à faire son bonheur, le dispensent par leur déférence de travailler à affermir leurs devoirs ; & l'histoire nous montre que l'autorité qu'ils accordent à ceux qu'ils aiment & dont ils sont aimés, est cent fois plus absolue que toute la tyrannie des usurpateurs. Ceci ne signifie pas que le gouvernement doive craindre d'user de son pouvoir, mais qu'il n'en doit user que d'une maniere légitime. On trouvera dans l'histoire mille exemples de chefs ambitieux ou pusillanimes, que la molesse & l'orgueil ont perdus; aucuns qui se soient mal trouvés de n'être qu'équitables ; mais on ne doit pas confondre la négligence avec la modération, ni la douceur avec la foiblesse. Il faut être sévere pour être juste : souffrir la méchanceté qu'on a le droit & le pouvoir de réprimer, c'est être méchant soi-même.

Ce n'est pas assez de dire aux citoyens : soyez sages ; il faut leur apprendre à l'être; & l'exemple même, qui est à cet égard la premiere leçon, n'est pas le seul moyen qu'il

faille employer. L'amour de la patrie est le plus efficace. Car, comme je l'ai déjà dit, tout homme est vertueux quand sa volonté particuliere est conforme en tout à la volonté générale; & nous voulons volontiers ce que veulent les gens que nous aimons.

Il semble que ce sentiment de l'humanité s'évapore & s'affoiblisse en s'étendant sur toute la terre, & que nous ne saurions être touchés des calamités de la Tartarie ou du Japon, comme de celles d'un peuple Européen. Il faut en quelque maniere borner & comprimer l'intérêt & la commisération, pour lui donner de l'activité. Or, comme ce penchant en nous ne peut être utile qu'à ceux avec qui nous avons à vivre, il est bon que l'humanité, concentrée entre les concitoyens, prennent en eux une nouvelle force par l'habitude de se voir, & par l'intérêt commun qui les réunit. Il est certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie. Ce sentiment doux & vif, qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui, sans la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les passions. C'est lui qui produisit tant d'actions immortelles dont l'éclat éblouit nos foibles yeux, & tant de grands hommes dont les antiques vertus passent pour des fables depuis que l'amour de la patrie est tournée en dérision. Ne nous en étonnons pas: les transports des cœurs tendres paroissent autant de chimeres à quiconque ne les a pas sentis; & l'amour de la patrie, plus vif & plus délicieux cent fois que celui d'une maîtresse, ne se conçoit de même qu'en l'éprouvant. Mais il est aisé de remarquer dans tous les

qu'il échauffe, dans toutes les actions qu'il inspire, cette ardeur bouillante & sublime dont ne brille pas la plus pure vertu quand elle en est séparée. Osons opposer Socrate même à Caton : l'un étoit plus philosophe, & l'autre plus citoyen. Athenes étoit déjà perdue, & Socrate n'avoit plus de patrie que le monde entier ; Caton porta toujours la sienne au fond de son cœur, il ne vivoit que pour elle, & ne put lui survivre. La vertu de Socrate est celle du plus sage des hommes : mais entre César & Pompée, Caton semble un dieu parmi des mortels. L'un instruit quelques particuliers, combat des sophistes, & meurt pour la vérité; l'autre défend l'état, la liberté, les loix contre les conquérants du monde, & quitte enfin la terre quand il n'y voit plus de patrie à servir. Un digne éleve de Socrate seroit le plus vertueux de ses contemporains; un digne émule de Caton en seroit le plus grand. La vertu du premier feroit son bonheur; le second chercheroit son bonheur dans celui de tous. Nous serions instruits par l'un, & conduits par l'autre ; & cela seul décideroit de la préférence, car on n'a jamais fait un peuple de sages ; mais il n'est pas impossible de rendre un peuple heureux.

Voulons-nous qu'un peuple soit vertueux, commençons donc par lui faire aimer la patrie : mais comment l'aimeront-ils, si la patrie n'est rien de plus pour eux que pour des étrangers, & qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refuser à personne ? Ce seroit bien pis s'ils n'y jouissoient pas même de la sûreté civile, & que leurs biens, leur vie ou leur liberté fussent à la discrétion des hommes puissants, sans qu'il leur fût possible

ou permis d'oser réclamer les loix. Alors soumis aux devoirs de l'état civil, sans jouir même des loix de l'état de nature, & sans pouvoir employer leur force pour se défendre, ils seroient par conséquent dans la pire condition où se puissent trouver des hommes libres, & ce mot de patrie ne pourroit avoir pour eux qu'un son odieux ou ridicule. Il ne faut pas croire que l'on puisse offenser ou couper un bras, que la douleur ne s'en porte à la tête; & il n'est pas plus croyable que la volonté générale consente qu'un membre de l'état, quel qu'il soit, en blesse ou détruise un autre, qu'il ne l'est que les doigts d'un homme usant de sa raison, aillent lui crever les yeux. La sûreté particuliere est tellement liée avec la confédération publique, que, sans les égards que l'on doit à la foiblesse humaine, cette convention seroit dissoute par le droit, s'il périssoit dans l'état un seul citoyen qu'on eût pu sauver, si l'on en détenoit à tort un seul en prison, & s'il se perdoit un seul procès avec une injustice évidente. Car la convention fondamentale étant enfreinte, on ne voit plus que le droit ni que l'intérêt pourroient maintenir le peuple dans l'union sociale, à moins qu'il n'y fût retenu par la seule force, qui fait la dissolution de l'état civil.

En effet, l'engagement du corps de la nation n'est-il pas de pourvoir à la conservation du dernier de ses membres, avec autant de soin qu'à celle de tous les autres, & le salut d'un citoyen est-il moins la cause commune que celui de tout l'état? Qu'on ne nous dise pas qu'il est bon qu'un seul périsse pour tous. J'admirerois cette sentence dans la bouche d'un digne & vertueux patriote, qui

se consacre volontairement & par devoir à la mort pour le salut de son pays ; mais si l'on entend qu'il soit permis au gouvernement de sacrifier un innocent au salut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventée, la plus fausse qu'on puisse avancer, la plus dangereuse qu'on puisse admettre, & la plus directement opposée aux loix fondamentales de la société. Loin qu'un seul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens & leur vie à la défense de chacun d'eux, afin que la foiblesse particuliere fût toujours protégée par la force publique, & chaque membre par tout l'état. Après avoir, par supposition, retranché du peuple un individu après l'autre, pressez les partisans de cette maxime à mieux expliquer ce qu'ils entendent par le corps, & vous verrez qu'ils le réduiront à la fin à un petit nombre d'hommes, qui ne sont pas le peuple, mais les officiers du peuple, & qui, s'étant obligés par un serment particulier à périr eux-mêmes pour son salut, prétendent prouver par-là que c'est à lui de périr pour le leur.

Veut-on trouver des exemples de la protection que l'état doit à ses membres, & du respect qu'il doit à leur personne ? Ce n'est que chez les plus illustres & les plus courageuses nations de la terre qu'il faut les chercher, & il n'y a guere que les peuples libres où l'on sache ce que vaut un homme. A Sparte, on sait en quelle perplexité se trouvoit toute la république, lorsqu'il étoit question de punir un citoyen coupable. En Macédoine, la vie d'un homme étoit une affaire si importante, que dans toute la grandeur d'Alexan-

dre, ce puiſſant Monarque n'eût oſé de ſens froid faire mourir un Macédonien criminel, que l'accuſé n'ait comparu pour ſe défendre devant ſes concitoyens, & n'eût été condamné par eux. Mais les Romains ſe diſtinguerent au deſſus de tous les peuples de la terre par les égards du gouvernement pour les particuliers, & par ſon attention ſcrupuleuſe à reſpecter les droits inviolables de tous les membres de l'état. Il n'y avoit rien de ſi ſacré que la vie des ſimples citoyens; il ne falloit pas moins que l'aſſemblée de tout le peuple pour en condamner un: le Sénat même ni les Conſuls, dans toute leur majeſté, n'en avoient pas même le droit; & chez le plus puiſſant peuple du monde, le crime & la peine d'un citoyen étoient une déſolation publique: auſſi parut-il ſi dur d'en verſer le ſang pour quelque crime que ce pût être, que par la loi *Porcia*, la peine de mort fut commuée en celle de l'exil, pour tous ceux qui voudroient ſurvivre à la perte d'une ſi douce patrie. Tout reſpiroit à Rome & dans les armées cet amour des concitoyens les uns pour les autres; & c'eſt ce reſpect pour le nom Romain qui a élevé le courage & animé la vertu de quiconque avoit l'honneur de le porter. Le chapeau d'un citoyen délivré d'eſclavage, la couronne civique de celui qui avoit ſauvé la vie à un autre, étoit ce qu'on regardoit avec le plus de plaiſir dans la pompe des triomphes; & il eſt à remarquer que des couronnes dont on honoroit à la guerre les belles actions, il n'y avoit que la civique & celles des triomphateurs qui fuſſent d'herbe & de feuilles; toutes les autres n'étoient que d'or. C'eſt ainſi que Rome fut vertueuſe, & devint la maîtreſſe

du monde. Chefs ambitieux, un pâtre gouverne ses chiens & ses troupeaux, & n'est que le dernier des hommes. S'il est beau de commander, c'est quand ceux qui nous obéissent, peuvent nous honorer : respectez donc vos concitoyens, & vous vous rendrez respectables ; respectez la liberté, & votre puissance augmentera tous les jours ; ne passez jamais vos droits, & bientôt ils seront sans bornes.

Que la patrie se montre la mere commune des citoyens ; que les avantages dont ils jouissent dans leur pays le leur rende cher ; que le gouvernement leur laisse assez de part à l'administration publique pour sentir qu'ils sont chez eux, & que les loix ne sont à leurs yeux que les garants de la commune liberté. Ces droits, tous beaux qu'ils sont, appartiennent à tous les hommes ; mais sans paroître les attaquer directement, la mauvaise volonté des chefs en réduit aisément l'effet à rien. La loi dont on abuse sert à la fois aux puissances d'armes offensives & de bouclier contre le foible, & le prétexte du bien public est toujours le plus dangereux fléau du peuple. Ce qu'il y a de plus nécessaire, & peut-être de plus difficile dans le gouvernement, c'est une intégrité sévere à rendre justice à tous, & sur-tout à protéger le pauvre contre la tyrannie du riche. Le plus grand mal est déjà fait, quand on a des pauvres à défendre & des riches à contenir. C'est sur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des loix : elles sont également impuissantes contre le trésor du riche & contre la misere du pauvre ; le premier les élude, le second leur échappe ; l'un brise la toile, & l'autre passe au travers.

C'eſt donc une des plus importantes affaires du gouvernement de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les tréſors à leurs poſſeſſeurs, mais en ôtant tous les moyens d'en accumuler, ni en bâtiſſant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantiſſant les citoyens de le devenir. Les hommes inégalement diſtribués ſur le territoire & entaſſés dans un lieu, tandis que les autres ſe dépeuplent; les arts d'agrément & de pure induſtrie favoriſés aux dépens des métiers utiles; l'agriculture ſacrifiée au commerce; le publicain rendu néceſſaire par la mauvaiſe adminaſtration des deniers de l'état; enfin la vénalité pouſſée à tel excès, que la conſidération s'accorde avec les piſtoles, & que les vertus même ſe vendent à prix d'argent: telles ſont les cauſes les plus ſenſibles de l'opulence & de la miſere, de l'intérêt particulier ſubſtitué à l'intérêt public; de la haine mutuelle des citoyens, de leur indifférence pour la cauſe commune, de la corruption du peuple & de l'affoibliſſement de tous les reſſorts du gouvernement. Tels ſont par conſéquent les maux qu'on guérit difficilement, quand ils ſe font ſentir, mais qu'une ſage adminiſtration doit prévenir, pour maintenir avec les bonnes mœurs, le reſpect pour les loix, l'amour de la patrie, & la vigueur de la volonté générale.

Mais toutes ces précautions ſeront inſuffiſantes, ſi l'on ne s'y prend de plus loin encore. Je finis cette partie de l'économie publique, par où j'aurois dû la commencer. La patrie ne peut ſubſiſter ſans la liberté, ni la liberté ſans la vertu, ni la vertu ſans les citoyens: vous aurez tout fait, ſi

vous formez des citoyens ; sans cela vous n'aurez que de méchants esclaves, à commencer par le chef de l'état. Or, former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour ; & pour les avoir hommes, il faut les instruire enfants. Qu'on me dise que, quiconque a des hommes à gouverner, ne doit pas chercher hors de leur nature une perfection dont ils ne sont pas susceptibles ; qu'il ne doit pas vouloir détruire en eux les passions, & que l'exécution d'un pareil projet ne seroit pas plus desirable que possible. Je conviendrai d'autant mieux de tout cela, qu'un homme qui n'auroit pas de passion, seroit certainement un fort mauvais citoyen : mais il faut convenir aussi que si l'on n'apprend point aux hommes à n'aimer rien, il n'est pas impossible de leur apprendre à aimer un objet plutôt qu'un autre, & ce qui est véritablement beau, plutôt que ce qui est difforme. Si, par exemple, on les exerce assez tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le corps de l'état, & à n'appercevoir, pour ainsi dire, leur propre existence que comme une partie de la sienne, ils pourront parvenir enfin à s'identifier en quelque sorte avec ce plus grand tout, à se sentir membres de la patrie, à l'aimer de ce sentiment exquis que tout homme isolé n'a que pour lui-même, à élever perpétuellement leurs ames à ce grand objet, & à transformer ainsi en une vertu sublime cette disposition dangereuse d'où naissent tous nos vices. Non-seulement la philosophie démontre la possibilité de ces nouvelles directions, mais l'histoire en fournit mille exemples éclatants : s'ils sont si rares parmi nous, c'est que personne ne se soucie

qu'il y ait des citoyens, & qu'on s'avise encore moins de s'y prendre assez-tôt pour les former. Il n'est plus temps de changer nos inclinations naturelles, quand elles ont pris leur cours, & que l'habitude s'est jointe à l'amour-propre ; il n'est plus temps de nous tirer hors de nous-mêmes, quand une fois le motif humain, concentré dans nos cœurs, y a acquis cette méprisable activité qui absorbe toute vertu, & fait la vie des petites ames. Comment l'amour de la patrie pourroit-il germer au milieu de tant d'autres passions qui l'étouffent; & que reste-t-il pour les concitoyens d'un cœur déjà partagé entre l'avarice, une maîtresse, & la vanité?

C'est des premiers moments de la vie qu'il faut apprendre à mériter de vivre ; & comme on participe en naissant aux droits des citoyens, le temps de notre naissance doit être le commencement de l'exercice de nos devoirs. S'il y a des loix pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance, qui enseignent à obéir aux autres ; & comme on ne laisse pas la rison, en se communiquant, arbitre de ces devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumieres & aux préjugés des peres l'éducation de leurs enfants, qui importent à l'état encore plus qu'aux peres ; car selon le cours de nature, la mort du pere lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation ; mais la patrie en sent tôt ou tard les effets; l'état demeure, & la famille se dissout. Que si l'autorité publique, en prenant la place des peres & se chargeant de cette importante fonction, acquiert leur droit en remplissant leur devoir, ils ont d'autant moins de sujet de s'en plaindre, qu'à cet égard ils ne font que changer de nom, & qu'ils

auront en commun sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfants, qu'ils exerçoient séparément sous le nom de pere, & n'en seront pas moins obéis en parlant au nom des loix, qu'ils l'étoient en parlant au nom de la nature. L'éducation publique, sous des regles prescrites par des gouvernements & sous des Magistrats établis par des Souverains, est donc une des maximes fondamentales du gouvernement populaire ou légitime. Si les enfants sont élevés en commun dans le sein de l'égalité, qu'ils soient imbus des loix de l'état & des maximes de la volonté générale, qu'ils soient instruits à les respecter par dessus toute chose; s'ils sont environnés d'exemples & d'objets qui leur parlent sans cesse de la tendre mere qu'ils trouvent, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens inestimables qu'ils reçoivent d'elle, & du retour qu'ils lui doivent; ne doutons pas qu'ils n'apprennent aussi à se chérir mutuellement comme des freres, à ne vouloir jamais que ce que veut la société, à substituer des actions d'hommes & de citoyens au stérile & vain babil des sophistes, & à devenir un jour les défenseurs & les peres de la patrie dont-ils auront été si long-temps les enfants.

Je ne parlerai point des magistrats destinés à présider à cette éducation, qui certainement est la plus importante affaire de l'état. On sent que si de telles marques de la confiance publique étoient légérement accordées, si cette fonction sublime n'étoit pour ceux qui auroient dignement rempli toutes les autres, le prix de leurs travaux, l'honorable & doux repos de leur vieillesse & le comble de tous les honneurs, toute l'entreprise se-

roit inutile, & l'éducation sans succès ; car par-tout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, le précepte par l'exemple, l'institution demeure sans fruit, & la vertu même perd son crédit dans la bouche de celui qui ne la pratique pas. Mais que des guerriers illustres, courbés sous le faix de leurs lauriers, prêchent le courage ; que des magistrats integres, blanchis dans la pourpre & sur les tribunaux, enseignent la justice ; les uns & les autres se formeront aussi de vertueux successeurs, & transmettront d'âge en âge aux générations suivantes l'expérience & les talents des chefs, le courage & la vertu des citoyens, & l'émulation commune à tous de vivre & mourir pour la patrie.

Je ne sais que trois peuples qui aient autrefois pratiqué l'éducation publique, savoir, les Crétois, les Lacédémoniens & les anciens Perses. Chez tous les trois, elle eut le plus grand succès, & fit des prodiges. Chez les deux derniers, dont le monde se trouvoit divisé en nations trop grandes pour pouvoir être bien gouvernés ; ce moyen n'a plus été pratiquable ; & d'autres raisons que le lecteur peut voir aisément, ont encore empêché qu'il n'ait été tenté chez aucun peuple moderne. C'est une chose très-remarquable, que les Romains aient pu s'en passer ; mais Rome fut durant cinq cents ans un miracle continuel, que le monde ne pouvoit plus espérer de revoir. La vertu des Romains engendrée par l'horreur de la tyrannie & des crimes des tyrans, & par l'amour inné de la patrie, fit de toutes leurs maisons autant d'écoles de citoyens : & le pouvoir sans bornes des peres sur leurs enfants, mit tant de sévérité dans la police particuliere, que

le pere plus craint que les magiſtrats, étoit dans ſon tribunal domeſtique le cenſeur des mœurs & le vengeur des loix. Voyez *Education*.

C'eſt ainſi qu'un gouvernement attentif & bien intentionné, veillant ſans ceſſe à maintenir ou rappeller chez le peuple l'amour de la patrie & les bonnes mœurs, prévient de loin les maux qui réſultent tôt ou tard de l'indifférence des citoyens pour le ſort de la République, & contient dans d'étroites bornes cet intérêt perſonnel, qui iſole tellement les particuliers, que l'état s'affoiblit par leur puiſſance, & n'a rien à eſpérer de leur bonne volonté. Partout où le peuple aime ſon pays, reſpecte les loix, & vit ſimplement, il reſte peu de choſe à faire pour le rendre heureux; & dans l'adminiſtration, publique, où la fortune a moins de part que le ſort des particuliers, la ſageſſe eſt ſi près du bonheur, que ces deux objets ſe confondent.

3°. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir des citoyens & de les protéger, il faut encore ſonger à leur ſubſiſtance; & pourvoir aux beſoins publics, eſt une ſuite évidente de la volonté générale, & le troiſieme devoir eſſentiel du gouvernement. Le devoir n'eſt pas, comme on doit le ſentir, de remplir les greniers des particuliers & les diſpenſer du travail, mais de maintenir l'abondance tellement à leur portée, que, pour l'acquérir, le travail ſoit toujours néceſſaire, & ne ſoit jamais inutile. Il s'étend auſſi à toutes les opérations qui regardent l'entretien du Fiſc, & les dépenſes de l'adminiſtration publique. Ainſi après avoir parlé de l'économie générale, par rapport au gouvernement des perſonnes, il nous reſte à la conſidérer par rapport à l'adminiſtration des biens.

Cette partie n'offre pas moins des difficultés à résoudre, ni de contradictions à lever que la précédente. Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des citoyens, & plus important à certain égard, que la liberté même, soit parce qu'il tient de plus près à la conservation de la vie ; soit parce que le bien étant plus facile à usurper & plus pénible à défendre que la personne, on doit plus respecter ce qui se peut ravir plus aisément, soit enfin parce que la propriété est le vrai fondement de la société civile & le vrai garant des engagements des citoyens ; car si les biens ne répondoient pas des personnes, rien ne seroit si facile que d'éluder ses devoirs & de se moquer des loix. D'un autre côté, il n'est pas moins sûr que le maintien de l'état & du gouvernement exige des frais & de la dépense ; & comme quiconque accorde la fin ne peut refuser les moyens, il s'ensuit que les membres de la société doivent contribuer de leurs biens à son entretien. De plus, il est difficile d'assurer d'un côté la propriété des particuliers, sans l'attaquer d'un autre ; & il n'est pas possible que tous les réglements qui regardent l'ordre des successions, les testaments, les contrats, ne gênent les citoyens à certain égard sur la disposition de leur propre bien, & par conséquent sur leur droit de propriété.

Mais outre ce que j'ai dit ci-devant de l'accord qui regne entre l'autorité de la loi & la liberté des citoyens, il y a, par rapport à la disposition des biens, une remarque importante à faire, qui leve bien des difficultés. C'est comme l'a montré Puffendorff, que par la nature du droit des propriétés, il ne

s'étend point au-delà de la vie du propriétaire, & qu'à l'instant qu'un homme est mort, son bien ne lui appartient plus. Ainsi lui prescrire les contradictions sur lesquelles il en peut disposer, c'est au fond moins altérer son droit en apparence, que l'étendre en effet.

En général, quoique l'institution des loix qui reglent le pouvoir des particuliers dans la disposition de leur propre bien, n'appartient qu'aux Souverains, l'esprit de ces loix que le gouvernement doit suivre dans leurs applications, est que de pere en fils & de proche en proche, les biens de la famille en sortent & s'alienent le moins qu'il est possible. Il y a une raison sensible de ceci en faveur des enfants, à qui le droit de propriété seroit fort inutile, si le pere ne leur laissoit rien, & qui de plus, ayant souvent contribué par leur travail à l'acquisition des biens du pere, sont de leur chef associés à son droit. Mais une autre raison plus éloignée & non moins importante, est que rien n'est plus funeste aux mœurs & à la république, que le changement continuel d'état & de fortune entre les citoyens ; changement qui est la preuve & la source de mille désordres, qui bouleverse & confond tout, & par lequel ceux qui sont élevés pour une chose, se trouvent destinés pour une autre. Ni ceux qui montent, ni ceux qui descendent, ne peuvent prendre les maximes ni les lumieres convenables à leur nouvel état, & beaucoup moins en remplir les devoirs. Je passe à l'objet des finances publiques.

Si le peuple se gouvernoit lui-même, & qu'il n'y eût rien d'intermédiaire entre l'administration de l'état & les citoyens, ils

n'auroient qu'a se cotiser dans l'occasion, à proportion des besoins publics & des facultés des particuliers ; & comme chacun ne perdroit jamais de vue le recouvremet ni l'emploi des deniers, il ne pourroit se glisser ni fraude ni abus dans leur maniment. L'état ne seroit jamais obéré de dettes, ni le peuple accablé d'impots, ou du moins la sûreté de l'emploi le consoleroit de la dureté de la taxe. Mais les choses ne sauroient aller ainsi, & quelque borné que soit un état, la société civile y est toujours trop nombreuse pour pouvoir être gouvernée par tous ses membres. Il faut nécessairement que les deniers publics passent par les mains des chefs, lesquels, outre l'intérêt de l'état, ont tous le leur particulier, qui n'est pas le dernier écouté. Le peuple, de son côté, qui s'apperçoit plutôt de l'avidité des chefs & de leurs folles dépenses, que des besoins publics, murmure de se voir dépouiller du nécessaire pour fournir au superflu d'autrui ; & quand une fois ses manœuvres sont aigries, jusques à un certain point, la plus integre administration ne viendroit pas à bout de rétablir la confiance. Alors si les contributions sont volontaires, elles ne produisent rien ; si elles sont forcées, elles sont légitimes ; & c'est dans cette cruelle alternative de laisser périr l'état ou d'attaquer le droit sacré de la propriété qui en est la fortune, que consiste la difficulté d'une juste & sage économie.

La premiere chose que doit faire après l'établissement des loix, l'instituteur d'une République, c'est de trouver un fonds suffisant pour l'entretien des magistrats & autres officiers, & pour toutes les dépenses publiques. Ce fond s'appelle *Ærarium* ou *Fisc*,

s'il est en argent, Domaine public s'il est en terres, & ce dernier est beaucoup préférable à l'autre par des raisons faciles à voir. Quiconque aura suffisamment réfléchi sur cette matiere, ne pourra guere être à cet égard d'un autre avis que Bodin, qui regarde le domaine public comme le plus honnête & le plus sûr de tous les moyens de pourvoir aux besoins de l'état; & il est à remarquer que le premier soin de Romulus dans les divisions des terres, fut d'en destiner le tiers à cet usage. J'avoue qu'il n'est pas impossible que le produit du domaine mal administré, se réduise à rien; mais il n'est pas de l'essence du domaine d'être mal administré.

Préalablement à tout emploi, ce fonds doit être assigné ou accepté par l'assemblée du peuple ou des états du pays, qui doit ensuite en déterminer l'usage. Après cette solemnité, qui rend ces fonds inalliénables, ils changent, pour ainsi dire, de nature, & leurs revenus deviennent tellement sacrés, que c'est non-seulement le plus infame de tous les vols, mais un crime de leze-majesté que d'en détourner la moindre chose au préjudice de leur destination. C'est un grand déshonneur pour Rome que l'intégrité du Questeur Caton y ait été un sujet de remarque, & qu'un Empereur, récompensant de quelque écus les talents d'un chanteur, ait eu soin d'ajouter que cet argent venoit de sa famille, & non de celui de l'état. Mais s'il se trouve peu de Galbas, où chercherons-nous des Catons? Et quand une fois le vice ne déshonorera plus, quels seront les chefs assez scrupuleux pour s'abstenir de toucher aux revenus publics abandonnés à leur dis-

crétion, & pour ne pas s'en imposer bientôt à eux-mêmes, en affectant de confondre leurs vaines & scandaleuses dissipations avec la gloire de l'état, & les moyens d'étendre leur autorité, avec ceux d'augmenter sa puissance ? C'est sur-tout en cette délicate partie de l'administration, que la vertu est le seul instrument efficace, & que l'intégrité du magistrat est le seul frein capable de contenir son avarice. Les livres & tous les comptes des régisseurs servent moins à déceler leurs infidélités, qu'à les couvrir, & la prudence n'est jamais aussi prompte à imaginer de nouvelles précautions, que la friponnerie à les éluder. Laissez donc les registres & papiers, & remettez les finances en des mains fideles. C'est le seul moyen qu'elles soient fidelement réglées.

Quand une fois les fonds publics sont établis, les chefs de l'état en sont de droit les administrateurs ; car cette administration fait une partie du gouvernement, toujours essentielle, quoi que non toujours également. Son influence augmente à mesure que celle des autres ressorts diminue ; & l'on peut dire qu'un gouvernement est parvenu à son dernier degré de corruption, quand il n'a plus d'autre nerf que l'argent : or, comme tout gouvernement tend sans cesse au relâchement, cette seule raison montre que nul état ne peut subsister, si ses revenus n'augmentent sans cesse.

Le premier sentiment de la nécessité de cette augmentation, est aussi le premier signe du désordre intérieur de l'état ; & le sage administrateur, en songeant à trouver de l'argent pour pourvoir aux besoins pressants, ne néglige pas de rechercher la cause

éloignée de ces nouveaux besoins, comme un marin voyant l'eau gagner son vaisseau, n'oublie pas, en faisant jouer les pompes, de faire aussi chercher & boucher la voie.

De cette regle découle la plus importante maxime de l'administration des finances, qui est de travailler avec beaucoup plus de soin à prévenir les besoins, qu'à augmenter les revenus. De quelque diligence qu'on puisse user, le secours qui ne vient qu'après le mal, & plus lentement, laisse toujours l'état en souffrance. Tandis qu'on songe à remédier à un inconvénient, un autre se fait déjà sentir, & les ressources mêmes produisent de nouveaux inconvénients; de sorte qu'à la fin la nation s'obere, le peuple est foulé, le gouvernement perd toute sa vigueur, & ne fait plus que peu de chose avec beaucoup d'argent. Je crois que de cette grande maxime bien établie, découloient les prodiges des gouvernements anciens, qui faisoient plus avec leur parcimonie, que les nôtres avec tous leurs trésors; & c'est peut-être delà qu'est dérivée la signification vulgaire du mot économie, qui s'entend plutôt du sage ménagement de ce qu'on a, que des moyens d'acquérir ce que l'on n'a pas.

Indépendamment du domaine public, qui rend à l'état à proportion de la probité de ceux qui le régissent, si l'on connoissoit assez toute la force de l'administration générale, sur-tout quand elle se borne aux moyens légitimes, on seroit étonné des ressources qu'ont les chefs pour prévenir tous les besoins publics, sans toucher aux biens des particuliers. Comme ils sont les maîtres du commerce de l'état, rien ne leur est si facile que de le diriger d'une maniere qui pour-

voie à tout, souvent sans qu'il paroissent s'en mêler. La distribution des denrées, de l'argent & des marchandises par de justes proportions, selon les temps & les lieux, est le vrai secret des finances & la source de leur richesse, pourvu que ceux qui les administreront, sachent porter leur vue assez loin, & faire dans l'occasion une perte apparente & prochaine, pour avoir réellement des profits immenses dans un temps éloigné. Quand on voit un gouvernement payer des droits, loin d'en recevoir pour la sortie des bleds dans les années d'abondance, & pour leur introduction dans les années de disette, on a besoin d'avoir de tels faits sous les yeux, pour les croire véritables, & on les mettroit au rang des romans, s'ils se fussent passés anciennement. Supposons, que pour prévenir la disette dans les mauvaises années, on proposât d'établir des magasins publics; dans combien de pays l'entretien d'un établissement si utile ne serviroit-il pas de prétexte à de nouveaux impôts? A Geneve, ces greniers établis & entretenus par une sage administration, sont la ressource publique dans les mauvaises années, & le principal revenu de l'état dans tous les temps. *ALIT ET DITAT.* C'est la belle & juste inscription qu'on lit sur la façade de l'édifice. Pour exposer ici le systême économique d'un bon gouvernement, j'ai souvent tourné les yeux sur celui de cette république; heureux, de trouver ainsi dans ma patrie l'exemple de la sagesse & du bonheur que je voudrois voir régner dans tous les pays.

Si l'on examine comment croissent les besoins d'un état, on trouvera que souvent cela arrive à-peu-près comme ceux des par-

ticuliers, moins par une véritable néceſſité, que par un accroiſſement de deſirs inutiles, & que ſouvent on n'augmente la dépenſe, que pour avoir un prétexte d'augmenter la recette; de ſorte que l'état gagneroit quelquefois à ſe paſſer d'être riche, & que cette richeſſe apparente lui eſt au fond plus onéreuſe que ne ſeroit la pauvreté même. On peut eſpérer, il eſt vrai, de tenir les peuples dans une dépendance plus étroite, en leur donnant d'une main, ce qu'on leur a pris de l'autre; & ce fut la politique dont uſa Joſeph avec les Egyptiens. Mais ce vain ſophiſme eſt d'autant plus funeſte à l'état, que l'argent ne rentre plus dans les mêmes mains dont il eſt ſorti, & qu'avec de pareilles maximes, on n'enrichit que des fainéants de la dépouille des hommes utiles.

Le goût de conquête eſt une des cauſes les plus ſenſibles & les plus dangereuſes de cette augmentation. Ce goût engendré ſouvent par un autre eſpece d'ambition que celle qu'il ſemble annoncer, n'eſt pas toujours ce qu'il pourroit être, & n'a pas tant pour véritable motif le deſir apparent d'agrandir la nation, que le deſir caché d'augmenter au dedans l'autorité des chefs à l'aide de l'augmentation des troupes, & à la faveur de la diverſion que font les objets de la guerre dans l'eſprit des citoyens.

Ce qu'il y a du moins de très-certain, c'eſt que rien n'eſt ſi foulé ni ſi miſérable que les peuples conquérants, & que leurs ſuccès mêmes ne font qu'augmenter leur miſere. Quand l'hiſtoire ne nous l'apprendroit pas, la raiſon ſuffiroit pour nous démontrer que, plus un état eſt grand, & plus les dépenſes y deviennent proportionnellement fortes &

onéreuses ; car il faut que toutes les provinces fournissent leur contingent, aux frais de l'administration générale, & que chacune, outre cela, fasse pour la sienne particuliere la même dépense que si elle étoit indépendante. Ajoutez que toutes les fortunes se font dans un lieu & se consomment dans un autre ; ce qui détruit bientôt l'équilibre du produit & de la consommation, & appauvrit beaucoup le pays pour enrichir une seule ville.

Autre source de l'augmentation des besoins publics, qui tient à la précédente. Il peut venir un temps où les citoyens ne se regardant plus comme intéressés à la cause commune, cesseroient d'être les défenseurs de la patrie, & où le magistrat aimeroit mieux commander à des mercenaires qu'à des hommes libres, ne fusse qu'afin d'employer en temps & lieux les premiers pour mieux assujettir les autres. Tel fut l'état de Rome sur la fin de la république & sous les Empereurs ; car toutes les victoires des premiers Romains, de même que celles d'Alexandre, avoient été remportées par de braves citoyens, qui savoient donner au besoin leur sang pour la patrie, mais qui ne le vendoient jamais. Marius fut le premier, qui, dans la guerre contre Jugurtha, deshonora les légions Romaines, en y introduisant des affranchis vagabons & autres mercenaires. Devenus les ennemis des peuples qu'ils s'étoient chargés de rendre heureux, les tyrans établirent des troupes réglées en apparence, pour contenir l'étranger, & en effet, pour opprimer l'habitant. Pour former ces troupes, il fallut enlever à la terre des cultivateurs, dont le défaut diminua la quantité des denrées, &

dont l'entretien introduisit des impôts qui en augmenterent le prix. Ce premier désordre fit murmurer les peuples : il fallut pour les réprimer multiplier les troupes, & par conséquent la misere ; & plus le désespoir augmentoit, plus on se voyoit contraint de l'augmenter encore pour en prévenir les effets. D'un autre côté, ces mercenaires qu'on pouvoit estimer sur le prix auquel ils se vendoient eux-mêmes, fiers de leur avilissement, méprisant les loix dont ils étoient protégés & leurs freres dont ils mangeoient le pain, se crurent plus honorés d'être les satellites de César, que les défenseurs de Rome ; & dévoués à une obéissance aveugle, tenoient par état le poignard levé sur leurs concitoyens, prêts à tout égorger au premier signal. Il ne seroit pas difficile que ce fut là une des principales causes de la ruine de l'empire Romain.

L'invention de l'artillerie & des fortifications a forcé de nos jours les Souverains de l'Europe à rétablir l'usage des troupes réglées pour garder leurs places, mais avec des motifs plus légitimes. Il est à craindre que l'effet n'en soit également funeste. Il n'en faudra pas moins dépeupler les campagnes pour former les armées & les garnisons ; pour les entretenir, il n'en faudra pas moins fouler les peuples. Et ces dangereux établissements s'accroissent depuis quelque temps avec une telle rapidité dans tous nos climats, qu'on n'en peut prévoir que la dépopulation prochaine de l'Europe, & tôt ou tard la ruine des peuples qui l'habitent.

Quoi qu'il en soit, on doit voir que de telles institutions renversent nécessairement le vrai systême économique qui tire le prin-

cipal revenu de l'état du domaine public, & ne laisse que la ressource fâcheuse des subsides & impôts dont il me reste à parler.

Il faut se ressouvenir ici que le fondement du pacte social est la propriété & la premiere condition, que chacun soit maintenu dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient. Il est vrai que par le même traité, chacun s'oblige au moins tacitement à se cotiser dans les besoins publics; mais cet engagement ne pouvant nuire à la loi fondamentale, & supposant l'évidence du besoin reconnue par les contribuables, on voit que pour être légitime, cette cotisation doit être volontaire, non d'une volonté particuliere, comme s'il étoit nécessaire d'avoir le consentement de chaque citoyen, & qu'il ne dût fournir que ce qu'il lui plaît, ce qui seroit directement contre l'esprit de la confédération, mais d'une volonté générale à la pluralité des voix; & sur un tarif proportionnel qui ne laisse rien d'arbitraire à l'imposition.

Cette vérité, que les impôts ne peuvent être établis légitimement que du consentement du peuple ou de ses représentants, a été reconnue géneralement de tous les philosophes & jurisconsultes qui se sont acquis quelque réputation dans les matieres de droit politique, sans excepter Bodin même. Si quelques-uns établissent des maximes contraires en apparence, outre qu'il est aisé de voir les motifs particuliers qui les y ont portés, ils y mêlent tant de conditions & de restrictions, qu'au fond la chose revient exactement au même. Car que le peuple puisse refuser, ou que les Souverains ne doivent exiger, cela est indifférent quant au

droit; & s'il n'est question que de la force; c'est la chose la plus inutile, que d'examiner ce qui est légitime ou non.

Les contributions qui se levent sur le peuple, sont de deux sortes : les unes réelles, qui se perçoivent sur les choses, les autres personnelles, qui se paient par tête. On donne aux unes & aux autres le nom d'impôts ou de subsides. Quand le peuple fixe la somme qu'il accorde, elle s'appelle subside : quand il accorde tout le produit d'une taxe, alors c'est un impôt. On trouve dans le livre de l'Esprit des loix que l'imposition par tête est plus propre à la servitude, & la taxe réelle plus convenable à la liberté. Cela seroit incontestable, si les contingents par tête étoient égaux, car il n'y auroit rien de plus disproportionné qu'une pareille taxe; & c'est surtout dans les proportions exactement observées, que consiste l'esprit de la liberté. Mais si la taxe par tête est exactement proportionnée aux moyens des particuliers, comme pourroit être celle qui porte en France le nom de Capitation, & qui de cette maniere est à la fois réelle & personelle, elle est la plus équitable, & par conséquent la plus convenable à des hommes libres. Ces proportions paroissent d'abord très-faciles à observer, parce qu'étant relatives à l'état que chacun tient dans le monde, les indications sont toujours publiques; mais outre que l'avarice, le crédit & la fraude savent éluder jusqu'à l'évidence, il est rare qu'on tienne compte dans ses calculs de tous les événements qui doivent y entrer. 1°. On doit considérer le rapport des quantités, selon lequel, toutes choses égales, celui qui a dix fois plus de bien

qu'un autre, doit payer dix fois plus que lui. 2o. Le rapport des usages, c'est-à-dire, la distinction du nécessaire & du superflu. Celui qui n'a que le simple nécessaire, ne doit rien payer du tout; la taxe de celui qui a du superflu, peut aller au besoin, jusques à la concurrence de tout ce qui excede son nécessaire. A cela, il dira qu'eu égard à son rang, ce qui seroit superflu pour un homme inférieur, est nécessaire pour lui. Mais c'est un mensonge; car un grand a deux jambes ainsi qu'un bouvier, & n'a qu'un ventre non plus que lui. De plus, ce prétendu nécessaire est si peu nécessaire à son rang, que s'il savoit y renoncer pour un sujet louable, il n'en seroit que trop respecté. Le peuple se prosterneroit devant un ministre qui iroit au conseil à pied pour avoir vendu ses carrosses dans un pressant besoin de l'état. Enfin la loi ne prescrit la magnificence à personne, & la bienséance n'est jamais une raison contre le droit.

Un troisieme rapport qu'on ne compte jamais, & qu'on devroit toujours compter le premier, est celui des utilités que chacun retire de la confédération sociale, qui protege fortement les immenses possessions du riche, & laisse à peine un misérable jouir de la chaumiere qu'il a construite de ses mains. Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissants & les riches? Tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls, toutes les graces, toutes les exemptions ne leur sont-elles pas réservés, & l'autorité publique n'est-elle pas toute en leur faveur? Qu'un homme de considération vole ses créanciers ou fasse d'autres fripponneries, n'est-il pas toujours

sût de l'impunité ? Les coups de bâton qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurtres mêmes & les assassinats dont il se rend coupable, ne sont-ce pas des affaires qu'on assoupit, & dont au bout de six mois il n'est plus question ? Que ce même homme soit volé : toute la police est aussi-tôt en mouvement, & malheur aux innocents qu'il soupçonne. Passe-t-il dans un lieu dangereux, voilà les escortes en campagne ; l'essieu de sa chaise vient-il à rompre, tout vole à son secours ; fait-on du bruit à sa porte, il dit un mot & tout se tait ; la foule l'incommode-t-elle, il fait un signe & tout se range : un charretier se trouve-t-il sur son passage, ses gens sont prêts à l'assommer ; & cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires seroient plutôt écrasés, qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coutent pas un sol ; ils sont le droit de l'homme riche ; & non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent ! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse. Toutes les portes lui sont fermées, même quand il a droit de les faire ouvrir ; & si quelquefois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendroit grace. S'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence ; il porte outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter. Au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui. Si sa pauvre charrette renverse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune Duc. En un mot, toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la

payer; mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur d'avoir l'ame honnête, une fille aimable & un puissant voisin.

Un autre attentiou non moins importante à faire, c'est que les pertes des pauvres sont beaucoup moins réparables que celles du riche, & que la difficulté d'acquérir croit toujours en raison du besoin. On ne fait rien avec rien; cela est vrai dans les affaires comme en physique, l'argent est la semence de l'argent; & la premiere pistole est quelque fois plus difficile à gagner que le second million. Il y a plus encore: c'est que tout ce que le pauvre paie, est à jamais perdu pour lui, & reste ou revient dans les mains du riche; & comme c'est aux seuls hommes qui ont part au gouvernement, ou à ceux qui en approchent que passe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont même en payant leur contingent un intérêt sensible à les augmenter.

Résumons en quatre mots le pacte social des deux états. Vous avez besoin de moi, car je suis riche & vous êtes pauvres; faisons donc un accord entre nous. Je permettrai que vous ayez l'honneur de me servir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reste, pour la peine que je prendrai de vous commander.

Si l'on combine avec soin toutes ces choses, on trouvera que pour répartir les taxes d'une maniere équitable & vraiment proportionnelle, l'imposition n'en doit pas être faites seulement à raison des biens des contribuables, mais en raison composée de la différence de leur condition & du superflu de leurs biens; opération très-importante &

très-difficile que font tous les jours des multitudes de commis honnêtes-gens, qui savent l'arithmétique, mais dont les Platons & les Montesquieux n'eussent osé se charger qu'en tremblant, & en demandant au ciel des lumieres & de l'intégrité.

Un autre inconvénient de la taxe personnelle, c'est de se faire trop sentir & d'être levée avec trop de dureté; ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit sujette à beaucoup de non valeur, parce qu'il est plus aisé de dérober au rôle & aux poursuites sa tête que ses possessions.

De toutes les autres impositions, le cens sur les terres ou la taille réelle, ont toujours passé pour les plus avantageuses. Dans les pays où on a plus d'égard à la quantité du produit & à la sûreté du recouvrement qu'à la moindre incommodité du peuple, on a même osé dire qu'il falloit charger le paysan pour exciter sa paresse, & qu'il ne feroit rien s'il n'avoit rien à payer. Mais l'expérience dément chez tous les peuples du monde cette maxime ridicule. C'est en Hollande, en Angleterre, où le cultivateur paie très-peu de chose, & à la Chine où il ne paie rien, que la terre est le mieux cultivée. Au contraire, par tout où le laboureur se voit chargé à proportion du produit de son champ, il le laisse en friche, ou n'en retire exactement que ce qu'il lui faut pour vivre. Car pour qui perd le fruit de ses peines, c'est gagner que de ne rien faire, & mettre le travail à l'amende, est un moyen fort singulier de bannir la paresse.

De la taxe sur les terres ou sur les bleds, sur-tout quand elle est excessive, résultent deux inconvénients si terribles, qu'ils doivent dépeupler & ruiner à la longue tous les pays où elle est établie.

Le premier vient du défaut de circulation des especes : car le commerce & l'industrie attirent dans les capitales tout l'argent de la campagne ; & l'impôt détruisant la proportion qui pourroit se trouver encore entre le besoin du laboureur & le prix de ses bleds, l'argent vient sans cesse & ne retourne jamais ; plus la Ville est riche, plus le pays est misérable. Le produit des tailles passe des mains du Prince ou du financier dans celle des artistes & des marchands ; & le cultivateur qui n'en reçoit jamais que la moindre partie, s'épuise enfin en payant toujours également & recevant toujours moins. Comment voudroit-on que pût vivre un homme qui n'auroit que des veines & point d'arteres, ou dont les arteres ne porteroient le sang qu'à quatre doigts du cœur. Chardin dit qu'en Perse les droits du Roi sur les denrées se paient aussi en denrées. Cet usage, qu'Hérodote témoigne avoir autrefois été pratiqué dans le même pays jusques à Darius, peut prévenir le mal dont je viens de parler : mais, à moins qu'en Perse les intendants, directeurs, commis & gardes magasins ne soient une autre espece de gens que par tout ailleurs, j'ai peine à croire qu'il arrive jusques au Roi la moindre chose de tous ces produits, que les bleds ne se gâtent pas dans tous les greniers, & que le feu ne consume pas la plupart des magasins.

Le second inconvénient vient d'un avantage apparent qui laisse aggraver les maux avant qu'on ne les apperçoive ; c'est que le bled est une denrée que les impôts ne renchérissent point dans le pays qui l'a produit, & dont malgré son absolue nécessité, la quantité diminue, sans que le prix augmen-

re ; ce qui fait que beaucoup de gens meurent de faim, quoique le bled continu à être à bon marché, & que le laboureur reste seul chargé de l'impôt qu'il n'a pu défalquer sur le prix de la vente. Il faut bien faire attention qu'on ne doit pas raisonner de la taille réelle comme des droits sur toutes les marchandises qui en font hausser le prix, & sont aussi payés moins par les marchands, que par les acheteurs. Car ces droits, quelque forts qu'ils puissent être, sont pourtant volontaires, & ne sont payés par les marchands qu'à proportion des marchandises qu'ils achetent ; & comme ils n'achetent qu'à proportion de leur débit, ils font la loi aux particuliers. Mais le laboureur, qui, soit qu'il vende ou non, est contraint de payer à des termes fixes pour le terrein qu'il cultive, n'est pas le maître d'attendre qu'on mette à sa denrée le prix qu'il lui plaît ; & quand il ne la vendroit pas pour s'entretenir, il seroit forcé de la vendre pour payer la taille, de sorte que c'est quelquefois l'énormité de l'imposition qui maintient la denrée à vil prix.

Remarquez encore que les ressources du commerce & de l'industrie, loin de rendre la taille plus supportable par l'abondance de l'argent, ne la rendent que plus onéreuse. Je n'insisterai point sur une chose très-évidente, savoir, que si la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un état, peut lui donner plus ou moins de crédit au dehors ; elle ne change en aucune maniere la fortune réelle des citoyens, & ne les met ni plus ni moins à leur aise. Mais je ferai ces deux remarques importantes : l'une, qu'à moins que l'état n'ait des denrées superflues, & que l'abondance de l'argent ne vienne de leur

débit chez l'étranger, les villes où se fait ce commerce, se sentent seules de cette abondance, & que le paysan ne fait qu'en devenir relativement plus pauvre. L'autre que le prix de toutes choses haussant avec la multiplication de l'argent, il faut aussi que les impôts haussent à proportion, de sorte que le laboureur se trouve plus chargé sans avoir plus de ressource.

On doit voir que la taille sur les terres est un véritable impôt sur leur produit. Cependant chacun convient que rien n'est si dangereux qu'un impôt sur le bled payé par l'acheteur. Comment ne voit-on pas que le mal est cent fois pire quand cet impôt est payé par le cultivateur même; n'est-ce pas attaquer la subsistance de l'état jusques dans sa source? N'est-ce pas travailler aussi directement qu'il est possible à dépeupler le pays, & par conséquent à le ruiner à la longue? Car il n'y a point pour une nation de pire disette que celle des hommes.

Il n'appartient qu'au véritable homme d'état, d'élever ses vues dans l'assiette des impôts plus haut que l'objet des finances, de transformer des charges onéreuses en d'utiles réglements de police, & de faire douter au peuple si de tels établissements n'ont pas eu pour fin le bien de la nation plutôt que le produit des taxes.

Les droits sur l'importation des marchandises étrangeres dont les habitants sont avides, sans que le pays en ait besoin, sur l'exportation de celle du cru du pays, dont il n'a pas de trop, & dont les étrangers ne peuvent se passer, sur les productions des arts inutiles & trop lucratifs, sur les entrées dans les villes des choses de pur agrément

& en général sur tous les objets du luxe, rempliront tout ce double objet. C'est par de tels impôts, qui soulagent la pauvreté & chargent la richesse, qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des fortunes, l'asservissement aux richesses, une multitude d'ouvriers & de serviteurs inutiles, la multiplication des gens oisifs dans les villes, & la désertion des campagnes.

Il est important de mettre entre le prix des choses & les droits dont on les charge une telle proportion, que l'avidité des particuliers ne soit point trop portée à la fraude, par la grandeur des profits. Il faut encore prévenir la facilité de la contre-bande, en préférant les marchandises les moins faciles à cacher. Enfin, il convient que l'impôt soit payé par celui qui emploie la chose taxée, plutôt que par celui qui la vend, auquel la quantité des droits dont il se trouveroit chargé, donneroit plus de tentation & de moyens de les frauder. C'est l'usage constant de la Chine, le pays du monde où les impôts sont les plus forts & les mieux payés. Le marchand ne paie rien; l'acheteur seul acquitte le droit, sans qu'il en résulte ni murmures, ni séditions, parce que les denrées nécessaires à la vie, telles que le ris, le bled, étant absolument franches, le peuple n'est point foulé, & l'impôt ne tombe que sur les gens aisés. Au reste, toutes ces précautions ne doivent pas tant être dictées par la crainte de la contre-bande, que par l'attention que doit avoir le gouvernement à garantir les particuliers de la séduction des profits illégitimes, qui, après avoir fait de mauvais citoyens, ne tarderoit pas d'en faire de malhonnêtes gens.

Qu'on établisse de fortes taxes sur la livrée, sur les équipages, sur les glaces, lustres & ameublements, sur les étoffes & la dorure, sur les cours & jardins des hôtels, sur les spectacles de toute espece, sur les professions oiseuses, comme baladins, chanteurs, histrions, & en un mot, sur cette foule d'objets de luxe, d'amusement & d'oisiveté, qui frappent tous les yeux, & qui peuvent d'autant moins se cacher, que leur seul usage est de se montrer, & qu'il seroient inutiles s'ils n'étoient vus. Qu'on ne craigne pas que de tels produits fussent arbitraires, pour n'être fondés que sur des choses qui ne sont pas d'une absolue nécessité. C'est bien mal connoître des hommes, que de croire qu'après s'être une fois laissés séduire par le luxe, ils y puissent jamais renoncer; ils renonceroient cent fois plutôt au nécessaire & aimeroient encore mieux mourir de faim que de honte. L'augmentation de la dépense ne sera qu'une nouvelle raison pour la soutenir. Quand la vanité de se montrer opulent, fera son profit du prix de la chose & des frais de la taxe, tant qu'il y aura des richesses, ils voudront se distinguer des pauvres, & l'état ne sauroit se former un revenu moins onéreux ni plus assuré que sur cette distinction.

Par la même raison, l'industrie n'auroit rien à souffrir d'un ordre économique qui enrichiroit les finances, ranimeroit l'agriculture en soulageant le laboureur, & rapprocheroit insensiblement toutes les fortunes de cette médiocrité, qui fait la véritable force d'un état. Il se pourroit, je l'avoue, que les impôts contribuassent à faire passer

plus rapidement quelques modes ; mais ce ne seroit jamais que pour en substituer d'autres, sur lesquelles l'ouvrier gagneroit sans que le fisc eût rien à perdre. En un mot, supposons que l'esprit du gouvernement soit constamment d'asseoir toutes les taxes sur le superflu des richesses, il arrivera de deux choses l'une, ou les riches renonceront à leurs dépenses superflues, pour n'en faire que d'utiles, qui retourneront au profit de l'état ; alors l'assiette des impôts aura produit l'effet des meilleurs loix somptuaires ; les dépenses de l'état auront nécessairement diminué avec celles des particuliers ; & le fisc ne sauroit moins recevoir de cette maniere, qu'il n'ait beaucoup moins encore à débourser ; ou si les riches ne diminuent rien de leurs profusions, le fisc aura du produit des impôts, les ressources qu'il cherchoit pour pourvoir aux besoins réels de l'état. Dans le premier cas, le fisc s'enrichit de toute la dépense qu'il a de moins à faire ; dans le second, il s'enrichit encore de la dépense inutile des particuliers.

Ajoutons à tout ceci une importante distinction en matiere de droit politique, & à laquelle les gouvernements, jaloux de faire tout par eux-mêmes, devroient donner une grande attention. J'ai dit que les taxes personnelles & les impôts sur les choses d'absolue nécessité, attaquent directement le droit de propriété ; & par conséquent les vrais fondements de la société politique sont toujours sujets à des conséquences dangereuses, s'ils ne sont établis avec l'exprès consentement du peuple ou de ses représentants. Il n'en est pas de même des droits sur les choses dont on peut s'interdire l'usage. Car

alors le particulier n'étant point absolument contraint à payer, sa contribution peut passer pour volontaire; de sorte que le consentement particulier de chacun des contribuants supplée au consentement général, & le suppose même en quelque maniere. Car pourquoi le peuple s'opposeroit-il à toute imposition qui ne tombe que sur quiconque veut bien la payer? Il me paroît certain que tout ce qui n'est ni prescrit par les loix, ni contraire aux mœurs, & que le gouvernement peut défendre, il peut le permettre moyennant un droit. Si, par exemple, le gouvernement peut interdire l'usage des carosses, il peut, à plus forte raison, imposer une taxe sur les carrosses; moyen sage & utile d'en blâmer l'usage sans le faire cesser. Alors on peut regarder la taxe comme une espece d'amende, dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit.

Quelqu'un m'objectera peut-être que ceux que Bodin appelle imposteurs, c'est-à-dire, ceux qui imposent ou imaginent les taxes, étant dans la classe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, & de se charger eux-mêmes pour soulager le pauvre: mais il faut rejetter de pareilles idées. Si dans chaque nation, ceux à qui le souverain commet le gouvernement des peuples, en étoient les ennemis par état, ce ne seroit pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux. Art. de M. Rosseau, citoyen de Geneve.





EXISTENCE, *s. f.* (*t. Métaphys.*)

Ce mot opposé à celui de *NÉANT*, plus étendu que ceux de *RÉALITÉ* & *D'ACTUALITÉ*, opposé le premier à *L'APPARENCE*, & le second à la *POSSIBILITÉ*, synonime de l'un & de l'autre, comme un terme général, l'est des termes particuliers qui lui sont subordonnés, (*voyez Synonime*), signifie dans sa force grammaticale, l'état d'une chose en tant qu'elle existe. Mais qu'est-ce qu'exister ? Quelle notion les hommes ont-ils dans l'esprit lorsqu'ils prononcent ce mot, & comment l'ont-ils acquise ou formée ? La réponse à ces questions fera le premier objet que nous discuterons dans cet article : ensuite, après avoir analysé la notion de l'existence, nous examinerons la maniere dont nous passons de la simple impression passive & interne, de nos sensations aux jugements que nous portons sur l'existence des objets, & nous essayerons d'établir les vrais fondements de toute certitude à ces égards.



DE LA NOTION DE L'EXISTENCE.

Je Pense, donc Je Suis, disoit Descartes. Ce grand homme voulant élever sur des fondements solides, le nouvel édifice de sa Philosophie, avoit bien senti la nécessité de se dépouiller de toutes les Notions acquises, pour appuyer désormais toutes ses

propositions sur des principes dont l'évidence ne seroit susceptible, ni de preuve, ni de doute; mais il étoit bien loin de penser que ce premier raisonnement, ce premier anneau par lequel il prétendoit saisir la chaîne entiere des connoissances humaines, supposât lui-même des notions plus abstraites, & dont le développement étoit très-difficile; celles de *Pensée* & d'*Existence*. Lock en nous apprenant, ou plutôt en nous démontrant le premier, que toutes les idées nous viennent des sens, & qu'il n'est aucune notion dans l'esprit humain, à laquelle il ne soit arrivé en partant uniquement des sensations, nous a montré le véritable point d'où les hommes sont partis, & où nous devons nous replacer pour suivre la génération de toutes leurs idées. Mon dessein n'est cependant point ici de prendre l'homme au premier instant de son être, d'exàminer comment ses sensations sont devenues des idées, & de discuter si l'expérience seule lui a appris à rapporter ses sensations à des distances déterminées, à les sentir les unes hors des autres, & à se former l'idée d'étendue, comme le croit Mr. l'Abbé de Condillac; ou si, comme je le crois, les sensations propres de la vue, du toucher, & peut-être de tous les autres sens, ne sont pas nécessairement rapportées à une distance quelconque les unes des autres, & ne présentent pas par elles-mêmes l'idée de l'étendue. Voyez *Idée*, *Sensation*, *Vue*, *Toucher*, *Substance spirituelle*. Je n'ai pas besoin de ces recherches: si l'homme à cet égard à quelque chemin à faire, il est tout fait long-temps avant qu'il songe à se former la Notion abstraite de l'Existence; & je puis

bien le suppofer arrivé à un point que les brutes ont certainement atteint, si nous avons droit de juger qu'elles ont une ame. Voyez *Ames des bêtes.* Il eft au moins inconteftable que l'homme a su voir avant que d'apprendre à raifonner & à parler ; & c'eft à cette époque certaine que je commence à le confidérer.

En le dépouillant donc de tout ce que le progrès de fes réflexions lui a fait acquérir depuis, je le vois, dans quelque inftant que je le prenne, ou plutôt je me fens moi-même affaillir par une foule de fenfations & d'images que chacun de mes fens m'apporte, & dont l'affemblage me préfente un monde d'objets diftincts les uns des autres, & d'un autre objet qui feul m'eft préfent, par des fenfations d'une certaine efpece, & qui eft le même que j'apprendrai dans la fuite à nommer *MOI.* Mais ce monde fenfible, de quels éléments eft-il compofé ? De points noirs, blancs, rouges, verds, bleus, ombrés ou clairs, combinés en mille manieres, placés les uns hors des autres, rapportés à des diftances plus ou moins grandes, & formant par leur contiguité une furface plus ou moins enfoncée fur laquelle mes regards s'arrêtent ; c'eft à quoi fe réduifent toutes les images que je reçois par le fens de la *Vue.* La nature opere devant moi fur un efpace indéterminé, précifément comme le peintre opere fur une toile. Les fenfation de froid, de chaleur, de réfiftance, que je reçois par le fens du *Toucher*, me paroiffent auffi comme difperfées, çà & là dans une efpace à trois dimenfion dont elles déterminent les différents points ; & dans lequel, lorfque les points tangibles font con-

tigus, elles dessinent aussi des especes d'images comme la *Vue* ; mais à leur maniere, & tranchées avec bien moins de netteté. Le *Goût* me paroît encore une sensation locale, toujours accompagnée de celles qui sont propres au *Toucher*, dont elle semble une espece limitée à un organe particulier. Quoique les sensations propres de l'*Ouie* & de l'*Odorat* ne nous présentent pas à la fois (du moins d'une façon permanente) un certain nombre de points contigus qui puissent former des figures, & nous donner une idée d'étendue, elles ont cependant leur place dans cet espace dont les sensations de la *Vue* & du *Toucher* nous déterminent les dimensions ; & nous leur assignons toujours une situation, soit que nous les rapportions à une distance éloignée de nos organes, ou à ces organes mêmes. Il ne faut pas omettre un autre ordre de sensations plus pénétrantes, pour ainsi dire, qui, rapportées à l'intérieur de notre corps, en occupant même quelquefois toute l'habitude, sembloient remplir les trois dimensions de l'espace, & porter immédiatement avec elles l'idée de l'étendue solide. Je ferai de ces sensations une classe particuliere, sous le nom de *Tact intérieur*, ou *sixieme sens*, & j'y rangerai les douleurs qu'on ressent quelquefois dans l'intérieur des chairs dans la capacité des intestins, & dans les os mêmes ; les nausées, le mal-aise qui précede l'évanouissement, la faim, la soif, l'émotion qui accompagne toutes les passions, les frissonnements, soit de douleur, soit de volupté ; enfin cette multitude de sensations confuses qui ne nous abandonnent jamais, qui nous circonscrivent en quelque sorte notre

corps, qui nous le rendent toujours présent, & que par cette raison quelques métaphysiciens ont appellées *sens de la Coexistence de notre Corps*. Voyez les articles *sens* & *toucher*. Dans cette espece d'analyse de toutes nos idées purement sensibles, je n'ai point rejetté les expressions qui supposent des notions réfléchies, & des connoissances d'un ordre bien postérieur à la simple sensation : il falloit bien m'en servir L'homme réduit aux sensations, n'a point de langage, & il n'a pu les désigner que par les noms des organes dont elles sont propres, ou des objets qui les excitent; ce qui suppose tout le systême de nos jugements sur l'existence des objets extérieurs, déjà formé. Mais je suis sûr de n'avoir peint que la situation de l'homme réduit aux simples impressions des sens, & je crois avoir fait l'énumération exacte de celle qu'il éprouve : il en résulte que toutes les idées des objets que nous appercevons par les sens, se réduisent, en derniere analyse, à une foule de sensations de *Couleur*, de *resistance*, de *son*, *&c.* Rapportées à différentes distances les unes des autres & répandues dans un espace indéterminé, comme autant de points dont l'assemblage & les combinaisons forment un tableau solide (si l'on peut employer ici ce mot dans la même acception que les Géometres,) auquel tous nos sens à la fois fournissent des images variées & multipliées indéfiniment.

Je suis encore loin de la notion de l'*Existence*, & je ne vois jusqu'ici qu'une impression purement passive, ou tout au plus le jugement naturel, par lequel plusieurs Métaphysiciens prétendent, que nous transpor-

tons nos propres ſenſations hors de nous-mêmes, pour les répandre ſur les différents points de l'eſpace que nous imaginons. *Voyez Senſation, Vue & Toucher.* Mais ce tableau composé de toutes nos ſenſations, cet univers idéal n'eſt jamais le même deux inſtants de ſuite; & la mémoire qui conſerve dans le ſecond inſtant l'impreſſion du premier, nous met à portée de comparer ces tableaux paſſagers, & d'en obſerver les différences. (Le développement de ce phénomene n'appartient point à cet article, & je dois encore le ſuppoſer, parce que la mémoire n'eſt pas plus le fruit de nos réflexions que la ſenſation même. Voyez *Mémoire.*) Nous acquérons les idées de changement & de mouvement, (remarquez que je dis *idée*, & non pas *Notion*; voyez ces deux articles.) Pluſieurs aſſemblages de ces points colorés, chauds ou froids, &c. Nous paroiſſent changer de diſtance les uns par rapport aux autres, quoique les points eux-mêmes qui forment ces aſſemblages, gardent entr'eux le même arrangement ou la même Coordination. Cette Coordination, nous apprend à diſtinguer ces aſſemblages des ſenſations par Maſſes. Ces maſſes de ſenſations Coordonnées, ſont ce que nous appellerons un jour *Objets* ou *Individus.* Voyez ces deux mots. Nous voyons ces individus s'approcher, ſe fuir, diſparoître quelquefois entiérement, ou pour reparoître encore. Parmi les objets ou grouppes de ſenſations qui compoſent ce tableau mouvant, il en eſt un qui, quoique renfermé dans des limites très-étroites en comparaiſon du vaſte eſpace où flottent tous les autres, attire notre attention plus que tout le reſte enſem-

ble. Deux choſes ſur-tout le diſtinguent; ſa préſence continuelle, ſans laquelle tout diſparoît, & la nature particuliere des ſenſations qui nous le rendent préſent : toutes les ſenſations du *Toucher* s'y rapportent, & circonſcrivent exactement l'eſpace dans lequel il eſt renfermé, le *Goût* & l'*Odorat* lui appartient auſſi ; mais ce qui attache notre attention à cet objet d'une maniere plus irréſiſtible*, c'eſt le plaiſir & la douleur, dont la ſenſation n'eſt jamais rapportée à un autre point de l'eſpace. Par-là cet objet particulier, non-ſeulement devient pour nous le centre de tout l'univers, & le point d'où nous meſurons toutes les diſtances; mais nous nous accoutumons encore à le regarder comme notre être propre; & quoique les ſenſations qui nous peignent la Lune & les Etoiles, ne ſoient pas plus diſtinguées de nous que celles qui ſe rapportent à notre corps, nous les regardons comme étrangeres, & nous bornons le ſentiment du *MOI* à ce petit eſpace circonſcrit par le plaiſir & par la douleur; mais cet aſſemblage de ſenſations auxquelles nous bornons ainſi notre être, n'eſt dans la réalité, comme tous les autres aſſemblages des ſenſations, qu'un objet particulier du grand tableau qui forme l'univers Idéal.

Tous les autres objets changent à tous les inſtants, paroiſſent & diſparoiſſent, s'approchent & s'éloignent les uns des autres, & de ce *MOI*, qui, par ſa préſence continuelle, devient le terme néceſſaire auquel nous les comparons. Nous les appercevons hors de nous, parce que l'objet que nous appellons *NOUS*, n'eſt qu'un objet particulier, comme eux, & que nous ne pouvons

rapporter

rapporter nos sensations à différents points d'un espace, sans voir les assemblages de ces sensations les uns hors des autres ; mais quoiqu'apperçus hors de nous, comme leur perception est toujours accompagnée de celle du *MOI*, cette perception simultanée établit entr'eux & nous une relation de présence qui donne aux deux termes de cette relation, le *MOI* & l'objet extérieur, toute la réalité que la conscience assure au sentiment du *MOI*.

Cette conscience de la présence des objets n'est point encore la notion de l'*Existence*, & n'est pas même celle de présence ; car nous verrons dans la suite que tous les objets de la sensation ne sont pas pour cela regardés comme présents. Ces objets dont nous observons les distances & les mouvements au tour de notre corps, nous intéressent par les effets que ces distances & ces mouvements nous paroissent produire sur lui, c'est-à-dire, par les sensations de plaisir & de douleur, dont ces mouvements sont accompagnés ou suivis. La facilité que nous avons de changer à volonté la distance de notre corps aux autres objets immobiles, par un mouvement que l'effort qui l'accompagne nous empêche d'attribuer à ceux-ci, nous sert à chercher les objets dont l'approche nous donne du plaisir, à éviter ceux dont l'approche est accompagnée de douleur. La présence de ces objets devient la source de nos desirs & de nos craintes, & le motif des mouvements de notre corps, dont nous dirigeons la marche au milieu de tous les autres corps, précisément comme un pilote conduit une barque, sur une mer semée de rochers & couverte de barques ennemies.

Cette comparaifon, que je n'emploie point à titre d'ornement, fera d'autant plus propre à rendre mon idée fenfible, que la circonftance où fe trouve le pilote, n'eft qu'un cas particulier de la fituation où fe trouve l'homme dans la nature, environné preffé, traverfé, choqué par tous les êtres: fuivons-la. Si le pilote ne penfoit qu'à éviter les rochers qui paroiffent à la furface de la mer, le naufrage de fa barque, entr'ouverte par quelque écueil caché fous les eaux, lui apprendroit fans doute à craindre d'autres dangers que ceux qu'il apperçoit; il n'iroit pas bien loin non plus, s'il falloit qu'en partant, il vit le port où il defire arriver. Comme lui, l'homme eft bientôt averti par les effets trop fenfibles d'êtres qu'il avoit ceffé de voir, foit en s'éloignant, foit dans le fommeil, ou feulement en fermant les yeux, que les objets ne font point anéantis pour avoir difparu, & que les limites de fes fenfations ne font point les limites de l'univers. Delà naît un nouvel ordre de chofes, un nouveau monde intellectuel, auffi vafte que le monde fenfible étoit borné. Si un objet emporté loin du fpectateur par un mouvement rapide, fe perd enfin dans l'éloignement, l'imagination fuit fon cours au delà de la portée des fens, prévoit fes effets, mefure fa vîteffe; elle conferve le plan des fituations relatives des objets que les fens ne voient plus; elle tire des lignes de communication des objets de la fenfation actuelle à ceux de la fenfation paffée, elle en mefure la diftance, elle en détermine la fituation dans l'efpace; elle parvient même à prévoir les changements qui ont dû arriver dans cette fituation, par

la vîteſſe plus ou moins grande de leur mouvement. L'expérience vérifie tous ces calculs, & dès-là ces objets abſents entrent, comme les preſents, dans le ſyſtême général de nos deſirs, de nos craintes, des motifs de nos actions, & l'homme, comme le pilote, évite & cherche des objets qui échappent à tous ſes ſens.

Voilà une nouvelle chaîne & de nouvelles relations, par leſquelles les êtres ſuppoſés hors de nous, ſe lient encore à la conſcience du *MOI*, non plus par la ſimple perception ſimultanée, puiſque ſouvent ils ne ſont point apperçus du tout, mais par la connexité qui enchaîne entr'eux les changements de tous les êtres & nos propres ſenſations, comme cauſes & effets les uns des autres. Comme cette nouvelle chaîne de rapports s'étend à une foule d'objets hors de la portée des ſens, l'homme eſt forcé de ne plus confondre les êtres mêmes avec ſes ſenſations, & il apprend à diſtinguer les uns des autres ces objets preſents, c'eſt-à-dire, renfermés dans les limites de la ſenſation actuelle, & liés avec la conſcience du *MOI*, par une perception ſimultanée, & les objets abſents, c'eſt-à-dire, des êtres indiqués ſeulement par leurs effets, ou par la mémoire des ſenſations paſſées que nous ne voyons pas, mais qui par un enchaînement quelconque de cauſes & d'effets, agiſſent ſur ce que nous voyons; que nous verrions s'ils étoient placés dans une ſituation & à une diſtance convenable, & que d'autres êtres ſemblables à nous, voient peut-être dans le moment même; c'eſt-à-dire encore, que ces êtres, ſans nous être preſents par la voie des ſenſations, forment entr'eux,

avec ce que nous voyons, & avec nous-mêmes, une chaîne de rapports, soit d'actions réciproques, soit de distance seulement; rapports dans lesquels le *MOI* étant toujours un des termes, la réalité de tous les autres nous est certifiée par la conscience de ce *MOI*.

Essayons à présent de suivre la notion de l'*Existence* dans les progrès de sa formation. Le premier fondement de cette notion est la conscience de notre propre sensation, & le sentiment du *MOI* qui résulte de cette conscience. La relation nécessaire entre l'être appercevant & l'objet apperçu, considéré hors du *MOI*, suppose dans ces deux termes la même réalité; il y a dans l'un & dans l'autre un fondement de cette relation, que l'homme, s'il avoit un langage, pourroit désigner par le nom commun d'*Existence* ou de *présence*; car ces deux notions ne seroient point encore distinguées l'une de l'autre.

L'habitude de voir reparoître les objets sensibles après les avoir perdus quelque temps, & de retrouver en eux les mêmes caractères & la même action sur nous, nous a appris à connoître les êtres par d'autres rapports que par nos sensations, & à les en distinguer. Nous donnons, si j'ose ainsi parler, notre aveu à l'imagination, qui nous peint ces objets de la sensation passée avec les mêmes couleurs que ceux de la sensation présente, & qui leur assigne, comme celle-ci, un lieu dans l'espace dont nous nous voyons environnés; & nous reconnoissons par conséquent entre ces objets imaginés & nous, les mêmes rapports de distance & d'action mutuelle que nous observons entre

les objets actuels de la sensation. Ce rapport nouveau ne se termine pas moins à la conscience du *MOI*, que celui qui est entre l'être apperçu & l'être appercevant ; il ne suppose pas moins dans ces deux termes la même réalité, & un fondement de leur relation, qui a pu être encore désigné par le nom commun d'*Existence* ; ou plutôt, l'action même de l'imagination, lorsqu'elle représente ces objets avec les mêmes rapports d'action & de distance, soit entr'eux, soit avec nous, est telle, que les objets actuellement présens aux sens, peuvent tenir lieu de ce nom général, & devenir comme un premier langage qui renferme sous le même concept la réalité des objets actuels de la sensation, & celle de tous les êtres que nous supposons répandus dans l'espace. Mais il est très-important d'observer que, ni la simple sensation des objets présents, ni la peinture que fait l'imagination des objets absents, ni le simple rapport de distance ou d'activité réciproque, commun aux uns & aux autres, ne sont précisément la chose que l'esprit voudroit désigner par le nom commun d'*Existence* ; c'est le fondement même de ces rapports, supposé commun au *MOI*, à l'objet vû & à l'objet simplement distant, sur lequel tombent véritablement & le nom d'*Existence* & notre affirmation, lorsque nous disons qu'une chose existe. Ce fondement commun n'est, ni ne peut être connu immédiatement, & ne nous est indiqué que par les rapports différents qui le supposent ; nous nous en formons cependant une espece d'idée que nous tirons par voie d'abstraction du témoignage que la conscience nous rend de nous-mêmes & de notre

ſenſation actuelle ; c'eſt-à-dire, que nous transportons en quelque ſorte cette conſcience du *MOI* ſur les objets extérieurs, par une eſpece d'aſſimilation vague, démentie auſſi-tôt par la ſéparation de tout ce qui caractériſe le *MOI*, mais qui ne ſuffit pas moins, pour devenir le fondement d'une abſtraction ou d'un ſigne commun, & pour être l'objet de nos jugements. Voyez *Abſtraction* & *jugement*.

Le concept de l'*Exiſtence* eſt donc le même dans un ſens, ſoit que l'eſprit ne l'attache qu'aux objets de la ſenſation, ſoit qu'il l'étende ſur les objets que l'imagination lui preſente avec des relations de diſtance & d'activité, puiſqu'il eſt toujours primitivement renfermé dans la conſcience même du *MOI* généraliſé plus ou moins. A voir la maniere dont les enfans prêtent du ſentiment à tout ce qu'ils voient, & l'inclination qu'ont eu les premiers hommes à répandre l'intelligence & la vie dans toute la nature ; je me perſuade que le premier pas de cette généraliſation a été de prêter à tous les objets vus hors de nous, tout ce que la conſcience nous rapporte de nous-mêmes, & qu'un homme, à cette premiere époque de la raiſon, auroit autant de peine à reconnoître une ſubſtance purement matérielle, qu'un matérialiſte en a aujourd'hui à croire une ſubſtance purement ſpirituelle, ou un Cartéſien à recevoir l'attraction. Les différences que nous avons obſervées entre les animaux & les autres objets, nous ont fait retrancher de ce concept l'intelligence, & ſucceſſivement la ſenſibilité.

Nous avons vu qu'il n'avoit été d'abord étendu qu'aux objets de la ſenſation actuelle;

& c'est à cette sensation rapportée hors de nous, qu'il étoit attaché, ensorte qu'elle en étoit comme le signe inséparable, & que l'esprit ne pensoit pas à l'en distinguer. Les relations de distance & d'activité des objets à nous, étoient cependant apperçues; elles indiquoient aussi avec le *MOI* un rapport, qui supposoit également le fondement commun auquel le coucept de l'*Existence* emprunté de la conscience du *MOI*, n'étoit pas moins applicable; mais comme ce rapport, n'étoit présenté que par la sensation elle-même, on ne dût y attacher spécialement le concept de l'*Existence*, que lorsqu'on reconnut des objets absents. Au défaut du rapport de sensation, qui cessoit d'être général, le rapport de distance & d'activité généralisé par l'imagination, & transporté des objets de la sensation actuelle à d'autres objets supposés, devint le signe de l'*Existence* commun aux deux ordres d'objets; & le rapport de sensation actuelle ne fut plus que le signe de la présence, c'est-à-dire, d'un cas particulier compris sous le concept général d'*Existence*.

Je me sers de ces deux mots, pour abréger & pour désigner ces deux notions qui commencent effectivement à cette époque à être distinguées l'une de l'autre, quoiqu'elles n'aient point encore acquis toutes les limitations qui doivent les caractériser dans la suite. Les sens ont leurs illusions, & l'imagination ne connoît point de bornes: cependant & les illusions des sens, & les plus grands écarts de l'imagination, nous présentent des objets placés dans l'espace avec les mêmes rapports de distance & d'activité, que les impressions les plus régulieres

des sens & de la mémoire. L'expérience seule a pu apprendre à distinguer la différence de ces deux cas, & à n'attacher qu'à l'un de ces deux ce concept de l'*Existence*. On remarqua bientôt que parmi ces tableaux, il y en avoit qui se représentoient dans un certain ordre, dont les objets produisoient constamment les mêmes effets qu'on pouvoit prévoir, hâter ou fuir, & qu'il y en avoit d'autres absolument passagers, dont les objets ne produisoient aucun effet permanent, & ne pouvoient nous inspirer ni craintes, ni desirs, ni servir de motifs à nos démarches. Dès-lors ils n'entrerent plus dans le systême général des êtres au milieu desquels l'homme doit diriger sa marche, & l'on ne leur attribua aucun rapport avec la conscience permanente du *MOI*, qui supposât un fondement hors de ce *MOI*. On distingua donc dans les tableaux des sens & de l'imagination, les objets *Existants* des objets simplement *Apparents*, & la *Réalité* de l'*Illusion*. La liaison & l'accord des objets apperçu avec le systême général des êtres déjà connus, devint la regle pour juger de la réalité des premiers; & cette regle servit aussi à distinguer la sensation de l'imagination dans les cas où la vivacité des images & le manque de points de comparaison auroit rendu l'erreur inévitable, comme dans les songes & les délires : elle servit aussi à démêler les illusions des sens eux-mêmes dans les miroirs, les réfractions, &c. & ces illusions une fois constatées, on ne s'en tint plus à séparer l'*Existence* de la sensation; il fallut encore séparer la sensation du concept de l'*Existence*, & même de celui de présence, & ne la regarder plus que

comme un signe de l'une & de l'autre, qui pourroit quelquefois tromper.

Sans développer avec autant d'exactitude que l'ont fait depuis les Philosophes modernes, la différence de nos sensations & des êtres qu'elles représentent, sans savoir que les sensations ne sont que des modifications de notre ame, & sans trop s'embarrasser si les êtres existants & les sensations forment deux ordres de chose entiérement séparés l'un de l'autre, & liés seulement par une correspondance plus ou moins exacte, & relative à des certaines loix; on adopta de cette idée tout ce qu'elle a de pratique. La seule expérience suffit pour diriger les craintes, les desirs, & les actions des hommes les moins Philosophes, relativement à l'ordre réel des choses, telle qu'elles existent hors de nous, & cela ne les empêche pas de continuer à confondre les sensations avec les objets mêmes, lorsqu'il n'y a aucun inconvénient pratiqué. Mais malgré cette confusion, c'est toujours sur le mouvement & la distance des objets, que se reglent nos craintes, nos desirs & nos propres mouvements : ainsi l'esprit dut s'accoutumer à séparer totalement la sensation de la notion d'*Existence*; & il s'y accoutuma tellement, qu'on en vint à la séparer aussi de la notion de présence, ensorte que ce mot *Présence*, signifie non-seulement l'*Existence* d'un objet actuellement apperçu par les sens, mais qu'il s'étend même à tout objet renfermé dans les limites, où les sens peuvent actuellement appercevoir, & placé à leur portée, soit qu'il soit apperçu ou non.



Dans ce systême général des êtres qui nous environnent, sur lesquels nous agissons, &

qui agissent sur nous à leur tour, il en est que nous avons vus paroître & reparoître successivement, que nous avons regardés comme partie du systême où nous sommes placés nous-mêmes, & que nous cessons de voir pour jamais : Il en est d'autres que nous n'avons jamais vus, & qui se montrent tout-à-coup au milieu des êtres, pour y paroître quelque temps & disparoître enfin sans retour. Si cet effet n'arrivoit jamais que par un transport local, qui ne fît qu'éloigner l'objet pour toujours de la portée de nos sens, ce ne seroit qu'une absence durable : mais un médiocre volume d'eau, exposé à un air chaud, disparoît sous nos yeux sans mouvement apparent ; les arbres & les animaux cessent de vivre, & il n'en reste qu'une très-petite partie méconnoissable, sous la forme d'une cendre legere. Par-là nous acquérons les notions de destruction, de mort, d'anéantissement. De nouveaux êtres, du même genre que les premiers, viennent les remplacer ; nous prévoyons la fin de ceux-ci en les voyant naître, & l'expérience nous apprendra à en attendre d'autres après eux. Ainsi nous voyons les êtres se succéder comme nos pensées. Ce n'est point ici le lieu d'expliquer la génération de la notion du tems, ni de montrer comment celle de *l'existence* concourt avec la succession de nos pensées à nous la donner. Voyez *Succession, temps* & *durée*. Il suffit de dire que lorsque nous avons cessé d'attribuer aux objets ce rapport avec nous, qui leur rendoit commun le témoignage que nos propres pensées nous rendent de nous-mêmes, la mémoire, en nous rappellant leur image nous rapelle en même-temps ce rapport qu'ils avoient avec nous, dans un temps où d'autres pensées qui

ne sont plus, nous rendoient témoignage de nous-mêmes, & nous disons que ces objets *ont été*; la mémoire leur assigne des époques & des distances dans la durée comme dans l'étendue. L'imagination ne peut suivre le cours des mouvements imprimés aux corps, sans comparer la durée avec l'espace parcouru; elle conclura donc du mouvement passé & du lieu present, des nouveaux rapports de distance qui ne sont pas encore; elle franchira les bornes du moment où nous sommes, comme elle a franchi les limites de la sensation actuelle. Nous sommes forcés alors de détacher la notion d'*existence* de tout rapport avec nous & avec la conscience de nos pensées, qui n'existe pas encore, & qui n'existera peut-être jamais. Nous sommes forcés de nous perdre nous mêmes de vue, & de ne plus considérer, pour attribuer l'existence aux objets que leur enchaînement avec le systême total des êtres, dont l'existence ne nous est, à la vérité, connue que par leur rapport avec la nôtre, mais qui n'en sont pas moins indépendants, & qui n'existeront pas moins, lorsque nous ne serons plus. Ce systême, par la liaison des causes & des effets, s'étend indéfiniment dans la durée comme dans l'espace. Tant que nous sommes, un des termes auquel se rapportent toutes les autres parties par une chaîne de relations actuelles, dont la conscience de nos pensées presentes est le témoin, les objets existent. Ils ont existé, si pour en retrouver l'enchaînement avec l'état present du systême, il faut remonter des effets à leurs causes; ils existeront, s'il faut au contraire descendre des causes aux effets: ainsi l'existence est passée, presente, ou future,

suivant qu'elle est rapportée par nos jugemens à différens points de la durée.

Mais soit que l'existence des objets soit passée, présente ou future, nous avons vu qu'elle ne peut nous être confiée, si elle n'a, ou par elle-même, ou par l'enchaînement des causes & des effets, un rapport avec la conscience du *MOI*, ou de notre existence momentanée. Cependant quoique nous ne puissions sans ce rapport assurer l'existence d'un objet, nous ne sommes pas pour cela autorisés à la nier; puisque ce même enchaînement de causes & d'effets établit des raports de distance & d'activité entre nous & un grand nombre d'êtres, que nous ne connoissons que dans un très-petit nombre d'instants de leur durée, ou qui même ne parviennent jamais à notre connoissance. Cet état d'incertitude, ne nous présente que la simple notion de possibilité, qui ne doit pas exclure l'existence, mais qui ne la renferme pas nécessairement. Une chose possible qui existe, est une chose actuelle; ainsi toute chose actuelle, est existante, & toute chose existante est actuelle, quoiqu'*existence* & *actualité* ne soient pas deux mots parfaitement synonymes, parce que celui d'existence est absolu, & celui d'actualité est corrélatif de possibilité.

Jusqu'ici nous avons développé la notion d'*existence*, telle qu'elle est dans l'esprit de la plupart des hommes, les premiers fondements, la maniere dont elle a été formée par une suite d'abstractions de plus en plus générales, & très-différentes d'avec les notions qui lui sont relatives ou subordonnées; mais nous ne l'avons pas encore suivie jusqu'à ce

point d'abſtraction & de généralité où la philoſophie l'a portée. En effet, nous avons vû comment le ſentiment du *MOI*, que nous regardons comme la ſource de la notion d'*exiſtence*, a été tranſporté par abſtraction aux ſenſations mêmes regardées comme des objets hors de nous ; comment ce ſentiment du *MOI* a été généraliſé en en ſéparant l'intelligence & tout ce qui caractériſe notre être propre ; comment enſuite une nouvelle abſtraction l'a encore tranſporté des objets de la ſenſation à tous ceux dont les effets nous indiquent un rapport quelconque de diſtance ou d'activité avec nous-mêmes. Ce dégré d'abſtraction a ſuffi pour l'uſage ordinaire de la vie, & la philoſophie ſeule a eu beſoin de faire quelques pas de plus ; mais elle n'a eu qu'à marcher dans la même route ; car, puiſque les relations de diſtance & d'activité ne ſont point préciſément la notion de l'*exiſtence*, & n'en ſont en quelque ſorte que le ſigne néceſſaire, comme nous l'avons vu ; puiſque cette notion n'eſt que le ſentiment du *MOI* tranſporté par abſtraction, non à la relation de diſtance, mais à l'objet même qui eſt le terme de cette abſtraction, on a le même droit d'étendre encore cette notion à de nouveaux objets, en la reſſerrant par des nouvelles abſtractions, & d'en ſéparer toute relation avec nous de diſtance & d'activité, comme on en avoit précédemment ſéparé la relation de l'être apperçu à l'être apperçevant. Nous avons reconnu que ce n'étoit plus par le rapport immédiat des êtres avec nous, mais par leur raiſon, avec le ſyſtême général dont nous faiſons partie, qu'il falloit juger de leur *exiſtence*. Il eſt vrai que le ſyſtême eſt toujours lié avec nous par

la conscience de nos pensées présentes ; mais il n'est pas moins vrai que nous n'en sommes pas parties essentielles, qu'il existoit avant nous, qu'il existera après nous, & que, par-conséquent, le rapport qu'il a avec nous, n'est point nécessaire pour qu'il existe, & l'est seulement pour que son *existence* nous soit connue : par conséquent d'autres systêmes entiérement semblables peuvent exister dans la vaste étendue de l'espace, isolés au milieu les uns des autres, sans aucune activité réciproque, & avec la seule relation de distance, puisqu'ils sont dans l'espace. Et qui nous a dit qu'il ne peut pas y avoir aussi d'autres systêmes composés d'êtres qui n'ont pas, même entre eux, ce rapport de distance, & qui n'existent point dans l'espace ? Nous ne les concevons point : qui nous a donné le droit de nier tout ce que nous ne concevons pas, & de donner nos idées pour bornes à l'univers ? Nous-mêmes sommes-nous bien sûrs d'exister dans un lieu, & d'avoir avec aucun autre être des rapports de distance ? Sommes-nous bien sûrs que cet ordre de sensations rapportées à des distances idéales les unes des autres, corresponde exactement avec l'ordre réel de la distance des êtres existans ? Sommes-nous bien sûrs que la sensation qui nous rend témoignage de notre propre corps, lui fixe dans l'espace une place mieux déterminée, que la sensation qui nous rend témoignage de l'existence des étoiles, & qui nécessairement détournée par l'aberration, nous les fait toujours voir où elles ne sont pas ? *Voyez sensation & substance spirituelle.* Or, si le *MOI*, dont la conscience est l'unique source de la notion d'*existence*, peut n'être pas lui-même dans l'espace, com-

ment cette notion renfermeroit-elle, nécessairement un rapport de distance avec nous ? Il faut donc encore l'en séparer comme on en a séparé le rapport d'activité & celui de sensation. Alors la notion d'*existence* sera aussi abstraite qu'elle peut l'être, & n'aura d'autre signe que le mot même d'*existence* ; ce mot ne répondra, comme on le voit, à aucune idée ni des sens ni de l'imagination, si ce n'est à la conscience du *MOI*, mais généralisée & séparée, non-seulement de tout ce qui caractérise le *MOI*, mais même de tous les objets ausquels elle a pu être transportée par abstraction. Je sai bien que cette généralisation renferme une vraie contradiction ; mais toutes les abstractions sont dans le même cas, & c'est pour cela que leur généralité n'est jamais que dans les signes, & non dans les choses. *Voyez Idée abstraite.*

La notion d'*existence* n'étant composée d'aucune autre idée particuliere que de la conscience même du *MOI*, qui est nécessairement une idée simple, étant d'ailleurs applicable à tous les êtres sans exception ; ce mot ne peut être, à proprement parler, défini, & il suffit de montrer par quels dégrés la notion qu'il désigne a pu se former.

Je n'ai pas cru nécessaire pour ce développement, de suivre la marche du langage & la formation des noms qui répondent à l'*existence*, parce que je regarde cette notion comme fort antérieure aux noms qu'on lui a donnés, quoique ces noms soient un des premiers progrès des langues. *Voyez Langues & Verbe substantif.*

Je ne traiterai pas non plus de plusieurs questions agitées par les scholastiques sur

l'exiſtence connue : *ſi elle convient aux modes*, *ſi elle n'eſt propre qu'à des individus*, &c. la ſolution de ces queſtions doit dépendre de ce que l'on entend par *Exiſtence*, & il n'eſt pas difficile d'y appliquer ce que j'ai dit. *Voyez* *Identité*, *ſubſtance*, *mode*, & *individu*. Je ne me ſuis que trop étendu, peut-être, ſur une analyſe beaucoup plus difficile qu'elle ne paroîtra importante ; mais j'ai cru que la ſituation de l'homme dans la nature, au milieu des autres êtres, la chaîne que ſes ſenſations établiſſent entr'eux & lui, & la maniere dont il enviſage ſes rapports avec eux, devoient être regardés comme les fondements mêmes de la philoſophie, ſur leſquels rien n'eſt à négliger. Il ne me reſte qu'à examiner quelle ſorte de preuves nous avons de l'*exiſtence* des êtres extérieurs.



DES PREUVES DE L'EXISTENCE

DES ÊTRES EXTÉRIEURS.

DANS la ſuppoſition où nous ne connoîtrions d'autres objets que ceux qui nous ſont préſents par la ſenſation, le jugement par lequel nous regarderions les objets comme placés hors de nous, & répandus dans l'eſpace à différentes diſtances, ne ſeroit point une erreur ; il ne ſeroit que le fait même de l'impreſſion que nous éprouvons, & il ne tomberoit que ſur une relation entre l'objet & nous, c'eſt-à-dire, entre deux choſes également idéales, dont la diſtance ſeroit auſſi purement idéale & du même ordre que les deux termes. Car le *MOI* auquel la diſ-

tance de l'objet feroit alors comparé, ne feroit jamais qu'un objet particulier du tableau que nous offre l'enfemble de nos fenfations. Il ne nous feroit rendu préfent, comme tous les autres objets, que par des fenfations, dont la place feroit déterminée relativement à toutes les autres fenfations qui compofent le tableau; & il n'en différeroit que par le fentiment de la confcience, qui ne lui affigne aucune place dans une efpace abfolu. Si nous nous trompions alors en quelque chofe, ce feroit bien plutôt en ce que nous bornons cette confcience du *MOI* à un objet particulier, quoique toutes les autres fenfations répandues autour de nous foient peut-être également des modifications de notre fubftance. Mais puifque Rome & Londres exiftent pour nous lorfque nous fommes à Paris, puifque nous jugeons les êtres comme exiftants indépendamment de nos fenfations & de notre propre exiftence, l'ordre de nos fenfations qui fe préfentent à nous les unes hors des autres, & l'ordre des êtres placés dans l'efpace à des diftances réelles les unes des autres, forment donc deux ordres de chofes, deux mondes féparés, dont un au moins (c'eft l'ordre réel) eft abfolument indépendant de l'autre. Je dis *un au moins*, car les réflexions, les réfractions de la lumiere, & tous les jeux de l'optique, les peintures de l'imagination & fur-tout les illufions des fonges, nous prouvent fuffifamment, que toutes les impreffions des fens, c'eft-à-dire, les perceptions des couleurs, des fons, du froid, du chaud, du plaifir & de la douleur, peuvent avoir lieu, & nous repréfenter autour de nous des objets, quoique ceux-ci n'aient aucune exiftence réelle.

Il n'y auroit donc aucune contradiction à ce que le même ordre de sensation, telles que nous les éprouvons, eût lieu, qu'il existât sans aucune autre être ; & de-là naît une très-grande difficulté contre la certitude des jugements que nous portons sur l'ordre réel des choses, puisque ces jugements ne sont, & ne peuvent être appuyés que sur l'ordre idéal de nos sensations.

Tous les hommes qui n'ont point élevé leur notion de l'*existence*, au dessus du dégré d'abstraction par lequel nous transportons cette notion des objets immédiatement sentis, aux objets qui ne sont qu'indiqués par leurs effets, & rapportés à des distances hors de la portée de nos sens, (voyez la premiere partie de cet article) confondent dans leurs jugements ces deux ordres de choses. Ils croient voir, ils croient toucher les corps ; & quant à l'idée qu'ils se forment de l'*existence* des corps invisibles, l'imagination les leur peint revêtus des mêmes qualités sensibles ; car c'est le nom qu'ils donnent à leurs propres sensations, & ils ne manquent pas d'attribuer ainsi ces qualités à tous les êtres. Ces hommes-là, quand ils voient un objet où il n'est pas, croient que des images fausses ou trompeuses ont pris la place de cet objet, & ne s'apperçoivent pas que leur jugement seul est faux.

Il faut l'avouer, la correspondance entre l'ordre des sensations & l'ordre des choses, est telle sur la plûpart des objets dont nous sommes environnés, & qui font sur nous les impressions les plus vives & les plus relatives à nos besoins, que l'expérience commune de la vie ne nous fournit aucun secours contre ce faux jugement, & qu'ainsi il de-

vient en quelque ſorte naturel & involontaire. On ne doit pas être étonné que la plupart des hommes ne puiſſent pas imaginer qu'on a beſoin de prouver l'exiſtence des corps. Les philoſophes qui ont plus généraliſé la notion de l'*exiſtence*, ont reconnu que leurs jugements & leurs ſenſations tomboient ſur deux ordres de choſes très différens, & ils ont ſenti la difficulté d'aſſurer leurs jugements ſur un fondement ſolide. Quelques-uns ont tranché le nœud en niant l'exiſtence de tous les objets extérieurs, & en n'admettant d'autre réalité que celle de leurs idées : on les a appellés *Egoiſtes* & *Idéaliſtes*. Voyez *Egoiſme* & *Idéaliſme*. Quelques autres ſe ſont contentés de nier l'*exiſtence* des immatérialiſtes. Ces erreurs ſont trop ſubtiles, pour être fort répandues ; à peine en connoît-on quelques partiſants; ſi ce n'eſt chez les Philoſophes Indiens, parmi leſquels on prétend qu'il y a une ſecte d'*Egoiſtes*. C'eſt le célébre Evêque de Cloyne, le docteur Berkeley, connu par un grand nombre d'ouvrages tous remplis d'eſprits & d'idées ſingulieres, qui, par les dialogues d'*Hylas* & de *Philonous*, a dans ces derniers temps réveillé l'attention des métaphyſiciens ſur ce ſyſtême oublié. Voyez *Corps*. La plûpart ont trouvé plus court de le mépriſer que de lui répondre, & cela étoit en effet plus aiſé. On eſſayera dans l'article *immatérialiſme*, de réfuter ſes raiſonnements, & d'établir l'exiſtence de l'univers matériel : on ſe bornera dans celui-ci à montrer combien il eſt néceſſaire de lui répondre, & à indiquer le ſeul genre de preuves dont on puiſſe ſe ſervir pour aſſurer non-ſeulement l'exiſtence des corps, mais encore la réalité de tout ce qui n'eſt

pas compris dans notre ſenſation actuelle & inſtantanée.

Quant à la néceſſité de donner des preuves de l'exiſtence des corps & de tous les êtres extérieurs, en diſant que l'expérience & le méchaniſme connu de nos ſens, prouve que la ſenſation n'eſt point l'objet qu'elle peut exciter ſans aucun objet hors de nous, & que cependant nous ne voyons véritablement que la ſenſation, l'on croiroit avoir tout dit, ſi quelques métaphiſiciens, même parmi ceux qui ont prétendu réfuter Berkeley, n'avoient encore recours à je ne ſai quelle préſence des objets par le moyen des ſenſations, & à l'inaction qui nous porte involontairement à nous fier là-deſſus à nos ſens. Mais comment la ſenſation pourroit-elle être immédiatement & par elle-même un témoignage de la préſence des corps, puiſqu'elle n'eſt point le corps, & ſur-tout puiſque l'expérience nous montre tous les jours des occaſions où cette ſenſation exiſte ſans le corps? Prenons celui des ſens, auquel nous devons le plus grand nombre d'idées, la *Vûe*. Je vois un corps, c'eſt-à-dire, que j'apperçois à une diſtance quelconque une image colorée de telle ou telle façon; mais qui ne ſait que cette image ne frappe mon ame, que parce qu'un faiſceau de rayons mis avec telle ou telle vîteſſe eſt venu frapper ma retine, ſous tel ou tel angle? Qu'importe donc de l'objet, pourvu que l'extrêmité des rayons ait ſon effet, ſi les filets nerveux qui tranſmettent la ſenſation de la ratine au *Senſorium*, ſont agités des mêmes vibrations que les rayons de lumiere leur auroient communiquées? Si l'on veut accorder au ſens du *Toucher* une confiance plus entiere qu'à celui

de la *Vûe*, sur quoi sera fondée cette confiance ? Sur la proximité de l'objet & de l'organe ? Mais ne pourrai-je pas toujours appliquer ici le même raisonnement que j'ai fait sur la *Vûe*? N'y a-t-il pas aussi depuis les extrêmités des papilles nerveuses, répandues sous l'épiderme, une suite d'ébranlements qui doit communiquer au *Sensorium ?* Qui peut nous assurer que cette suite d'ébranlements ne peut commencer que par une impression faite sur l'extrêmité extérieure du nerf, & non par une impression quelconque qui commence sur le milieu ? En général, dans la méchanique de tous nos sens, il y a toujours une suite de mouvements transmis par une suite de corps dans une certaine direction, depuis l'objet qu'on regarde comme la cause de la sensation, jusqu'au *Sensorium*, c'est-à-dire, jusqu'au dernier organe, au mouvement duquel la sensation est attachée ; or, dans cette suite, le mouvement & la direction du point qui touche immédiatement le *Sensorium*, ne suffit-il pas pour nous faire éprouver la sensation, & n'est-il pas indifférent à quel point de la suite le mouvement ait commencé, & suivant quelle direction il ait été transmis ? N'est-ce pas par cette raison que, quelle que soit la courbe décrite dans l'atmosphere par les rayons, la sensation est toujours rapportée dans la direction de la tangente de cette courbe ? Ne puis-je pas regarder chaque filet nerveux par lequel les ébranlements parviennent jusqu'au *Sensorium*, comme une espece de rayon ? Chaque point de ce rayon ne peut-il pas recevoir immédiatement un ébranlement pareil à celui qu'il auroit reçu du point qui le précede, & dans ce cas n'éprouverons-nous pas la sen-

ſations, ſans qu'elle ait été occaſionnée par l'objet auquel nous la rapportons ? Qui a pu même nous aſſurer que l'ébranlement de nos organes eſt la ſeule cauſe poſſible de nos ſenſations ? En connoiſſons-nous la nature ? Si par un dernier effort, on réduit la préſence immédiate des objets de nos ſenſations à notre corps, je demanderai en premier lieu par où notre corps nous eſt rendu préſent ; ſi ce n'eſt pas auſſi par des ſenſations rapportées à différents points de l'eſpace, & pourquoi ces ſenſations ſuppoſeroient plutôt l'exiſtence d'un corps diſtingué d'elle, que les ſenſations qui nous repréſentent des arbes, des maiſons, &c. & que nous rapportons auſſi à différents points de l'eſpace ? Pour moi je n'y vois d'autre différence, ſinon que les ſenſations rapportées à notre corps, ſont accompagnées de ſentiments plus vifs, ou de plaiſir ou de douleur ; mais je n'imagine pas pourquoi une ſenſation de douleur ſuppoſeroit plus néceſſairement un corps malade, qu'une ſenſation de bleu ne ſuppoſe un corps réfléchiſſant des rayons de lumiere. Je demanderai en ſecond lieu, ſi les hommes à qui on a coupé des membres, & qui ſentent des douleurs très-vives qu'ils rapportent à ces membres retranchés, ont par ces douleurs un ſentiment immédiat de la préſence du bras ou de la jambe qu'ils n'ont plus ? Je ne m'arrêterai pas à réfuter les conſéquences qu'on voudroit tirer de l'inclination que nous avons à croire l'exiſtence des corps, malgré tous les raiſonnements métaphyſiques, nous avons la même inclination à répandre nos ſenſations ſur la ſurface des objets extérieurs, & tout le monde ſait que l'habitude ſuffit pour nous rendre les jugements les plus faux

presque naturels. Voyez *Couleur*. Concluons qu'aucune sensation ne peut immédiatement & par elle-même, nous assurer de l'existence d'aucun corps.

Ne pourrons-nous donc sortir de nous-même de cette espece de prison, où la nature nous retient enfermés & isolés au milieu de tous les êtres? Faudra-t-il nous réduire avec les *Idéalistes* à n'admettre d'autre réalité que notre propre sensation? Nous connoissons un genre de preuves, auquel nous sommes accoutumés à nous fier; nous n'en avons mêmes pas d'autres pour nous assurer de l'existence des objets, qui ne sont pas actuellement présens à nos sens, & sur lesquels cependant nous n'avons aucune espece de doute: c'est l'induction qui se tire des effets pour remonter à la cause. Le témoignage, source de toute certitude historique, & les monuments qui confirment le témoignage, ne sont que des phénomenes qu'on explique par la supposition du fait historique. Dans la physique, l'ascension du vif argent dans les tubes par la pression de l'air, le cours des astres, le mouvement diurne de la terre, & son mouvement annuel autour du soleil, la gravitation des corps, sont autant de faits qui ne sont prouvés que par l'accord exact de la supposition qu'on en a faite avec les phénomenes observés. Or, quoique nos sensations ne soient ni ne puissent être sont des substances existantes hors de nous, quoique les sensations actuelles ne soient ni ne puissent être les sensations passées, elles des faits, & si remontant de ces faits à leurs causes, on se trouve obligé d'admettre un systême d'êtres intelligents ou corporels, existants hors de nous, & une suite de sensations an-

térieures à la ſenſation actuelle, enchaînées à l'état antérieur du ſyſtême des êtres exiſtants; ces deux choſes, l'exiſtence des êtres extérieurs & notre exiſtence paſſée, ſeront appuyées ſur le ſeul genre de preuves dont elle puiſſe être ſuſceptibles: car, puiſque la ſenſation actuelle eſt la ſeule choſe immédiatement certaine, tout ce qui n'eſt pas elle, ne peut acquérir d'autre certitude que celle qui remonte de l'effet à ſa cauſe.

Or, on peut remonter d'un effet à ſa cauſe de deux manieres: ou le fait dont il s'agit n'a pu être produit que par une ſeule cauſe qu'il indique néceſſairement, ou qu'on peut démonter la ſeule poſſible par la voie d'excluſion; & alors la certitude de la cauſe eſt préciſément égal à celle de l'effet. C'eſt ſur ce prince qu'eſt fondé ce raiſonnement: quelque choſe exiſte: donc de toute éternité, il a exiſté quelque choſe; & tel eſt le vrai fondement des démonſtrations métaphyſiques de l'exiſtence de Dieu. Cette même forme de procéder s'emploie auſſi le plus communément dans une hypotheſe avouée, & d'après des loix connues de la nature: c'eſt ainſi que les loix de la chûte des graves étant données, la vîteſſe acquiſe d'un corps nous indique démonſtrativement la hauteur dont il eſt tombé. L'autre maniere de remonter des effets connus à la cauſe inconnue, conſiſte à deviner la nature préciſément comme un énigme, à imaginer ſucceſſivement une ou pluſieurs hypotheſes, à les ſuivre dans leurs conſéquences, à les comparer aux circonſtances du phénomene, à les eſſayer ſur les faits, comme on vérifie un cachet en l'appliquant ſur ſon empreinte. Ce ſont là les fondements

fondement de l'art de déchiffrer ; ce sont ceux de la critique des faits, ceux de la Physique. Et, puisque ni les êtres extérieurs, ni les faits passés, n'ont avec la sensation actuelle, aucune liaison dont la nécessité nous soit démontrée, ce sont aussi les seuls fondements possibles de toute certitude au sujet de l'existence des êtres extérieurs & de nôtre existence passée. Je n'entreprendrai point ici de développer comment ce genre de preuves croît en force depuis la vraisemblance, jusqu'à la certitude, suivant que les degrés de correspondance augmentent entre la cause supposée & les phénomenes ; ni de prouver qu'elle peut donner à nos jugements toute l'assurance que nous desirons : cela doit être executé aux articles *Certitude & Probabilité* : à l'égard de l'application de ce genre de preuves à la certitude de la mémoire, c'est à l'existence des corps, voyez *Identité personnelle*, *Mémoire*, & *Immatérialisme*.



FAMILIARITÉ, *s.f.* (*Morale.*)

C'EST une liberté dans les discours & dans les manieres, qui suppose entre les hommes de la confiance & de l'égalité. Comme on n'a pas dans l'enfance de raison de se défier de son semblable, comme alors les distinctions de rang & d'état ou ne sont pas, ou sont imperceptibles, on n'apperçoit rien de contraint dans le commerce des enfants ; ils s'appuyent sans crainte sur tout ce qui est homme ; ils déposent leurs secrets dans les cœurs sensibles de leurs

compagnons : ils laissent échapper leurs goûts, leurs espérances, leurs caracteres. Mais leurs compagnons deviennent concurrents, & enfin rivaux ; on ne court plus ensemble la même carriere ; on s'y rencontre, on s'y presse, on s'y heurte ; & bientôt on n'y marche plus qu'à couvert & avec précaution.

Mais ce sont sur-tout les distinctions de rang & d'état, plus que la concurrence dans le chemin de la fortune, ou la rivalité dans les plaisirs, qui font disparoître dans l'âge mûr la familiarité du premier âge.

Elle reste toujours dans le peuple : il la conserve même avec ses supérieurs, parce qu'alors, par une sotte illusion de l'amour-propre, il croit s'égaler à eux. Le peuple ne cesse d'être familier que par défiance, & les grands, que par la crainte de l'égalité. Ce qu'on appelle maintien, noblesse dans les manieres, dignité, représentation, sont des barrieres que les grands savent mettre entre eux & l'humanité, ils sont ennemis de la familiarité, & quelques-uns même la craignent avec leurs égaux. Les uns, qui prétendent à une considération qu'on ne peut accorder qu'à leur rang, & qu'on refuseroit à leur personne, s'élevent par leur état au dessus de tout ce qui les entoure, à proportion qu'ils prétendent plus, & qu'ils méritent moins ; d'autres qui ont cette dureté de cœur, qu'on n'a que trop souvent quand on n'a point eu besoin des hommes, gênent les sentiments qu'ils inspirent, parce qu'ils ne pourroient les rendre. Ils aiment mieux qu'on leur manque de respect & d'égards, parce qu'ils rendront des procédés, & des attentions. Ils sont à plaindre de peu sentir, mais à admirer s'ils sont justes,

Il y a dans tous les états, des hommes modestes & vertueux, qui se couvrent toujours de quelque nuage ; il semble qu'ils veuillent dérober leur vertu à la profanation des louanges ; dans l'amitié même, ils ne se montrent pas ; mais ils se laissent voir.

La familiarité est le charme le plus séduisant & le lien le plus doux de l'amitié. Elle nous fait connoître à nous-mêmes : elle développe les hommes à nos yeux ; c'est par elle que nous apprenons à traiter avec eux : elle donne de l'étendue & du ressort au caractere : elle lui assure sa forme distinctive ; elle aide un naturel aimable à sortir des entraves de la coutume, & à mépriser les détails minutieux de l'usage : elle répand, sur tout ce que nous sommes, l'énergie & les graces (voyez *Grace*,) elle accélere la marche des talens, qui s'animent & s'éclairent par les conseils libres de l'amitié : elle perfectionne la raison, parce qu'elle en exerce les forces : elle nous fait rougir : elle nous guérit des petitesses de l'amour-propre : elle nous aide à nous relever de nos fautes : elle nous les rend utiles. Hé ! comment les ames vertueuses pourroient-elles regretter de frivoles démonstrations de respect, quand on les en dédommage par l'amour & par l'estime ? Voyez *Egards*.

FANATISME, *s. m.* (*Philosophie.*)

C'EST un zele aveugle & passionné, qui naît des opinions superstitieuses, & fait commettre des actions ridicules, injustes,

& cruelles, non-seulement sans honte & sans remords, mais encore avec une sorte de joie & de consolation. Le Fanatisme n'est donc que la superstition mise en action. Voyez *Superstition*.

Imaginez une immense Rotonde, un Panthéon à mille autels, & placé au milieu du dôme : figurez-vous un dévot de chaque secte éteinte ou subsistante, aux pieds de la divinité qu'il honore à sa façon, sous toutes les formes bizarres que l'imagination a pu créer ; à droite, c'est un contemplatif étendu sur une natte, qui attend le nombril en l'air, que sa lumiere céleste vienne investir son ame ; à gauche, c'est un énergumene prosterné, qui frappe du front contre la terre, pour en faire sortir l'abondance : là c'est un saltinbanque qui danse sur la tombe de celui qu'il invoque : ici c'est un pénitent immobile & muet, comme la statue devant laquelle il s'humilie. L'un étale ce que la pudeur cache, parce que Dieu ne rougit pas de sa ressemblance ; l'autre voile jusqu'à son visage, comme si l'ouvrier avoit horreur de son ouvrage : un autre tourne le dos au midi, parce que c'est là le vent du démon ; un autre tend les bras vers l'Orient, où Dieu montre sa face rayonnante ; de jeunes filles en pleurs, meurtrissent leur chair encore innocente, pour appaiser le démon de la concupiscence par des moyens capables de l'irriter ; d'autres dans une posture toute opposée, sollicitent les approches de la divinité, ici un jeune homme, pour amortir l'instrument de la virilité, y attache des anneaux de fer d'un poids proportionné à ses forces, un autre arrête la tentation dès sa source ;

par une amputation tout-à-fait inhumaine, & suspend à l'autel les dépouilles de son sacrifice.

Voyez-les tous sortir du temple, & pleins du Dieu qui les agite, répandre la frayeur & l'illusion sur la face de la terre; ils se partagent le monde, & bientôt le feu s'allume aux quatre extrémités; les peuples écoutent & les Rois tremblent. Cet empire que l'enthousiasme d'un seul exerce sur la multitude qui le voit ou l'entend; la chaleur que les esprits rassemblés se communiquent: tous les mouvements tumultueux augmentés par le trouble de chaque particulier, rendent en peu de temps le vertige général.

Poussez-les dans le désert; la solitude entretiendra le zele: ils descendront des montagnes plus redoutables qu'auparavant; & la crainte, le premier sentiment de l'homme, préparera la soumission des auditeurs; plus ils diront des choses effrayantes, plus on les croira; l'exemple ajoutant sa force à l'impression de leurs discours opérera la persuasion: des bacchantes & des coribantes feront des millions d'insensés: c'est assez d'un seul peuple enchanté à la suite de quelques imposteurs. La séduction multipliera les prodiges; & voilà tout le monde à jamais égaré. L'esprit humain une fois sorti des routes lumineuses de la nature, n'y rentre plus; il erre autour de la vérité, sans en rencontrer autre chose que des lueurs, qui, se mêlants aux fausses clartés dont la superstition l'environnent, achevent de l'enfoncer dans les ténebres.

La peur des êtres invincibles ayant troublé l'imagination, il se forme un mélange

corrompu des faits de la nature avec les dogmes de la religion, qui mettant l'homme dans une contradiction éternelle avec lui-même, en font un monstre assorti de toutes les horreurs dont l'espece est capable : je dis la peur, car l'amour de la divinité n'a jamais inspiré des choses inhumaines ; le fanatisme a donc pris naissance dans les bois, au milieu des ombres de la nuit ; & les terreurs paniques ont élevé les premiers temples du Paganisme.

Plutarque dit qu'un Roi d'Egypte connoissant l'inconstance de ses peuples prompts à changer de joug, pour se les asservir sans retour, sema la division entr'eux, & leur fit adorer pour cela, parmi les animaux, les especes les plus antipathiques. Chacun, pour honorer son Dieu, fit la guerre aux adorateurs du Dieu opposé, & les nations se jurerent entr'elles la même haine qui régnoit entre leurs divinités : ainsi le loup & le mouton virent les hommes traînés en sacrifice aux pieds de leurs autels. Mais sans examiner si la cruauté est une des passions primitives de l'homme, & s'il est par sa nature un animal destructeur ; si la faim ou la méchanceté, la force ou la crainte, l'ont rendu l'ennemi de toutes les especes vivantes ; si c'est la jalousie ou l'intérêt qui a introduit l'homicide sur la terre ; si c'est la politique ou la superstition qui a demandé des victimes ; si l'une n'a pas pris le masque de l'autre, pour combattre la nature & surmonter la force ; si les sacrifices sanglants du Paganisme viennent de l'enfer, c'est-à-dire de la férocité des passions noires & turbulentes, ou de l'égarement de l'imagination, qui se perd à force de s'élever ; en-

fin, de quelque part que vienne l'idée de satisfaire à la divinité par l'effusion du sang, il est certain que, dès qu'il a commencé de couler sur les autels, il n'a pas été possible de l'arrêter; & qu'après l'usage de l'expiation, qui se faisoit d'abord par le lait & le vin, on en vint de l'immolation du bouc ou de la chevre, au sacrifice des enfants. Il ne fallut qu'un exemple mal-interprêté, pour autoriser les horreurs les plus révoltantes. Les nations impies à qui l'on reprochoit le culte homicide de *Moloch*, ne répondoient-elles pas au peuple qui alloit les exterminer de la part de Dieu, à cause de ces mêmes abominations, qu'un de ses Patriarches avoit conduit son fils sur le bucher, comme si une main invisible n'avoit pas détourné le glaive sacrilege, pour montrer que les ordres du Ciel ne sont pas toujours irrévocables.

Avant d'aller plus loin, écartons de nous toutes les fausses applications, les allusions injurieuses, & les conséquences malignes dont l'impiété pourroit s'applaudir, & qu'un zele trop prompt à s'allarmer nous attribueroit peut-être. Si quelque lecteur avoit l'injustice de confondre les abus de la vraie religion avec les principes monstrueux de la superstition, nous rejettons sur lui d'avance tout l'odieux de sa pernicieuse logique. Malheur à l'écrivain téméraire & scandaleux, qui, profanant le nom & l'usage de la liberté, peut avoir d'autres vues que celles de dire la vérité par amour pour elle, & de détromper les hommes des préjugés funestes qui les détruisent. Reprenons.

Il est affreux de voir comment cette opinion d'appaiser le Ciel par le massacre,

une fois introduite, s'est universellement répandue dans presque toutes sortes de religions, & combien on a multiplié les raisons de ce sacrifice, afin que personne ne pût échapper au couteau. Tantôt ce sont des ennemis qu'il faut immoler à *Mars* exterminateur : les Scythes égorgent à leurs autels le centieme de leurs prisonniers : & par cet usage de la victoire, on peut juger de la justice de la guerre : aussi chez d'autres peuples ne la faisoit-on que pour avoir dequoi fournir aux sacrifices ; de sorte qu'ayant d'abord été institués, ce semble, pour en expier les horreurs, ils servirent enfin à les justifier.

Tantôt ce sont des hommes justes qu'un Dieu barbare demande pour victimes : les Getes se disputent l'honneur d'aller porter à Zamolxis les vœux de la patrie. Celui qu'un heureux sort destine au sacrifice, est lancé à force des bras sur des javelots dressés ; s'il reçoit un coup mortel en tombant sur les Piques, c'est de bon augure pour le succès de la négociation & pour le mérite du député ; mais s'il survit à sa blessure, c'est un méchant dont le Dieu n'a point affaire.

Tantôt ce sont des enfants à qui les Dieux redemandent une vie qu'ils viennent de leur donner ; justice affamée du sang de l'innocence, dit Montagne. Tantôt c'est le sang le plus cher : les Carthaginois immolent leur propre fils à *Saturne*, comme si le temps ne les dévoroit pas assez-tôt. Tantôt c'est le sang le plus beau : cette même *Amestris* qui avoit fait enfouir douze hommes vivants dans la terre, pour obtenir de *Pluton*, par cette offrande, une plus longue vie ; cette

Amestris sacrifie encore à cette insatiable divinité quatorze jeunes enfants des premieres maisons de la Perse, parce que les sacrificateurs ont toujours fait entendre aux hommes qu'ils devoient offrir à l'autel ce qu'ils avoient de plus précieux : c'est sur ce principe que chez quelques nations, on immoloit les premiers nés, & que chez d'autres on les rachetoit par des offrandes plus utiles au Ministre du sacrifice ; c'est ce qui autorisa sans doute en Europe la pratique de quelques siecles, de vouer les enfants au célibat dès l'âge de cinq ans, & d'emprisonner dans le cloître les freres du Prince héritier, comme on les égorge en Asie.

Tantôt c'est le sang le plus pur : il n'y a pas d'Indiens qui n'exercent l'hospitalité envers tous les hommes, & qui ne se fassent un mérite de tuer tout étranger vertueux & savant qui passera chez eux, afin que ses vertus & ses talents leur demeurent. Tantôt c'est le sang le plus sacré : chez la plupart des Idolâtres, ce sont les Prêtres qui font la fonction de bourreaux à l'autel, & chez les Sibériens on tue les Prêtres pour les envoyer prier Dieu dans l'autre monde à l'intention du peuple ; enfin toutes les idoles de l'Inde & de l'Amérique se sont abreuvées de sang humain. Quel spectacle pour Cortis, entrant dans le Mexique, de voir immoler cinquante hommes à son heureuse arrivée ! mais quel étonnement, quand un des peuples qu'il avoit vaincus, députa vers lui avec ces paroles : *Seigneur, voilà cinq esclaves ; si tu es un Dieu fier, qui te paisses de chair & de sang, manges-les, & nous t'en ammenerons davantage ; si tu es un Dieu débonnaire, voilà de l'encens & des*

plumes ; si tu es homme, prends les oiseaux & les fruits que voici. C'étoit pourtant des sauvages qui donnerent cette leçon d'humanité à des Chrétiens, ou plutôt à des barbares que les vrais Chrétiens réprouvent.

Mais si l'ignorance ou la corruption abusent des meilleures institutions, quel sera l'abus des choses monstrueuses ? Aussi, quand on se fut apprivoisé avec ces sacrifices inhumains, les hommes, devenus les rivaux des Dieux, affecterent de ne les imiter que dans leurs injustices : de là l'usage d'appaiser les mânes, comme on appaisoit les Dieux par le sang ; en quoi l'avarice des Prêtres du Paganisme ne servoit que trop bien la haine des Rois. Ce ne sont plus des Hécatombes, où le sacrificateur trouve des dépouilles, & le peuple des aliments, mais les plus cheres victimes qu'une barbare superstition immole à la politique. Ce même *Achille*, qui avoit arraché *Iphigénie* au couteau de *Calchas*, demande le sang de *Polixene*. *Achille* est Dieu par l'homicide, comme il étoit devenu héros à force de massacres. C'est ainsi que le fanatisme a consacré la guerre, & que le fléau le plus détestable est regardé comme un acte de religion ; aussi les Japonnois n'ont-ils parmi leurs Saints que des guerriers, & pour reliques que des sabres & des cimeterres teints de sang. C'est assez d'une injustice divinisée, pour encourager l'émulation à faire des progrès abominables. Un conquérant signale son entrée à Corinthe par le sacrifice de six cents jeunes Grecs qu'il immole à l'ame de son pere, afin que ce sang efface ses souillures, comme si le crime pouvoit expier le crime.

Mais tous ces actes d'inhumanité feroient moins de honte à l'imbécilité de l'esprit humain, qu'à la mémoire de quelques cœurs lâches & barbares, si l'on n'avoit vu les sectes & les peuples entiers se dévouer à la mort par des sacrifices volontaires.

Que les Gymnosophistes Indiens se brûlent eux-mêmes, afin que leur ame arrive toute pure au ciel ; comme ils attendent que la vieillesse ou quelque maladie violente leur ait ôté toute espérance de vivre, c'est choisir le genre de sa mort, & non en prévenir le terme : mais qu'une jeune épouse se jette dans le bûcher de son époux ; que les esclaves suivent leurs maîtres, & les courtisans leur Roi jusqu'au milieu des flammes ; que les Tartares Circassiens témoignent leur deuil à la mort d'un grand, par des meurtrissures & des incisions dans tout le corps, jusqu'à r'ouvrir les plaies pour prolonger leur deuil, voilà ce dont on ne peut attribuer la cause qu'à l'extravagance de l'imagination poussée hors des barrieres naturelles de la raison & de la vie, par une maladie inconcevable. Quand on est entêté de ses Dieux, & frappé d'une vaine terreur, jusqu'à mourir pour leur plaire, ménagera-t-on beaucoup leurs ennemis ? De là ces siecles de persécutions, qui acheverent de rendre le nom Romain odieux à toute la terre, & qui feront à jamais l'horreur du Paganisme, & de toutes les sectes qui voudroient l'imiter. Le zele d'une religion naissante irrite les sectateurs de l'ancienne ; tous les événements sinistres retombent sur les nouveaux impies, car c'est sous ce nom que les ministres de la superstition ont toujours diffamé tous leurs contradicteurs ; &

les ennemis du culte dominant y servent de victimes. On prend prétexte de la zizanie qui se mêle entre les enfants du même pere, pour éteindre toute la race des prétendus factieux ; mais admirez une légion de six mille hommes qui, plutôt que de verser le sang des innocents, se laisse décimer & hacher toute en pieces : bel exemple pour les tyrans de toutes les sectes ! L'acharnement de la résistance, & l'impuissance même de la tyrannie augmente les torrents de sang humain : on ne voit qu'échafauds dressés dans les principales villes d'un grand Empire, &, si l'on en croit les annales de l'Eglise, les bûchers manquent aux victimes qui courent s'immoler ; la fureur de mourir ayant saisi tous les esprits, on se précipite du haut des toîts ; en vain la religion défend de braver les Empereurs, le fanatisme cherche la palme par la désobéissance, & les hommes se poussent les uns les autres dans les supplices.

La désertion enveloppe une ville entiere dans la proscription, & tous ses habitants périssent dans les flammes ; l'obstination & la rigueur s'engendrent mutuellement, & se reproduisent tour-à-tour. Mais quel dût être l'étonnement des Païens, continuent les Historiens Ecclésiastiques, quand ils virent les Chrétiens, devenus plus nombreux par la persécution, se déclarer une guerre plus implacable que celle des *Néron* & des *Domitien*, & continuer entr'eux les hostilités de ces monstres ? Au défaut d'autres armes, ils s'attaquent d'abord par la calomnie, sans songer qu'on ne se fait point des amis de tous ceux qu'on suscite contre ses ennemis. On accuse les uns d'adorer

Caïn & *Judas*, pour s'encourager à la méchanceté ; les autres, de pétrir les azimes avec le ſang des enfants immolés : on reproche à ceux-là des impudicités infâmes, à ceux-ci des commerces diaboliques. *Nicolaïtes*, *Carpocratiens*, *Motnaniſtes*, *Adamiſtes*, *Donatiſtes*, *Ariens*, tout cela confondu ſous le nom de Chrétiens, donne aux Idolâtres la plus mauvaiſe idée de la religion des Saints. Ceux-ci, coupables à force de piété, renverſent un temple de la fortune ; & les Païens, auſſi fanatiques pour leurs Dieux que quelques-uns de leurs ennemis contre les Idoles, commettent des atrocités inouies, juſqu'à ouvrir le ventre à des vierges vivantes, pour faire manger du bled parmi leurs entrailles à des pourceaux ; *Jéruſalem*, cette boucherie des Juifs, devient auſſi celle des Chrétiens, qui y ſont vendus par milliers à leurs freres de l'ancien teſtament. Ceux-ci ont la cruauté de les acheter pour en faire mourir de ſang-froid quatre-vingt-dix mille ; &, comme ſi les Chrétiens avoient été la cauſe du maſſacre des onze cents mille ames qui périrent pour l'accompliſſement des prédictions ; au lieu d'attribuer ces châtiments, avec Joſeph leur hiſtorien, à l'impiété des zelés qui avoient répandu le ſang des ennemis dans le temple, ils rejettent ſur le Chriſtianiſme toute la haine dont l'univers les accable, &, ce que le fanatiſme a pu ſeul inſpirer, ils ſcient les priſonniers, mangent leur chair, s'habillent de leurs peaux, & ſe font des ceintures de leurs entrailles ; cet excès de vengeance cauſe des repréſailles, qui font conſumer dix-huit cents mille ames par le fer & par le feu. Mais voici le fanatiſme qui, l'Alcoran d'un main & le

glaive de l'autre, marche à la conquête de l'Asie & de l'Afrique. C'est ici qu'on peut demander si *Mahomet* étoit un fanatique, ou bien un imposteur? Il fut d'abord un fanatique, & puis un imposteur. Comme on voit parmi les gens destinés par état au culte des autels, les jeunes plus souvent entousiastes, & les vieillards hypocrites, parce que le fanatisme est un égarement de l'imagination qui domine jusqu'a un certain âge, & l'hypocrisie une réflexion de l'intérêt, qui agit de sang froid & avec des longues combinaisons. C'est ainsi que *Jurieux*, s'il faut en croire les historiens d'un parti contraire au sien, disoit des prétendus prophetes du Vivarais, qu'ils pouvoient bien être devenus frippons, mais qu'ils avoient été Prophetes. La jeunesse emportée par la précipitation du sang, saisit de la meilleure foi toutes les idées de religion ou de morale outrées, & se laisse toujours aller trop avant; mais détrompé de jour en jour par l'expérience, on tâche d'achever sa route en biaisant, parce qu'on ne peut tout-à-fait reculer sans se perdre. On rabat alors de ses maximes tout ce que l'entousiasme y avoit ajouté de faux ou de pernicieux: on modifie un peu l'austérité de ses principes; enfin, on tire de ses illusions tout le parti qui se présente, & cela s'exécute sourdement par l'amour-propre dans les ames les plus pures; car remarquez que le fanatisme ne regne guere que parmi ceux qui ont le cœur droit & l'esprit faux, trompés dans les principes, & justes dans les conséquences, & que semblables aux chevaux ombrageux, on les guériroit en les familiarisant avec les objets de leurs vaines

frayeurs. *Mahomet* une fois désabusé, il lui en coûta moins de soutenir son illusion par des mensonges, que d'avouer qu'il s'étoit égaré : son génie ardent lui avoit fait voir ce qui n'étoit pas, un Archange Gabriël, un Prophete dans lui-même ; & quand il se fut assez rempli de son vertige pour le communiquer, il ne lui fut pas difficile d'entretenir dans les esprits un mouvement qui avoit cessé dans le sien. D'ailleurs, comment n'eût-il pas conservé une sorte de confiance obscure en ce qui le servoit si bien ? Mais ce n'est pas assez de répondre à cette question, si l'on ne demande grace aux lecteurs pour l'avoir faite : car il est peut-être contre le droit des gens & contre les égards que les nations se doivent entr'elles, de jetter de pareilles imputations sur les législateurs mêmes qui les ont séduites ; parce que le préjugé qui leur déguise la force des preuves d'une religion contraire, semble les autoriser à la récrimination. Ainsi, loin d'approuver celui qui mettroit sur la scene un Prophête étranger, pour le jouer ou le combattre, tandis que le spectateur bat des mains & applaudit à son heureuse audace, le sage peut dire au grand Poëte : si votre but avoit été d'insulter un homme célebre, ce seroit une injure à sa nation ; mais si vous ne vouliez que décrier l'abus de la religion, est-ce un bien pour la vôtre ? A Dieu ne plaise qu'on prétende justifier un culte aussi contraire à la dignité de l'homme ; mais comme on parle ici pour toutes les nations & pour tous les siecles, on deviendroit suspect au grand nombre des lecteurs qui veulent s'accommoder au langage d'une légere portion de la terre,

Ceux qui sont persuadés, n'ont pas besoin des preuves; & ceux qui ne le sont pas, sans doute ne veulent pas l'être; ainsi ne balancez pas à détester le fanatisme par-tout où vous le verrez, fût-il au milieu de vous.

Parcourez tous les ravages de ces fléaux sous les étendards du croissant, & voyez dès le commencement un Calife assurer l'empire de l'ignorance & de la superstition, en brûlant tous les livres, comme inutiles, s'ils sont conformes au livre de Dieu, ou comme pernicieux, s'ils lui sont contraires : raisonnement trop politique pour être divin. Bientôt un autre Calife contraindra les Chrétiens à la circoncision, tandis qu'un Empereur Chrétien force les Juifs à recevoir le baptême; zele d'autant plus blâmable dans celui-ci, qu'il professoit une religion de grace & de miséricorde. Chez le peuple conquérant, la victoire est appellée le jugement de Dieu; & deux religions opposées mettent au rang des notes de leur divinité, la prospérité temporelle, comme si le Royaume de J. C. étoit de ce monde. Des Chrétiens trop fervents osent maudire *Mahomet* à la face des Sarrasins, & ceux-ci, par un zele aussi barbare que celui des autres pouvoit être indiscret, coupent la tête aux blasphémateurs, & rasent les Eglises. Mais voici d'autres fureurs & d'autres spectacles : pardon, ô Religion sainte, si je r'ouvre ici tes plaies, à la source de tes larmes éternelles : toute l'Europe passe en Asie par un chemin inondé du sang des Juifs qui s'égorgent de leurs propres mains, pour ne pas tomber sous le feu de leurs ennemis, cette épidémie de peuple, la moitié du monde; habitants, rois, pontifes, fem-

mes, Enfants & Vieillards, tout cede au vertige sacré qui fait égorger pendant deux siecles des nations innombrables sur le tombeau d'un Dieu de paix; c'est alors qu'on vit des oracles menteurs, des hermites guerriers, les Monarques dans les chaires, & les Prélats dans les camps; tous les états se répandre dans une populace insensée, les monts & les mers franchies, de légitimes possessions abandonnées, pour voler à des conquêtes qui n'étoient plus la terre promise; les mœurs, toujours plus saintes dans leur climat naturel, se corrompre sous un Ciel étranger; des Princes, après avoir dépouillé leurs Royaumes pour racheter un pays qui ne leur avoit jamais appartenu, achever de les ruiner pour leur rançon personnelle; des milliers de soldats égarés sous plusieurs chefs, n'en reconnoître aucun, hâter leur défaite par la désertion, & cette maladie ne finit que pour faire place à une contagion encore plus horrible.

Le même esprit de fanatisme entretenant la fureur des conquêtes éloignées, à peine l'Europe avoit réparé ses pertes, que la découverte d'un nouveau monde hâta la ruine du nôtre. A ce terrible mot, *allez & forcez*, l'Amérique fut désolée & ses habitants exterminés; l'Afrique & l'Europe s'épuiserent en vain pour la repeupler; le poison de l'or & du plaisir ayant énervé l'espece, le monde se trouva désert, & fut menacé de le devenir tous les jours davantage, par les guerres continuelles qu'alluma sur notre continent l'ambition de s'étendre dans ces Isles étrangeres. Voilà pourtant où nous ont conduit les progrès du fanatisme. Quand le plus humain des législateurs envoya des

pêcheurs annoncer sa doctrine à toute la terre, comme une bonne nouvelle, pensoit-il qu'on abuseroit un jour de sa parole pour bouleverser l'univers? Il vouloit lier tous les hommes par le même esprit de charité, & qu'ils vissent la lumiere avant de croire à sa mission; mais le flambeau de la guerre n'étoit pas celui de son Evangile. Il laissoit les armes aux faux Prophetes qui n'auroient ni la raison ni l'exemple pour eux. Connoissant que l'hypocrisie endurcit les ames, & que l'ignorance les abrutit, que des aveugles, conduits par des méchants, font un spectacle affligeant pour le Ciel, & tout-à-fait déshonorant pour la nature humaine; il vouloit gagner & persuader, attacher les incrédules par le sentiment, & retenir les libertins par la conviction. Les nations idolâtres devroient-elles lui reprocher que, depuis deux mille ans, la terre éprouve les plus sanglantes révolutions dans toutes les contrées, où sa loi pure a pénétré? Qu'est-ce donc, disent-elles, qui a fait des esclaves en Amérique, & des rebelles au Japon? Seroit-ce la contradiction qui regne entre le dogme & la morale? Non, mais la fureur des passions soulevées par un levain de fanatisme; peut-être l'aheurtement à des opinions, qui n'ayant point leurs racines dans l'esprit humain, ni leur modele dans la nature, ne peuvent se soutenir que par des ressorts violents, la confusion des idées. L'inévidence des principes, le mélange du faux & du vrai, plus funeste qu'une ignorance absolue, causent cette alternative de bien & de mal, qui fait de l'homme un monstre composé de tous les autres. Est-il bien surprenant, quand il ne

suivra plus le fil de la raison, le plus céleste de tous les dons, qu'un Roi de Perse immole au soleil son Dieu, ceux qu'il appelle les disciples du Crucifié, & qu'un Prince Chrétien aille brûler le temple du Feu, & la ville des adorateurs du Soleil? Qu'on voie pendant dix siecles deux Empires divisés par un seul mot; qu'un conquérant fasse vœu d'exterminer tous les ennemis du Prophete, comme ceux-ci se vouoient depuis deux cents ans au massacre des infideles, & qu'ils détruisent l'Empire d'Orient aux acclamations des Occidentaux, qui béniront le Ciel d'avoir puni leurs freres schismatiques par la main des ennemis communs, est-il possible que les Rois condamnent à mort tous les sujets de leurs états qui veulent retourner au paganisme, parce que la nouvelle religion ne leur convient pas; que les peuples excédés de la tyrannie de leurs conquérants, renoncent à cette même religion qu'ils ont reçue par force; que dans la réaction des soulevements, ils s'oublient jusqu'à trépaner les Prêtres & raser les Eglises, & qu'enfin une Eglise détruite, on égorge toute une nation? Prenez garde de vous laisser séduire à ce ton emphatique; ouvrez les annales de toutes les religions, & siegez vous-même.

Au reste, si les excès de l'ambition se trouvent ici confondus avec les égarements du fanatisme, on sait que l'une est le vice des chefs, & l'autre la maladie du peuple; c'est au lecteur clairvoyant à démêler les nuages étrangers dans la teinture dominante. Ceux-là ne commettront pas l'injustice de rejetter sur la religion, des abus qui viennent de l'ignorance des hommes,

Le Christianisme est la meilleure école d'humanité. Une loi, dit un auteur, qu'aucun parti ne désavouera, quelle que fût sa croyance, une loi qui ordonne à ses disciples d'aimer tous les hommes, sans en excepter même leurs ennemis, qui leur défend de persécuter ceux qui les haïssent, & de haïr ceux qui les persécutent; cette loi ne leur permet pas de maudire ceux qui bénissent Dieu dans une autre langue. Ce n'est pas à elle qu'on imputera ses fleuves de sang que le fanatisme a fait couler.

Parcourez donc la surface de la terre : & après avoir vu d'un coup d'œil tant d'étendards déployés au nom de la religion, en Espagne contre les Maures, en France contre les Turcs, en Hongrie contre les Tartares, tant d'Ordres militaires, fondés pour convertir les infideles à coups d'épées, s'entr'égorger aux pieds de l'autel qu'ils devoient défendre; détournez vos regards de ce tribunal affreux élevé sur le corps des innocents & des malheureux, pour juger les vivants, comme Dieu jugera les morts, mais avec une balance bien différente. Suspect, convaincu, pénitent & relaps; qualifications odieuses qu'inventa la tyrannie, afin que personne ne pût se dérober aux proscriptions, car ainsi que dans une forêt on a soin de marquer d'avance à l'écorce les arbres qu'on a résolu de couper, de même jettoit-on des notes d'hérésie ou de magie sur tous ceux qu'on vouloit dépouiller & brûler. S'il est vrai qu'après les édits sanguinaires d'Adrien, qui fit périr un million d'hommes pour cause de religion, les Juifs ayant passé dans l'Arabie déserte, y établirent la loi de Moïse, par la voie de l'inquisition, les voilà dans

le cas de ce tyran qui fut brûlé dans un taureau d'airain, funeste invention de sa barbarie; mais ce n'est pas à des Chrétiens de les en punir, eux qui professent la loi de miséricorde, & qui reprochent aux Juifs, de n'avoir imité que le Dieu de vengeance.

Cette fausse idée de Dieu & de la religion, dit Tillotson, que nous ne craindrons pas de citer encore, les dépouille l'un & l'autre de toute leur gloire & de toute leur majesté. Séparer de la divinité la bonté & la miséricorde, & de la religion la compassion & la charité, c'est rendre inutiles les deux meilleures choses du monde, la divinité & la religion. Les Païens regardoient si fort la nature divine comme bonne & bienfaisante envers le genre-humain, que les Dieux immortels leur sembloient presque faits pour l'utilité & l'avantage des hommes. En effet, lorsque la religion nous pousse à faire mourir les hommes pour l'amour de Dieu, & à les envoyer en enfer le plutôt qu'il est possible, lorsqu'elle ne sert qu'à nous rendre enfants de la colere & de la cruauté, ce n'est plus une religion, mais une impiété; il vaudroit mieux qu'il n'y eût point de révélation, & que la nature humaine eût été abandonnée à la discrétion de ses penchants ordinaires, qui sont beaucoup plus doux & plus humains, beaucoup plus convenables au repos & au bonheur de la société, que de suivre les maximes d'une religion qui inspireroit une fureur si insensée, & qui travailleroit à détruire le gouvernement de l'état & les fondements de la prospérité du genre-humain.

Comptez maintenant les milliers d'esclaves que le fanatisme a fait, soit en Asie,

ou l'incirconcision étoit d'une tache d'infamie ; soit en Afrique, où le nom de Chrétien étoit un crime; soit en Amérique, où le prétexte du baptême étouffa l'humanité ; comptez les milliers d'hommes que le monde a vu périr, ou sur les échafauds dans les siecles de persécution, ou dans les guerres civiles par la main de leurs citoyens, ou de leurs propres mains par des macérations excessives ; la terre devient un lieu d'exil, de péril, & de larmes; les habitants ennemis d'eux-mêmes & de leurs semblables, vont partager la couche & la nourriture des ours : tremblants entre l'enfer & le ciel qu'ils n'osent regarder, les cavernes retentissent des gémissements des criminels & du bruit des supplices. Ici, les viandes sont proscrites comme une semence de corruption ; là, le vin est prohibé, comme une production de satan, les abstinents appellent le mariage une invention des enfers ; & pour mieux garder la continence, ils se mettent dans l'impossibilité de la violer ; plusieurs, après avoir attenté sur eux-mêmes, rendent ce service à tous les étrangers qui passent chez eux, malgré qu'ils résistent au nouveau signe d'alliance ; les hermitages deviennent la prison des Rois & les palais des pauvres, tandis que les temples sont la retraite des voleurs. On entend pendant la nuit des pénitents vagabonds traîner des chaînes, dont le bruit effrayant jette la consternation dans les ames superstitieuses; on voit courir par bandes des gens à demi nuds qui se déchirent à coups de fouets ; on se voile le visage à l'occasion d'un tremblement de terre ; on passe des jours entiers les bras attachés à une Croix, jusqu'à mourir de ces pieux excès. L'Italie,

l'Allemagne & la Pologne sont inondées de ces maniaques destructeurs de leurs êtres ; mais ces flagellations, aussi pernicieuses aux mœurs qu'à la santé, tombent enfin par le mépris correctif, bien plus sûr que la persécution. En effet, il n'y a pas de doute qu'ils ne fussent tous morts sur la place, plutôt que de mettre bas leurs armes de pénitence, si l'on eut tenté de les leur arracher par force, tant les vaines terreurs de l'imagination dans les uns, & l'amour de quelque indépendance dans les autres, rendent les armes furieuses & redoutables. Aussi quand vous verrez des hommes renoncer à tout pour un seul objet, craignez de les troubler dans la possession de ce qui leur reste, parce que la violence de vos efforts rendroit leur cause bonne, fût-elle injuste ; la compassion vous attirera des ennemis, & à eux des partisans, puis des fauteurs, enfin des disciples, dont le nombre se multipliera à proportion de vos rigueurs. Gardez-vous sur-tout d'en faire des victimes ; car c'est par la persécution qu'on a vu dans une religion de patience & de soumission, s'élever l'abominable doctrine du tyrannicide, appuyée sur douze raisons en l'honneur des douze Apôtres ; & ce qu'on aura de la peine à croire, c'est qu'elle fut établie pour justifier l'attentat d'un Prince contre son propre sang. Après que les souverains eurent pris le prétexte de la religion pour étendre leur domination, ils furent obligés de subir un joug qu'ils avoient eux-mêmes imposé, & de se conformer à un droit abusif que la main dont ils l'avoient emprunté, réclama contre eux. La puissance qui autorisa les conquêtes sur les nations

infideles, cimenta sur ces fondements la disposition des conquérants rebelles, & les donations établirent les réserves, par des conséquences aussi pernicieuses que les principes étoient injustes. Dès qu'il y eut des hommes assez bons, ou plutôt assez méchants pour accepter le titre de Roi *in partibus*, on ne dut plus s'étonner qu'il se formât une secte d'assassins, ennemis sacrés de la Royauté. Des Monarques accoutumés de marcher à l'appel d'un seul homme, ne demanderent plus où, ni pourquoi, & confondirent dans leurs ligues les rivaux d'un chef ambitieux, avec les ennemis de la religion. L'enseigne des chefs fut aussi respectée que l'étendard de la Croix, parce que celle-ci étoit sortie des temples, sa véritable place, pour entrer dans les camps; où elle fut profanée. Il y a des abus accidentels qu'on ne peut ni prévenir ni prévoir; mais quand ils naissent essentiellement de la chose, on ne sauroit y remédier de trop bonne heure. Dès la premiere croisade, on pouvoit s'assurer qu'il faudroit un jour en lever une contre les croisés mêmes. L'ambition aveugle saisit le moment & le côté favorable, sans envisager les suites fâcheuses de ces usurpations, & quand elle se trouve *liée* par sa propre injustice, il n'est plus temps d'invoquer des droits qu'on a violés. Auroit-on vu dans deux vastes Etats une pepiniere d'enfants sortir de leurs familles, pour aller à six cents lieues battre les ennemis du baptême, si le mauvais exemple de leurs parents n'eût autorisé ce ridicule emportement? Auroit-on vu, si l'on n'avoit mal économisé les trésors spirituels, & distribué sans discernement les palmes que la religion

accorde

accorde aux martyrs, une armée de bergers, de voleurs, d'hommes bannis & excommuniés, sous les noms de Ribauds & de Pastoureaux, attaquer les Rois & le Clergé, désoler le patrimoine de l'état & de l'Eglise, jusqu'à ce qu'un boucher ayant renversé le pasteur d'un coup de coignée, la populace se jetta sur le troupeau, & l'assomma comme du bétail ordinaire? L'allégorie des deux glaives & des deux luminaires a fait plus de ravage que l'ambition de *Tamerlan* & de *Genghis*. Graces au Ciel, il n'est plus de puissance qui se prétende établie sur les nations & sur les souverains, pour planter & pour arracher les couronnes, pour juger de tout & n'être jugée de personne. Pourquoi regarder l'hérésie comme un crime inexpiable? Eh! n'a-t-on pas une raison de le pardonner dans ce monde, dès qu'il ne se pardonne point dans l'autre? Pourquoi faire mourir dans les supplices un ordre de guerriers qu'il suffisoit d'éteindre? Voyez *Templiers*. La persécution enfante la révolte, & la révolte augmente la persécution. Ce n'est pas qu'on doive tolérer l'audace du premier insensé qui vient troubler l'Etat par ses visions ou ses opinions; mais si les maîtres de la morale violent la loi des serments & des traités envers des novateurs, il est indubitable que leurs sectateurs, jugeant de la doctrine par les œuvres, méthode assez conséquente, quoi qu'on en dise, ne mettront pas la vérité du côté de l'injustice, & se prendront d'un saint enthousiasme pour ces prétendus martyrs de l'erreur, alors on verra sortir de leurs cendres des étincelles qui mettront tout un Royaume en combustion.

Toutes les horreurs de quinze ſiecles renouvellées pluſieurs fois dans un ſeul, des peuples ſans défenſe, égorgés aux pieds des Autels, des Rois poignardés ou empoiſonnés, un vaſte Etat réduit à ſa moitié par ſes propres citoyens, la nation la plus belliqueuſe & la plus pacifique, diviſée d'avec elle-même, le glaive tiré entre le fils & le pere, des uſurpateurs, des tyrans, des bourreaux, des parricides & des ſacrileges violant toutes les conventions divines & humaines par eſprit de religion; voilà l'hiſtoire du fanatiſme & ſes exploits.

Qu'eſt donc le fanatiſme? C'eſt l'effet d'une fauſſe conſcience qui abuſe des choſes ſacrées, & qui aſſervit la religion aux caprices de l'imagination & aux déréglements des paſſions.

En général, il vient de ce que la plupart des légiſlateurs ont eu des vues trop étroites, ou de ce qu'on a paſſé les bornes qu'ils ſe preſcrivoient. Leurs loix n'étoient faites que pour une ſociété choiſie; étendues par le zele à tout un peuple, & tranſportées par l'ambition d'un climat à l'autre, elles devoient changer & s'accommoder aux circonſtances des lieux & des perſonnes. Mais qu'eſt-il arrivé? C'eſt que certains eſprits d'un caractere plus analogue à celui du petit troupeau pour lequel elles avoient été faites, les ont reçues avec la même chaleur, en ſont devenus les Apôtres & même les martyrs, plutôt que de démordre d'un ſeul *iota*, les autres au contraire, moins ardents, ou plus attachés à leurs préjugés d'éducation, ont lutté contre le nouveau joug, & n'ont conſenti à l'embraſſer qu'avec des adouciſſements; & delà le ſchiſme entre

les rigoristes & les mitigés qui les rend tous furieux, les uns pour la servitude, & les autres pour la liberté.

Les sources particulieres du fanatisme sont; 1o. *Dans la nature des Dogmes.* S'ils sont contraires à la raison, ils renversent le jugement, & soumettent tout à l'imagination, dont l'abus est le plus grand de tous les maux. Les Japonnois, peuples des plus spirituels & des plus éclairés, se noient en l'honneur d'*Amida* leur Dieu Sauveur, parce que les absurdités dont leur religion est pleine, leur ont troublé le cerveau. Les dogmes obscurs engendrent la multiplicité des explications, & par celles-ci la division des sectes. La vérité ne fait point de fanatiques. Elle est si claire, qu'elle ne souffre guere de contradiction; si pénétrante, que les plus furieux ne peuvent rien diminuer de sa jouissance. Comme elle existe avant nous, elle se maintient sans nous & malgré nous par son évidence. Il ne suffit donc pas de dire que l'erreur a ses martyrs; car elle en a fait beaucoup plus que la vérité, puisque chaque secte & chaque école compte les siens.

2o. *Dans l'atrocité de la morale.* Des hommes pour qui la vie est un état de danger & de tourment continuel, doivent ambitionner la mort, ou comme le terme, ou comme la récompense de leurs maux: mais quels ravages ne fera pas dans la société celui qui desire la mort, s'il joint aux motifs de la souffrir, des raisons de la donner? On peut donc appeller fanatiques, tous ces esprits outrés, qui interpretent les maximes de la religion à la lettre, & qui suivent la lettre à la rigueur; ces Docteurs

despotiques qui choisissent les systêmes les plus révoltants ; ces Casuistes impitoyables qui désesperent la nature, & qui, après vous avoir arraché l'œil & coupé la main, vous disent encore d'aimer parfaitement la chose qui vous tyrannise.

3o. *Dans la confusion des devoirs.* Quand des idées capricieuses sont devenues des préceptes, & que de légeres omissions sont appellées de grands crimes, l'esprit qui succombe à la multiplicité de ses obligations, ne sait plus auxquelles donner la préférence ; il viole les essentielles par respect pour les moindres ; il substitue la contemplation aux bonnes œuvres, & les sacrifices aux vertus sociales ; la superstition prend la place de la loi naturelle, & la peur du sacrilege conduit à l'homicide. On voit au Japon une secte de braves dogmatistes, qui décident toutes les questions, & tranchent toutes les difficultés à coups de sabre ; & ces mêmes hommes qui ne font point un scrupule de s'égorger, épargnent très-religieusement les insectes. Dès qu'un zele barbare a fait un devoir du crime, est-il rien d'inhumain qu'on ne tente ? Ajoutez à toute la férocité des passions, les craintes d'une conscience égarée, vous étoufferez bientôt les sentiments de la nature. Un homme qui se méconnoît lui-même au point de se traiter cruellement, & de faire consister l'esprit de pénitence dans la privation & l'horreur de tout ce qui a été fait pour l'homme, ne ramenera-t-il pas son pere à coups de bâton dans le désert qu'il avoit quitté ? Un homme pour qui un assassinat est un coup de fortune éternelle, doutera-t-il un moment d'immoler celui qu'il appelle

l'ennemi de Dieu & de son culte ? Un Arménien poursuivant un Gomariste sur la glace tombe dans l'eau ; celui-ci s'arrête & lui tend la main pour le tirer du péril ; mais l'autre n'en est pas plutôt sorti, qu'il poignarde son libérateur. Que pensez vous de cela ?

4°. *Dans l'usage des peines diffamantes*, parce que la perte de la réputation entraîne bien des maux réels. Les révolutions doivent être plus fréquentes, ou les abus affreux, dans les pays où tombe ces foudres invisibles qui rendent un Prince odieux à tout son peuple. Mais heureusement il n'y a que ceux qui n'en sont pas frappés, qui les craignent ; car un Monarque n'a pas toujours la foiblesse, comme *Henri II*, Roi d'Angleterre, ou comme *Louis le Débonnaire*, de subir le châtiment des esclaves pour redevenir Roi.

5°. *Dans l'intolérance d'une religion à l'égard des autres*, ou *d'une secte entre plusieurs de la même religion*, parce que toutes les mains s'arment contre l'ennemi commun. La neutralité même n'a plus lieu avec une puissance qui veut dominer, & quiconque n'est pas pour elle, est contr'elle. Or, quel trouble n'en doit-il pas résulter ? La paix ne peut devenir générale & solide que par la destruction du parti jaloux ; car si cette branche venoit à ruiner toutes les autres, elle seroit bientôt en guerre avec elle-même ; ainsi le *qui vive* ne cessera qu'après elle. L'intolérance qui prétend mettre fin à la division, doit l'augmenter nécessairement. Il suffit qu'on ordonne à tous les hommes de n'avoir qu'une façon de penser, dès-lors chacun devient enthousiaste de ses opinions,

jusqu'à mourir pour leur défense. Il s'ensuivroit de l'intolérance, qu'il n'y a point de religion faite pour tous les hommes ; car l'une n'admet point de savants ; l'autre point de Rois ; l'autre pas un riche ; celle-là rejette les enfants ; celle-ci les femmes ; telle condamne le mariage, & telle le célibat. Le chef d'une secte en concluoit que la religion étoit un je ne sais quoi composé de l'esprit de Dieu & de l'opinion des hommes ; il ajoutoit qu'il falloit tolérer toutes les religions pour avoir la paix avec tout le monde ; il périt sur un échafaud.

6°. *Dans la persécution.* Elle naît essentiellement de l'intolérance. Si le zele a fait quelquefois des persécuteurs, il faut avouer que la persécution a fait encore plus de zélateurs. A quel excès ne se portent pas ceux-ci, tantôt contre eux-mêmes, bravant les supplices ; tantôt contre leurs tyrans, prenant leurs places, & ne manquant jamais de raisons pour courir tour-à-tour au feu & au sang ?

Il courut dans la XI siecle un fleau, miraculeux, selon le peuple, qu'on appella la maladie des ardents ; c'étoit une espece de feu qui dévoroit les entrailles. Tel est le fanatisme, cette maladie de religion, qui porte à la tête, & dont les symptomes sont aussi différents que les caracteres qu'elle attaque. Dans un tempérament flegmatique, elle produit l'obstination qui fait les zélateurs ; dans un naturel bilieux, elle devient une frénésie qui fait les sicaires, nom particulier aux fanatiques d'un siecle, & qu'on peut étendre à toute l'espece divisée en deux classes. La premiere ne fait que prier & mourir ; la seconde veut régner &

massacrer ; ou peut-être est-ce la même fureur qui, dans toutes les sectes, fait tour-à-tour des martyrs, & des persécuteurs, selon le temps. Venons maintenant aux symptomes de cette maladie.

Le premier & le plus ordinaire, est une sombre mélancolie causée par de profondes méditations. Il est difficile de rêver long-temps à certains principes, sans en tirer les conséquences les plus terribles. Je suis étranger sur la terre, ma patrie est au Ciel, la béatitude est réservée aux pauvres, & l'enfer préparé pour les riches, & vous voulez que je cultive le commerce & les arts, que je reste sur le Trône, que je garde mes vastes domaines ? Peut-on être Chrétien & César tout-à-la-fois ?... Heureux ceux qui pleurent & qui souffrent ; que tous mes pas soient donc hérissés de ronces. Ajoutons peine sur peine pour multiplier ma joie & ma félicité.... Que répondre à ce fanatique ?... Qu'il use très-mal des choses, parce qu'il ne prend pas bien les paroles, & qu'il reçoit de la main gauche ce qu'on lui a donné de la main droite. Relâchement que toutes ces mitigations, vous dira-t-il. Quand Dieu parle, les conseils sont des préceptes ; ainsi je vais de ce pas m'enfoncer dans un désert inaccessible aux hommes, & il part avec un bâton, un sac, & une haire, sans argent & sans provisions, pour pratiquer la loi qu'il n'entend pas.

Au second rang sont les Visionnaires. Quant à la force des jeûnes & des macérations, on ne se croit rempli que de l'esprit de Dieu, qu'on ne vit plus, dit-on, que de sa présence ; qu'on est transformé par la contemplation en Dieu même, dans une

indépendance des sens tout-à-fait merveilleuse, qui loin d'exclure la jouissance, en fait un droit acquis à la raison ; la vertu victorieuse des passions s'en sert quelquefois comme un Roi de ses esclaves. Tel est le jargon mystique, dont voici à-peu-près la cause physique. Les esprits rappellés au cerveau par la vivacité & la continuité de la méditation, laissent les sens dans une espece de langueur & d'inaction. C'est sur tout au fort du sommeil que les fantômes se précipitant tumultueusement dans le siege de l'imagination, ce mélange des traits informes produit un mouvement convulsif, pareil au choc brisé de mille rayons opposés, qui loincident & se croisent ; delà viennent les éblouissements & les transports extatiques, qu'on devroit traiter comme un délire, tantôt par des bains froids, tantôt par des violentes saignées, selon le tempérament & les autres situations du malade.

Le troisieme symptôme est la Pseudoprophétie, lorsqu'on est tellement entêté de ses chimeres fantastiques, qu'on ne peut plus les contenir en soi-même ; telle étoit les Sibylles aiguillonnées par Apollon. Il n'est point d'homme d'une imagination un peu vive, qui ne sente en lui le germe de cette exaltation méchanique ; & tel qui ne croit pas aux Sibylles, ne voudroit pas se hasarder à s'asseoir sur leurs trépiés, sur-tout s'il avoit quelque intérêt à débiter des oracles, ou qu'il eut à craindre une populace prête à le lapider au cas qu'il restât muet. Il faut donc parler alors, & proposer des énigmes qui seront respectées jusqu'à l'événement, comme des mysteres sur lesquels il ne plaît pas encore à la divinité de s'expliquer.

Le quatrieme degré du fanatisme est l'impassibilité. Par un progrès de mouvements, il se trouve que les vaisseaux sont tendus d'une roideur incompréhensible; on diroit que l'ame est réfugiée dans la tête, ou qu'elle est absente de tout le corps. C'est alors que toutes les épreuves de l'eau, du fer, & du feu ne coûtent rien; que des blessures toutes célestes s'impriment sans douleur. Mais il faut se méfier de tout ce qui se fait dans les ténebres & devant les témoins suspects. Hé! quel est l'incrédule qui oseroit rire à la face d'une foule de fanatiques? Quel est l'homme assez maître de ses sens, pour examiner d'un œil sec des contorsions effrayantes, & pour en pénétrer la cause? Ne sait-on pas qu'on n'admet au fanatisme que des gens préparés par la superstition: toutefois comme ces Energumenes ne parviennent à l'état d'insensibilité, que par les agitations les plus violentes; il est aisé de conclure que c'est une frénésie dont l'accès finit par la léthargie.

Si tous ces hommes aliénés que vous avez vus dans le vaste Panthéon étoient transportés à leur demeure convenable, il seroit plaisant de les entendre parler. Je suis le Monarque de toute la terre, diroit un Tailleur, l'Esprit-Saint me l'a dit. Non, diroit son voisin, je dois savoir le contraire, car je suis son fils. Taisez-vous, que j'entende la musique des globes célestes, diroit un Docteur: ne voyez-vous pas cet esprit qui passe par ma fenêtre il vient me révéler tout ce qui fut & qui sera.... J'ai reçu l'épée de Gédéon: allons, enfans de Dieu, suivez-moi, je suis invulnérable.... Et moi, je n'ai besoin que d'un cantique pour mettre

les armées en déroute.... N'êtes-vous pas cet Apôtre qui doit venir de la Transilvanie ? Nous nous promenons depuis long-temps sur le rivage de la mer pour le recevoir..... Je suis venu, moi, pour la rédemption des femmes, que le Messie avoit oubliées ; & moi, je tiens école de prophétie ; approchez petits enfants.... Si ces divers caracteres de folie, qui ne sont points tracés d'imagination, avoient par malheur attaqué le peuple, quels ravages n'auroient-ils pas fait ? Des hommes étonnés (*genus attonitum*), auroient grimpé les rochers & percé les forêts : là, par mille bonds & des sauts périlleux, on eût invoqué l'esprit de révélation ; un Prophete bercé sur les genoux des croyantes les plus timorées, feroit tombé dans une épilepsie toute céleste, l'esprit divin l'auroit saisi par la cuisse, elle se seroit roidie comme du feu ; des frissons tels que d'un amour violent auroient couru par-tout son corps ; il auroit persuadé à l'assemblée qu'elle étoit une troupe imprenable, des soldats seroient venus à main armée, & on ne leur auroit opposé que des grimaces & des cris. Cependant ces misérables, traînés dans les prisons, eussent été traités en rebelles. C'est à la médecine qu'il faut renvoyer de pareils malades. Mais passons aux grands remedes qui sont ceux de la politique.

Ou le gouvernement est absolument fondé sur la religion, comme chez les Mahométans ; alors le fanatisme se tourne principalement au dehors, & rend ce peuple ennemi du genre-humain par un principe de zele : ou la religion entre dans le gouvernement, comme le Christianisme, des-

rendu du ciel, pour sauver tous les peuples ; alors le zele, quand il est mal-entendu, peut quelquefois diviser les citoyens par des guerres intestines. L'opposition qui se trouve entre les mœurs de la nation & les dogmes de la religion, entre certains usage du monde & les pratiques du culte, entre les loix civiles & les préceptes divins, fomente ce germe de trouble. Il doit arriver alors qu'un peuple ne pouvant allier le devoir de citoyen avec celui de croyant, ébranle tour-à-tour l'autorité du Prince & celle de l'Eglise. L'inutile distinction des deux puissances a beau vouloir s'entre-mettre pour fixer des limites, il faudroit être neutre. Mais l'Empire & le Sacerdoce, au mépris de la raison, empiétent mutuellement sur leurs droits; & le peuple, qui se trouve entre ces deux marteaux, supporte seul tous les coups, jusqu'à ce que mutiné par ses Prêtres contre ses Magistrats, il prenne le fer en main pour la gloire de Dieu, comme on la vu, si souvent en Angleterre.

Pour détourner cette source intarissable de désordres, il se présente à la vérité trois moyens ; mais quel est le meilleur ? Faut-il rendre la Religion despotique, ou le Monarque indépendant ou le peuple libre.

1°. On pourra dire que le Tribunal de l'inquisition, quelque odieux qu'il dût être à tout peuple qui conserveroit encore le nom de quelque liberté, préviendroit le schisme & les querelles de religion, en ne tolérant qu'une façon de penser : qu'a la vérité une chambre toujours ardente brûleroit d'avance les victimes de l'éternité, & que, la vie des particuliers seroit continuellement en proie à des soupçons d'hérésie

ou d'impiété, mais que l'Etat seroit tranquille & le Prince en sûreté ; qu'au lieu de ces violentes maladies qui épuisent tout-à-coup les veines du corps politique, le sang ne couleroit que goutte à goutte, & que les sujets dans un état d'infirmité habituelle, ne se plaindroient pas des brusques fermentations qu'éprouvent les gouvernements d'une constitution vigoureuse.

2°. Que si vous préfériez les périls inséparables de la liberté à l'oppression continuelle, seroit-il mieux de mettre votre souverain à l'abri de toute domination étrangere, & qu'il n'y eut qu'un seul chef dans l'Etat ? Mais il n'y a point de barriere au pouvoir du souvérain...... Hé quoi ? Ne vous reste-t-il pas des loix fondamentales & des corps intermédiaires ? Il s'en suivroit donc une réforme générale dans les corps dévoués au culte religieux. Mais, seroit-ce un malheur qu'un corps tout puissant perdit quelque chose, si tant d'autres devoient y gagner ? Tandis qu'il resteroit une extrême considération pour les richesses, le commerce tiendroit les autres états en équilibre ; la noblesse ne prévaudroit pas ; les Tribunaux se rempliroient d'excellents sujets, qui ne sont pas toujours tels dans l'ordre Ecclésiastique. Au lieu de ces discutions théologiques qui tourmentent les esprits, sans affermir la religion, l'application se tourneroit vers les matieres de droit public, on s'éclaireroit sur les véritables intérêts de la nation ; cette fourmilliere, qui se jette dans les bas emplois de la Magistrature & de l'Eglise, peupleroit les campagnes & les atteliers ; on s'occuperoit du travail des mains, beaucoup plus naturel à l'homme

que les travaux de l'esprit ; il ne faudroit qu'adoucir la condition du peuple, pour l'accoutumer insensiblement à cette amélioration.

3°. Les Rois ont tant d'intérêt à arrêter les progrès du fanatisme ! S'il leur fut quelquefois utile, ils ont eu tant des raisons de s'en plaindre, qu'on ne peut assez demander comment ils osent traiter avec un ennemi si dangereux ? Tous ceux qui s'occupent à le détruire, de quelque nom odieux qu'on les appelle, sont les vrais citoyens qui travaillent pour l'intérêt du Prince & la tranquillité du peuple ; l'esprit philosophique est le grand pacificateur des Etats ; c'est peut-être dommage qu'on ne lui donne pas de temps en temps un plein pouvoir. Les Sintoistes, secte du naturalisme au Japon, regardent le sang comme la plus grande de toutes les souillures ; cependant les Prêtres du pays les détestent & les décrient, parce qu'il ne prêchent que la raison, la vertu, sans cérémonies.

Un peu de tolérance & de modération ; sur-tout ne confondez jamais un malheur (tel que l'incrédulité) avec un crime qui est toujours volontaire. Toute l'amertume du zele devroit se tourner contre ceux qui croient, & n'agissent pas ; les incrédules resteroient dans l'oubli qu'ils méritent, & qu'ils doivent souhaiter. Punissez à la bonne-heure ces libertins qui ne secouent la religion, que parce qu'ils sont révoltés contre toute espece de joug, qui attaquent les mœurs & les loix en secret & en public ; punissez-les, parce qu'ils deshonorent & la religion où ils sont nés, & la philosophie dont ils font profession ; poursuivez-les comme les ennemis de l'ordre

& de la société ; mais plaignez ceux qui regrettent de n'être pas persuadés. Eh ! n'est-ce pas une assez grande perte pour eux que celle de la foi, sans qu'on y ajoute la calomnie & les tribulations ? Qu'il ne soit donc pas permis à la canaille d'insulter la maison d'un honnête homme à coups de pierre, parce qu'il est excommunié ; qu'il jouisse encore de l'eau & du feu, puisqu'on lui a interdit le pain des fideles : qu'on ne prive pas son corps de la sépulture, sous prétexte qu'il n'est point mort dans le sein des élus ; en un mot, que les Tribunaux de la justice puissent servir d'asyle au défaut des Autels...... Quelle indigne licence, dites-vous, va faire tomber la Religion dans le mépris ! ...... Est-ce qu'elle se soutient sur des bras de chair ? Voudriez-vous la faire regarder comme un instrument de politique ? N'en appellez donc plus des décrets des hommes à l'autorité divine, & soumettez-vous le premier à une puissance de qui vous tenez la vôtre ; mais plutôt faites aimer la Religion, en laissant a chacun la liberté de la suivre. Prouvez la vérité par des œuvres, & non par un étalage de faits étrangers à la morale, & moins conséquents que vos exemples ; soyez doux & pacifique ; voilà le triomphe assuré a Religion, & le chemin coupé au fanatisme.

Ajouterons-nous, d'après un Auteur Anglois, que le fanatisme est très-contraire à l'autorité du Sacerdoce ? En effet, portés dans leurs extases a la source même de la lumiere, loin de reconnoître les loix de l'Eglise, les fanatiques s'érigent eux-mêmes en législateurs, & publient tout haut les secrets de la divinité, au mépris des tra-

ſitions & des formes reçues, comme un favori du Prince, qui n'attend ni ſon rang, ni l'expérience pour commander, & qui, ne pouvant être à la tête des affaires, faute d'habileté, ſe plaît à renverſer par ſon crédit les diſpoſitions du miniſtere ; le fanatique, ſans recevoir l'onction, ſe conſacre lui-même ; & n'ayant pas beſoin de médiateur pour aller à Dieu, il ſubſtitue ſes viſions à la révélation & ſes grimaces aux cérémonies.

En général, nous avons vu en Angleterre nos enthouſiaſtes en fait de religion, paſſionnés pour le gouvernement républicain, tandis que les plus ſuperſtitieux étoient les partiſans de la prérogative. De même, continue le même auteur, nous voyons ailleurs deux partis, dont l'un, eſclave & tyran de la Cour, eſt dévoué à l'autorité, & l'autre peu ſoumis, conſerve quelques étincelles de l'amour pour la liberté.

Si la ſuperſtition ſubjugue & dégrade les hommes, le fanatiſme les releve : l'une & l'autre font de mauvais politiques ; mais celui-ci fait les bons ſoldats. Mahomet n'eut preſque jamais qu'un croyant contre dix infideles dans la plûpart de ſes combats ; avec trois cents hommes, il étoit en état d'en vaincre dix mille, tant la confiance en des légions céleſtes & l'eſpérance d'une couronne immortelle donnoient de force à ſa petite troupe. Un Général d'armée, un Miniſtre d'Etat, peuvent tirer grand parti de ces ames de feu ; mais auſſi quels dangereux inſtruments en de mauvaiſes mains ! Un enthouſiaſte eſt ſouvent plus redoutable avec ſes armées inviſibles, qu'un Prince avec toute ſon artillerie. Que faire à des

gens qui mettent leur salut dans la mort, qui se multiplient à mesure qu'on les moissonne, & dont un seul suffit pour réparer les plus nombreuses pertes? Semblables au polipe, partagez tous le corps en mille pieces, chaque membre coupé, forme un nouveau corps. Exilez ces esprits ardents au fond des Provinces, il mettront toutes les villes en feu. Il ne resteroit donc qu'à les renfermer çà & là dans les prisons, où ils se consumeroient comme des tisons embrasés jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en cendres.

On ne sait guere quel parti prendre avec un corps de fanatiques; ménagez-les, ils vous foulent aux pieds; si vous les persécutez, ils se soulevent. Le meilleur moyen de leur imposer silence, est de tourner adroitement l'attention publique sur d'autres objets, mais ne forcez jamais. Il n'y a que les mépris & le ridicule qui puissent les décréditer & les affoiblir. On dit qu'un chef de police, pour faire cesser les prestiges du fanatisme, avoit résolu, de concert avec un chimiste célebre, de les faire parodier à la foire par des charlatants. Le remede étoit spécifique, si l'on pouvoit désabuser les hommes sans de grands risques; mais pour peu qu'on leve le voile, il est bientôt déchiré. Menagez la religion & le peuple, parce qu'ils sont redoutables l'un par l'autre.

Le fanatisme a fait beaucoup plus de mal au monde que l'impiété. Que prétendent les impies? Se délivrer d'un joug, au lieu que les fanatiques veulent étendre leurs feux sur toute la terre. Zélotipie infernale! A-t-on vu des sectes d'incrédules s'attrouper, & marcher en armes contre la divinité? Ce sont des armes trop foibles pour prodiguer

le sang humain. Cependant il faut quelque force pour pratiquer le bien sans motif, sans espoir & sans intérêt. Il y a de la jalousie & de la méchanceté à troubler des ames en possession, ni les moyens que vous avez...... On se garde bien au reste d'adopter de semblables raisonnements, qui ont fait le tourment de tant d'hommes aussi célebres par leurs disgraces que par leurs écrits qui les leur ont attirées.

Mais s'il étoit permis d'emprunter un moment en faveur de l'humanité, le style enthousiaste tant de fois employé contr'elle, voici l'unique priere qu'on opposeroit aux fanatiques. Toi qui veux le bien de tous les hommes, & qu'aucun ne périsse, puisque tu ne prens aucun plaisir à la mort du méchant, délivre-nous, non pas des ravages de la guerre & de tremblements de terre, ce sont des maux passagers, limités, & d'ailleurs inévitables, mais de la fureur des persécuteurs qui invoquent ton saint nom, enseigne-leur que tu hais le sang, que l'odeur des viandes immolées ne monte point jusqu'à toi, & qu'elle n'a point la vertu de dissiper la foudre dans les airs, ni de faire descendre la rosée du ciel. Eclaire tes zélateurs, afin qu'ils se gardent au moins de confondre l'holocauste avec l'homicide; remplis-les tellement de l'amour d'eux-mêmes, qu'ils puissent oublier leur prochain, puisque leur piété n'est qu'une vertu destructive. Hé! quel est l'homme que tu as chargé du soin de tes vengeances, qui ne les mérite cent fois plus que les victimes qu'il t'immole? Fais entendre que ce n'est ni la raison ni la force, mais ta lumiere & ta bonté, qui conduisent les ames dans tes voies; & que c'est insulter à ton pouvoir,

que d'y mêler le bras de l'homme. Quand tu voulus former l'univers, l'appellas-tu à ton secours, & s'il te plaît de m'introduire à ton banquet, n'es-tu pas infini dans tes merveilles ? Mais tu ne veux pas nous sauver malgré nous. Pourquoi n'imite-t-on pas la douceur de ta grace, & prétend-t-on m'inviter par la crainte à t'aimer ? Répands l'esprit d'humanité sur la terre, & cette bienveillance universelle, qui nous remplit de vénération pour tous les êtres avec qui nous partageons le don précieux du sentiment, & qui fait que l'or & les émeraudes fondus ensemble, ne sauroient jamais égaler devant toi le vœu du cœur tendre & compatissant, encore moins expier l'horreur de l'homicide.

Fanatisme du patriote. Il y a une sorte de fanatisme dans l'amour de la patrie, qu'on peut appeller le culte des foyers. Il tient aux mœurs, aux loix, à la religion ; & c'est par-là sur-tout qu'il mérite davantage ce nom. On ne peut rien produire de grand sans ce zele outré, qui grossissant les objets, enfle aussi les espérances, & met au jour des prodiges incroyables de valeur & de constance ; tel étoit le patriotisme des Romains. Ce fut ce principe d'héroïsme qui donna à tous les siecles le spectacle unique d'un peuple conquérant & vertueux. On peut regarder le vieux Brutus, Caton, les Décius pere & fils, & les trois cents Fabius dans l'histoire naturelle, & leurs actions prodigieuses comme ces volcans inattendus, qui, désolant en partie la surface du globe, affermissent ses fondements, & causent l'admiration après l'effroi. Mais ne mettez pas au même rang les vains déclamateurs, qui s'enthousiasment indifféremment de tous les

préjugés d'état, & qui préferent toujours leur pays, uniquement parce qu'ils y sont nés. Il est sans doute beau de mourir pour sa patrie ; & quelle est la chose pour laquelle on ne meurt pas ? Dont la nature n'a pas mis des bornes à ses maximes..... Ecoutez les plus beaux vers, ou l'idée la plus neuve & la plus sublime d'un de nos grands Poëtes dans ses derniers jours. Voyez comme une mere parle à son époux, qui veut lui arracher son fils, pour le sacrifier au fils de ses Rois.

Va, le nom de sujet n'est pas plus grand pour nous,
Que ces noms si sacrés & de Pere & d'Epoux.
La nature & l'hymen ; voilà les loix premieres,
Les devoirs, les liens des nations entieres ;
Ces loix viennent des Dieux ; le reste est des humains

Cet article est de M. Deleire, Auteur de l'analyse de la Philosophie du Chancelier Bacon.



FANTAISIE, *s. f.* (*Morale.*)

C'EST une passion d'un moment, qui n'a sa source que dans l'imagination. Elle promet à ceux qu'elle occupe, non un grand bien, mais une jouissance agréable : elle s'exagere moins le mérite que l'agrément de son objet ; elle en desire moins la possession que l'usage : elle est contre l'ennui la ressource d'un instant : elle suspend les passions sans les détruire : elle se mêle aux penchants d'habitude, & ne fait qu'en distraire.

Quelquefois elle est l'effet de la passion même; c'est une bulle d'eau qui s'éleve sur la surface d'un liquide, & qui retourne s'y confondre, c'est une volonté d'enfant, & qui nous ramene pendant sa courte durée, à l'imbécillité du premier âge.

Les hommes qui ont plus d'imagination que de bons sens, sont esclaves de mille fantaisies; elles naissent du désœuvrement, dans un état où la fortune a donné plus qu'il ne faut à la nature, où les desirs ont été satisfaits aussi-tôt que conçus: elle tyrannise les hommes indécis sur le genre d'occupation, de devoir, d'amusement qui convient à leur état & à leur caractere: elle tyrannise sur-tout les ames foibles, qui sentent par imagination. Il y a des fantaisies de mode, qui pendant quelque-temps sont les fantaisies de tout un peuple; j'en ai vues de ce genre, d'extravagantes, d'inutiles, de frivoles, d'héroïques, &c. Je vois le patriotisme & l'humanité devenir dans beaucoup de têtes des fantaisies assez vives, & qui peut-être se répandroient sans la crainte du ridicule.

La fantaisie suspend la passion par une volonté d'un moment, & le caprice interrompt le caractere. Dans la fantaisie on néglige les objets de ses passions & ses principes, & dans le caprice on les change. Les hommes sensibles & légers ont des fantaisies, les esprits de travers sont fertiles en caprices.





FÉLICITÉ. *s. f.* (*Gramm. & Moral.*)

EST l'état permanent, du moins pour quelque-temps, d'une ame contente, & cet état est bien rare. Le bonheur vient du dehors ; c'est originairement une bonne heure. Un bonheur vient, on a un bonheur ; mais on ne peut dire, il m'est venu une félicité, j'ai eu une félicité, & quand on dit, cet homme jouit d'une félicité parfaite, une alors n'est pas prise numériquemement, & signifie seulement qu'on croit que sa félicité est parfaite. On peut avoir un bonheur sans être heureux. Un homme a eu le bonheur d'échapper à un piege, il en est quelquefois plus malheureux ; on ne peut pas dire de lui qu'il a éprouvé *la félicité.* Il y a encore de la différence entre un bonheur & le bonheur, différence que le mot félicité n'admet point. Un bonheur est un événement heureux ; le bonheur pris indéfinitivement, signifie une suite de ces événements. Le plaisir est un sentiment agréable & passager, le bonheur, considéré comme sentiment, est une suite de plaisirs, la prospérité une suite d'heureux événements, la félicité une jouissance intime de sa prospérité. L'auteur des synonymes dit que le bonheur est pour les riches, la félicité pour les sages, la béatitude pour les pauvres d'esprit. Mais le bonheur paroît plutôt le partage des riches qu'il ne l'est en effet, & la félicité est un état dont on parle plus qu'on ne l'éprouve. Ce mot ne se dit guere

en prose au pluriel, par la raison que c'est un état de l'ame, comme tranquillité, sagesse, repos; cependanr la poësie qui s'éleve au dessus de la prose, permet qu'on dise dans Polieucte:

Ou leurs félicités doivent être infamies,
Que vos félicités, s'il se peut, soient parfaites.

Les mots, en passant du substantif au verbe, ont rarement la même signification. Féliciter, qu'on emploie au lieu de congratuler, ne veut pas dire rendre heureux, il ne dit pas même se réjouir avec quelqu'un de sa félicité, il veut dire simplement faire compliment sur un succès, sur un événement agréable. Il a pris la place de congratuler, parce qu'il est d'une prononciation plus douce & plus sonore. Article de Monsieur de Voltaire.



FIERTÉ, *s. f.* (*Morale.*)

EST une de ces expressions, qui n'ayant d'abord été employées que dans un sens odieux, ont été ensuite détournées à un sens favorable. C'est un blâme quand ce mot signifie la vanité hautaine, altiere, orgueilleuse, dédaigneuse; c'est presque une louange quand il signifie la hauteur d'une ame noble. C'est un juste éloge dans un Général qui marche avec fierté à l'ennemi. Les écrivains ont loué la fierté de la marche de Louis XIV. Ils auroient dû se contenter d'en remarquer la noblesse. La fierté de l'ame sans hauteur, est un mérite compatible avec la

modestie. Il n'y a que la fierté dans l'air & dans les maximes qui choque ; elle déplaît dans les Rois mêmes. La fierté dans l'extérieur, dans la société, est l'expression de l'orgueil : la fierté dans l'ame est de la grandeur. Les nuances sont si délicates, qu'esprit fier est un blâme, ame fiere une louange. C'est que par esprit fier, on entend un homme qui pense avantageusement de soi-même : & par ame fiere, on entend des sentiments élevés. La fierté annoncée par l'extérieur est tellement un défaut, que les petits qui louent bassement les grands de ce défaut, sont obligés de l'adoucir, ou plutôt de relever par une épithete, cette noble fierté. Elle n'est pas simplement la vanité qui consiste à se faire valoir par les petites choses ; elle n'est pas la présomption qui se croit capable des grandes ; elle n'est pas le dédain qui ajoute encore le mépris des autres à l'air de la grande opinion de soi-même, mais elle s'allie intimement avec tous ces défauts. On s'est servi de ce mot dans les romans & dans les vers, sur-tout dans les *Opéra*, pour exprimer la sévérité de la pudeur. On y rencontre par-tout vaine fierté, rigoureuse fierté. Les Poëtes ont eu peut-être plus de raison qu'ils ne pensoient. La fierté d'une femme n'est pas simplement la pudeur févere, l'amour du devoir, mais le haut prix que son amour propre met à sa beauté. On a dit quelquefois la fierté du pinceau, pour signifier des touches libres & hardies. Article de M. de Voltaire.



GOUVERNEUR D'UN JEUNE HOMME.

(*Morale.*)

L'OBJET du Gouverneur n'eſt pas d'inſtruire ſon éleve dans les lettres ou dans les ſciences, c'eſt de former ſon cœur par rapport aux vertus morales, & principalement à celles qui conviennent à ſon état & à ſon eſprit, par rapport à la conduite de la vie, à la connoiſſance du monde. On ne le conſidérera que dans cette derniere époque. Les qualités, qu'il doit avoir, les précautions qu'il faut apporter dans le choix qu'on en fait, la conduite des parents avec lui, la ſienne avec ſon éleve; voilà les quatre points qui feront la matiere de cet article.

A l'âge où le jeune homme eſt remis entre les mains d'un Gouverneur, l'éducation n'eſt pas une affaire d'autorité, c'eſt une affaire d'inſinuation & de raiſon. Ce n'eſt pas que l'autorité en ſoit bannie, mais on ne l'y doit montrer que ſobrement, & quand tous les autres moyens ſont épuiſés. Alors les penchants ſont décidés, les volontés ſont fortes, l'eſprit eſt plus clairvoyant, l'amour-propre plus en garde, les paſſions commencent à paroître, il faut donc de la part du Gouverneur plus de reſſources dans l'eſprit, plus d'expérience, plus d'art, plus de prudence. Si l'éducation précédente a été mauvaiſe, il ne faut pas ſe flatter de la réparer en entier : on développera les talents, on palliera les défauts, on ſauvera le fond par

la

la superficie. Il seroit à souhaiter qu'on pût faire mieux; mais cela seul doit être regardé comme un objet très-important, quand ses penchants sont vicieux, c'est en détruire en partie les effets, & ce n'est pas rendre un petit service à l'homme en particulier, & à l'humanité en général, que de les compenser par des talens; de leur donner un frein quel qu'il soit, & de les empêcher de se montrer à découvert.

Beaucoup de parens ne sont pas plus attentifs à cette partie de l'éducation qu'à toutes les autres : ils donnent un Gouverneur à leurs enfants, moins en vue de leur être utile, que par bienséance ou par faste. Ils préférent celui qui coûte le moins à celui qui mérite le plus; ils bornent ses fonctions à garder le jeune homme à vue, à l'accompagner quand il sort, & à les en débarrasser quand il est dans la maison; il est sans autorité, puisqu'il est sans considération. Est-il étonnant que tant de Gouverneurs soient des gens moins que médiocres, & que la plupart des éducations réussissent mal? On seroit trop heureux si l'on pouvoit ramener les parens que ce reproche peut regarder, à une façon de penser plus raisonnable & plus conforme à leurs vrais intérêts.

A l'égard du pere tendre qui aime ses enfants comme il doit les aimer, qui regarde comme le premier de ses devoirs l'éducation de ses enfants, & qui ne veut rien négliger de ce qui peut y contribuer; ce digne pere est un objet intéressant pour toute la société. Tout citoyen vertueux doit concourir au succès de ses vues, du moins à l'empêcher d'être trompé : c'est pour lui que cet article est fait. Que le Gouverneur soit

d'un âge mûr ; s'il étoit trop âgé, il seroit à craindre qu'il ne descendît difficilement à beaucoup de minuties auxquelles il faut se prêter avec un jeune homme, & que tous deux ne prissent de l'humeur : qu'il n'ait point de disgraces dans l'extérieur ni dans la figure ; il faudroit un mérite bien éminent pour effacer ces bagatelles, les jeunes gens y sont plus sensibles qu'on ne pense ; ils en sont humiliés, ou en font des plaisanteries.

Qu'il ait vécu dans le monde & qu'il le connoisse ; car s'il a passé sa vie dans son cabinet ou dans un coin de la société, reculé de la sphere où son éleve doit vivre, il sera gauche à beaucoup d'égards ; il y aura mille choses qu'il ne verra point dans le point de vue où il faut les voir ; il donnera à son éleve des conseils ridicules, & avec du mérite, il s'en fera mépriser.

Qu'il ne soit pas non plus trop homme du monde, il seroit superficiel ; il pourroit avoir des principes qui ne seroient pas exacts ; il se plieroit difficilement à la contrainte que l'état exige ; il tomberoit dans l'impatience & dans le dégoût ; il se seroit engagé légérement, & négligeroit tout par ennui.

Qu'il ait moins de bel esprit que de bon esprit ; ce qui lui faut c'est un sens droit, un discernement juste, un esprit sage & sans prétention. Toute prétention est un ridicule, & n'annonce pas une tête saine. L'homme brillant dans la conversation, n'est pas le plus propre à l'état de Gouverneur ; il n'est pas toujours le plus aimable dans le commerce habituel & dans la société intime ; l'imagination qui domine en lui ; saisit les objets trop vivement ; elle est sujette à

des écarts, & rend l'humeur inégale.

Qu'il ait une idée de la plupart des connoissances que son éleve doit acquérir : quoiqu'il ne soit pas chargé de ses études, il est à souhaiter qu'il puisse les diriger ; il faut qu'il soit en état de raisonner de tout avec lui ; il y a mille choses qu'il peut lui apprendre par la seule conversation. Il n'est pas nécessaire qu'il soit homme profond à tous égards, pourvu qu'il connoisse assez chaque chose, pour en bien savoir l'usage & l'application ; s'il en ignore quelques-unes, qu'il sache au moins qu'il les ignore ; s'il s'est appliqué particuliérement à quelque science, il faut prendre garde qu'il n'en soit pas passionné, & qu'il n'en fasse pas plus de cas qu'elle ne mérite ; car il arriveroit, ou qu'il s'en occuperoit tout entier & négligeroit son éleve, ou qu'il rameneroit tout à cette science, sans examiner le rang qu'elle doit avoir dans les connoissances du jeune homme.

On appuyera d'autant plus sur ses observations que le jeune homme aura plus d'esprit naturel & de lumieres acquises. Ce qui est nécessaire au Gouverneur avec tous les jeunes gens, c'est une ame ferme, des mœurs douces, une humeur égale. Avec une ame foible, il se laissera mener par son éleve, & sans le vouloir il deviendra son complaisant, avec un caractere dur, ou le jeune homme se révoltera contre lui, ou, sans se révolter, il le haïra, ce qui n'est pas un moindre obstacle au succès de l'éducation ; avec une humeur inégale, il sera incapable d'une conduite soutenue ; il sera tantôt foible & tantôt dur, suivant la disposition de son ame ; il reprendra mal à propos & par humeur, ou avec humeur, & dès-lors il

perdra tout crédit ſur l'eſprit de ſon éleve.

Je ſouhaiterois outre cela qu'il eût fait une éducation ; il y auroit acquis des lumieres auxquelles l'eſprit ne ſupplée point. L'homme qui a le plus d'eſprit, chargé pour la premiere fois de conduire un jeune homme, s'appercevra bientôt, ſi ſes vues ſont droites, qu'avec plus d'expérience, il eût mieux fait.

On choſit ordinairement pour Gouverneur un homme de Lettres ou un Militaire. L'homme de Lettres eſt plus facile à trouver, & convient plus communément à l'état. On ſent bien que je n'entends pas par homme de Lettres, ni le bel eſprit proprement dit, ni le Littérateur obſcur & ſans goût, ni l'homme ſuperficiel, qui ſe croit lettré parce qu'il parle haut & qu'il décide ; mais l'homme d'eſprit, qui a cultivé les Lettres par le goût qu'elles inſpirent à toute ame honnête & ſenſible, & ſur les mœurs duquel elles ont répandu leur douceur & leur aménité.

A l'égard du Militaire, s'il avoit vécu dans la Capitale, & qu'il eût employé ſes loiſirs à orner ſon eſprit, à perfectionner ſa raiſon; s'il joignoit aux connoiſſances de l'homme de Lettres quelques notions de la guerre, non en ſubalterne qui ne connoît que les petits détails qui lui ſont perſonnels, non en raiſonneur vague qui donne d'autant plus carriere à ſon imagination, qu'il a moins de connoiſſances réelles, mais en homme attentif qui a cherché à s'inſtruire, & qui a médité ſur ce qu'il a vu, il n'eſt pas douteux qu'il ne fût plus propre que tout autre à faire l'éducation d'un homme de Qualité ; mais quand il n'a, comme j'en ai vu pluſieurs, d'autre mérite que la décoration qui

eſt propre à ſon état, & que, prenant celui de Gouverneur il en croit le titre & les fonctions peu dignes de lui, j'ai peine à concevoir pourquoi on l'a choiſi. Le Gouverneur que je viens de décrire, n'eſt pas un homme ordinaire. Je l'ai dépeint tel qu'il feroit à ſouhaiter qu'il fût, mais tel en même-temps qu'on doit peu ſe flatter de le trouver. Pour le découvrir, il faut le chercher; il faut avoir des yeux pour le connoître; il faut mériter de ſe l'attacher.

Si vous n'êtes point à portée de faire ce choix par vous-même, prenez-bien garde à qui vous vous en rapporterez. Tout important qu'eſt pour vous cet objet, puiſque perſonne ne ſe fera ſcrupule de vous tromper, défiez-vous des gens du monde. La plupart ſont trop légers & trop diſſipés pour apporter l'attention néceſſaire à une choſe qui en demande tant. Ils vous propoſeront avec chaleur un homme qu'ils ne connoiſſent point, ou qu'ils connoiſſent mal; qui ne ſera par l'événement qu'un homme inepte, & peut-être ſans mœurs; ou qui, s'il a quelque mérite, n'aura pas celui qui convient a la choſe. Défiez-vous ſur-tout des femmes, elles ſont preſſantes, & leur imagination ne ſaiſit rien foiblement.

Ne comptez auſſi que médiocrement ſur la plupart des gens de Lettres, même de ceux qui paſſent pour ſe connoître mieux en éducation. Si vous n'êtes pas leur ami, ils vous donneront un homme médiocre; mais qui ſera de leur connoiſſance, & à qui ils aimeront mieux rendre ſervice qu'à vous.

Examinez par vos yeux tout ce que vous pouvez voir : & du reſte, ne vous en rapportez qu'à des gens qui ſoient aſſez eſſen-

tiellement vos amis, pour ne pas vouloir vous tromper, assez attentifs pour ne pas se méprendre par legéreté, & en même-temps assez éclairés pour ne pas vous tromper par défaut de lumieres.

Il y a des qualités qui s'annoncent au dehors, & dont vous pourrez juger par vous-même : il en est d'autres qu'on ne connoît qu'à l'usage : telles sont celles qui constituent le caractere, & telle est l'humeur. Si le Gouverneur que vous avez en vue a déjà fait une éducation, vous aurez un grand avantage pour le connoître à cet égard ; avec un peu d'adresse, vous pourrez savoir des jeunes gens qui vivoient avec son éleve, la maniere dont le Gouverneur se conduisoit avec eux, ce qu'ils en pensoient ; ils sont en cette matiere juges très-compétens.

Plus un excellent Gouverneur est un homme rare, plus on lui doit d'égards, quand on croit l'avoir trouvé. On lui en doit beaucoup par rapport à l'objet qu'on se propose, qui est le succès de l'éducation : qu'il soit annoncé dans la maison de la maniere la plus propre à l'y faire respecter. Puisqu'il y vient faire les fonctions de pere, il est juste que vous fassiez rejaillir sur lui une partie du respect qu'on vous porte. S'il ne vous a pas paru mériter votre confiance, vous avez eu tort de le choisir. Si vous l'en avez jugé digne, il faut la lui donner toute entiere ; qu'il soit le maître absolu de son éleve, car c'est sur l'autorité que vous lui donnerez que le jeune homme le jugera.

Ne contrariez ses vues, ni par une tendresse mal entendue, ni par l'opinion que vous avez de vos lumieres. Dès qu'on est pere, on doit sentir qu'on est aveugle &

qu'on eſt foible. Il y a mille choſes eſſentielles qu'on ne voit point, où qu'on voit mal ; il y en a d'autres qui ſont des bagatelles, & dont on eſt trop vivement affecté. Expliquez-lui en général vos intentions, mais ne vous mêlez point du détail ; il doit connoître le jeune homme beaucoup mieux que vous ; lui ſeul peut voir à chaque inſtant ce qu'il convient de faire. Celui-là ſeul peut ſuivre une marche uniforme, qui fait ſon unique objet de l'éducation. Toute inégalité dans l'éducation eſt un vice eſſentiel.

Je ne dis pas pour cela que vous deviez perdre de vue votre enfant dès que vous l'avez remis entre les mains d'un Gouverneur. Cette conduite ſeroit imprudente ; elle répugneroit à votre tendreſſe, & un Gouverneur honnête-homme en ſeroit mal ſatisfait ; il veut être avoué, mais avec diſcernement. Ne raiſonnez point de lui avec le jeune homme, à moins que ce ne ſoit pour le faire reſpecter ; raiſonnez beaucoup du jeune homme avec lui. Plus ſes principes vous ſeront connus, moins vous ſerez en danger de les contredire. S'il y a dans ſa conduite quelque choſe qui ne ſoit pas conforme à vos idées, demandez-lui ſes raiſons, deux hommes de mérite peuvent penſer différemment ſur le même objet, en l'enviſageant par des faces différentes, mais ſi le Gouverneur eſt homme ſage & attentif, il y a à parier que c'eſt lui qui a raiſon.

Si vous avez apporté dans le choix d'un Gouverneur les précautions que j'ai indiquées, il eſt difficile que vous ſoyez trompé : ſi vous l'êtes, ce ne ſera pas eſſentiellement. Si le Gouverneur que vous avez pris ſe trouve à quelque égard inférieur à l'idée

qu'on vous en avoit donnée; dès que vous l'avez choisi, il faut le traiter aussi-bien que si vous le jugiez homme supérieur : vous le rendrez du moins supérieur à lui-même.

Je ne parle point de ce que vous devez faire pour lui du côté de la fortune. J'aurai peut-être occasion d'en parler ailleurs; & si votre ame est noble, comme je le suppose, vous le savez.

Le Gouverneur de son côté ne doit point s'engager sans examen. Il faut qu'il connoisse l'état qu'il va prendre, & qu'il consulte ses forces. Quiconque est jaloux de sa liberté, de ses goûts, de ses fantaisies, ne doit pas embrasser cet état. Il exige un renoncement total à soi-même, une assiduité continuelle, une attention non interrompue, & ce zele ardent qui dévore un honnête homme, quand il s'agit de remplir les engagements qu'il a pris.

Qu'il connoisse aussi le caractere des parents, & jusqu'à quel point ils sont capables de raison. Il lui seroit douloureux de prendre des engagements qu'on le mettroit hors d'état de remplir. Si par exemple on ne lui accordoit ni considération, ni autorité; comme il ne pourroit faire aucun bien dans les fonctions qui lui seroient confiées, quelque avantage qu'il y trouvât d'ailleurs, je présume qu'il ne tarderoit pas à y renoncer.

On peut réduire à trois classes le caractere de tous les jeunes gens. Les uns, qui sont nés doux, & qu'une mauvaise éducation n'a pas gâtés, s'élevent, pour ainsi dire, tous seuls. On a peu de chose à leur dire, parce que leurs inclinations sont bonnes. Il suffit de leur indiquer la route pour qu'ils la suivent. Presque tout le monde est capable de

les conduire, ſinon ſupérieurement, au moins d'une maniere paſſable.

D'autres le ſont en apparence, qui ne ſont rien moins que dociles ; ils écoutent tant qu'on veut, mais ne font que leurs volontés. Quelques-uns ſentent bien que vous avez raiſon ; mais la raiſon leur déplaît quand elle ne vient pas d'eux. Si vous les attendez, ils y reviendront quand ils pourront ſe flatter d'en avoir tout l'honneur. Preſſez les, ils ſe roidiront, & vous perdrez leur confiance.

Il en eſt enfin qui ont l'imagination vive & les paſſions impétueuſes. Quelque bien nés qu'ils ſoient, vous devez vous attendre à quelques écarts de leur part. Pour les contenir, il faut de la prudence & du ſang froid ; il faut ſur-tout avoir l'œil & la main juſte. Si vous vous y prenez mal-adroitement, ils vous échapperont ; vous les punirez, mais vous ne les plierez pas. Les obſervations qui ſuivent ſont relatives ſur-tout aux caracteres des deux dernieres eſpeces.

Dès que votre éleve vous ſera remis, travaillez a établir votre autorité. Moins vous devez la montrer durant le cours de l'éducation, plus il eſt important de la bien établir d'abord. Si le jeune homme eſt doux, il ſe pliera de lui-même ; s'il ne l'eſt pas, ou que précédemment il ait été mal conduit, la choſe ſera plus difficile ; mais avec de la prudence & de la fermeté, vous en viendrez à bout.

Débutez avec lui par la plus grande politeſſe, mais que votre politeſſe ſoit impoſante. Ou n'ayez point de côtés foibles, ou cachez-les bien, car ſon premier ſoin ſera de les découvrir. Soyez le même tous les jours & dans tous les moments de la journée ;

rien n'eſt plus capable de vous donner de l'aſcendant ſur lui. S'il vient à vous manquer, ſoit par hauteur, ſoit par indocilité, qu'il ſoit puni ſévérement, & de maniere à n'être pas tenté d'y revenir. Il eſt vraiſemblable qu'après cette premiere épreuve, il prendra ſon parti.

A l'âge où je ſuppoſe le jeune homme, il n'y a point de caracteres indomptables. Qu'on examine ceux qui paroiſſent tels, on verra qu'ils ne le ſont que par la faute des parents, ou par celle du Gouverneur.

S'il n'étoit queſtion que de contenir votre éleve durant le temps que vous vivrez enſemble, peut-être votre autorité ſeroit-elle ſuffiſante; mais il eſt queſtion de laiſſer dans ſon cœur & dans ſon eſprit des impreſſions durables; & vous ne pouvez y parvenir ſans avoir ſa confiance & ſon amitié. Lors donc que votre empire ſera bien établi, ſongez à vous faire aimer. En vous donnant ce conſeil, je parle autant pour votre bonheur que pour le bien de votre éleve. Si quelque choſe eſt capable d'adoucir votre état, c'eſt d'être aimé.

Ce n'eſt pas l'autorité qu'on a ſur les jeunes gens qui empêche qu'on n'en ſoit aimé; c'eſt la maniere dont on en uſe. Quand on en uſe avec dureté ou par caprice, on ſe fait haïr; quand on eſt foible, & qu'on ne ſait pas en uſer à propos, on ſe fait mépriſer; quand on eſt dans le juſte milieu, ils ſentent qu'on a raiſon; & dès qu'on a leur eſtime, on n'eſt pas loin de leur cœur. Je vous dis, & je le dirai de même à quiconque aura des hommes à conduire, dès qu'ils ſont inſtruits de leurs devoirs, ne faites ni grace ni injuſtice, c'eſt un moyen ſûr de les contenir. Si votre af-

fection remplit l'intervalle, vous leur deviendrez chers, & vous les rendrez vertueux. Marquez de l'attachement à votre éleve, il y sera sensible. Quand ses goûts seront raisonnables, quelques contraires qu'ils soient aux vôtres, prêtez-vous-y de bonne grace. Prévenez-le quand vous serez content de lui. Qu'il lise votre amitié dans votre air, dans vos discours, dans votre conduite; mais que cette amitié soit décente, & que les témoignages qu'il en recevra paroissent tellement dépendre de votre raison, qu'ils lui soient refusés dès qu'il cessera de les mériter.

Si vous êtes obligé de le punir, paroissez le faire à regret. Qu'il sache dès le commencement de l'éducation, que s'il fait des fautes, il sera infailliblement puni, & qu'alors ce soit la loi qui ordonne, & non pas vous. Vous entendez ce que c'est que les punitions dont je veux parler; c'est la privation de votre amitié, des bontés de ses parents, de celles des personnes qu'il estime; en un mot, de toutes les choses qu'il peut & qu'il doit desirer.

Si vous vous y êtes bien pris d'abord, & que vous l'ayez subjugué, vous ne serez guere dans le cas de le punir. Il y auroit de l'imprudence à le punir souvent: il n'est pas loin du temps où la crainte des punitions n'aura plus lieu; il est capable de motifs plus nobles: c'est donc par d'autres liens qu'il faut le retenir.

Quelque faute qu'il ait faite, & quelque chose que vous ayez à lui dire, parlez-lui s'il le faut avec force; ne lui parlez jamais avec impolitesse: vous n'auriez raison qu'à demi, si vous ne l'aviez pas dans la forme. Rien ne peut vous autoriser à lui donner un mauvais

exemple, & vous ne devez pas l'accoutumer à entendre des paroles dures. S'il est vif, reprenez-le avec prudence : dans ses moments de vivacité, il ne feroit pas en état de vous entendre, & vous l'exposeriez à vous manquer. Il y a moins d'inconvénient à ne pas répondre, qu'à reprendre mal-à-propos.

Ne soyez point minutieux ; il y a de la petitesse d'esprit à insister sur des bagatelles, & c'est mettre trop peu de différence entr'elles & les choses graves.

Il y a des choses graves sur lesquelles vous serez obligé de revenir souvent : tâchez de n'en avoir pas l'air ; que vos leçons soient indirectes, on sera moins en garde contre elles. Il y a mille façon de les amener & de les déguiser. Faites-lui remarquer dans les autres les défauts qui seront en lui, il ne manquera pas de les condamner ; ramenez-le sur lui même ; instruisez-le aux dépens d'autrui. Faites quelquefois l'application des exemples que vous lui citerez ; plus souvent laissez-la lui faire. Raisonnez quelquefois : d'autres fois une plaisanterie suffit. Attaquez par l'honneur & par la raison ce que l'honneur & la raison pourront détruire ; attaquez par le ridicule ce que vous sentirez qui leur résiste.

Abaissez sa hauteur s'il en a ; mortifiez sa vanité, mais n'humiliez pas son amour-propre. Ce n'est pas en avilissant les hommes qu'on les corrige ; c'est en élevant leurs ames, & en leur montrant le degré de perfection dont ils sont capables.

Ménagez sur-tout son amour-propre en public. Il sera d'autant plus sensible à cette marque d'attention, qu'il verra les autres Gouverneurs ne l'avoir pas toujours pour

leurs éleves. A l'égard des choses louables qu'il pourra faire, louez-le publiquement ; faites-le valoir dans les petites choses, afin de l'encourager à en faire de meilleures. Si vous trouvez dans votre éleve un de ces naturels heureux, qui n'ont besoin que de culture, vous aurez du plaisir à la lui donner ; s'il est, au contraire, de ces esprits gauches & ineptes qui ne conçoivent rien, ou qui l'entendent de travers ; de ces ames molles & stériles, incapables de sentiment, & qui se laissent aller indistinctement à toutes les impressions qu'on veut leur donner, que je vous plaints ! Instruisez-le à la maniere de Socrate. Causez avec lui familiérement sur le vrai, sur le faux, sur le bien & sur le mal, sur les vertus & sur les vices ; faites-le plus parler que vous ne lui parlerez ; amenez-le, par vos questions, de conséquence en conséquence à s'appercevoir lui-même de ce qu'il y a de défectueux dans la façon de penser ; accoutumez-le à ne point porter un jugement sans être en état de l'appuyer par des raisons ; fortifiez les principes qu'il a ; donnez-lui ceux qui lui manquent.



Les premiers de tous, & les plus négligés, sont ceux de la Religion. En entrant dans le monde, un jeune homme la connoît à peine par son catéchisme & par quelques pratiques extérieures. Il la voit combattue de toutes parts ; il suit le torrent. Soit dans les entretiens que vous aurez ensemble, soit par les lectures auxquelles vous l'engagerez, faites enforte qu'il la connoisse par l'histoire & par les preuves. On donne aux jeunes gens des maîtres de toute espece ; on devroit bien leur donner un maître de reli-

gion ; on les mettroit en état de la défendre, au moins dans leur cœur

L'homme du peuple eſt contenu par la crainte des loix ; l'homme d'un état moyen, l'eſt par l'opinion publique. Le grand peut éluder les loix, & n'eſt que trop porté à ſe mettre au-deſſus de l'opinion publique. Quel frein le retiendra, ſi ce n'eſt la Religion ? Faites-lui en remplir les devoirs, mais ne l'en excédez pas. Montrez-la lui par tout ce qu'elle a de reſpectable ; il n'y a que les paſſions qui puiſſent empêcher de reconnoître la grandeur & la beauté de ſa morale. Elle ſeule peut nous conſoler dans les maladies, dans les adverſités ; les grands n'en ſont pas plus exempts que le reſte des hommes.

Faites valoir à ſes yeux les moindres choſes que font pour lui ſes parents ; qu'il ſoit bien convaincu qu'il n'a qu'eux dans le monde pour amis véritables. S'ils ſont trop diſſipés pour s'occuper de lui comme ils le devroient, tâchez qu'il ne s'en apperçoive pas ; s'il s'en apperçoit, effacez l'impreſſion qu'il en peut recevoir. Quelle que ſoit leur humeur, c'eſt à lui de s'y conformer, non à eux de ſe plier à la ſienne. Dans l'enfance, les parents ne ſont pas aſſez attentifs à ſe faire craindre, & dans la jeuneſſe, leur rigueur eſt la ſource des maux qui affligent la ſociété. Si un pere, après avoir élevé ſon fils dans la plus étroite ſoumiſſion, lui laiſſoit voir ſa tendreſſe à meſure que la raiſon du jeune homme ſe développe, enchaîné par le reſpect & par l'amour, quel eſt celui qui oſeroit s'échapper ? Quel que ſoit un pere à l'extérieur, ſi les jeunes gens pouvoient lire dans ſon cœur toute la joie

qu'il éprouve quand son fils fait quelque chose de louable, & toute la douleur dont il est pénétré quand ce fils s'écarte du chemin de l'honneur, ils seroient plus attentifs qu'ils ne le sont à se bien conduire. Par malheur on ne connoît l'étendue de ces sentiments que quand on est pere. Faites envisager à votre éleve qu'il le doit être un jour. Cultivez à tous égards la sensibilité de son ame : avec une ame sensible, on peut avoir des foiblesses, on est rarement vicieux. Soyez rempli d'attention pour lui, vous le forcerez d'en avoir pour vous ; vous l'en rendrez capable par rapport à tout le monde. Accoutumez-le à remplir tous les petits devoirs qu'imposent aux ames bien nées la tendresse ou l'amitié ; les négliger, c'est être incapable des sentiments qui les inspirent ; on a beau s'en excuser sur l'oubli, cette excuse est fausse & honteuse. L'esprit n'oublie jamais, quand le cœur est attentif.

S'il étoit pardonnable à quelqu'un d'être peu citoyen, ce seroit à un particulier ; perdu dans la foule, il n'est rien dans l'état. Il n'en est pas de même d'un homme de Qualité ; il doit être plein d'amour pour son Roi, puisqu'il a l'honneur de l'approcher de plus près ; il doit s'intéresser à la gloire & au bonheur de sa patrie, puisqu'il peut y contribuer ; rien dans l'état ne lui doit être indifférent, puisqu'il peut y influer sur tout. Qu'il sache qu'on n'est grand, ni pour avoir des ancêtres illustres, quand on ne leur ressemble pas, ni pour occuper de grands emplois, quand on les remplit mal, ni pour posséder de grands domaines, quand on les consume en dépenses folles &

honteuses, ni pour avoir un nombreux domestique, de brillants équipages, des habits somptueux, quand on fait languir à sa porte le marchand & l'ouvrier ; qu'en un mot, on n'est grand & qu'on ne peut être heureux que par des vertus personnelles, & par le bien qu'on fait aux hommes.

Attachez-vous sur-tout à lui donner des idées de justice ; faites-lui remarquer mille petites injustices que vous lui verrez faire ; entrez sur cela dans les moindres détails : vous ne sauriez croire combien les gens d'un certain ordre ont de peine à concevoir cette vertu.

Traitez-le en homme fait, si vous voulez qu'il le devienne. Supposez-lui des sentiments, si vous voulez qu'il en acquiert ; rendez-le fier avec lui-même, & qu'il s'estime assez pour ne pas vouloir se manquer. Que la corruption du siecle soit un nouvel aiguillon pour lui : plus les mœurs sont dépravées, plus on est sûr de se distinguer par des mœurs contraires ; s'il n'a point assez d'ame pour se respecter lui-même, qu'il respecte du moins les jugements du public : tout homme qui les méprise, est un homme méprisable : ce public peut être corrompu, ses jugements ne le sont jamais.

Il n'y a qu'un cas où l'on doive se mettre au dessus de l'opinion du vulgaire ; c'est lorsqu'on est sûr de la pureté & de la grandeur de ses motifs : alors il faut ne considérer que sa propre vertu ; la gloire qui la suivra sera moins prompte, mais elle sera plus solide. Ce n'est pas l'amour des louanges qu'il faut inspirer aux hommes, ils n'y sont que trop sensibles, & rien n'est

plus capable de les rapetiſſer ou de les perdre ; c'eſt l'amour de la vertu ; elle ſeule peut donner de la conſiſtance à leurs ames. Faiſons bien, les louanges viendront ſi elles peuvent.

Ne négligez pas les vertus d'un ordre inférieur, mais qui font le charme de la ſociété, & qui y ſont d'un uſage continuel : ſi vous l'en avez rendu capable, vous l'aurez rendu poli, car la politeſſe, conſidérée dans ſon principe, n'eſt que l'expreſſion des vertus ſociales, indépendamment de cette politeſſe primitive, qui annonce la modeſtie, la douceur, la complaiſance, l'affabilité, même l'eſtime & l'amitié ; il en eſt une autre qui paroît plus ſuperficielle, mais qui n'eſt pas moins importante, c'eſt celle qui dépend de la connoiſſance des uſages & du ſentiment des convenances ; c'eſt celle-là qui doit diſtinguer votre éleve ; mais il n'en ſaiſira les fineſſes qu'autant qu'il aura le deſir de plaire.

Deſirer de plaire eſt un moyen pour y réuſſir ; ce mérite n'eſt pas le premier de tous, mais c'eſt l'unique qui ne ſoit jamais infructueux. Il fait ſuppoſer les qualités qu'on n'a pas ; il met dans tout leur jours celles qu'on peut avoir, il leur donne des partiſans. Il déſarme l'envie ; c'eſt par les grands talents qu'on ſe rend capable des grandes places, c'eſt par les petits talents qu'on y parvient.

Cultivez ſon eſprit, ſon extérieur & ſes manieres dans l'air qui lui eſt propre ; il peut ſe trouver en lui telle ſingularité qui d'abord vous aura déplu, & qui, dans la ſuite, polie par l'uſage du monde, deviendra dans ſa maniere d'être, un trait diſtinctif qui le rendra plus agréable.

Quand il aime les Lettres, c'eſt un goût digne de lui; c'eſt même un goût néceſſaire. Perſonne n'oſe avouer qu'il ne les aime pas, tout le monde prétend s'y connoître, tout le monde en veut raiſonner; mais il n'eſt donné qu'à ceux qui les aiment d'en raiſonner ſenſément: elles élevent l'ame, elles étendent les idées, elles ornent l'imagination, elles adouciſſent les mœurs, elles mettent le dernier ſceau à la politeſſe de l'eſprit. En général tous les goûts honnêtes que vous pourrez placer dans ſon ame, ſeront autant de reſſources contre les paſſions & l'ennui; mais faites-les lui concevoir de la maniere dont elles lui conviennent, & ſauvez-le des préventions & du ridicule.

La ſource de tous les ridicules eſt de placer ſa gloire ou dans de petites choſes, ou dans des qualités que la nature nous refuſe, ou dans un mérite qui n'eſt pas celui de notre état. Quiconque ne voudra ſe diſtinguer que par l'honneur, la probité, la bienſéance, les talents, les vertus de ſon état ou de ſon rang, celui-là eſt inacceſſible au ridicule; il ne négligera pas le mérite de plaire, mais il ne l'eſtimera pas plus qu'il ne vaut. Il le cherchera dans les qualités qui ſont en lui; non dans celles qui lui ſont étrangeres: il ſe prêtera à toutes les bagatelles qu'exige la frivolité du monde, ſans en être profondément occupé; il eſtimera les lettres, les ſciences, les arts, parce que le beau en tout genre eſt digne d'occuper ſon ame: peut-être les cultivera-t-il, mais en ſecret, dans ſes moments de loiſir & pour amuſement; il aimera & ſervira de tout ſon pouvoir les ſavants, les gens de lettres, les artiſtes, ſans être leur enthouſiaſte, leur courtiſan ni leur rival.

Le temps qu'il passe avec vous doit lui donner une expérience anticipée; ne négligez rien de ce qui peut la lui procurer. Ouvrez devant ses yeux le livre du monde : apprenez-lui la maniere d'y lire; tout ce qui peut y frapper ses yeux ou ses oreilles, doit servir à son instruction. Faites éclorre ses idées, s'il en a ; s'il n'en a point, donnez-lui en. L'étude de l'histoire lui aura montré en grand le tableau des passions humaines : il y aura parcouru les diverses révolutions qu'elles ont produites sur la terre; on lui aura fait remarquer cet amas de contradictions qui forme le caractere de l'homme; ce mélange de grandeur & de petitesse, de courage & de foiblesse, de lumiere & d'ignorance, de sagesse & de folie dont il est capable : il y aura vu d'un côté le vice presque toujours triomphant, mais intérieurement rongé d'inquiétudes & de remords, éblouir les yeux du vulgaire par des succès passagers, puis être plongé pour jamais dans l'opprobre & dans l'ignominie : d'un autre côté, la vertu souvent persécutée, quelquefois obscurcie, mais toujours contente d'elle-même, reprendre avec le temps son ascendant sur les hommes, & durant toute la suite des siecles, recevoir l'hommage de l'univers, assise sur les débris des Empires.

En lui montrant plus en détail la fragilité de notre espece, ne la lui peignez pas trop en noir ; faites la lui plus foible que méchante, entraînée vers le mal, mais capable du bien. Il faut qu'il ne soit pas la dupe des hommes, mais il ne faut pas qu'il les haïsse ni qu'il les méprise. Qu'il voie leur misere avec assez de supériorité pour n'en être ni surpris ni blessé. Qu'il connoisse sur-tout l'homme de sa nation & de son siecle ; c'est avec lui qu'il doit vivre, c'est de lui qu'il doit se défier, c'est lui dont il

doit prendre les manieres & ne pas imiter ses mœurs. Qu'il soit au fait de ses bonnes qualités, de ses vices dominants, de ses opinions, de ses travers, de ses ridicules : que pour s'en faire un tableau plus détaillé, il le parcourre un peu dans les divers états ; qu'il saisisse les nuances qui les différencient ; qu'il évalue tout au poids de la raison, qu'il apprenne à juger les hommes, non par leurs discours, mais par leurs actions ; qu'il sache que celui qui flatte est l'ennemi le plus vil & le plus dangereux ; que les honnêtes gens sont peu flatteurs, qu'on n'obtient leur amitié qu'après avoir mérité leur estime, mais qu'ils sont les seuls sur lesquels on puisse compter.

Par défaut d'expérience, il présumera beaucoup de ses lumieres : par un effet de la vivacité de l'âge, il aura des fantaisies peu raisonnables ; permettez-lui quelquefois de les suivre, quand vous serez sûr que l'effet démentira son attente : les hommes ne s'instruisent qu'à leurs dépens. Ce ne sera qu'à force de se tromper qu'il se croira capable d'erreur.

Veillez sur ses mœurs, mais songez que c'est un homme du monde que vous élevez, qui va se trouver livré à lui-même au milieu des passions & des vices ; que, pour s'en garantir, il faut qu'il les connoisse. Voyez à quel point il est instruit, & réglez vos conseils sur ce qu'il fait : ne lui parlez point en maître, raisonnez avec votre ami. Quelque confiance qu'il ait en vous, il ne vous dira pas tout ; mais je vous suppose assez de pénétration pour deviner ce qu'il ne vous aura pas dit, & pour lui parler en conséquence : alors les instructions que vous lui donnerez feront d'autant plus d'impression sur lui, qu'il vous soup-

çonnera moins d'avoir vu le besoin qu'il en a.

Voyez tout, mais ayez quelquefois l'air de ne pas voir. Dans d'autres cas, & lorsque le jeune homme s'y attendra le moins, faites lui connoître que rien ne vous échappe; faites lui remarquer dans le petit nombre d'exemples qui viendront à sa connoissance, l'estime & les avantages qui suivent la sagesse & la bonne conduite; & dans mille exemples frappants, qui, malheureusement, ne vous manqueront jamais, les dangers du vice, & le mépris qui l'accompagne.

Prenez garde qu'il ne lui tombe entre les mains de mauvais livres : craignez sur-tout qu'il ne les lise en secret; il vaudroit beaucoup mieux qu'il les lut devant vous : si vous lui en surprenez dans le commencement de l'éducation, ôtez les lui. Si cela arrive vers la fin, soyez plus circonspect : n'allez pas vous compromettre par un zele inconsidéré, qui aigriroit le jeune homme, & que vous ne pourriez pas soutenir : vous connoissez son caractere & les circonstances; réglez-vous sur cela; n'employez que les motifs que vous sentirez efficaces : attaquez l'ouvrage du côté du style, du raisonnement, & du goût : parlez-en comme d'une lecture indigne d'un honnête homme, d'un homme poli. Il y a peu de jeunes gens avec qui cette méthode ne réussisse.

Les nœuds de l'autorité doivent se relâcher à mesure que l'éducation s'avance. Si l'on veut qu'un jeune homme use bien de sa liberté, il faut, autant qu'on le peut, lui rendre insensible le passage de la subordination à l'indépendance. Le jour qu'il jouira de sa liberté, quelque bien né qu'il soit, quelque attachement qu'il ait pour vous,

il sera charmé de vous quitter; mais si vous vous êtes bien conduit, son ivresse ne sera pas longue; l'estime & l'amitié vous le rameneront : alors l'autorité que vous aurez sur lui sera d'autant plus puissante, qu'elle sera de son choix; vos conseils lui seront d'autant plus utile qu'il vous les aura demandés : vous ne l'empêcherez pas de tomber dans quelques écarts, mais ils seront moins grands, & vous l'aiderez à en revenir. On ôte aux jeunes gens leurs Gouverneurs lorsqu'ils en ont le plus besoin; c'est un mal sans remede : mais peut-être le Gouverneur ne peut-il jamais leur être plus utile, que quand, dépouillé de ce titre, on l'a mis à portée de vivre avec eux familiérement & comme leur ami. Les détails sur la matiere qu'on vient de traiter seroient infinis : on s'est borné ici à des vues très-générales. Quelques-unes ne sont applicables qu'à l'homme de Qualité; la plupart peuvent convenir à tous les états : si elles sont justes, c'est à la prudence du Gouverneur qui les jugera telles, à en faire l'application, & à les modifier convenablement à l'âge, au caractere, au tempérament de son éleve. Cet article est de M. le Febre.





HOMME. (*Politique.*)

IL n'y a de véritables richesses que l'homme & la terre. L'homme ne vaut rien sans la terre, & la terre ne vaut rien sans l'homme.

L'homme vaut par le nombre; plus une société est nombreuse, plus elle est puissante pendant la paix, plus elle est redoutable dans le temps de la guerre. Un souverain s'occupera donc sérieusement de la multiplication de ses sujets; plus il aura de commerçans, d'ouvriers, de soldats, plus il sera puissant.

Ses Etats sont dans une situation déplorable, s'il arrive que, parmi les hommes qu'il gouverne, il y en ait un qui craigne de faire des enfants, & qui quitte la vie sans regret. Mais ce n'est pas assez que d'avoir des hommes, il faut les avoir industrieux & robustes.

On aura des hommes robustes s'ils ont de bonnes mœurs, & si l'aisance leur est facile à acquérir & à conserver. On aura des hommes industrieux, s'ils sont libres. L'administration est la plus mauvaise qu'il soit possible d'imaginer, si, faute de liberté de commerce, l'abondance devient quelquefois pour une Province un fléau aussi redoutable que la disette. Voyez les articles *Gouvernement*, *Loix*, *Impôts*, *Population*, *Liberté*, &c.

Ce sont les enfants qui font des hommes. Il faut donc veiller à la conservation des enfants par une attention spéciale sur les

peres, sur les meres & sur les nourrices.

Cinq mille enfants exposés tous les ans à Paris, peuvent devenir une pepiniere de soldats, de matelots & d'agriculteurs; il faut diminuer les ouvriers du luxe & les domestiques. Il y a des circonstances où le luxe n'emploie pas les hommes avec assez de profit; il n'y en a aucune où la domesticité ne les emploie avec perte; il faudroit asseoir sur les domestiques un impôt à la décharge des Agriculteurs.

Si les Agriculteurs, qui sont les hommes de l'Etat qui fatiguent le plus, sont les moins bien nourris, il faut qu'ils se dégoûtent de leur état, ou qu'ils y périssent. Dire que l'aisance les en feroit sortir, c'est être un ignorant & un homme atroce. On ne se presse d'entrer dans une condition, que par l'espoir d'une vie douce. C'est la jouissance d'une vie douce qui y retient & qui y appelle.

Un emploi des hommes, n'est bon que quand le profit va au-delà des frais du salaire. La richesse d'une nation est le produit de la somme de ses travaux au-delà des frais du salaire.

Plus le produit net est grand & également partagé, meilleure est l'administration. Un produit net également partagé, peut-être préférable à un plus grand produit net, dont le partage seroit très-inégal, & qui diviseroit le peuple en deux classes dont l'une régorgeroit de richesses, & l'autre expireroit dans la misere.

Tant qu'il y a des friches dans un état, un homme ne peut être employé en manufacture sans perte.

A ces principes clairs & simples, nous

en

en pourrions ajouter un grand nombre d'autres, que le Souverain trouvera de lui-même, s'il a le courage & la bonne volonté nécessaire pour les mettre en pratique. M. D. S. Lambert.



HUMEUR, *s. f.* (*Morale.*)

ON donne ce nom aux différents états de l'ame qui paroissent plus l'effet du tempérament, que de la raison & de la situation.

On dit des hommes qu'ils agissent par humeur, quand les motifs de leurs actions ne naissent pas de la nature des choses : on donne le nom d'humeur à un chagrin momentané, dont la cause morale est inconnue. Quand les nerfs & le physique ne s'en mêlent pas, ce chagrin a sa source dans un amour propre, délicat, trop humilié du mauvais succès d'une prétention déçue ou du sentiment d'une faute commise. L'humeur est quelquefois le chagrin de l'ennui. Courir chez un malheureux pour le soulager ou pour le consoler, se livrer à une occupation utile, faire une action qui doive plaire à l'ami qu'on estime, s'avouer à soi-même la faute qu'on a faite; voilà les meilleurs remedes qu'on a trouvés jusqu'à présent contre l'humeur. M. D. S. Lambert.



HYPOCRITE, *s. m.* (*Morale.*)

C'Est un homme qui se montre avec un caractere qui n'est pas le sien. Les distinctions flatteuses & l'estime du public qu'obtient une sorte de mérite, la nécessité de paroître la difficulté, d'être, la force des penchants, la foiblesse de l'amour de l'ordre, & la crainte de paroître les blesser, mille autres choses forcent les hommes à se montrer différents de ce qu'ils sont. Tout a ses hypocrites : la vertu, le vice, le plaisir, la douleur, &c.

Mais le nom d'hypocrite est donné plus particuliérement à ces hommes constamment faux & pervers, qui, sans vertu & sans religion, prétendent faire respecter en eux les plus grandes vertus & l'amour de leur Religion ; ils sont zélés pour se dissiper d'être honnêtes : héros ou saints pour se dispenser d'être bons ; des fanges du vice, ils élevent une voix respectée, pour accuser le mérite ou de crime ou d'impiété. Le Ciel est dans leurs yeux, l'enfer est dans leur cœur. M. de S. Lambert.

Jacques, (S.) Geog. *Voyez* S. Jago.

JACTANCE. *s. f.* (*morale.*)

C'Est la langue de la vérité qui dit d'elle le bien qu'elle pense. Ce mot a vieilli & n'entre plus dans le style noble, parce qu'il est moins du bon ton de se louer soi-

même, que de dire du mal des autres. La Jactance est quelquefois utile au mérite médiocre, elle seroit funeste au mérite supérieur ; je ne hais point trop la jactance, son but est de s'élever & non de rabaisser. M. de S. Lambert.



INDULGENCE, *s. f.* (*Morale.*)

C'Est une disposition à supporter les défauts des hommes, & pardonner leurs fautes ; c'est le caractere de la vertu éclairée. Dans la jeunesse, dans les premiers moments de l'enthousiasme, pour l'ordre & le beau moral, on jette un regard dédaigneux sur les hommes qui semblent fermer les yeux à la vérité & s'écartent quelquefois des routes de l'honnêteté ; mais les connoissances augmentent avec l'âge, l'esprit plus étendu voit un ordre plus général, il voit dans la nature des êtres, leur existence, & la nécessité de leurs fautes ; alors on aspire à réformer ses semblables comme soi-même, avec la douce chaleur d'un intérêt tendre qui corrige ou console, soutient & pardonne.

L'envie plus contrariée par le mérite, qu'offensée des défauts, voit le mal à côté du bien, & le censure dans l'homme qu'on estime.

L'orgueil, pour avoir le droit de condamner tous les hommes, les juge d'après les idées d'une perfection à laquelle aucun ne peut atteindre.

La vertu toujours juste, plaint le méchant

qui se dévore lui-même, & jusques dans les sévérités, on la trouve consolante. M. de S. Lambert.



INQUIÉTUDE, *s. f.* (*Gramm. &c. Morale.*)

C'Est une agitation de l'ame qui a plusieurs causes. L'inquiétude, quand elle est devenue habituelle, se trouve ordinairement dans les hommes, dont les devoirs, l'état, la fortune contrarient l'instinct, les goûts, les talents. Ils sentent fréquemment les besoins de faire autre chose que ce qu'ils font. Dans l'amour, dans l'ambition, dans l'amitié, l'inquiétude est presque toujours l'effet du mécontentement de soi-même, du doute de soi-même, & du prix extrême qu'on attache à la possession de sa maîtresse, d'une place, de son ami. Il y a un autre genre d'inquiétude, qui n'est qu'un effet de l'ennui, du besoin, des passions, du dégoût. Il y a l'inquiétude des remords. Voyez *Remords.* M. de S. Lambert.



INGÉNUITÉ, *s. f.* (*Gramm.*)

L'Ingénuité est dans l'ame; la naïveté, dans le ton. L'ingénuité est la qualité d'une ame innocente qui se montre telle qu'elle est, parce qu'il n'y a rien en elle qui l'oblige à se cacher; l'innocence produit l'ingénuité, & l'ingénuité la franchise. On est tenté de supposer toutes les vertus dans les personnes ingénues. Que leur

commerce eſt agréable ! Si elles ont parlé, on ſent qu'elles devoient dire ce qu'elles ont dit. Leur ame vient ſe peindre ſur leurs levres, dans leurs yeux, & dans leurs expreſſions. On leur découvre ſon cœur avec d'autant plus de liberté, qu'on voit le leur tout entier. Ont-elles fait une faute, elles l'avouent d'une maniere qui feroit preſque regretter qu'elles ne l'euſſent pas commiſe ; elles paroiſſent innocentes juſques dans leurs erreurs ; & les cœurs doubles paroiſſent coupables, lors même qu'ils ſont innocents. Il eſt impoſſible de ſe fâcher long-temps contre les perſonnes ingénues ; elles déſarment. Voyez *Agnès* dans l'*Ecole des Femmes*, leur vérité donne de l'intérêt & de la grace aux choſes les plus indifférentes. *Le petit Chat eſt mort* ; qu'eſt ce que cela ? Ce n'eſt rien ; mais ce rien eſt de caractere, & il plaît.

L'ingénuité a peu penſé, elle n'eſt pas aſſez inſtruite ; la naïveté oublie pour un moment ce qu'elle a penſé, le ſentiment l'emporte. L'ingénuité avoue, révele, manque au ſecret, à la prudence : la naïveté exprime & peint ; elle manque quelquefois au ton donné, aux égards ; les réflexions peuvent être naïves, & elles le ſont quand on s'apperçoit aiſément qu'elles partent du caractere. L'ingénuité ſemble exclure la réflexion ; elle n'eſt point d'habitude, ſans un peu de bêtiſe, la naïveté ſans beaucoup de ſentiment ; on aime l'ingénuité dans l'enfance, parce qu'elle fait eſpérer de la candeur ; on l'excuſe dans la jeuneſſe, dans l'âge mûr on la mépriſe. L'*Agnès* de Moliere eſt ingénue, l'*Iphygénie* de Racine eſt naïve & ingénue. Toutes les paſſions peuvent être

naïves, même l'ambition ; elle l'est quelquefois dans l'*Agrippine* de Racine : les passions de l'homme qui pense, sont rarement ingénues. M. de S. Lambert.



INTÉREST, *s. m.* (*Œcon. Polit.*)

L'INTÉREST est une somme fixée par la loi, que l'emprunteur s'engage à payer au prêteur. Je dis une somme fixée par la loi, c'est ce qui distingue l'intérêt de l'Usure.

L'argent n'est pas seulement une représentation des denrées ; il est & doit être marchandise, & il a sa valeur réelle ; ce qui constitue son prix, c'est la proportion de sa masse avec la quantité des denrées dont il est la représentation, avec les besoins de l'état & l'argent des pays voisins. Lorsqu'il y a beaucoup d'argent, il doit avoir moins de prix, être moins cher, & par conséquent aliéné à un intérêt plus modique.

Si un état n'avoit ni voisins à craindre, ni denrées à prendre de l'étranger, il seroit égal d'avoir peu ou beaucoup d'argent ; mais les besoins des particuliers & de l'état demandent que l'on cherche à entretenir chez soi une masse d'argent proportionnée à ses besoins & à celle des autres nations.

L'argent coule de trois sources dans les pays qui n'ont pas de mines ; l'agriculture, l'industrie & le commerce. L'agriculture est la premiere de ses sources ; elle nourrit l'industrie ; toutes deux produisent le commerce, qui s'unit avec elles pour appor-

ter & faire circuler l'argent. Mais l'argent peut être destructeur de l'agriculture, de l'industrie & du commerce, quand son produit n'est pas proportionné avec le produit des fonds de terre, les profits du commerce & de l'industrie.

Si, par exemple, la rente de l'argent est de cinq pour cent, au denier vingt, & que le produit des terres ne soit que de deux, les particuliers trouvent de l'avantage à préférer les fonds d'argent aux fonds de terre, & l'agriculture est négligée. Si le chef des manufactures ne tire par son travail, le négociant par son commerce, que cinq pour cent de leurs fonds, ils aimeroient mieux, sans travail & sans risques, recevoir ce cinq pour cent d'un débiteur. Pour faire valoir les terres & les manufactures, pour faire des entreprises de commerce, il faut souvent faire des emprunts : si l'argent est à un trop haut prix, il y a peu de profit à espérer pour l'agriculture, le commerçant & les chefs des manufactures.

S'ils ont emprunté à cinq pour cent ou au denier vingt, ils seront obligés pour se dédommager de vendre plus cher que ceux des pays où on emprunte à trois : delà, moins de débit chez l'étranger, moins de moyens de soutenir la concurrence.

L'argent par lui-même ne produit rien; c'est le produit du commerce, de l'industrie, des terres, qui paie l'argent qu'on emprunte : ainsi les rentes de l'argent sont une charge établie sur les terres, le commerce & l'industrie.

Une des premieres opérations du Grand Sully, fut de réduire au denier seize, l'inté-

rêt de l'argent qui étoit au denier douze.
»Nous avons, dit Henry le Grand dans
»son Edit, reconnu au doigt & à l'œil,
»que les rentes constituées à prix d'argent
»au denier douze, ont été cause de la ruine de plusieurs bonnes & anciennes familles, qui ont été accablées d'intérêts & ont souffert la vente de leurs biens..... Elles ont empêché le trafic & commerce de la marchandise qui, auparavant, avoit plus de vogue dans notre Royaume qu'en aucun autre de l'Europe, & fait négliger l'agriculture & les manufactures; aimant mieux, plusieurs de nos sujets, sous la facilité d'un gain à la fin trompeur, vivre de leurs rentes en oisiveté parmi les villes, qu'employer leur industrie avec quelque peine aux arts, ou à cultiver & approprier leurs héritages.....

On sentit dans les dernieres années du Regne d'Henry IV, & les premieres du Regne de Louis XIII, le bien qu'avoit fait la réduction des rentes. Le Cardinal de Richelieu obtint de son maître un Edit pour les réduire au denier dix-huit.

»A présent que ce Royaume est si florissant & abondant, dit Louis XIII, la réduction ci-devant faite ne produit plus l'effet pour lequel elle avoit été ordonnée, d'autant trouvent tant de profit & de facilité au revenu desdites constitutions, qu'ils négligent celui du commerce & de l'Agriculture, dont le rétablissement toutefois est si nécessaire pour la puissance & subsistance de cette Monarchie«.....

Il entra bientôt dans le plan du Grand Colbert, de faire baisser l'intérêt de l'argent dont la masse étoit augmentée, & le

réduisit au denier vingt, où il est encore. Louis XIV. donne dans son Edit les mêmes motifs de réduction qu'avoient donnés Henri IV. & Louis XIII. il y a de plus ces mots remarquables : » La valeur de l'argent étant » fort diminuée par la quantité qui en vient » journellement des Indes, il faut, pour » mettre quelque proportion entre l'argent » & les choses qui tombent dans le com» merce, &c.

On voit que les principes établis au commencement de cet article ont été ceux de ces grands Administrateurs dont la France bénit encore la mémoire. On sait combien l'Agriculture fleurit sous le ministere de Sully, & à quel point étoient parvenues nos manufactures sous celui de Colbert. Le commerce prit sous lui un nouvel éclat, & l'agriculture auroit eu le même sort, si la guerre n'avoit pas obligé le ministere d'établir de nouveaux impôts, ou seulement s'il avoit plus été le maître de la maniere d'établir les impôts, & de leur espece; Voyez *Impôts*. Il est permis d'examiner d'après ces principes & ces faits, si le moment d'une réduction nouvelle n'est pas arrivé. Il est connu qu'il y a en France à peu près le tiers d'argent de plus que sous le ministere de Colbert.

Les Anglois, Hollandois, Hambourgeois ont baissé chez eux l'intérêt de l'argent, & chez ces nations commerçantes il est généralement, à trois pour cent, & quelquefois au dessous.

Jamais il n'y eut en France plus d'hommes vivants de rentes en argent, & delà bornés à recevoir, à jouir, & inutiles à la société.

Il faut faire baisser le prix de l'argent, pour avoir un plus grand nombre de commerçants; qu'ils se contentent d'un moindre profit, pour que nos marchandises se vendent à un moindre prix à l'étranger, enfin pour soutenir la concurrence avec les nations dont je viens de parler.

Il faut baisser le prix de l'argent pour délivrer l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce de ce fardeau énorme de rentes qui se prennent sur leur produit; il faut baisser le prix de l'argent, pour soulager le gouvernement qui fera dans la suite les entreprises à meilleur compte, & paiera une moindre somme pour les rentes dont il est chargé.

Avant la derniere guerre l'argent de particulier à particulier commençoit à se prendre à quatre pour cent, & il seroit tombé à un prix plus bas sans les causes que je vais dire.

Premiere raison qui maintient l'intérêt de l'argent à cinq pour cent.

Il y a en France environ cinquante à soixante mille charges vénales, dans e militaire, la robe ou la finance; elles passent sans cesse d'un citoyen à l'autre. Dans les pays où cette vénalité n'est pas introduite, l'argent s'emploie à l'amélioration des terres, aux entreprises du commerce. Parmi nous il est mort pour l'un & pour l'autre; il forme une masse qui n'entre point dans la circulation du détail, & reste en réserve pour ce grand nombre des citoyens nécessités à faire de gros emprunts, parce qu'il faut acheter des charges.

Deuxieme raison qui maintient l'intérêt de l'argent à cinq pour cent.

Les entreprises pour l'équippement, l'entretien, des hôpitaux, des vivres, des flo-

tes & des armées, ont été faites avec un profit très grand pour les entrepreneurs, mais sur-tout les profits de la finance sont énormes; les particuliers ont trouvé à placer leur argent à un intérêt si haut, qu'en comparaison, l'intérêt de cinq pour cent a paru peu de chose. Plus il y a d'argent à placer à un interêt excessif, & moins il y en a à prêter a l intérêt ordinaire.

Troisieme raison qui maintient l'intérêt de l'argent à cinq pour cent.

Les profits de la finance ont accumulé l'argent dans les coffres d'un petit nombre de particuliers: bientôt eux seuls ont eu de l'argent à prêter, & ils l'ont vendu cher à l'Etat. Il en est de l'argent comme des autres marchandises; le défaut de concurrence en augmente le prix. Les compagnies qui vendent seules certaines étoffes, certaines denrées, les vendent nécessairement trop cher.

Quatrieme raison qui maintient l'intérêt de l'argent à cinq pour cent.

Les fortunes énormes ont amené le luxe dans ceux qui les possédent; l'imitation l'a répandu dans les classes moins opulentes, qui, pour le soutenir, sont forcées a de fréquents emprunts.

Cinquieme raison qui maintient l'intérêt de l'argent à cinq pour cent.

L'état est chargé de dettes dont il paie souvent une rente usuraire.

De quelque nécessité qu'il soit en France de faire baisser le prix de l'intérêt de l'argent, si l'autorité faisoit tout-a-coup cette réduction, & sans avoir fait cesser une partie des causes qui ont fixé l'intérêt à cinq pour cent, il y auroit peut-être deux

inconvénients à craindre, la diminution du crédit, l'inexécution de la loi. Cette loi dans un état chargé de dettes comme l'est aujourd'hui la France, paroîtroit peut-être dans ce moment une ressource d'un gouvernement épuisé & hors d'état de satisfaire à ces charges.

En jettant de l'inquiétude dans les esprits, elle feroit baisser tous les fonds publics.

Cette loi pourroit n'être pas exécutée, dans la nécessité où se trouve le militaire & une partie de la nation de faire des emprunts; l'argent ne se prêteroit plus par contrat, & les billets frauduleux qui n'assureroient pas leurs fonds autant que les contrats, seroient un prétexte de rendre la rente usuraire. On peut dans la suite éviter ces inconvénients.

1°. En supprimant & remboursant une multitude prodigieuse des charges inutiles & onéreuses à l'Etat.

2°. En remboursant, sans les supprimer, les charges inutiles.

3°. En diminuant, prodigieusement, les profits de la finance, & en faisant circuler l'argent dans un plus grand nombre de mains.

Alors le luxe de tous les états tombera de lui-même; alors les emprunts seront plus rares, moins considérables & plus faciles; alors on pourra sans inconvénient mettre l'intérêt au même degré qu'il est chez nos voisins.

Peut-être dès ce moment, sans altérer le crédit, sans jetter les citoyens dans la nécessité d'enfreindre ou d'éluder la loi, pourroit-on mettre l'argent à quatre pour cent.

On pourroit faire précéder cette opération par quelque opération qui assureroit le crédit, comme seroit une légere dimi-

nution des tailles, ou la supression d'un de ces impôts qui sont plus onéreux au peuple que fertiles en argent.

D'ailleurs, la loi étant générale pour le particulier comme pour le Prince, elle pourroit être censée faite, non à cause de l'épuisement du gouvernement, mais pour le bien du commerce & de l'agriculture, & par-là elle s'assureroit le crédit loin de le rabaisser.

Il est certain & démontré que les avantages de cette opération seroient infinis pour la nation, dont ils ranimeroient l'agriculture, le commerce & l'industrie. Il est certain qu'il soulageroit beaucoup le gouvernement qui payeroit en rentes une moindre somme, & cette réduction de l'intérêt de l'argent lui donneroit le droit de diminuer peu après les gages d'une multitude de charges inutiles, & de charges nécessaires, mais dont les gages sont trop forts ; cette seconde opération empêcheroit que ces charges ne fussent autant recherchées qu'elles le sont, & par-là feroit encore un bien à la nation. M. de S. Lambert.



INTOLÉRANT, *s. m.* (*Morale.*)

L'INTOLÉRANT ou le persécuteur, est celui qui oublie qu'un homme est son semblable, & qui le traite comme une bête cruelle, parce qu'il a une opinion différente de la sienne. La religion sert de prétexte à cette injuste tyrannie, dont l'effet est de ne pouvoir souffrir une façon de penser différente à la sienne, tandis que sa véri-

table source vient de l'aveuglement, de la présomption & de la méchanceté du cœur humain. Elle est si grande cette méchanceté, que tout homme de lettres, qui cherche ici le repos, doit sans cesse prier Dieu de lui faire trouver grace auprès des intolérants : ceux de cet ordre ne sont pas d'ordinaire les plus habiles, & les plus zèlés ne sont pas toujours les plus gens de bien ; mais les Gouverneurs des Etats doivent tenir pour bons sujets tous les habitants pacifiques. Un seul est notre Docteur, savoir, JESUS-CHRIST, & nous sommes tous freres, dit l'Ecriture. (D. J.) L'intolérant doit être regardé dans tous les lieux du monde comme un homme qui sacrifie l'esprit & les préceptes de sa religion à son orgueil; c'est le téméraire qui croit que l'Arche doit être soutenue par ses mains ; c'est presque toujours un homme sans religion, & à qui il est plus facile d'avoir du zele que des mœurs. *Voyez Intolérance & Tolérance.* M. Diderot.



TOLÉRANCE.

(Ordre Encyclop. Théolog. Morale. Politiq.)

LA Tolérance est en général la vertu de tout être foible, destiné à vivre avec des êtres qui lui ressemblent, l'homme si grand par son intelligence, est en même-temps si borné par ses erreurs & par ses passions, qu'on ne sauroit trop lui inspirer pour les autres, cette tolérance & le support dont il a tant besoin pour lui-même,

& ſans leſquels on ne verroit ſur la terre que troubles & diſſentions. C'eſt en effet pour les avoir proſcrites, ces douces & conciliantes vertus, que tant de ſiecles ont fait plus ou moins l'opprobre & le malheur des hommes, & n'eſpérons pas que, ſans elles, nous rétabliſſions jamais parmi-nous le repos & la proſpérité.

On peut compter ſans doute pluſieurs ſources de nos miſéricordes; nous ne ſommes que trop féconds en ce genre; mais comme c'eſt ſur-tout en matiere de ſentiment & de religion, que les préjugés deſtructeurs triomphent avec plus d'empire & des droits plus ſpécieux, c'eſt auſſi à les combattre que cet article eſt deſtiné. Nous établirons d'abord ſur les principes les plus évidents la juſtice & la néceſſité de la Tolérance; & nous tracerons d'après ces principes, les devoirs des Princes & des Souverains. Quel triſte emploi cependant, que d'avoir à prouver aux hommes des vérités ſi claires, ſi intéreſſantes, qu'il faut pour les méconnoître, avoir dépouillé ſa nature! Mais s'il en eſt juſques dans ce ſiecle, qui ferment leurs yeux à l'evidence, & leur cœur à l'humanité, tentons encore une fois d'arracher au fanatique ſon poignard, & au ſuperſtitieux ſon bandeau.

J'entre en matiere par une réflexion très-ſimple, & cependant bien favorable a la tolérance; c'eſt que la raiſon humaine n'ayant pas une meſure préciſe & determinée, ce qui eſt évident pour l'un, eſt ſouvent obſcur pour l'autre; l'évidence n'étant, comme on ſait, qu'une qualité relative, qui peut venir ou du jour ſous lequel nous voyons les objets, ou du rapport qu'il y

a entr'eux & nos organes, ou de telle autre cause; ensorte que tel degré de lumiere suffisant pour vaincre l'un, est insuffisant pour un autre dont l'esprit est moins vif ou différemment affecté. D'où il suit que nul n'a droit de donner sa raison pour regle, ni de prétendre asservir personne à ses opinions. Autant vaudroit en effet exiger que je regarde avec vos yeux, que de vouloir que je juge sur votre jugement; il est donc clair que nous avons tous notre maniere de voir & de sentir, qui ne dépend que bien peu de nous. L'éducation, les préjugés, nous environnent, & mille causes secrettes, influent sur nos jugements & les modifient à l'infini. Le monde moral est encore plus varié que le physique; & les esprits se ressemblent moins que les corps. Nous avons, il est vrai, des principes communs sur lesquels on s'accorde assez; mais ces premiers principes sont en très-petit nombre, les conséquences qui en découlent deviennent toujours moins claires à mesure qu'elles s'en éloignent; comme ces eaux qui se troublent en s'éloignant de leur source. Dès-lors les sentiments se partagent, & sont d'autant plus arbitraires, que chacun y met du sien, & trouve des résultats plus particuliers. La déroute n'est pas d'abord si sensible; mais bientôt, plus on marche, plus on s'égare, plus on se divise; mille chemins conduisent à l'erreur, un seul mene à la vérité: heureux qui sait le reconnoître; chacun s'en flatte pour son parti, sans pouvoir le persuader aux autres; mais si dans ce conflit d'opinions, il est impossible de terminer nos différens, & de nous accorder sur tant de points délicats, sachons

au moins nous rapprocher & nous unir par les principes universels de la tolérance, & de l'humanité ; puisque nos sentiments nous partagent, & que nous ne pouvons être unanimes. Qu'y a-t-il de plus naturel que de nous supporter mutuellement, & de nous dire à nous-mêmes avec autant de vérité que de justice : pourquoi celui qui se trompe, cesseroit-il de m'être cher ? L'erreur ne fut-elle pas toujours le triste appanage de l'humanité ? Combien de fois. j'ai cru voir le vrai, où dans la suite j'ai reconnu le faux ? Combien j'en ai condamné, dont j'ai depuis adopté les idées ! Ah ! sans doute, je n'ai que trop acquis le droit de me défier de moi-même, & je me garderai de haïr mon frere, parce qu'il pense autrement que moi.

Qui peut donc voir, sans douleur & sans indignation, que la raison même qui devroit nous porter à l'indulgence & à l'humanité, l'insuffisance de nos lumieres & la diversité de nos opinions, soit précisément celle qui nous divise avec plus de fureur ? Nous devenons les accusateurs & les juges de nos semblables ; nous les citons avec arrogance à notre propre tribunal, & nous exerçons sur leurs sentiments l'inquisition la plus odieuse ; & comme si nous étions infaillibles, l'erreur ne peut trouver grace à nos yeux. Cependant quoi de plus pardonnable, lorsqu'elle est involontaire ; & qu'elle s'offre à nous sous les apparences de la vérité ? Les hommages que nous lui rendons, n'est-ce pas à la vérité même que nous voulons les adresser ? Un Prince n'est-il pas honoré de tous les honneurs que nous faisons à celui que nous prenons pour

lui-même ? Notre méprise peut-elle affoiblir notre mérite à ses yeux, puisqu'il voit en nous le même dessein, la même droiture que dans ceux qui, mieux instruits, s'adressent à sa personne ? Je ne vois point de raisonnement plus fort contre l'intolérance. On n'adopte point l'erreur comme erreur ; on peut quelquefois y persévérer à dessein par des motifs intéressés, & c'est alors qu'on est coupable. Mais je ne conçois pas ce qu'on peut reprocher à celui qui se trompe de bonne-foi ; qui prend le faux pour vrai, sans qu'on puisse l'accuser de malice ou de négligence ; qui se laisse éblouir par un sophisme, & ne sent pas la force du raisonnement qui le combat. S'il manque de discernement, de pénétration, ce n'est pas ce dont il s'agit : on n'est pas coupable pour être borné, & les erreurs de l'esprit ne peuvent nous être imputées qu'autant que notre cœur y a part. Ce qui fait l'essence du crime, c'est l'intention directe d'agir contre ses lumieres, de faire ce qu'on sait être mal, de céder à des passions injustes, & de troubler à dessein les loix de l'ordre qui nous sont connues. En un mot, toute la moralité de nos actions est dans la conscience, dans le motif qui nous fait agir. Mais, dites-vous, cette vérité est d'une telle évidence, qu'on ne peut s'y soustraire sans s'aveugler volontairement, sans être coupable d'opiniâtreté ou de mauvaise foi. Eh, qui êtes-vous pour prononcer à cet égard, & pour condamner vos freres ? Pénétrez-vous dans le fond de leur ame ? Ses replis sont-ils ouverts à vos yeux ? Partagez-vous avec l'Eternel l'attribut incommunicable de scrutateur des cœurs ? Quel sujet

demande plus d'examen, de prudence & de modération, que celui que vous décidez avec tant de légereté & d'assurance ? Est-il donc si facile de marquer avec précision les bornes de la vérité, de distinguer avec justesse le point souvent invisible où elle finit, & où l'erreur commence, de déterminer ce que tout homme doit admettre & concevoir, ce qu'il ne peut rejetter sans crime ? Qui peut connoître, encore une fois, la nature intime des esprits, & toutes les modifications dont ils sont susceptibles ? Nous le voyons tous les jours : il n'est point de vérités si claires qui n'éprouvent des contradictions ; il n'est point de systême auquel on ne puisse opposer des objections, souvent aussi fortes que les raisons qui le défendent. Ce qui est simple & évident pour l'un, paroît faux & incompréhensible à l'autre : ce qui ne vient pas seulement de leurs divers degrés de lumiere, mais encore de la différence même des esprits ; car on observe dans les plus grands génies, la même variété d'opinions, & plus grande assurément entr'eux, que dans le vulgaire.

Mais sans nous arrêter à ces généralités, entrons dans quelque détail ; & comme la vérité s'établit mieux quelquefois par son contraire que directement, si nous montrons en peu de mots l'inutilité, l'injustice & les suites funestes de l'intolérance, nous aurons prouvé la justice & la nécessité de la vertu qui lui est opposée.

De tous les moyens qu'on emploie pour arriver à quelque but, la violence est assurément le plus inutile & le moins propre à remplir celui qu'on se propose : en effet,

pour atteindre à un but, quel qu'il soit ; il faut au moins s'assurer de la nature & de la convenance des moyens que l'on a choisis ; rien n'est plus sensible. Toute cause doit avoir en soi un rapport nécessaire avec l'effet qu'on en attend, ensorte qu'on puisse voir cet effet dans sa cause, & le succès dans les moyens. Ainsi pour agir sur des corps, pour les mouvoir, les diriger, on employera des forces physiques, mais pour agir sur des esprits, pour les fléchir, les déterminer, il en faudra d'un autre genre, des raisonnements, par exemple, des preuves, des motifs; ce n'est point avec des syllogismes que vous tenterez d'abattre un rempart, ou de ruiner une forteresse ; ce n'est point avec le fer & le feu que vous détruirez des erreurs, ou redresserez de faux jugements. Quel est donc le but des persécuteurs ? De convertir ceux qu'ils tourmentent, de changer leurs idées & leurs sentiments, pour leur en inspirer de contraires ; en un mot, de leur donner une autre conscience, un autre entendement. Mais quel rapport y a-t-il entre des tortures & des opinions ? Ce qui me paroît clair, évident, me paroîtra-t-il faux dans les souffrances ? Une proposition que je vois comme absurde & contradictoire, fera-t-elle claire pour moi sur un échafaud ? Est-ce, encore une fois, avec le fer & le feu que la vérité perce & se communique ? Des preuves, des raisonnements peuvent me convaincre & me persuader : montrez-moi donc ainsi le faux de mes opinions, & j'y renoncerai naturellement & sans effort ; mais vos tourments ne feront jamais ce que vos raisons n'ont pu faire.

Pour rendre ce raisonnement plus sensible, qu'on nous permette d'introduire un de ces infortunés qui, prêt à mourir pour la foi, parle ainsi à ses persécuteurs: ô mes freres, qu'exigez-vous de moi? Comment puis-je vous satisfaire? Est-il en mon pouvoir de renoncer à mes sentiments, à mes opinions, pour m'affecter des vôtres, de changer, de refondre l'entendement que Dieu m'a donné, de voir par d'autres yeux que les miens, & d'être une autre que moi? Quand ma bouche exprimeroit cet aveu que vous desirez, dépendroit-il de moi que mon cœur fût d'accord avec elle, & ce parjure forcé, de quel prix seroit-il à vos yeux? Vous-mêmes qui me persécutez, pourrez-vous jamais vous résoudre à renier votre croyance, ne feriez-vous pas aussi votre gloire de cette constance qui vous irrite, & qui vous arme contre moi-même, jusqu'à vouloir me rendre coupable d'une lâcheté qui vous feroit horreur?

Par quel étrange aveuglement renversez-vous pour moi seul toutes les loix divines & humaines? Vous tourmentez les autres coupables pour tirer d'eux la vérité, & vous me tourmentez pour m'arracher des mensonges! Vous voulez que je vous dise ce que je ne suis pas, & vous ne voulez pas que je dise ce que je suis. Si la douleur me faisoit nier les sentiments que je professe, vous approuveriez mon désaveu, quelque suspect qu'il vous dût être; vous punissez ma sincerité, vous récompenseriez mon apostasie: vous me jugez indigne de vous, parce que je suis de bonne foi; n'est-ce donc qu'en cessant de l'être que je puis mériter ma grace? Disciples d'un maître qui

ne prêche que la vérité, croyez-vous augmenter sa gloire, en lui donnant pour adorateurs des hypocrites & des parjures ! Si c'est le mensonge que j'embrasse & que je défends, il a pour moi toutes les apparences de la vérité : Dieu qui connoît mon cœur, voit bien qu'il n'est point complice des égarements de mon esprit, & que dans mes intentions, c'est la vérité que j'honore comme en combattant contr'elle.

Eh ! Quel autre intérêt, quel autre motif pourroit m'animer ? Si je m'expose à tout souffrir, à perdre tout ce que j'ai de plus cher pour suivre des sentiments dont l'erreur m'est connue, je ne suis qu'un insensé, un furieux, plus digne de votre pitié que de votre haine ; mais si je m'expose à tout souffrir, si je brave les tourments & la mort pour conserver ce qui m'est plus précieux que la vie, les droits de ma conscience & de ma liberté, que voyez vous dans ma persévérance qui mérite votre indignation ? Mes sentiments, dites-vous, sont les plus dangéreux, les plus condamnables ; mais, n'avez-vous que le fer & le feu pour m'en convaincre & me ramener ? Quel étrange moyen de persuasion que des bûchers & des échafauds ! La vérité même seroit méconnue sous cet aspect. Hélas ! Ce n'est pas ainsi qu'elle exerce sur nous son empire. Elle a des armes plus victorieuses ; mais celles que vous employez ne prouvent que votre impuissance : s'il est vrai que mon sort vous touche, que vous déploriez mes erreurs, pourquoi précipiter ma ruine, que j'aurois prévenue peut-être ? Pourquoi me ravir un temps que Dieu m'accorde pour m'éclairer ? Prétendez-vous lui plaire

en empiétant sur ses droits, en prévenant la justice, & pensez-vous honorer un Dieu de paix & de charité, en lui offrant vos freres en holocauste, & en élevant des trophées de leurs cadavres ? Telles seroient en substance les expressions que la douleur & le sentiment arracheroient à cet infortuné, si les flammes qui l'environnent lui permettoient d'achever.

Quoiqu'il en soit, plus on approfondit le systême des intolérants, & plus on en sent la foiblesse & l'injustice : du moins auroient-ils un prétexte, si des hommages forcés, qu'à l'instant le cœur désavoue, pouvoient plaire au Créateur ? Mais si la seule intention fait le prix du sacrifice, & si le culte intérieur est sur-tout celui qu'il demande, de quel œil cet être infini doit-il voir des téméraires qui osent attenter à ses droits, & profaner son plus bel ouvrage, tyrannisant des cœurs dont il est jaloux ? Il n'est aucun Roi sur la terre qui daignât accepter un encens que la main seule offriroit, & l'on ne rougit pas d'exiger pour Dieu cet indigne encens ; car enfin tels sont les succès si vantés des persécuteurs, de faire des hypocrites ou des matyrs, des lâches ou des héros ; l'ame foible & pusillanime qui s'effarouche à l'aspect des tourments, abjure en frémissant sa croyance, & déteste l'auteur de son crime : l'ame généreuse au contraire, qui sait contempler d'un œil sec le supplice qu'on lui prépare, demeure ferme & inaltérable, regarde avec piété les persécuteurs, & vole au trépas comme au triomphe. L'expérience n'est que trop pour nous ; quand le fanatisme a fait couler des flots de sang sur la terre, n'a-

t-on pas vu des martyrs sans nombre s'indigner & se roidir contre les obstacles ? Et à l'égard des conversions forcées, ne les vit-on pas aussi-tôt disparoître avec le péril, l'effet cesser avec la cause, & celui qui céda pour un temps, revoler vers les siens dès qu'il en eut le pouvoir ; pleurer avec eux sa foiblesse, & reprendre avec transport sa liberté naturelle ? Non, je ne conçois point des plus horribles blasphêmes, que de se dire autorisé de Dieu en suivant de tels principes.

Il est donc vrai que la violence est bien plus propre à confirmer dans leur religion, qu'à en détacher ceux qu'on persécute, & à réveiller, comme on prétend, leur conscience endormie. Ce n'est point, disoit un politique, en remplissant l'ame de ce grand objet, en l'approchant du moment où il lui doit être d'une plus grande importance, qu'on parvient à l'en détacher ; les loix pénales, en fait de religion, inspirent aussi de la crainte ; entre ces deux craintes différentes les ames deviennent atroces. Nous ne voulons point, dites-vous, engager un homme à trahir sa conscience, mais seulement l'animer par la crainte ou par l'espoir à secouer ses préjugés, & distinguer la vérité de l'erreur qu'il professe. Eh ! qui pourroit, je vous prie, se livrer, dans les moments critiques, à la méditation, à l'examen que vous proposez ? L'état le plus paisible, l'attention la plus soutenue, la liberté la plus entiere, suffisent à peine pour cet examen ; & vous voulez qu'une ame environnée des horreurs du trépas, & sans cesse obsédée par les plus affreuses images, soit plus coupable de reconnoître & de saisir dans des

temps

temps plus tranquilles cette vérité qu'elle auroit méconnue. Quelle absurdité ! quelle contradiction ! Non, non, tel sera toujours le succès de ses violences, d'affermir, comme nous l'avons dit, dans les sentiments, ceux qui en sont les objets, par les malheurs mêmes qu'ils leur attirent ; de les prévenir au contraire contre leurs sentiments de leurs ennemis, par la maniere même dont ils les présentent, de leur inspirer pour leur religion, la même horreur que pour leur personne.

Qu'ils ne s'en prennent donc qu'à eux-mêmes, qui trahissent indignement la vérité, s'ils en jouissent ; qui la confondent avec l'imposture en lui donnant ses armes, & en la montrant sous ses étendards. Cela seul ne suffiroit-il pas pour donner des préjugés contre elle & la faire méconnoître à ceux qui l'auroient peut-être embrassée ? Non, quoiqu'ils en disent, la vérité n'a besoin que d'elle-même pour se soutenir, & pour captiver les esprits & les cœurs ; elle brille de son propre éclat, & ne combat qu'avec ses armes ; c'est dans son sein qu'elle puise & ses traits & sa lumiere ; elle rougiroit d'un secours étranger qui ne pouvoit qu'obscurcir ou partager sa gloire. Sa contrainte à elle, est dans sa propre excellence ; elle ravit, elle entraîne, elle subjugue par sa beauté ; son triomphe, c'est de paroître ; sa force d'être ce qu'elle est. Foible au contraire & impuissante par elle-même, l'erreur feroit peu de progrès sans la violence & la contrainte ; aussi fuit-elle avec soin tout examen, tout éclaircissement qui ne pourroit que nuire à sa cause ; c'est au milieu des tenebres, de la superstition & de l'ignorance qu'elle aime à porter ses coups

& à répandre ses dogmes impurs ; c'est alors qu'au mépris des droirs de la conscience & de la raison, elle exerce impunément le despotisme de l'intolérance, & gouverne ses propres sujets avec un sceptre de fer. Si le sage ose élever sa voix, la crainte l'étouffe bientôt ; & malheur à l'audacieux qui confesse la vérité au milieu de ses ennemis. Cessez donc, persécuteurs, cessez encore une fois, de défendre cette vérité avec les armes de l'imposture ; d'enlever au Christianisme la gloire de ses fondateurs ; de calomnier l'Evangile, & de confondre le fils de Marie avec l'enfant d'Ismaël ; car enfin de quel droit en appelleriez-vous au premier, & aux moyens dont il s'est servi pour établir sa doctrine, si vous suivez les traces de l'autre ? Vos principes mêmes ne sont-ils pas votre condamnation ? JESUS, votre modele, n'a jamais employé que la douceur & la persuasion ; Mahomet a séduit les uns & forcé les autres au silence ; JESUS en a appellé à ses œuvres ; Mahomet à son épée. Jesus dit : voyez & croyez ; Mahomet : meurs ou crois. Duquel vous montrez-vous les disciples ? Oui, je ne saurois trop l'affirmer, la vérité differe autant de l'erreur dans ses moyens que dans son essence ; la douceur, la persuasion, la liberté, voilà ses divins caracteres ; qu'elle paroisse donc ainsi à mes yeux, & soudain mon cœur se sentira entraîné vers elle ; mais là où regnent la violence & la tyrannie, ce n'est point elle, c'est son fantôme que je vois. Eh ! pensez-vous en effet que dans la tolérance universelle que nous voudrions établir, nous ayons plus d'égard aux progrès de l'erreur qu'à ceux de la vérité ? Si tous

les hommes, adoptant nos principes s'accordoient un mutuel support, se défioient de leurs préjugés les plus chers, & regardoient la vérité comme un bien commun, donc il seroit aussi injuste de vouloir priver les autres que de s'en croire en possession exclusivement à eux : si tous les hommes, dis je, cessant d'abodner en leurs sens, se répondoient des extrêmités de la terre, pour se communiquer en paix leurs sentiments, leurs opinions; & les peser sans partialité dans la balance du doute & de la raison, croit-on que dans ce silence unanime des passions & des préjugés, on ne vit pas au contraire la vérité reprendre ses droits, étendre insensiblement son empire, & les ténebres de l'erreur s'écouler & fuir devant elle, comme ces ombres légeres à l'approche du flambeau du jour.

Je ne prétends pas cependant que l'erreur ne fit alors aucun progrès, ni que l'infidele abjurât aisément des mensonges rendus respectables à force de prévention & d'antiquité ; je soutiens seulement que les progrès de la vérité en seroient bien plus rapides, puisqu'avec son ascendant naturel, elle auroit moins d'obstacles à vaincre pour pénétrer dans les cœurs. Mais rien, quoiqu'on en dise, ne lui est plus opposé que le systême de l'intolérance qui tourmente & dégrade l'homme en asservissant ses opinions au sol qui les nourrit, en comprimant dans un cercle étroit de préjugés son active intelligence, en lui interdisant le doute & l'examen comme un crime, & en l'accablant d'anathême, s'il ose raisonner un instant, & penser autrement que nous. Quel moyen plus sûr pourroit-on choi-

ſir pour éterniſer les erreurs & pour enchaîner la vérité ?

Mais ſans preſſer davantage le ſyſtême des intolérants, jettons un coup d'œil rapide ſur les conſéquences qui en découlent, & jugeons de la cauſe par les effets. On ne peut faire un plus grand mal aux hommes que de confondre tous les principes qui les gouvernent ; de renverſer les barrieres qui ſéparent le juſte & l'injuſte, le vice, & la vertu ; de briſer tous les nœuds de la ſociété ; d'armer le Prince contre ſes ſujets, les ſujets contre leur Prince ; les peres, les époux, les amis, les freres, les uns contre les autres ; d'allumer au feu des autels le flambeau des furies ; en un mot, de rendre l'homme odieux & barbare à l'homme, & d'étouffer dans les cœurs tout ſentiment de juſtice & d'humanité. Tels ſont cependant les réſultats inévitables des principes que nous combattons. Les crimes les plus atroces, les parjures, les calomnies, les trahiſons, les parricides ; tout eſt juſtifié par la cauſe ; tout eſt ſanctifié par le motif : l'intérêt de l'Egliſe, la néceſſité d'étendre ſon regne, & de proſcrire à tout prix ceux qui lui réſiſtent, autoriſe & conſacre tout : étrange renverſement d'idées, abus incompréhenſible de tout ce qu'il y a de plus auguſte & de plus ſaint ! La religion donnée aux hommes pour les unir & les rendre meilleurs, devient le prétexte même de leurs égarements les plus affreux ; tous les attentats commis ſous ce voile ſont déſormais légitimes ; le comble de la ſcélérateſſe devient le comble de la vertu ; on fait des ſaints & des héros de ceux que les juges du monde puniroient du dernier ſupplice ; on renouvelle pour le Dieu

des Chrétiens le culte abominable de *Saturne* & de *Moloch* ; l'audace & le fanatisme triomphent, & la terre voit avec horreur des monstres déifiés. Qu'on ne nous accuse point de tremper notre pinceau dans le fiel ; nous ne pourrions que trop nous justifier de ce reproche, & nous frissonnons des preuves que nous avons en main. Gardons-nous cependant de nous en prévaloir ; il vaut mieux laisser dans l'oubli ces tristes monuments de notre honte & de nos crimes, & nous épargner à nous-mêmes un tableau trop humiliant pour l'humanité ; toujours est-il certain qu'avec intolérance vous ouvrez une source intarissable de maux. Dès-lors chaque parti s'arrogera les mêmes droits, chaque secte emploiera la violence & la contrainte ; les plus foibles opprimés dans un lieu deviendront oppresseurs dans l'autre, les vainqueurs auront toujours droit, les vaincus seront les seuls hérétiques, & ne pourront se plaindre que de leur foiblesse ; il ne faudra qu'une puissante armée pour établir ses sentiments, & confondre ses adversaires ; le destin de la vérité suivra celui des combats, & les plus féroces mortels seront aussi les meilleurs croyants. On ne verra donc de toute part que des bûchers, des échafauds, des proscriptions, des supplices ; Calvinistes, Romains, Luthériens, Juifs & Grecs, tous se dévorer comme des bêtes féroces ; les lieux où régne l'Evangile seront marqués par le carnage & la désolation ; des Inquisiteurs seront nos maîtres ; la Croix de Jesus deviendra l'étendard du crime, & ses disciples s'enivreront du sang de leurs freres. La plume tombe à ces horreurs. Cependant elles découlent directement de l'intolérance ; car

je ne crois pas qu'on m'oppose l'objection si souvent foudroyée, que la véritable Eglise étant seule en droit d'employer la violence & la contrainte, les Hérétiques ne pourroient sans crime agir pour l'erreur, comme elle agit pour la vérité. Un sophisme si puérile porte avec lui sa réfutation. Qui ne voit en effet, qu'il est absurde de supposer la question même, & de prétendre que ceux que nous appellons hérétiques, se reconnoissent pour tels, se laissent tranquillement égorger, & s'abstiennent de représailles? Concluons que l'intolérance universellement établie armeroit tous les hommes les uns contre les autres, & feroit naître sans fin les guerres avec les opinions; car en supposant que les infideles ne fussent point persécuteurs par des principes de religion, ils le seroient du moins par politique & par intérêt, les Chrétiens ne pouvant tolérer ceux qui n'adoptent pas leurs idées, on verroit avec raison tous les peuples se liguer contr'eux, & conjurer la ruine de ces ennemis du genre-humain, qui sous le voile de la religion, ne verroient rien d'illégitime pour le tourmenter & pour l'asservir. En effet, je le demande, qu'aurions-nous à reprocher à un Prince de l'Asie ou du nouveau monde qui feroit pendre le premier Missionnaire que nous lui enverrions pour les convertir? Le devoir le plus essentiel d'un Souverain n'est-ce pas d'affermir la paix & la tranquillité dans ses états, & d'en proscrire avec soin ces hommes dangereux, qui, couvrant d'abord leur foiblesse d'une hypocrite douceur, ne cherchent, dès qu'ils en ont le pouvoir, qu'à répandre des dogmes

barbares & séditieux ? Que les Chrétiens ne s'en prennent donc qu'à eux-mêmes, si les autres peuples, instruits de leurs maximes, ne veulent point les souffrir, s'ils ne voient en eux que les assassins de l'Amérique, ou les perturbateurs des Indes, & si leur sainte Religion, destinée à s'étendre & à fructifier sur la terre, en est, avec raison, bannie par leurs excès & par leurs fureurs. Au reste, il nous paroît inutile d'opposer aux intolérants les principes de l'Evangile, qui ne fait qu'étendre & développer ceux de l'équité naturelle, de leur rappeller les leçons & l'exemple de leur auguste Maître, qui ne respira jamais que douceur & charité, & de retracer à leurs yeux la conduite de ces premiers Chrétiens, qui ne savoient que bénir & prier pour leurs persécuteurs. Nous ne produirons point ces raisonnements dont les anciens Peres de l'Eglise se servoient avec tant de force contre les *Néron* & les *Dioclétien*, mais qui, depuis *Constantin le Grand*, sont devenus ridicules & si faciles à retorquer. On sent que dans un article nous ne pouvons qu'effleurer une matiere aussi abondante ; ainsi, après avoir rappellé les principes qui nous ont paru les plus généraux & les plus lumineux, il nous reste, pour remplir notre objet, à tracer les devoirs des Souverains, relativement aux sectes qui partagent la société.

INCEDO PER IGNES.

Dans un matiere aussi délicate, je ne marcherai point sans autorité, & dans l'exposition de quelques principes généraux, on verra sans peine les conséquences qui en découlent.

1°. Donc on ne réduira jamais la question de son véritable point, si l'on distingue d'abord l'Etat de l'Etat de l'Eglise, & le Prêtre du Ma-

giſtrat. L'état ou la république a pour but la conſervation de ſes membres, l'aſſurance de leur liberté, de leur vie, de leur tranquilité, de leurs poſſeſſions & de leurs privileges : l'Egliſe, au contraire, eſt une ſociété, dont le but eſt la perfection de l'homme & le ſalut de ſon ame. Le Souverain regarde ſur-tout la vie préſente ; l'Egliſe regarde ſur-tout & directement la vie à venir. Maintenir la paix dans la ſociété contre tous ceux qui voudroient y porter atteinte, c'eſt le devoir & le droit du Souverain ; mais ſon droit expire où regne celui de la conſcience : ces deux juriſdictions doivent toujours être ſéparées ; elles ne peuvent empiéter l'une ſur l'autre, qu'il n'en réſulte des maux infinis.

20. En effet, le ſalut des ames n'eſt confié aux Magiſtrats, ni par la loi révélée, ni par la loi naturelle, ni par le droit politique. Dieu n'a jamais commandé que les peuples fléchiſſent leur conſcience au gré de leurs Monarques, & nul homme ne peut s'engager de bonne foi à croire & à penſer comme ſon Prince l'exige. Nous l'avons déjà dit : rien n'eſt plus digne de l'homme que les ſentiments : nous pouvons extérieurement & de bouche acquieſcer aux opinions d'un autre ; mais il nous eſt auſſi impoſſible d'y acquieſcer intérieurement & contre nos lumieres, que de ceſſer d'être ce que nous ſommes. Quels feroient d'ailleurs les droits du Magiſtrat ? La force & l'autorité ? Mais la Religion ſe perſuade & ne ſe commande pas ; c'eſt une vérité ſi ſimple, que les apôtres mêmes de l'intolérance n'oſent la déſavouer, lorſque la paſſion ou le préjugé féroce ceſſe d'offuſquer leur raiſon. Enfin, ſi dans la Religion la force pouvoit avoir lieu ; ſi même (qu'on nous permette cette abſurde ſuppoſition) elle pouvoit

persuader, il faudroit, pour être sauvé, naître sous un Prince orthodoxe ; le mérite du vrai Chrétien seroit un hasard de naissance. Il y a plus ; il faudroit varier sa croyance, pour la conformer à celle des Princes qui se succedent, être Catholique sous Marie, & Protestant sous Elisabeth : quand on abandonne une fois les principes, on ne voit plus où arrêter le mal.

3°. Expliquons-nous donc librement, & empruntons le langage de l'Auteur du Contrat social. Voici comme il s'explique sur ce point. Le droit que le pacte social donne au Souverain sur les sujets, ne passe point les bornes de l'utilité publique ; les sujets ne doivent donc compte aux Souverains de leur opinion, qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or, il importe bien à l'Etat que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent l'état, ni ses membres, qu'autant qu'ils se rapportent à la société. Il y a une profession de loi purement civile, dont il appartient au Souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen, ni sujet fidele, sans pouvoir obliger personne à les croire. Il peut bannir de l'état quiconque ne les croit pas, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincérement les loix de la justice, & d'immoler au besoin sa vie à son devoir.

4°. On peut tirer de ces paroles ces conséquences légitimes. La premiere, c'est que les Souverains ne doivent point tolérer les dogmes qui sont opposés à la société civile. Ils n'ont point, il est vrai, d'inspection sur les consciences, mais ils doivent réprimer ces discours té-

méraires, qui pourroient porter dans le cœur la licence & le dégoût des devoirs. Les athées en particulier, qui enlevent aux Puissances le seul frein qui les retienne, & aux foibles leur unique espoir, qui énervent toutes les loix humaines, en leur ôtant la force qu'elles tirent d'une fonction divine, qui ne laissent entre le juste & l'injuste qu'une distinction politique & frivole, qui ne voient l'opprobre du crime que dans la peine du criminel ; les athées, dis-je, ne doivent pas réclamer la tolérance en leur faveur ; qu'on les instruise d'abord, qu'on qu'on les exhorte avec bonté ; s'ils persistent, les réprime ; enfin, rompez avec eux ; bannissez-les de la société, eux-mêmes en ont brisé les liens.

5o. Les Souverains doivent s'opposer avec vigueur aux entreprises de ceux qui couvrant leur avidité du prétexte de la Religion, voudroient attenter aux biens, ou des particuliers, ou des des Princes mêmes.

6o. Sur-tout qu'ils proscrivent avec soin ces sociétés dangereuses, qui soumettant leurs membres à une double autorité, forment un état dans l'état, rompent l'opinion politique, relâchent, dissolvent les liens de la patrie pour concentrer dans leurs corps leurs affections & leurs intérêts, & sont aussi disposés à sacrifier la société générale à leur société particuliere. En un mot, que l'Etat soit un, que le Prêtre soit avant tout citoyen ; qu'il soit soumis, comme tout autre, à la puissance du Souverain, aux loix de sa patrie; que son autorité, purement spirituelle, se borne à instruire, à exhorter, à prêcher la vertu ; qu'il apprenne de son divin Maître que son regne n'est pas de ce monde : car tout est perdu si vous laissez un instant dans la même main le glaive & l'encensoir.

Regle générale. *Respecter inviolablement les droits de la conscience dans tout ce qui ne trouble point la société.* Les erreurs spéculatives sont indifférentes à l'Etat. La diversité des opinions régnera toujours parmi des êtres aussi imparfaits que l'homme. La vérité produit des hérésies, comme le soleil des impuretés & des taches. N'allez donc pas aggraver un mal inévitable, en employant le fer & le feu pour le déraciner. Punissez les crimes, ayez pitié de l'erreur, & ne donnez jamais à la vérité d'autres armes que la douceur, l'exemple & la persuasion. En fait de changement de croyance, les invitations sont plus fortes que les peines. Celles-ci n'ont jamais eu d'effet que comme destruction.

70. A ces principes, on nous objectera les inconvénients qui résultent de la multiplicité des Religions, & les avantages de l'uniformité de croyance dans un Etat. Nous répondrons d'abord, avec l'Auteur de l'Esprit des Loix, que ces idées d'uniformité frappent infailliblement les hommes vulgaires, parce qu'ils y trouvent un genre de perfection qu'il est impossible de n'y pas découvrir, le même poids dans la police, les mêmes mesures dans le commerce, les mêmes loix dans l'Etat, la même Religion dans toutes ces parties ; mais cela est-il toujours à propos & sans exécution ? Le mal de changer est-il toujours moins grand que le mal de souffrir, & la grandeur du génie ne consisteroit-elle pas mieux à savoir dans quel cas il faut de l'uniformité, & dans quel cas il faut des différences ? En effet, pourquoi prétendre à une perfection incompatible avec notre nature ? La diversité des sentiments subsistera toujours parmi les hommes ; l'histoire de l'esprit humain en est une preuve continuelle ; & le projet le

plus chimérique seroit celui de ramener les hommes à l'uniformité d'opinion. Cependant, dites-vous, l'intérêt politique exige qu'on établisse cette uniformité ; qu'on proscrive avec soin tout sentiment contraire aux sentiments reçus dans l'Etat ; c'est-à-dire, qu'il faut borner l'homme à n'être plus qu'un automate, à l'instruire des opinions établies dans le lieu de sa naissance, sans jamais oser les examiner, ni les approfondir, à respecter servilement les préjugés les plus barbares, tels que ceux que nous combattons. Mais que de maux, que de divisions n'entraîne pas dans un état la multiplicité des Religions ! L'objection se tourne en preuve contre vous, puisque l'intolérance est elle-même la source de ces malheurs ; car si les partis différents s'accordoient un mutuel support, & ne cherchoient à se combattre que par l'exemple, la régularité des mœurs, l'amour des loix & de la patrie ; si c'étoit là l'unique preuve que chaque secte fît valoir en faveur de sa croyance, l'harmonie & la paix régneroient bientôt dans l'Etat, malgré la variété d'opinions, comme les dissonances dans la musique ne nuisent point à l'accord total.

On insiste, & l'on dit que le changement de Religion entraîne souvent des révolutions dans le Gouvernement & dans l'Etat : à cela je réponds encore que l'intolérance est seule chargée de ce qu'il y a d'odieux dans cette imputation ; car si les novateurs étoient tolérés, ou n'étoient combattus qu'avec les armes de l'Evangile, l'Etat ne souffriroit point de cette fermentation des esprits. Mais les défenseurs de la Religion dominante s'élevent avec fureur contre les sectaires, arment contr'eux les Puissances, arrachent des

édits sanglants, soufflent dans tous les cœurs la discorde & le fanatisme, & rejettent sans pudeur sur leurs victimes les desordres qu'eux seuls ont produit. A l'égard de ceux qui, sur le prétexte de Religion, ne cherchent qu'à troubler la société, qu'à fermenter des séditions, à secouer le joug des loix, réprimez-les avec sévérité; nous ne sommes point leurs apologistes; mais ne confondez point avec les coupables ceux qui ne vous demandent que la liberté de penser, de professer la croyance qu'ils jugent la meilleure, & qui vivent d'ailleurs en fideles sujets de l'Etat.

Mais, direz-vous encore, le Prince est le défenseur de la foi; il doit la maintenir dans toute sa pureté, & s'opposer avec vigueur à tous ceux qui lui portent atteinte, si les raisonnements, les exhortations ne suffisent pas. Ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée; c'est pour punir celui qui fait mal, pour forcer les rebelles à rentrer dans le sein de l'Eglise. Que veux-tu donc barbare? égorger ton frere pour le sauver? Mais Dieu t'a-t-il chargé de cet indigne emploi? A-t-il remis entre tes mains le soin de sa vengeance? D'où sais-tu qu'il veuille être honoré comme les démons! Va, malheureux, ce Dieu de paix désavoue tes affreux sacrifices; ils ne sont dignes que de toi.

Nous n'entreprendrons point de fixer ici les bornes de la tolérance, de distinguer le support charitable que la raison & l'humanité réclament en faveur des errants, d'avec cette coupable indifférence, qui nous fait voir sous le même aspect toutes les opinions des hommes. Nous prêchons la tolérance pratique, & non point la spéculative;

& l'on sent assez la différence qu'il y a entre tolérer une Religion à l'approuver. Nous renvoyons les lecteurs, curieux d'approfondir ce sujet, au commentaire philosophique de Bayle, dans lequel, selon nous, ce beau génie s'est surpassé. Cet article est de M. Romilly le fils.

Fin du Tome sixieme.

J. Robertshaw
14. 2. 92
[VOLT.]
6 vols.



